DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13800 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 10 JUIN 1989

Reprise en main et menaces d'arrestations en Chine

M. Deng Xiaoping réapparaît à la télévision pour féliciter les responsables de la loi martiale

Le calme qui semble régner à Pékin et à Shanghaï, demeure précaire. Dans la capitale, quadrillée par l'armée, M. Deng Xiaoping, après vingt-quatre jours d'absence, a fait une apparition télévisée vendredi 9 juin pour féliciter les généraux responsables de la loi martiale. Cette intervention faisait suite à celle du premier ministre, M. Li Peng, la veille. Les appels à la délation font redouter à la population une vague d'arrestations et de purges. Dans la métropole économique qu'est Shanghaï, après les graves incidents de mardi, le maire a tenté, dans un discours, de calmer les étudiants, sans doute pour éviter une intervention de l'armée.

Pékin : des soldats partout...

PEKIN
de notre correspondant

Quartier de Muxudi, jeudi 8 juin dans l'après-midi. Des Pékinois contemplent sans un mot l'invraisemblable tas de ferraille déposé, comme un monticule funèbre dans la tradition chinoise, devant le Musée d'histoire militaire.

La quarantaine de carcasses roussies par les flammes qui constituent cet assemblage mériteraient de passer à l'histoire, comme un de ces « *exemples négatifs* » qu'affectionnait Mao Zedong, peut-être sous le nom « *Colonne de Muxudi* ». Ce sont les dépouilles pitoyables des blindés dont la charge « héroïque » pour libérer Pékin de la chienlit, le 3 juin, a été arrêtée par... un autobus en travers de l'avenue Chang'an.

Ici comme ailleurs dans la ville, les engins de travaux publics s'emploient à dégager les véhicules brûlés par les émeutiers, stigmates d'une blessure qui mettra longtemps à se cicatriser : ce n'est pas seulement la population qui a été meurtrie le 3 juin 1989 à Pékin, c'est aussi l'Etat et, plus grave encore, cette armée qui faisait sa fierté.

On le voyait bien à l'aspect des troupes qui, peu à peu, ont remplacé le 27e corps d'armée, coupable du massacre. Les hommes disposés le long de l'avenue Chang'an arboraient, bien en évidence, un brassard rouge.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 3.)

Shanghaï : fragile détente

SHANGHAI
de notre envoyé spécial

Alors que, la veille, régnait encore à Shanghaï un silence pesant, la circulation étant pratiquement réduite à celle de marées de vélos encore plus denses que d'habitude, la plus riche et la plus peuplée des villes chinoises retrouvait progressivement, vendredi 9 juin, sa cacophonie de klaxons. Pour la première fois depuis quatre jours, les transports ont recommencé à fonctionner dans le sud de la ville.

Jeudi, à 23 heures, en direct à la télévision, M. Zhu Rongji, maire de Shanghaï, avait lancé un appel à la population, l'enjoignant de reprendre le travail. Emu et visiblement tendu, il a affirmé qu'il n'avait « *jamais envisagé de recourir à l'armée ni à une quelconque loi martiale* ». Cette dernière expression, une pique à l'égard des dirigeants de Pékin, a disparu du texte officiel de son intervention. Mettant en garde contre les « *éléments antisociaux* » qui seraient infiltrés parmi les étudiants, M. Zhu a ajouté, à l'adresse de ces derniers : « *Votre ardeur patriotique est juste, mais va à l'encontre de vos désirs.* »

Ce début de retour à la vie normale semble néanmoins précaire. La mobilisation des milices ouvrières, coiffées de leur casque d'osier tressé, que l'on n'avait pas revues depuis la révolution culturelle, n'exclut pas la possibilité d'affrontements.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Hongkong sous le choc

Hongkong est en ébullition. Un million de personnes sont descendues dans la rue pour manifester leur horreur face aux massacres de Pékin et leur inquiétude sur l'avenir : le 30 juin 1997, la colonie britannique reviendra, après un siècle et demi, dans le giron de la mère patrie, suivie deux ans plus tard par le territoire portugais de Macao. Dans le contexte de radicalisation et de répression qui prévaut actuellement dans la capitale chinoise, il y a de quoi préoccuper les populations concernées. Cette inquiétude s'est traduite par un plongeon brutal de la Bourse de Hongkong, baromètre, s'il en est, du climat pour une des plus grandes places financières et commerciales du monde.

Vivant à l'ombre de la Chine, Hongkong profite de sa prospérité, mais subit également les contrecoups des troubles qui s'y produisent. Les récents événements ont sonné le glas de la politique, annoncée à grand bruit par M. Deng Xiaoping, d'« un pays, deux systèmes », grâce à laquelle la colonie était censée conserver ses institutions et son économie capitaliste pendant « au moins cinquante ans ». Ils remettent aussi en question la politique de la main tendue envers le régime rival de Taïwan, échaudé.

Le refus de Pékin d'accepter ne serait-ce que le suffrage universel dans la Loi fondamentale qui doit être promulguée l'an prochain avait déjà gravement érodé la confiance des habitants de Hongkong, qui se sentent lâchés par la Grande-Bretagne depuis la signature de l'accord sino-britannique de 1984. Plus personne ne croit à la bonne foi de la Chine, pas *même la presse procommuniste* et les hommes d'affaires qui avaient joué la carte de Pékin. Ceux-ci misaient sur la stabilité pour continuer à gagner de l'argent le plus longtemps possible ; ce n'est plus le cas.

Les tenants de la ligne dure semblant l'avoir emporté à Pékin, l'avenir de la colonie devient précaire. Déjà, les *demandes de visas d'immigration* – plus de cinquante mille en 1988 – se multiplient. La transition en douceur par laquelle Londres comptait transférer ses responsabilités à Pékin sans avoir à accueillir de ressortissants de Hongkong titulaires de « passeports » britanniques sans valeur risque fort de tourner à la déroute.

Pour bloquer cette dégradation de la situation économique et de la confiance, le gouverneur de la colonie, *Sir David Wilson*, a rencontré, jeudi 8 juin, Mme Thatcher. Il lui a demandé d'assouplir les règles draconiennes de l'immigration pour laisser passer un certain nombre de sujets loyaux, ou fortunés, de Sa Majesté. La « Dame de fer », qui ne veut pas voir déferler sur son territoire un million de nouveaux « réfugiés de la mer », pourrait admettre une centaine de milliers d'habitants de Hongkong, peut-être un peu plus. Mais elle a exclu toute renégociation.

Fleuron de l'économie asiatique, principal fournisseur de devises de la Chine populaire, faisant travailler pour ses usines des millions de Chinois et absorbant une grande partie de ses exportations, Hongkong risque de devenir, d'ici à 1997, une coquille vide par la maladresse des apprentis sorciers de Pékin.

M 0147 - 0610 0 - 4,50 F
3790147004500 06100

L'Europe et les « six »

(Lire page 10 l'article d'André Passeron, ainsi que les principaux thèmes de la campagne présentés par Michel Kajman, page 12)

Huis clos sur l'Ouzbékistan
Un débat sans témoins au Congrès des députés soviétiques
PAGE 8

Les provinciales en « Caldochie »
Le RPCR de M. Lafleur concurrencé par neuf autres listes
PAGE 14

Un vaccin antisida ?
Le professeur Salk aurait obtenu des résultats prometteurs
PAGE 18

Le printemps de Budapest
La littérature et le pouvoir
PAGE 22

Le Monde
SANS VISA
■ L'Australie vue de Darwin
PAGES 15 à 17

Concours « Voyages en littérature » : questions page 26

Le sommaire complet se trouve page 32

Airbus en vedette au Salon du Bourget

Airbus se porte bien. Son A-320, qui n'a pas un an d'âge, est déjà vendu à 500 exemplaires. Deux ans avant leur mise en service, le gros porteur A-330 et le long-courrier A-340 affichent 292 commandes. M. Jean Pierson, administrateur-gérant du consortium européen Airbus Industrie, estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que cette avalanche de commandes est due autant à la bonne adaptation de ses avions aux besoins du marché *qu'à la pénurie mondiale d'avions* commerciaux.

Prudent vis-à-vis des sociétés de leasing, qui achètent massivement des appareils, il annonce un doublement de la cadence de production d'ici à 1992, sans que la qualité des Airbus en pâtisse. La querelle avec les Américains à propos des subventions à l'aéronautique lui semble en voie d'apaisement, grâce à la nouvelle administration Bush.

(Lire page 28.)

POINT DE VUE : la loi de programmation militaire

Une remise en cause insidieuse de notre défense

Après les arbitrages du président de la République sur la loi de programmation militaire, M. Jacques Chirac, président du RPR, dénonce « une remise en cause insidieuse de la politique de défense » de la France.

par Jacques Chirac

La sécurité de notre pays est un enjeu trop grave pour que les termes du débat ne soient pas présentés clairement aux Français.

Or, M. Mitterrand, en annonçant le 17 mai dernier des réductions très importantes du budget de la défense, a tenté d'éluder les vraies questions.

Au nom de quoi cette décision capitale pour notre avenir a-t-elle été prise ? Le monde serait-il devenu moins dangereux ? Le moment serait-il venu, pour des raisons économiques ou politiques, de réduire notre effort de défense ?

Je me réjouis sincèrement de l'amélioration des relations Est-Ouest et des progrès qui semblent se dessiner dans le domaine du désarmement conventionnel. Je souhaite non moins sincèrement que la perestroïka réussisse, et que les peuples d'Europe de l'Est voient enfin satisfaites leurs aspirations à plus de libertés.

Mais l'heure n'est pas à l'euphorie, loin de là ! L'énorme potentiel d'intimidation militaire de l'Union soviétique demeure intact, et continue de se moderniser au même rythme qu'auparavant. N'est-ce pas Michel Rocard lui-même qui, en novembre dernier, après avoir cité des chiffres très convaincants, soulignait que « *la perestroïka n'a pas encore trouvé de traduction militaire* » ? Malgré la promesse que ses usines d'armement fabriqueront un jour des voitures d'enfants, l'URSS continue de produire tous les deux ans autant de chars et de canons qu'en possèdent les armées *allemande et française* réunies.

En outre, le régime soviétique est en crise. Je ne mets pas en doute la sincérité et la bonne volonté de M. Gorbatchev, bien au contraire, mais je constate qu'à ce jour aucun régime communiste n'a su s'adapter durablement aux impératifs d'une économie moderne ou d'une plus grande démocratie. Les tragiques événements de Pékin nous le rappellent en lettres de sang, après l'avertissement que constituait déjà la répression en Géorgie. A Moscou, des forces puissantes n'attendent qu'une occasion pour imposer le retour au totalitarisme le plus « classique » : N'oublions pas que la décision de réduire la place de l'armée dans la société fut l'une des causes les plus directes de la chute de Khrouchtchev. La situation de M. Gorbatchev paraît mieux assise, mais la crise du système soviétique est plus profonde et sans doute plus durable qu'alors.

(Lire la suite page 18.)

Les fond propres des entreprises publiques

Les missions de l'Etat actionnaire

Les propos de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie – « Il serait dangereux pour la France de laisser les grandes entreprises nationales se marginaliser faute de capitaux propres » (le Monde du 6 juin) – ont relancé le débat sur le handicap qui s'attacherait au statut de société nationalisée : l'incapacité à se procurer des fonds propres pour financer leur développement.

L'Etat, soucieux de respecter l'équilibre budgétaire, ne se montrerait pas un actionnaire assez généreux, et le gel des privatisations, imposé par la doctrine présidentielle, empêcherait les entreprises publiques de recourir aux marchés financiers.

Force est de constater que toutes celles qui ont voulu réaliser des acquisitions à l'étranger – Rhône-Poulenc, Pechiney ou Elf aux Etats-Unis, l'UAP en Angleterre, ou le Crédit lyonnais en Italie – ont pu, jusqu'à présent, le faire en se procurant les capitaux nécessaires.

Le débat doit-il donc encore porter sur ce terrain ? La vraie question ne serait-elle pas plutôt pour le gouvernement de justifier l'intérêt de disposer d'un secteur public important ?

(Lire page 26 l'article de CLAIRE BLANDIN.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

Débats

CHINE

L'effet d'une culture barbare

par HUA LINSHAN (*)

UN décalage profond et évident existe entre l'ampleur de la répression gouvernementale contre le mouvement populaire de Pékin et les moyens qui étaient disponibles pour atteindre les objectifs prétendument poursuivis. Si les dirigeants chinois voulaient seulement disperser la foule et rétablir l'ordre sur la place Tiananmen, il leur était possible d'y parvenir en ayant recours à des armes n'entraînant pas la mort. D'autant plus qu'ils avaient, eux, deux semaines pour se préparer. Mais le pouvoir a fait appel aux tanks. Il a procédé au massacre !

Il ne s'agit pas, à mes yeux, d'une erreur de direction ou d'un manque d'expérience. L'offensive lancée par le gouvernement chinois est à la mesure de la pression qui pesait sur lui. Selon des témoignages téléphoniques provenant de Pékin, Deng Xiaoping aurait demandé lors du débat précédant l'imposition de la loi martiale : « *Pouvons-nous encore reculer ?* » Et le président de la République Yang Shangkun aurait répondu : « *Non, il n'y a plus de retraite possible. La loi martiale constitue le dernier barrage.* »

Sujet autonome

Comment ce mouvement populaire, qui avait pour principe d'action la non-violence, est-il parvenu à placer le pouvoir dans une telle impasse ? L'analyse de la presse officielle chinoise montre que la réponse à cette question réside dans la revendication principale du mouvement, à savoir la volonté du peuple de discuter avec le gouvernement en tant que sujet autonome. Selon les différents porte-parole du gouvernement, accepter l'ouverture d'un dialogue, c'était placer sur un pied d'égalité le pouvoir politique et la population et aboutir à la reconnaissance d'« organisations illégales », à l'émergence d'une force opposée au régime. D'où l'effondrement du rôle dirigeant du Parti communiste chinois !

En fait, ces porte-parole n'ont fait état que de certaines de leurs craintes. L'aspiration à un dialogue équitable procède d'un principe culturel entièrement nouveau en Chine : le peuple est un sujet autonome. Dans la culture traditionnelle du pays, et surtout dans la culture politique depuis que le Parti communiste est au pouvoir, le peuple n'est jamais considéré comme un acteur indépendant, il n'est qu'une force assujettie au pouvoir.

L'apparition de ce nouveau principe culturel a ébranlé les fondements du régime actuel. De plus, s'il venait à s'enraciner dans la société, des réactions en chaîne inévitables se produiraient, suscitant la naissance d'autres concepts nouveaux.

Face à un tel danger, le Parti communiste chinois s'est senti dans une impasse, et il a eu pour seul recours de déclarer la loi martiale afin d'effrayer la population. Il exprimait par là son refus de considérer le peuple comme un acteur autonome. Nous avons alors assisté au spectacle de millions de Pékinois descendant dans la rue : démonstration éclatante du fait que le principe nouveau exprimé par les étudiants était accepté par la population.

Aucune autre situation ne pouvait provoquer un tel affolement au sein du parti. Dès lors, le problème principal a cessé d'être la dispersion de la foule et la restauration de l'« ordre » sur la place Tiananmen. Car cette foule, même dispersée, n'allait pas abandonner ses aspirations et elle pouvait à tout moment se dresser à nouveau devant le gouvernement, force rejetant la subordination.

Dès lors le parti, prisonnier de sa vieille culture politique, n'avait d'autre choix que de procéder au massacre. En lançant une attaque féroce contre le peuple, il a voulu l'obliger à se soumettre dans le sang, à abandonner l'idée de devenir un acteur autonome.

Devant un tel massacre, on a envie de pleurer mais la colère empêche les larmes de couler ! Il y a vingt et un ans, les mêmes massacres se produisaient, faisant quatre-vingt mille victimes dans la seule province du Guangxi. Le même parti et la même armée en étaient responsables. En vingt ans, ils n'ont absolument pas changé de nature. Un gouvernement et une armée aussi barbares ne peuvent être nourris que d'une culture barbare. La culture chinoise lentement façonnée depuis plus de six mille ans serait-elle animée d'une telle sauvagerie ?

Des éléments de cruauté

En tant que Chinois, je suis obligé de reconnaître avec douleur que la culture de mon pays contient des éléments de cruauté. Mais si elle n'a pas été anéantie depuis six siècles par des luttes intestines, c'est parce qu'elle est riche également de valeurs rationnelles qui sont parvenues à maîtriser les tendances à la violence, qui les ont empêchées de s'exprimer pleinement.

Alors, quelle culture guide la main des dirigeants actuels pour que ceux-ci donnent libre cours à une telle cruauté ? Pour qu'ils agissent de façon encore plus dénuée de scrupules que les gouvernements chinois précédents ? Le Parti communiste aime à déclarer que les principes qui l'animent sont le fruit de la pensée marxiste-léniniste adaptée aux réalités du pays. Et il est facile de voir que certaines valeurs rationnelles de la tradition chinoise comme la bienveillance et la gratitude ont fait l'objet de critiques de la part du parti, de même que ce dernier a rejeté les aspects humanistes du marxisme. Les valeurs les plus détestables de la culture chinoise se sont donc mélangées aux principes les plus sujets à critique du marxisme pour donner naissance à une culture inhumaine, vieille et jeune à la fois. Elle est issue des cultures chinoise et occidentale, mais elle n'est ni la culture chinoise ni la culture occidentale. C'est elle qui a inspiré les actes d'une violence inouïe commis depuis quarante ans.

Tolérer cette culture barbare ne peut à mes yeux qu'entraîner l'humanité à sa perte. Aujourd'hui, alors que le parti et l'armée qui s'en inspirent sont relativement faibles, elle ne peut que nuire au peuple. Mais si la nation qu'elle domine parvenait à acquérir une certaine puissance, elle pourrait s'appuyer sur une population de plus de un milliard de personnes, pieds et mains liés, pour nuire à l'humanité tout entière. En réclamant la démocratie, le peuple chinois essaie de modifier cette culture et de diminuer son emprise pour trouver le salut.

Quels que soient les événements futurs, qu'un coup d'Etat militaire soit accompli ou pas, le peuple chinois doit poursuivre l'action entamée : créer de nouvelles valeurs culturelles qui s'opposent à la culture née avec l'avènement du Parti communiste chinois. C'est la seule issue.

(*) Auteur des *Années rouges* (Ed. du Seuil, 1987), Hua Linshan, ancien garde rouge, vit à Paris.

L'esprit du 4 mai

par TRINH VAN THAO (*)

DE tous les courants de pensée qui se réclament de la doctrine confucéenne, il n'y en a que deux qui comptent historiquement : le confucianisme d'Etat bâti par les Han (deux siècles avant l'ère chrétienne) et qui a régné, à l'exception de brèves éclipses, jusqu'à l'instauration du régime communiste — et qui perdure encore aujourd'hui dans le monde sinisé non communiste de l'Asie (Taïwan, Corée du Sud, Singapour) — et sa variante populaire, qui se présente à la fois comme son *alter ego* et sa critique interne.

La modernité et l'actualité du confucianisme à travers une histoire tumultueuse et au sortir des crises successives tiennent justement de son ambivalence d'être : fondement moral du pouvoir politique, même quand il emprunte à l'Occident son langage juridique, et primauté du pouvoir moral dont l'exercice relève de la vocation (au sens webérien du terme) lettrée, de l'intellectuel. Elles reposent pour l'essentiel, et au fil des siècles, sur les relations complexes mais parfaitement « codées » entre le pouvoir d'Etat et le savoir lettré.

Même aux heures les plus sombres de la contestation anti-confucéenne, du mouvement du 4 mai 1919 — que la jeunesse estudiantine chinoise a commémoré avec une ferveur et un sens de la fidélité exemplaires, — les dirigeants intellectuels modernistes formés à l'école occidentale et imbus d'idéaux démocratiques et radicaux comme Chen Duxiu (doyen de la faculté des lettres de Pékin et l'âme de ce premier « printemps de Pékin » du vingtième siècle) ne pouvaient faire autrement que de recourir au canal classique de la contestation interne du pouvoir politique : la critique moralisatrice d'un pouvoir accusé (injustement) d'avoir cédé devant les intérêts étrangers lors des négociations de Versailles.

Cette forme de recours à la tradition ancienne de l'interpellation de l'Etat ne s'explique que dans la mesure où elle aménage le seul « espace de dialogue » entre l'Etat confucéen et son contrepoids dans le monde sinistré. Elle constitue le dénominateur commun de la culture confucéenne à travers l'Asie orientale. En Corée du Sud comme au Japon, à Singapour comme à Taïwan, ce ne sont pas les mécanismes juridiques, constitutionnels, qui sanctionnent les « fautes » politiques et condamnent les hommes d'Etat à la retraite, mais la morale politique qui reste juge en dernière instance de la légitimité du pouvoir.

Le cheminement des intellectuels

Certes, il est malaisé de rendre compte avec rigueur du cheminement accompli par les intellectuels chinois depuis leur apparition spectaculaire sur la scène politique mondiale de 1919 jusqu'à leur effacement social de 1949 au service de la révolution maoïste : la trahison de l'Occident qui a montré, en 1919, ses préférences entre un Japon impérialiste et une Chine assoiffée de démocratie et des droits de l'homme, le soutien de Tchiang Kaï-chek par toutes les puissances occidentales (URSS comprise), l'invasion japonaise et la résistance chinoise.

Il suffit, toutefois, de se pencher sur le destin d'un Chen Duxiu, un des fondateurs du PCC, ou de l'écrivain Lu Xun pour se rendre à l'évidence d'une situation d'*otage obligé* de l'intellectuel pris entre l'alignement et la soumission à l'hégémonie du PCC au nom du patriotisme et la désertion politique au nom de la liberté de pensée.

Pourtant en dépit de son aversion déclarée à l'égard du confucianisme, le maoïsme s'accommode et tire sa légitimité historique de la convergence toute confucéenne entre l'adhésion paysanne et la soumission intellectuelle arrachée à la faveur de la guerre de résistance anti-japonaise. Si bien qu'en 1966, pour affronter la bureaucratie politique militaire et syndicale du pouvoir d'Etat, Mao n'a pas hésité à recourir à la fois aux intellectuels et aux paysans-soldats de l'armée populaire pour se maintenir au pouvoir.

Plus d'une décennie après la chute de la « bande des quatre » et soixante-dix ans après le 4 mai 1919, le pouvoir a été de nouveau interpellé par sa jeunesse estudiantine et par ses intellectuels (que l'on croyait apprivoisés et soumis) devant les mêmes exigences de liberté et de démocratie. Privés du charisme du Grand Timonier et des mythes révolutionnaires réduits aux lambeaux rhétoriques sous les effets du nouveau cours économique, les dirigeants chinois n'ont pas su résister à la tentation de la répression.

(*) Enseignant à Aix-en-Provence.

Durs renouvellements...

par DANIEL SIBONY (*)

SI encore le pouvoir qui réprime en Chine se réclamait d'autre chose que du peuple qu'il réprime — par exemple de la Vérité, de la Chine éternelle, de Dieu, du Progrès..., mais non, il se réclame de ces mêmes masses qu'il écrase.

Et si encore le pouvoir qui, en Pologne, a dû se faire « compréhensif » mais s'apprête à faire la loi alors qu'il est désavoué, totalement, par le peuple, s'il se réclamait d'autre chose, par exemple de la Pologne éternelle, du Passé vénérable... (ce serait pas mal, ça : notre Parti a dirigé le pays depuis longtemps, et il doit donc *continuer...*). Mais non, il se réclame de ceux-là mêmes qui le refusent. Il dément leur désaveu... C'est la confiscation pure et simple de la parole : le « peuple » devient un mot fétiche ; on est en pleine perversion, de plain-pied. Il y a les pouvoirs fétichistes et il y a ceux qui ne le sont pas, et qui laissent à la parole vive un peu de place.

***

En Iran aussi, dans un tout autre esprit qu'en Pologne ou en Chine, l'enterrement du Guide fut une scène fétichiste : la masse se meurtrit le corps pour intégrer une part de mort, pour y faire entrer une part du corps sacré qui lui-même s'incarnait comme présence divine. Encore un peu, c'était le bon repas totémique : mise en morceaux non du linceul mais du corps lui-même.

Dans les trois cas, donc, le rapport entre peuple et pouvoir est fétichiste. Ça dépasse nos vieux clivages gauche-droite ; à ces états limites, il n'y a pas les gens de gauche ou de droite, il y a des gens qui craquent devant le pouvoir et qui, quand ils l'ont, ne pensent qu'à faire craquer les autres... dont *leur* pouvoir se réclame. Ce petit principe pervers peut être à l'œuvre en grand, dans les Etats totalitaires, ou en miniature, dans les micro-totalités de nos trames démocratiques.

Du coup, la vie se trouve d'autres issues : par exemple, plutôt que gauche-droite, elle peut dire : jeunes contre vieux ; c'est-à-dire forces de renouvellement contre forces du cramponnement. A Pékin, d'affreux gérontes font tirer des jeunes sur les jeunes ; ils font donner copieusement la mort qui les guette, ils la disséminent ; y compris sous forme de peur.

Exsangues, ils font verser le sang, mais ça les laisse tout aussi vieux et pâles, à peine rassurés de faire pâlir les autres... de peur, de leur peur qu'ils font partager. Faire une petite révolution, c'est rompre avec cette hébétude où chacun a peur... de la peur de l'autre, jusqu'à être fasciné.

***

Même en URSS, la perestroïka fut d'abord un point de *jeunesse* : depuis longtemps, le pays *n'*avait pas eu de chef aussi jeune (rappelez-vous les obsèques successives des gérontes soviétiques). Et puis en voilà un nettement plus jeune, une autre génération : ce n'est pas une affaire d'âge « réel », c'est une manière de consentir à ce que le temps se renouvelle. Certains en veulent à mort à la jeunesse d'être eux trop las pour laisser leur temps se *renouveler* ; pour supporter leurs points de jeunesse ; trop las ou trop installés.

Ce sont ceux-là les « vieux », c'est dans le mental. Les cadres en Pologne ne sont pas âgés, mais leur pouvoir n'est pas renouvelable par les voix du peuple. Le petit bout de pouvoir qu'ils ont risqué, qu'ils ont mis aux voix, on le leur a coupé net.

***

Un peu partout, donc, les peuples sont en proie à leur symptôme devenu Pouvoir, pouvoir « corrompu ». Par quoi peut-on être corrompu sinon par le refus de laisser le temps se renouveler ? Par des enkystements de mort ? Littéralement, un symptôme, c'est un bout de mort ou de cadavre ; c'est aussi une horloge immobile mais qui a l'air de marcher ; c'est un point de surdité.

Or que demandent ces jeunes en Chine ? Rien d'autre que d'être entendus, de parler. Que le refus d'entendre et de dire devienne un symptôme planétaire, voilà qui *n'*est pas banal.

Mais qu'on ne se leurre pas : ici aussi, les conflits et les tensions tournent souvent très vite à la haine — au sans recours — faute d'un partage de la parole ; faute d'un consentement à ce qu'il manque un haut lieu de la Parole d'où la Vérité enfin dite réglerait tous les conflits ; consentement à ce que le Père soit mort, ou en manque ; consentement du Père à mourir... et à passer la main.

(*) Ecrivain, psychanalyste.

SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS !
INFORMATICIENS !

DEUX RENDEZ-VOUS EMPLOI EXCEPTIONNELS

Dans *le Monde* du :
LUNDI 12 JUIN daté mardi 13
MARDI 13 JUIN daté mercredi 14

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 038 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 300 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
9 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

91 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

La crise en Chine et les conséquences de la répression

La menace d'arrestations chez les contestataires et de purges dans l'appareil se précise

PÉKIN
de notre correspondant

Six jours après l'écrasement de l'insurrection de Pékin, M. Deng Xiaoping est réapparu en public vendredi 9 juin, après vingt-quatre *jours de* disparition de la scène politique. Le numéro un chinois, *que* l'on avait dit mourant, voire mort, a *été filmé* par la télévision au siège du PCC et du gouvernement chinois, à Zhongnanhai, recevant les *généraux dont* les troupes sont intervenues à Pékin pour appliquer la loi martiale, et les *« camarades de la commission militaire »* du parti dont il est le président. M. Deng a félicité les officiers en grand uniforme. Il était entouré du *premier* ministre, M. Li Peng, qui siégeait à *sa droite*, d'éléments de la vieille garde conservatrice comme le président de la République Yang Shangkun et le *vice-président* Wang Zhen.

Trois des cinq *membres du comité* permanent du bureau politique du PCC étaient présents : en plus de M. Li Peng, la télévision a montré le vice-premier ministre Yao Yilin et M. Qiao Shi, qui pourrait remplacer le secrétaire général du parti, M. Zhao Ziyang, absent et qui avait été écarté de ses *fonctions* il y a *trois* semaines. D'autres membres de la vieille garde ultra-conservatrice siégeaient également à cette réunion, dont l'ancien chef de l'Etat Li Xiannian, l'ancien président de l'Assemblée Peng Zhen, l'ex-chef de la commission de discipline du PCC Bo Yibo, ainsi que le président en titre du Parlement, rallié tardivement à la loi martiale, M. Wan Li.

Appels à la délation

La veille, la télévision avait déjà montré M. Li Peng rendant visite à des représentants des forces armées *qui ont pénétré dans la ville pour* faire appliquer cette loi martiale qu'il avait décrétée le 20 mai. Vêtu en costume Sun Yat-sen (appelé aussi costume mao), il leur a lancé un tonitruant : *« Camarades, vous avez fait un rude travail ! »* avant de les remercier et de se lancer dans un bref discours les exhortant à continuer leur œuvre de salut public dans la capitale, dans l'intérêt de *« la réforme »*, mais – omission relevée par tous – pas de *« l'ouverture »*. On se serait cru revenu, à voir la *scène à la télévision, vingt ans* en arrière. Les soldats répondaient en chœur à un homme planté à plusieurs mètres de distance, sans microphone, qui s'adressait à eux d'une voix de fausset, concluant ses *propos saccadés par des mots* que les Chinois ont appris à avoir en horreur : *« ... et continuer énergiquement la lutte ! »*

M. Li Peng était accompagné dans cette visite aux troupes par le vice-président M. Wang Zhen, vieux général à la retraite, dont la réputation est particulièrement exécrable dans les *milieux* intellectuels. Tous deux font partie d'une sorte de directoire de la loi martiale composé de quatre membres, les *deux autres* étant, à l'arrivée des troupes à Pékin le 3 juin en tout cas, le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, et M. Bo Yibo, M. Li Peng s'est contenté de quelques phrases, à la différence de sa dernière intervention télévisée, après une semaine de loi martiale inappliquée, lorsqu'il avait longuement exposé à trois ambassadeurs les *raisons de son action*. On attendait un discours politique, on n'a eu droit qu'à une courte énumération de slogans. *Plus bizarre* encore, le reportage sur l'apparition du premier ministre avait disparu du journal *télévisé de mi-journée* vendredi, et aucun autre dirigeant n'y a montré son visage.

La menace d'une nouvelle, gigantesque, purge dans les milieux contestataires et dans l'appareil s'est encore précisée avec un des communiqués émis par le commandement de la loi martiale jeudi soir, qui appelle ouvertement la population à la délation de tous les citoyens qui auraient participé à l'insurrection. La télévision a obligeamment fourni les numéros de téléphone de chaque quartier de Pékin où l'on peut s'adresser pour dénoncer son voisin ou toute autre connaissance. Là aussi, on n'avait pas vu de telles méthodes aussi énergiquement déployées depuis la révolution culturelle.

Le mystère s'étend aussi sur les raisons qui font montrer à la *télévision* – toujours elle, en l'absence d'une presse écrite parvenant à ses lecteurs, et du fait que l'agence Chine nouvelle ignore totalement la situation intérieure – une abondance tout à fait inattendue d'images de l'insurrection pékinoise, puis depuis jeudi soir des émeutes de Shanghaï. On a *ainsi vu* des extraits de reportages des télévisions occidentales montrant les cadavres de soldats *brûlés vifs* par les insurgés de Pékin, l'un pendu, l'estomac ouvert, émasculé. La rumeur populaire dans *le quartier où cet incident* – l'un entre plusieurs enregistrés dans la nuit du 3 au 4 juin – veut que *l'homme ait ouvert* le feu sur des femmes et des enfants.

Est-ce pour tenter de dégager l'armée des obligations morales dont elle se sent encore prisonnière envers la population, même contestataire, en vertu de la tradition d'armée populaire qui fonde son unité, que l'on diffuse de *telles images* ? Ou bien, comme le suggèrent certains analystes, faut-il y voir une contre-*offensive des libéraux voulant provoquer* un choc psychologique pour susciter un sursaut national face à la tragédie dans laquelle la Chine s'est replongée ? Le fait est que plus ces reportages sont diffusés, plus la province chinoise a les moyens de se rendre compte que, loin d'être un *incident sans raison profonde*, l'insurrection de Pékin résultait de l'incapacité du pouvoir à traduire dans *l'action* les leçons de la *révolution* pacifique d'avril-mai.

S'il fallait une image pour se convaincre de la vacance du pouvoir, on la trouverait à l'ambassade des Etats-Unis, dans l'est de la ville, où se sont réfugiés l'astrophysicien M. Fang *Lizhi* et son épouse Mme Li Shuxian. Un vice-ministre des affaires étrangères, a présenté, jeudi, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. James Lilley, une *« énergique protestation »* contre l'action de sa mission qu'il a qualifiée de *« violation des lois internationales et des lois chinoises »*. En milieu de journée vendredi, aucun dispositif particulier de *sécurité, en particulier de* la part des troupes chargées d'exécuter les ordres de la loi martiale, n'était visible autour de l'ambassade américaine, entourée depuis deux jours, comme les autres missions et résidences diplomatiques, par une garde policière renforcée mais très symbolique.

Il *y* a vingt ans, dans des circonstances analogues à celles d'aujourd'hui, en pleine lutte pour le pouvoir au sein des organes dirigeants du régime, les ambassades de pays occidentaux désignées par la vindicte maoïste étaient aussitôt l'objet de manifestations hostiles de la part des gardes rouges manipulés. Aujourd'hui, les imprécations anti-étrangères des tenants de la ligne dure laissent pour *le* moment la population, dégoûtée par le comportement du régime, totalement indifférente.

F. D.

Pékin : des soldats partout

(Suite de la première page.)

La *fonction* visuelle de ce brassard était de dire à la population : Pas de méprise, nous ne sommes pas *de la même unité que « les autres »*, ceux que les petites gens n'hésitent pas à qualifier d'« assassins ».

La rotation de troupes a pris une forme *mystérieuse, bien dans le* style qui sied à cette « grande muette » chinoise : un tour de passe-passe dans lequel personne n'a vraiment rien vu, si ce n'est que, d'un seul coup, les « manvais » n'étaient plus là, les « gentils » – ou, du moins, pas trop méchants – les ayant remplacés.

La ville avait, vendredi matin, toutes les allures d'une capitale sous dictature militaire. Soldats en armes à tous les grands carrefours, centaines de blindés et de camions de troupes parqués sur la place Tiananmen, *toujours interdite au public*. Les militaires et leurs engins sont regroupés autour du mausolée de Mao *Zedong*. La foule passe au sud de la place en jetant des coups d'œil furtifs.

A travers tout Pékin, les soldats sont à l'oeuvre pour dégager les avenues, redresser les glissières de circulation, déblayer les tas de cendres laissées par les véhicules *incendiés*. Les bidasses au travail ont passé l'AK-47 en bandoulière, et manient, pour *seules* armes, *la* pelle *et* le balai. Ceux qui se déplacent braquant bien parfois le fusil vers les *toits des immeubles, par crainte* de tireurs embusqués, mais sans la peur qu'on pouvait lire sur le visage de leurs *prédécesseurs*.

Jeudi encore, de petites unités se déplaçaient, armes d'assaut pointées, à l'affût autour des immeubles d'où ont été tirés, selon le commandement de la loi martiale, des coups de feu en direction des troupes. Dans la nuit, on a pu entendre quelques tirs. Des patrouilles en camions, *fusils installés au-dessus de* la cabine du conducteur, ont sillonné les rues désertes de la ville. Vendredi, l'*armée* paraissait avoir pris le contrôle de la situation de manière satisfaisante pour sa sécurité.

Deux catégories d'attroupements

Le quartier de Haidian, au nord-ouest, où se trouvent les universités, *était* dépourvu du moindre uniforme vert jeudi après-midi. On ne s'explique pas très bien pourquoi des haut-parleurs, dans la soirée, ont annoncé que la troupe allait pénétrer dans le quartier. *D'autant que la plus* grande partie des étudiants ont déserté leurs campus.

Ce retour d'une armée au visage *humain* après les atrocités de sa charge initiale ne constitue pas un *mea culpa*, et ne suffira certes pas à ramener un début de confiance au sein de la population. Celle-ci semble décidée *à faire payer au pouvoir*, à sa manière, l'incroyable comportement de ses troupes : les gens se croisent les bras dans l'attente d'un début de normalisation. Pékin, six jours après l'intervention sanglante de l'armée contre l'insurrection populaire, se trouvait encore sous le choc, et la foule qui recommence à circuler affiche un air de deuil.

Certains quartiers et secteurs d'activités, en particulier ceux qui symbolisent le dynamisme *économique* qu'on commençait à constater dans la capitale chinoise avant le coup de force de M. Li Peng, *jouent* la politique de la grève non déclarée.

Rares sont les autobus en circulation. *Il faut dire que le parc a été* amputé d'un nombre considérable de véhicules, à voir les carcasses brûlées le *long des avenues. Le service* postal n'a pas repris, quoi qu'en disent les autorités. La plupart des *grands chantiers sont* au point *mort*. Dans de nombreux quartiers, toute activité marchande, même d'Etat, avait cessé. Sur la route des universités, la « Silicone Valley de Pékin », du fait que le secteur industriel de pointe électronique en particulier s'y est installé, on ne voit que des rideaux de fer baissés. *La* population active n'a pas les moyens de faire connaître son immense amertume autrement *que* par *cette* nonchalance caractéristique de l'ère d'avant les réformes. Çà et là, pourtant, *on lit sur* les murs l'expression de la colère que les Pékinois s'efforcent de rentrer : *« A mort Li Peng. Le sang pour le sang. Grève générale dans toute la municipalité »*.

Les grilles de certaines universités sont closes. A l'université de Pékin, une grande banderole noire, en signe de deuil, encadre le portail. Ailleurs, on a accroché des gerbes de fleurs. Le petit peuple n'en veut toujours pas aux étudiants d'avoir provoqué ce mouvement *qui tourna* au drame. Il n'est que d'entendre les sarcasmes accueillant les informations télévisées : *« Vingt-trois étudiants tués ? Mais qui va les croire, à part leurs enfants, et encore... »*

Le petit peuple de Pékin retrouve des habitudes qu'il n'avait pas totalement oubliées mais qui commençaient à s'estomper : faire des stocks alimentaires. Les paysans reviennent en charrette des campagnes environnantes *pour y vendre légumes et* volaille, suppléer au service d'Etat, encore paralysé. Une petite foule *entoure chaque étal*. On *hésite* longuement avant d'acheter : les prix ont grimpé de façon vertigineuse.

Mais le retour des paysans fait que, outre les gens qui circulent, il y a maintenant deux catégories d'attroupements dans toute la capitale : les particuliers, qui font les courses en prévision d'une prolongation *indéfinie de la crise* ; et ceux *qui* continuent, envers et contre tout, à s'agglutiner autour des affichettes et tracts *politiques apposés* un peu partout pour dénoncer le régime. L'erreur historique des responsables de la *situation actuelle* est de n'avoir pas compris que les premiers et les seconds sont les mêmes.

FRANCIS DERON.

L'HERMÈS *Editeur*
13, rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46-34-05-25
l'éditeur juridique
depuis bientôt 20 ans
préparations aux B.T.S.
100 publications :
manuels, outils de...
annales thématiques : énoncés et corrigés.
droit, économie, gestion,
comptabilité, langues des affaires
Catalogue et spécimen sur simple demande écrite
Diffusion exclusive :
MEDILIS SA, 9, rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46-34-07-70
EDILIS SARL, 29, rue Garibaldi TUNIS Tél. 353795

Un casse-tête chinois...

Le va-et-vient militaire qui a suivi les massacres *de la place* Tiananmen, la quasi-absence des dirigeants depuis des semaines, *soulèvent bien des questions sur* ce qui se passe en Chine. Le décalage est grand entre ces images terribles *transmises en* direct par la télévision et l'absence d'informations sur les querelles de sérail. Des bribes de nouvelles, des confirmations ou des démentis des multiples rumeurs qui ont remplacé l'information ne permettent de donner que *des éléments* de réponse.

La Chine nous a habitués à tant de volte-face imprévues qu'il *n'est pas aisé de percer* l'opacité de ce qui se passe. Il faut se contenter de poser quelques *questions et de tenter d'y* apporter des éléments de réponse :

● **Que se passe-t-il ?**

Derrière les manifestations étudiantes et populaires qui ont suivi la mort de l'ancien secrétaire général du PCC, Hu Yaobang, *le 15 mai, se déroule* la dernière phase d'une longue lutte pour le pouvoir entre les partisans de la poursuite des réformes et de l'ouverture d'un dialogue avec la *population*, regroupés autour de M. Zhao Ziyang, et ceux de la répression, les vieux dignitaires conservateurs du régime et le premier *ministre Li Peng, auxquels s'est* rallié M. Deng Xiaoping. Cette lutte a abouti à la déchéance de M. Zhao de son poste de chef du parti et à la victoire des durs qui, *après deux semaines d'attente*, ont envoyé des unités fidèles noyer la contestation pékinoise dans le *sang*. La répression va-t-elle s'étendre aux campus universitaires, *aux villes* de province ?

● **Qui gouverne en Chine ?**

Légalement, M. Zhao Ziyang dirige toujours le PCC, le comité central n'ayant pas été *réuni pour* le *révoquer*. Le *général* Yang Shangkun, proche de M. Deng, est chef de l'Etat, M. Li Peng, premier ministre, M. Wan Li, président du Parlement. La *seule, mais importante* fonction de M. Deng, reste la présidence de la commission militaire du parti.

En fait, M. Deng a conservé la haute main sur le régime : il *aurait décidé* seul avec M. Yang de l'imposition de la loi martiale, *à laquelle s'opposaient M. Zhao* et le ministre de la défense, et donné l'ordre d'ouvrir le feu sur *les manifestants. Aujourd'hui, un* pouvoir de fait contrôle Pékin, coalition d'une demi-douzaine de gérontes, de M. Li Peng, de généraux proches du chef de l'Etat, et de M. *Qiao Shi*, responsable de la sécurité, qu'un communiqué officiel a présenté *comme le remplaçant de* M. Zhao.

Mais le fait qu'aucun de ces *dirigeants ne soit apparu en* public depuis plus de deux semaines – seul M. Li Peng a été *brièvement vu* à la télévision, mais est-il le véritable patron ou seulement un homme de paille ? – qu'ils n'aient fait aucune déclaration politique et qu'ils ne *parviennent pas à faire paraître* la presse officielle a longtemps paru indiquer que leur emprise *demeure fragile* et leur base étroite.

Les rumeurs les plus contradictoires ont couru jusqu'à sa réapparition ce vendredi 9 juin, *sur le sort de M. Deng*, âgé de quatre-vingt-cinq ans et que l'on avait vu pour la dernière fois très *affaibli lors de la visite de* M. Gorbatchev à la mi-mai : était-il mort, dans le coma, atteint d'un cancer de la prostate, frappé par plusieurs attaques ou, *au contraire, s'accrochant* aux commandes. ?

● **La crise va-t-elle durer et *qui, des modérés ou des* durs, risque de l'emporter ?**

Pour le moment, tout indique *que la balance a penché du côté* des durs : ce sont leurs troupes qui ont occupé Pékin ; ils monopolisent les rares communiqués et apparitions télévisées, tandis *que l'on ne parle plus* de M. Zhao. Cependant, ce dernier, qui, répétons-le, n'a pas officiel*lement été révoqué, compte* des partisans dans le parti, l'administration et l'armée, et reste la seule personnalité populaire du régime. Sa défaite ne signifierait pas *nécessairement* la *victoire* définitive des durs : ceux-ci sont divisés, leurs chefs âgés et très impopulaires.

● **Les événements actuels ressemblent-ils à la révolution culturelle ?**

Rien de comparable à première vue entre les millions de gardes rouges rassemblés sur la place Tiananmen pour vénérer le Grand Timonier et *les* manifestants réunis sur cette même place au nom de la liberté. *Cependant, ces deux événements*, bien que très différents, *ont donné lieu à une* sanglante répression (des millions de morts pour la révolution culturelle). Ils *traduisent l'imprévisibilité* de la situation politique en Chine, régulièrement déchirée par des soubresauts violents.

On assiste d'autre part au retour de phénomènes rappelant – *sur une échelle* encore limitée – les mauvais aspects des dernières années du règne de Mao Zedong : pouvoir autocratique d'un vieillard, propagande extrémiste *et xénophobe, appels à la* délation des « contre-révolutionnaires », purges. Banni *pendant des années du* vocabulaire politique, le terme de « lutte de classes » a fait sa réapparition, *tandis que les vieux clichés* de la langue de bois refont surface.

● ***Quel est le rôle de* l'armée, est-elle divisée ?**

Bien contrôlée par Mao et M. Deng Xiaoping, *l'armée* a pris ces dernières semaines une place déterminante dans la vie politique chinoise. Sans elle le pouvoir aurait été incapable de réprimer *le mouvement démocratique*. Mais ce soutien a un prix, et ce sont les tractations sur ce dernier au moins autant que les réticences de certains officiers qui expliqueraient *que l'armée* ait attendu deux semaines avant d'intervenir. Le groupe dominant dans l'armée populaire de libération (APL) semble être celui formé autour du *général* Yang Shangkun et des membres de sa famille.

Ses *divisions sont apparues* au grand jour avec l'opposition du ministre de la défense et de son *prédécesseur*, ainsi que de celle des deux derniers maréchaux et d'officiers *à la loi* martiale. On a parlé de combats entre unités. On ignore toutefois *l'ampleur de ces accrochages* de même que le rapport des forces, qui seraient au nombre de 300 000 dans la région de Pékin.

● **L'unité de la Chine est-elle *menacée* ?**

Dans l'Histoire de la Chine, à chaque période de faiblesse du pouvoir central a correspondu un éclatement du pays en provinces *ou principautés autonomes*. C'était le cas au début du siècle avec les seigneurs de la guerre. *Le centralisme communiste* a été entamé par plusieurs années de décentralisation économique. En plus, de nombreuses villes connaissent à leur tour une agitation *caractérisée* par des manifestations, des grèves, l'interruption de la circulation ferroviaire *et, dans certains cas, par une* répression brutale. Si la crise devait durer, si les rivalités entre *militaires s'étendaient* aux unités cantonnées en province, certaines régions pourraient être *tentées* d'en *profiter* pour prendre leurs distances avec le pouvoir *central*.

● **La politique de réformes de M. Deng Xiaoping va-t-elle se poursuivre ?**

Officiellement, rien n'est changé dans cette politique. Cependant, les réformes audacieuses de M. Zhao Ziyang avaient déjà été bloquées en 1988 par MM. *Deng et Li Peng*. Ce dernier est partisan d'un système plus centralisé qui pourrait *entraver la libéralisation* économique entreprise depuis cinq ans. D'autre part, de telles réformes reposent avant tout sur la confiance et la stabilité, qui ont *été balayées ces derniers jours. Il* faudra du temps pour qu'elles reviennent, tant parmi les couches *les plus dynamiques* (*entrepreneurs*, secteur privé) que chez les partenaires étrangers, qui *fuient* actuellement le pays.

● **La Chine va-t-elle se fermer au monde extérieur ?**

Officiellement aussi, la politique d'ouverture vieille de dix ans sera poursuivie. Mais les déclarations xénophobes, les brutalités exercées à l'égard des étrangers pour les inciter à partir indiquent un changement d'attitude. De même que les propos selon les*quels la Chine est tout à fait* capable de se développer sans aide étrangère contrastent avec ceux tenus il y a encore quelques semaines sur la nécessité de la coopération étrangère *pour* développer le pays.

On peut craindre que la poursuite de *la crise n'incite le pouvoir* à s'isoler pour remettre de l'ordre loin des caméras de télévision. Cette *fermeture pourrait* coûter à la Chine la technologie, les capitaux et les marchés extérieurs dont elle a besoin. Si les dirigeants actuels s'engageaient *sur cette voie*, la Chine *pourrait* reculer de vingt ans, au risque de susciter de nouveaux mécontentements.

PATRICE DE BEER.

La crise en Chine et les conséquences de la répression

Les réactions à travers le monde

« L'utilisation de la force pour maintenir l'ordre est une mesure aussi extrême que l'amputation d'une jambe (...). Ça fait toujours mal, c'est toujours indésirable, mais c'est parfois nécessaire pour sauver une vie humaine. » Telle est l'opinion de l'éditorialiste de la *Pravda* après les *« événements dramatiques »* qui se sont produits en Chine. Le journal du Parti communiste d'Union soviétique souligne toutefois, dans son édition du jeudi 8 juin, que *« la question de la nécessité* [de l'amputation] *reste sur la conscience du chirurgien »*.

Mardi, le Congrès des députés du peuple avait voté un texte s'abstenant de toute condamnation de l'intervention militaire à Pékin, les députés soviétiques estimant qu'il s'agit d'une affaire intérieure de la Chine.

L'Allemagne de l'Est a, pour sa part, réitéré son approbation de la répression. La Chambre du peuple (Assemblée) a protesté jeudi à Berlin-Est *« contre toute ingérence étrangère »*. Selon une déclaration diffusée par l'agence de presse officielle ADN, le gouvernement chinois s'est opposé à *« des actions violentes et sanglantes d'éléments hostiles à la Constitution. (...) Le pouvoir populaire a été contraint de faire appel aux forces armées pour rétablir l'ordre et la sécurité »*.

Avant que le président Bush ne fasse part de son point de vue au cours d'une conférence de presse *(voir ci-dessous)*, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, avait écarté jeudi l'éventualité de sanctions économiques contre la Chine dans la situation actuelle, en soulignant l'importance des relations des Etats-Unis avec ce pays. *« Il est important que nous maintenions, si nous le pouvons, en fonction de l'évolution future des événements en Chine, ces liens économiques qui existent (...) parce que ce sont ces choses qui, en grande partie, ont conduit à un mouvement vers l'ouverture en République populaire de Chine »*, a déclaré M. Baker devant le National Press Club à Washington.

Le nouveau premier ministre japonais, M. Sousuke Uno, a déclaré, jeudi, devant la Chambre des représentants à Tokyo, que son pays ne prendrait pas de sanctions contre la Chine. Dix-sept délégués d'étudiants chinois vivant au Japon avaient remis, jeudi, au cabinet de M. Uno une lettre demandant des sanctions économiques contre la Chine et le gel des relations diplomatiques avec Pékin.

« Le fait de prendre des sanctions serait contraire aux relations de bon voisinage », a déclaré M. Uno lors d'une session plénière du Parlement. *« Je souhaite que la situation* [à Pékin] *revienne à la normale aussi vite que possible »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Nous n'élèverons pas de protestation. »*

La conférence de presse du président des Etats-Unis

M. Bush a tenté en vain de joindre par téléphone les dirigeants de Pékin

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président des Etats-Unis a tenté de joindre par téléphone les dirigeants chinois, jeudi 8 juin, mais il n'y est pas parvenu. C'est M. Bush lui-même qui a fait part de cette tentative infructueuse, au cours d'une conférence de presse télévisée donnée jeudi soir à la Maison Blanche. *« Je n'ai pas réussi à passer »*, a-t-il simplement déclaré, sans dire qui précisément il avait tenté de contacter. Pour M. Bush, la situation à Pékin est toujours *« obscure »*, et il est *« extraordinairement difficile »* de savoir quels sont les rapports de force au sein de la hiérarchie chinoise. *« Je ne sais pas qui tire les ficelles, et vous non plus. Personne ne sait. »*

Mais, tout en condamnant clairement les dirigeants reponsables *« des événements »*, le président américain a surtout frappé ses auditeurs par le soin qu'il a pris de ne pas désigner de coupable précis. Il a en particulier évité de faire porter la responsabilité de la tragédie à M. Deng Xiaoping – soulignant que dans le passé M. Deng avait par deux fois été chassé du pouvoir pour avoir adopté une attitude réformatrice. Plus tôt dans la journée, le secrétaire d'Etat, M. Baker, avait expliqué que la lutte pour le pouvoir semblait se poursuivre à Pékin. Dans le même esprit, le président a tenu à souligner qu'il ne fallait pas juger toute l'armée chinoise sur le comportement du seul 27e corps d'armée, qui a commis les massacres de Pékin.

Un « équilibre approprié »

Pour le reste, M. Bush a répété ce qu'il avait dit lundi 5 juin en annonçant sa décision de suspendre les ventes d'armes à la Chine, mais de ne pas rappeler l'ambassadeur américain à Pékin et de ne pas prendre de sanctions économiques : *« J'essaie de trouver l'équlibre approprié, prudent. »* M. Bush persiste à penser que les Etats-Unis doivent à la fois exprimer leur condamnation, mais préserver autant que possible leurs relations avec la Chine – et cela en dépit des pressions qui s'exercent sur lui pour qu'il exprime plus fortement l'indignation américaine.

En fait, et même si M. Bush ne l'a pas dit explicitement, il semble se comporter comme s'il ne se faisait guère d'illusion sur l'issue des événements à court terme à Pékin, mais pariait plutôt sur le moyen ou le long terme.

L'Iran, l'URSS et Panama

L'essentiel des questions posées par la presse à la Maison-Blanche portaient sur la Chine. Sur les autres sujets évoqués, M. Bush n'a rien dit de neuf. Il a répété qu'une amélioration des rapports entre Washington et Téhéran passait par une renonciation de l'Iran au terrorisme et une contribution iranienne à la libération des otages américains détenus au Liban. Il a également redit qu'il souhaitait le succès de la perestroïka engagée par M. Gorbatchev, qu'il espérait que l'URSS répondrait de *« bonne foi »* aux propositions de désarmement conventionnel en Europe avancées par l'OTAN, et que les changements en cours en Pologne étaient *« absolument fascinants »*.

Le Panama a été mentionné pour mémoire : le général Noriega doit renoncer au pouvoir. Mais M. Bush n'a laissé entrevoir aucune action nouvelle des Etats-Unis pour obtenir le départ du dictateur, semblant au contraire s'en remettre à l'Organisation des Etats américains. Par contre, le Proche-Orient a été totalement passé sous silence, alors qu'une nouvelle rencontre entre les représentants des Etats-Unis et ceux de l'OLP avait eu lieu le jour même à Tunis.

Depuis le début de son mandat, le président Bush s'est prêté à de très nombreuses reprises (pratiquement toutes les semaines) au jeu des questions et des réponses avec les journalistes. Mais c'était la première fois qu'il donnait une conférence de presse télévisée à une heure de grande écoute, dans le cadre solennel d'une salle d'apparat de la Maison Blanche. Une conférence de presse « à la Reagan », mais dont la mise en scène a été simplifiée : M. Bush entre par une porte de côté, alors que son prédécesseur s'avançait majestueusement dans l'enfilade d'une autre salle, un moment découverte derrière un rideau. Et puis M. Bush s'est abstenu de la plaisanterie sans laquelle M. Reagan n'aurait pas imaginé de commencer une conférence de presse.

Autre différence : M. Bush semblait à son aise, serein et naturel, alors que, derrière la bonne humeur et le regard brillant de M. Reagan, perçait l'anxiété de se laisser piéger par une question difficile. Le style Bush est plus dépouillé, plus rassurant peut-être : tout s'est bien passé, mais il ne s'est pas passé grand-chose...

JAN KRAUZE.

Les satellites américains touchés par les sanctions

La suspension des exportations militaires américaines à destination de la Chine, décidée par le président Bush, touche aussi la mise sur orbite de satellites américains par la fusée chinoise Longue Marche II, a indiqué le département d'Etat.

Les premiers de ces lancements, prévus à partir de 1991, doivent faire de Longue Marche II une concurrente potentielle de la fusée européenne Ariane (*le Monde* du 9 juin). Ils concernent notamment des satellites de télécommunications fabriqués par la firme américaine Hughes Aircraft : deux pour le groupe australien Aussat, et un pour le consortium Asiasat basé à Hongkong. – *(AFP.)*

Shanghaï : fragile détente

(Suite de la première page.)

Quelque vingt-trois mille miliciens ont été chargés de rétablir la circulation et de nettoyer la ville.

La manifestation qui se déroulait vendredi en milieu de journée sur la place du Peuple, où s'étaient regroupées plusieurs dizaines de milliers de personnes, est un test : un dérapage du processus de reprise en main en douceur du maire n'est pas à exclure. L'arrivée des camions de miliciens sur la place a été accueillie par les sifflets des étudiants et des badauds qui y sont assemblés.

Prudence de la population

Tout semble dépendre moins de facteurs locaux que de la lutte pour le pouvoir au sommet : les « durs » ont-ils intérêt à laisser le maire calmer le jeu ou bien chercheront-ils à provoquer des incidents justifiant une reprise en main par la force, à la faveur de laquelle seraient éliminés leurs opposants ? L'absence de tout commentaire de M. Zhu sur les événements de Pékin – *« l'histoire jugera »*, s'est-il contenté de déclarer – laisse supposer qu'il n'est pas en plein accord avec le secrétaire du PC de Shanghaï, sans doute plus enclin au recours à la force. Beaucoup pensent que c'est à Pékin que se joue l'épilogue du mouvement de protestation de Shanghaï. D'où le sentiment d'inquiétude diffuse qui pèse sur la ville.

Si, dans le centre, les activités ont repris, dans le nord, aux alentours de l'université Jiatong notamment, les rues restent bloquées par des autobus placés en travers des carrefours par les étudiants. Jeudi, peu après le discours du maire sur le Bund, le long du fleuve, des foules de badauds, le vélo à la main, s'agglutinaient autour d'étudiants qui lisaient au micro les informations diffusées par les radios étrangères. D'autres commentaient les événements des derniers jours. Autour des « barricades » dans le nord, les rassemblements de foule avaient un caractère bon enfant, les marchands de glaces faisant fortune.

Mais personne ne sait ce qui peut se produire. Pas plus les ressortissants étrangers, dont beaucoup, sur les conseils de leur consulat, évacuent la ville, que la population, qui, le soir, prend le frais sur le pas des portes. La télévision locale multiplie les mises en garde des autorités contre les étudiants *« fauteurs de troubles »*, tandis que ceux-ci s'emploient à diffuser des informations de source étrangère sur la situation à Pékin.

La politique modérée de M. Zhu Rongji visant à rétablir progressivement un semblant d'ordre afin de ne pas donner un prétexte aux partisans du recours à la force, ses appels à une reprise du travail, la discrétion des forces de l'ordre, pratiquement absentes de la ville, qui déblayaient la nuit certaines rues bloquées à nouveau dans la journée par les étudiants, semblent avoir désamorcé le climat de tension. Une reprise partielle du fonctionnement des transports est un premier pas dans ce sens.

L'objectif des étudiants était d'inciter les ouvriers à la grève. La population était certes sympathisante, mais son soutien n'était guère actif. *« Le peuple de Pékin a versé son sang, les Shanghaïens doivent être prêts à faire de même »*, peut-on lire par endroits sur les murs.

Ce slogan des étudiants ne semble pas avoir eu jusqu'à présent un grand écho, même si certains d'entre eux affirment que *« 99 % de la population »* est avec eux. Assurément, ils ont été aidés par les chauffeurs de bus par exemple, pour bloquer les rues. *« Nous savons bien que les syndicats ne décréteront jamais une grève*, nous dit un étudiant de doctorat en science, *mais en bloquant les transports nous contraignons à un absentéisme qui paralyse la ville comme une grève quasi générale »*.

« Armée volontaire pour la justice »

Bien que la mort de plusieurs personnes mardi dans la banlieue de Shanghaï (six selon les autorités, vingt-sept selon les étudiants), lorsqu'un train entra en collision avec un barrage de manifestants, ait fait craindre une confrontation, celle-ci n'a pas eu lieu. Selon notre interlocuteur étudiant, *« nous sommes arrivés à une situation dans laquelle ni les étudiants ni les autorités ne peuvent reculer sans perdre la partie »*. Tout en ajoutant : *« Si le cœur de la population est du côté des étudiants, nous savons bien qu'il est difficile qu'elle nous soutienne activement. »*

Or le mouvement étudiant à Shanghaï est relativement affaibli. Après l'instauration de la loi martiale, beaucoup ont quitté la ville dans un mouvement de « résistance passive », et de grève des cours. Mais ils ont été bloqués dans leur province par la paralysie des transports. A l'université de Jiaotong par exemple, 40 % des étudiants sont rentrés chez eux, nous dit notre interlocuteur. Les chefs du mouvement étudiant de Shanghaï sont en contact par télégramme (les téléphones étant écoutés, disent-ils) avec leurs homologues de Pékin, dont certains sont en outre arrivés de la capitale.

Qu'entendent-ils par *« réformes démocratiques »* ? Ce sont davantage des exigences de base de droits de l'homme plus qu'une démocratie dans le sens occidental du terme qu'ils demandent. *« La question de la nature du système, socialiste ou non, n'est pas le fond du problème. D'abord, ce que le gouvernement de Pékin a fait est inadmissible ; ensuite, la question essentielle est d'enrichir le pays, quels que soient les moyens. Voilà ce que nous voulons. »*

Tandis que des étudiants, portant un drapeau rouge sur lequel on peut lire *« Armée volontaire pour la justice »*, haranguent les passants au micro d'un garde-barrière à un passage à niveau et que les enfants jouent dans un autobus aux pneus dégonflés barrant la rue, à l'autre bout de la ville, sur le Bund, des « volontaires » effacent des slogans inscrits sur les murs. Veillée d'armes ou pourrissement de la situation ?

PHILIPPE PONS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INVITATION

GROUPE CGE

La CGE donne rendez-vous à ses actionnaires le 20 juin 1989

L'Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, de la CGE aura lieu le 20 juin 1989 à 14 h 30, au Théâtre de l'Empire, 41, avenue de Wagram, à Paris.
Les actionnaires souhaitant assister à cette Assemblée peuvent le faire en demandant, s'ils ne l'ont déjà fait, **avant le 15 juin 1989, une carte d'admission à l'intermédiaire financier** auprès duquel sont déposées leurs actions. Les actionnaires préférant voter par correspondance ou par procuration peuvent, s'ils ne les ont déjà reçus, demander les documents nécessaires également à leur intermédiaire financier, à qui ils devront les renvoyer au plus tard le 15 juin 1989.
Dans tous les cas, les actionnaires doivent immobiliser leurs titres au plus tard le 15 juin et jusqu'au 20 juin 1989 inclus auprès de leur intermédiaire financier.
Au cours de cette Assemblée générale, les actionnaires seront amenés à approuver les comptes de l'exercice 1988 et la distribution correspondante, le renouvellement de mandats et la nomination d'administrateurs, les fusions de la CGE avec ses filiales Alsthom et la Compagnie Financière Alcatel, diverses modifications statutaires ainsi que des autorisations d'émission de valeurs mobilières à conférer au Conseil d'administration.
Pour les actionnaires qui ne peuvent assister à l'Assemblée générale, la CGE publiera des comptes rendus dans la presse dans les jours qui suivront.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ • CGE
Service de l'Information Financière
et des Relations avec les Actionnaires
Minitel : 36 15 CGE • Téléphone : (1) 42 561 561

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

هكذا من الأصل

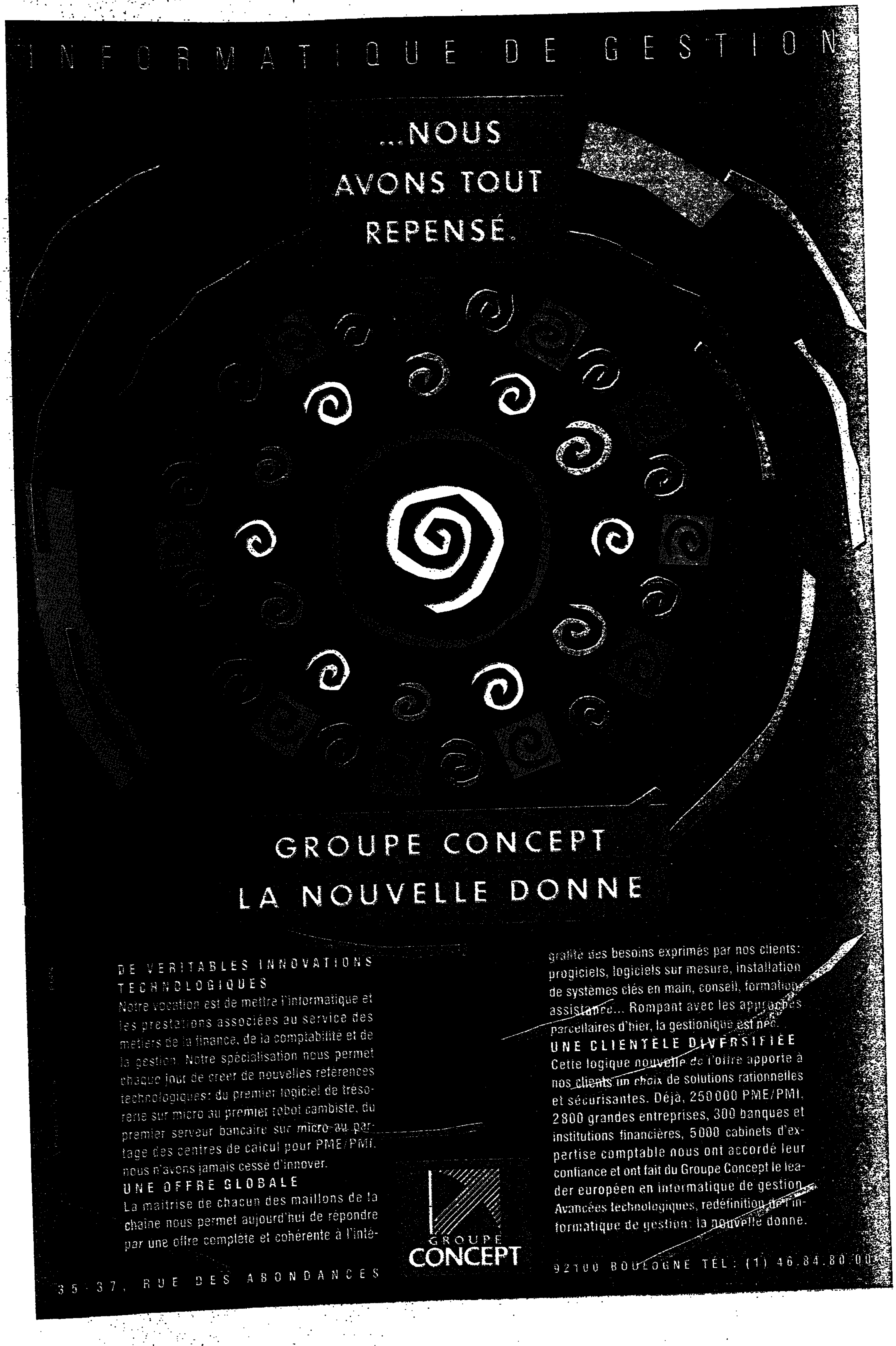

هكذا من الأصل

Proche-Orient

IRAN : Confirmant sa candidature à l'élection présidentielle

M. Rafsandjani brandit la menace d'un rapprochement avec l'URSS

Téhéran
de notre envoyé spécial

La Maison Blanche a demandé jeudi 8 juin à l'Iran de tout faire pour obtenir la libération des otages américains au Liban et a estimé que les dernières propositions iraniennes formulées par M. Rafsandjani n'apportaient rien de neuf. *« Nous avons déjà entendu ce type de déclaration »*, a dit le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater.

Le président Bush a rappelé que les Etats-Unis avaient répondu positivement à une demande d'informations de Téhéran concernant quatre Iraniens enlevés dans le secteur chrétien du Liban en 1982. Il a réitéré son offre d'amélioration des relations avec Téhéran, à la condition que l'Iran *« renonce au terrorisme »*.

« Je suis l'un des serviteurs de ce pays » : c'est avec une rare modestie que l'hodjatoleslam Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, le président du Parlement, s'est affirmé jeudi 8 juin, cinq jours après la mort de l'imam Khomeiny, comme le véritable homme fort de l'Iran. Confirmant devant un parterre de journalistes étrangers sa candidature à l'élection présidentielle d'août prochain, il a insisté sur la préparation en cours, décidée du vivant de l'imam, d'une réforme de la Constitution destinée à renforcer et surtout à concentrer l'exécutif dans les mains du chef de l'Etat, afin, a-t-il dit, de mieux faire face aux difficultés que rencontre le pays. Selon les solutions envisagées, le poste de premier ministre serait purement et simplement supprimé ou transformé en une vice-présidence.

Homme d'une grande adresse, M. Rafsandjani sait en même temps définir très clairement la politique à venir de l'Iran et éviter soigneusement tout impair sur le plan intérieur. C'est ainsi que s'il est élu – et comme il l'a lui-même souligné il n'y a pas pour l'instant du moins d'autre candidat, – le *« premier rôle »* n'en reviendra pas moins, a-t-il assuré, au successeur de l'imam, c'est-à-dire à l'actuel président de la République (dont le mandat expire en octobre), M. Ali Khamenei, qui, hodjatoleslam avant sa désignation dimanche dernier, est désormais appelé ayatollah, soit une nette promotion dans la hiérarchie chiite. Mais ce premier rôle risque fort de devenir surtout symbolique si on met en balance la personnalité de chacun des deux hommes.

Un fait est, à cet égard, significatif. Mercredi, au lendemain des obsèques de l'imam, se tenait à l'université de Téhéran une cérémonie en hommage au « guide de la révolution » disparu. Or, dans la tribune d'honneur, l'hodjatoleslam Rafsandjani siégeait au centre des personnalités religieuses présentes avec à sa droite l'ayatollah Khamenei. Celui-ci est d'ailleurs appelé « guide de la République islamique » et non pas comme son prédécesseur « guide de la révolution ».

Fort, adroit, M. Rafsandjani a également voulu offrir une image d'homme ouvert tant sur le plan intérieur qu'en politique étrangère. A l'heure où le problème numéro un de tous les Iraniens, une fois les dangers de la guerre écartés, réside dans les difficultés économiques extrêmes qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, le futur président a mis l'accent sur la nécessité de développer l'économie. *« Nous devons travailler à créer un boom dans le pays »* et à *« améliorer les conditions de vie économiques »* de gens, a-t-il déclaré, qui *« ont beaucoup souffert à cause de la guerre »*. Les moyens de ce développement ? M. Rafsandjani n'en a pas parlé, se bornant à évoquer un *« plan »* à l'examen au Parlement. Mais il s'est déclaré optimiste quant à l'avenir économique du pays, estimant qu'il existait de *« bonnes conditions »*. Coïncidence, au même moment l'ayatollah Khamenei adressait un message à la nation dans lequel il faisait lui aussi la part belle au développement nécessaire pour faire échec aux *« ennemis de la révolution »*, qui désirent la stagnation de l'économie.

En politique étrangère, le message de M. Rafsandjani, qui s'exprimait devant des journalistes étrangers presque totalement occidentaux, peut se résumer ainsi : l'Iran est désireux d'entretenir de bonnes relations avec tout le monde, mais ce sont certains pays qui ne le veulent pas. Le président du Parlement a en outre soigneusement agité le « chiffon rouge » soviétique en vantant la coopération avec Moscou. Une coopération dont il a pris soin de dire qu'elle avait été recommandée par l'imam Khomeiny lui-même. M. Rafsandjani s'est ainsi longuement étendu sur le prochain voyage qu'il doit effectuer – à une date qu'il n'a pas précisée – en Union soviétique et au cours duquel seront signés plusieurs accords économiques.

A l'opposé, il a fustigé l'Occident et son aide à l'Irak (tout en omettant de mentionner l'assistance massive que l'Union soviétique apporta à l'effort de guerre de Bagdad), n'en reprenant pas moins à son compte le slogan lancé par l'imam : *« Ni Est ni Ouest. »* Reprochant aux pays occidentaux de vouloir établir des relations de dépendance avec l'Iran, M. Rafsandjani a assuré que les deux conditions à une normalisation des relations avec ces pays étaient d'une part que ceux-ci envisagent des rapports sur un pied d'égalité et d'autre part qu'ils respectent tant l'indépendance de l'Iran que la révolution islamique, qui ne peut souffrir de compromis.

Pas de grâce pour Rushdie

Interrogé plus précisément sur l'affaire Rushdie, il a en premier lieu rappelé que le *« décret »* concernant l'auteur des *Versets sataniques* avait été pris par l'imam et qu'il ne pouvait donc pas être mis en cause (1). Il a en outre estimé que c'était au gouvernement britannique à agir pour améliorer les relations entre les deux pays.

Concernant les otages américains au Liban, M. Rafsandjani a repris un thème développé depuis déjà un certain temps par les dirigeants iraniens : si les Etats-Unis, qui entretiennent des relations avec la milice chrétienne – les Forces libanaises, – font pression sur ces dernières pour qu'elles libèrent les Iraniens qu'elles ont capturés en 1982, alors l'Iran pourrait tenter d'exercer son influence sur les groupes extrémistes qui retiennent les otages américains.

Quant aux relations avec la France, M. Rafsandjani les envisage avec pessimisme, ne croyant pas, à court terme, que leur avenir soit *« bon »*. Le président du Parlement a rejeté la responsabilité de cet état de choses sur les *« courants anti-islamiques »* qui, en France, s'ingénient à *« saboter »* tous les efforts de normalisation. Des courants, a-t-il encore dit, qui se manifestent à chaque fois qu'un rapprochement est en vue.

On était loin jeudi des appels au meurtre d'Américains, de Britanniques et de Français que lançait encore récemment M. Rafsandjani pour venger les morts palestiniens des territoires occupés. Il est vrai qu'interrogé sur ces appels il a répété qu'on l'avait mal compris...

YVES HELLER.

(1) *Le directeur de l'Institut islamique de Londres, M. Kalim Siddiqui, a démenti jeudi les propos qui lui avaient été prêtés par des journaux britanniques et selon lesquels « l'Iran pourrait laisser Salman Rushdie vivre en paix s'il retirait de la vente les* Versets sataniques *et faisait amende honorable (le* Monde *du 9 juin).*

Un homme menacé ?

Bien que le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani soit apparu serein et souriant, plaisantant même, jeudi 8 juin, lors de sa conférence de presse, il n'en paraît pas moins très menacé. Du moins si l'on en juge par les mesures de sécurité draconiennes prises autour de sa personne.

Les journalistes en ont fait l'amère expérience. Obligés de se défaire de tous leurs objets personnels, y compris leurs stylos et leurs carnets de notes, avant de pénétrer dans la salle où avait lieu la conférence. Montres, clefs, monnaie, cigarettes... ils ont dû tout remettre au vestiaire. Magnanimes, les autorités leur ont permis de garder sur eux leur passeport et leur argent en billets avant les deux fouilles au corps menées par des gardiens de la révolution particulièrement vigilants.

Quant aux photographes et aux équipes de télévision, ils ont dû remettre tout leur matériel la veille aux services de sécurité. Interrogé sur ces mesures, M. Rafsandjani a reconnu que, peut-être, les responsables de la sécurité avaient été un peu trop loin...

Y. H.

Après une troisième rencontre en Tunisie

Aucun progrès dans le dialogue américano-palestinien

TUNIS
de notre correspondant

La troisième rencontre américano-palestinienne, qui s'est déroulée jeudi 8 juin à Carthage, n'a apparemment pas fait progresser le dialogue engagé le 16 décembre dernier.

Au terme de plus de quatre heures de discussions, qui ont essentiellement porté sur les récentes propositions du premier ministre israélien, M. Shamir, les déclarations faites par les chefs des deux délégations – l'ambassadeur américain Robert Pelletreau et M. Yasser Abd Rabbo, membre du comité exécutif de l'OLP – ont révélé que leurs conceptions du processus de paix au Proche-Orient demeurent toujours fort éloignées.

Pour le représentant de Washington, le projet israélien, axé sur l'organisation d'élections dans les territoires occupés, est *« constructif et réalisable »* et *« mérite une réaction palestinienne positive »*. Ces élections, a-t-il ajouté, devront toutefois être *« libres et justes, ouvertes à la presse et à des observateurs étrangers et entraîner la plus large participation possible »*. C'est, selon M. Pelletreau, par le biais des élections que les négociations ont le plus de chances de progresser vers une *« solution globale, basée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le principe de l'échange des territoires contre la paix et sur la sécurité et la reconnaissance d'Israël contre les droits politiques des Palestiniens »*.

Mais pour l'OLP, dont la position a été approuvée par le récent sommet arabe de Casablanca, le plan de M. Shamir demeure inacceptable. M. Abd Rabbo l'a répété devant la presse : *« Des élections pourront être organisées uniquement après le retrait d'Israël des territoires palestiniens occupés et sous la supervision de forces internationales de paix. »* Le gouvernement israélien et les armées d'occupation, *« qui assassinent tous les jours des civils palestiniens, ne peuvent être garants d'un quelconque processus démocratique »*, a-t-il estimé.

M. Abd Rabbo a insisté, une nouvelle fois, sur le fait qu'un règlement politique passe par des *« négociations substantielles, dans le cadre d'une conférence internationale »*. Or, comme lors des deux précédentes rencontres, l'ambassadeur américain a soigneusement évité de se référer à la perspective d'une telle conférence, se prenant à envisager *« des négociations »*, qu'il ne qualifie toutefois plus – du moins publiquement – de *« directes »*. De même, il est demeuré vague sur la notion des *« droits politiques palestiniens »*, alors que l'OLP insiste depuis plusieurs semaines pour que Washington soit plus précis. *« Nous considérons,* a d'ailleurs souligné M. Abd Rabbo, *que les Etats-Unis ont l'obligation d'admettre que les droits politiques légitimes du peuple palestinien signifient sans ambiguïté son droit à l'autodétermination, sans interférences extérieures, sous la direction de l'OLP. »*

Enfin, le dirigeant palestinien a demandé à l'administration américaine de prendre *« une position plus sérieuse à l'égard du terrorisme israélien »* qui aurait provoqué, selon lui, durant le seul mois de mai, la mort de cinquante-sept Palestiniens, dont la moitié étaient des enfants. Ce à quoi M. Pelletreau a indirectement répondu en estimant que les incursions palestiniennes en Israël, par le Liban Sud, *« devraient être condamnées »* par l'OLP.

Bien que les tables des deux délégations, séparées en décembre par un bon mètre, puis rapprochées en mars, lors de la seconde rencontre, se touchent maintenant, le fossé paraît encore bien profond. En dépit de ce piétinement, Américains et Palestiniens sont convenus de se retrouver prochainement à Carthage.

MICHEL DEURÉ.

● **Un jeune Palestinien tué par balles à Naplouse.** – Un jeune Palestinien de douze ans a été tué par balles, jeudi 8 juin, au cours d'un affrontement entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. Dans la matinée, un Palestinien, Taleb Yamine (cinquante-cinq ans), soupçonné de *« collaborer »*, avait été tué dans son lit d'hôpital, également à Naplouse, tandis qu'un autre Palestinien était blessé dans cette ville par des inconnus, qui ont tiré vers lui, a-t-on annoncé de sources palestiniennes. – *(AFP.)*

Les « iranologues » israéliens demeurent partagés sur l'après-Khomeiny

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'espoir de renouer avec la République islamique de l'après-Khomeiny les liens privilégiés qui existaient entre Israël et l'Iran du chah est à coup sûr caressé dans certains milieux officiels à Jérusalem – mais sans grande illusion.

L'expérience de l'Irangate – ces ventes d'armes israéliennes à l'Iran pour le compte des Etats-Unis – a laissé de mauvais souvenirs. Elle a terni un peu plus encore l'image de l'Etat hébreu dans le monde arabe, notamment auprès de l'Egypte et de la Jordanie. Elle a appris aux Israéliens à se méfier des subtiles distinctions d'experts entre « modérés » et « durs » chez les ayatollahs : le classement s'est révélé particulièrement mouvant et aléatoire. Les milieux officiels s'attendent d'ailleurs que les nouveaux dirigeants, rivalisant dans le désir de se montrer fidèles à l'imam, maintiendront, dans un premier temps au moins, la ligne radicale du *« combat contre l'impérialisme et le sionisme »*.

Si l'on trouve toujours des responsables israéliens pour vanter les mérites d'une alliance *« naturelle »* entre les deux pays non arabes du Proche-Orient, le ministère des affaires étrangères s'est borné à un commentaire prudent au lendemain de la mort de Khomeiny : *« Nous pouvons seulement espérer que la nouvelle direction iranienne adoptera une position plus positive dans son attitude à l'égard du monde occidental et d'Israël. »* C'est dire que les espoirs de voir l'Iran changer brutalement d'orientations diplomatiques sont des plus limités.

Au-delà du conflit irano-irakien, qui avait apporté aux militaires israéliens un incontestable *« répit stratégique »* sur leur front oriental, l'influence de la République islamique s'est surtout fait sentir à la frontière nord du pays par hezbollahs interposés. Depuis quelques années, les extrémistes chiites libanais pro-iraniens sont venus ajouter leurs forces à celles des Palestiniens dans les attaques et tentatives d'infiltration contre Israël à partir du Sud libanais. Certains quotidiens ont avancé l'opinion que la mort de l'imam allait porter un coup au Hezbollah et entamer la menace qu'il représente à la frontière nord. Ce n'est ni l'avis des milieux de la défense ni celui de nombre d'experts qui ne s'attendent à aucun changement immédiat de ce côté-ci.

Spécialiste de l'Iran, le professeur Jacob Goldberg, un des chercheurs du centre d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv, estime qu'il n'y aura pas de déclin à court terme des activités du Hezbollah. *« L'Iran,* explique-t-il, *va maintenir son soutien – 100 millions de dollars par an – à ses alliés libanais pour manifester la continuité de sa politique, donc la solidité du régime, et parce qu'ils représentent le seul « succès à l'exportation » qu'ait jamais obtenu la République islamique dans son prosélytisme révolutionnaire. »* Depuis quelques jours, les milieux militaires affirment que le Hezbollah apporte son aide à tous les groupes palestiniens, ou à peu près, qui multiplient les opérations contre la frontière nord d'Israël.

Dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, où la population est musulmane sunnite, l'influence du chiisme révolutionnaire iranien n'a jamais été grande. Il a sans doute marginalement inspiré ou stimulé certains groupes islamistes, mais ceux-ci se situent d'abord dans la tradition – sunnite – des Frères musulmans égyptiens. Ce sont des références, une tradition et une symbolique bien différentes. Les territoires ont connu cette semaine plusieurs journées de grève générale en signe de deuil : il s'agissait de célébrer la mémoire d'un combattant palestinien décédé en prison, non celle de l'imam Khomeiny, dont la mort a été accueillie avec une relative indifférence.

ALAIN FRACHON.

LIBAN

Le Comité arabe tripartite a commencé ses travaux

BEYROUTH
de notre correspondant

Le Comité arabe tripartite (Maroc, Arabie saoudite, Algérie) pour le Liban a commencé des travaux à Damas : les ministres des affaires étrangères des trois pays chargés par la Ligue arabe de rechercher un règlement, après s'être concertés à Ryad et avoir mis au point leur plan de travail, se sont rendus dans la capitale syrienne, où ils ont été reçus par le président Assad, à qui ils ont remis une lettre conjointe de leurs chefs d'Etat. Celui-ci leur a réitéré sa promesse de coopération et l'a fait annoncer officiellement.

De Damas, les émissaires du Comité doivent se rendre à Bagdad. Etape délicate, la Syrie étant susceptible d'y voir aussi bien un geste positif visant à modérer l'appui du président Saddam Hussein aux chrétiens libanais – notamment en l'invitant à suspendre ses livraisons d'armes durant les six mois du mandat du Comité – qu'une intolérable façon d'introduire un intrus – pis, son ennemi juré – sur sa chasse gardée libanaise et de reconnaître ainsi à ce dernier une sorte de droit de regard. On devrait savoir rapidement, au nombre d'obus sur le terrain à Beyrouth, la signification que Damas veut bien donner à cette démarche.

L'étape suivante des trois ministres arabes sera Moscou, premier des cinq membres permanents du Conseil de sécurité à être consulté. Priorité doublement significative, estime-t-on à Beyrouth. En effet, des Deux Grands, l'URSS a paru plus active – ou plutôt moins inactive – que les Etats-Unis dans la présente phase de la crise libanaise, et elle est le pays le mieux placé pour influencer ses deux protagonistes directs, dont elle est le fournisseur en armes.

LUCIEN GEORGE.

PLUS BESOIN D'ETRE UN MAHARAJAH POUR VIVRE DANS UN PALAIS.

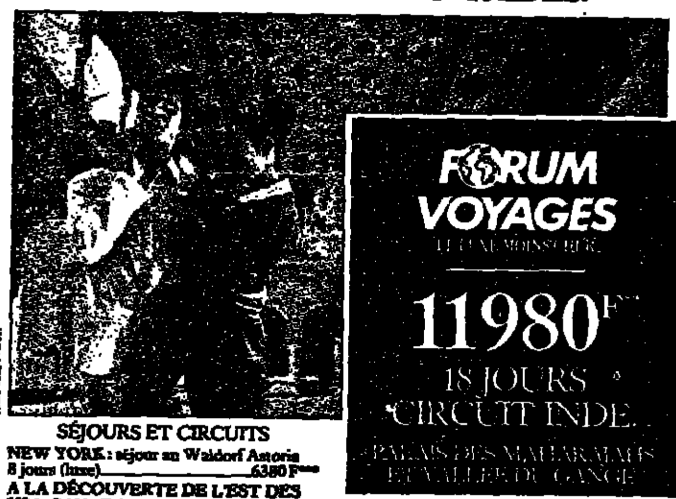

SÉJOURS ET CIRCUITS
NEW YORK : séjour au Waldorf Astoria 8 jours (luxe) ____ 6380 F***
A LA DÉCOUVERTE DE L'EST DES USA-CANADA : Hôtel de luxe 1/2 pension. Accomp. français ____ 12075 F*
A LA DÉCOUVERTE DE L'OUEST DES USA : 15 jours. Hôtel de luxe 1/2 pension. Accomp. français ____ 13985 F*
MEXIQUE : Circuit groupe Grand Tour. 16 jours ____ 9460 F*
MEXIQUE-GUATEMALA : Circuit groupe 16 jours ____ 12860 F*
TURQUIE : Circuit l'Essentiel de la Turquie. 8 jours ____ 3390 F*
BALI : Séjour hôtel Ida Beach Inn. 18 jours ____ 7885 F**
Etc.

* Séjours circuits au départ de Paris, à dates fixes, prix à partir de.
** Séjour circuit individuel au départ de Paris, à dates fixes, 18 jours (Grand luxe), prix à partir de.
*** Prix au départ de Paris, à dates fixes, à partir de. Séjours 8 jours/6 nuits à l'hôtel.

A retourner à Forum Voyages : 55, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e - 42.89.07.07 / 11, avenue de l'Opéra, Paris 1er - 42.61.20.20 / 75, avenue des Ternes, Paris 17e - 45.74.39.38 / 1, rue Cassette (angle 71, rue de Rennes), Paris 6e - 45.44.38.61 / 76000 Rouen - 72, rue Jeanne-d'Arc - 35.98.32.59 - Minitel 36.15 code FV.

Je vous remercie de m'envoyer votre nouvelle brochure Forum Voyages qui me permettra de découvrir la terre moins chère et le luxe moins cher.

☐ Forum-Vols discount. ☐ Forum USA, Canada, Mexique.
☐ Forum Asie. ☐ Forum Bassin méditerranéen, Afrique.

J'ai bien noté que cette brochure gratuite me sera envoyée contre 8,80 F en timbres.
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
Ville : ____ Code postal ____
* Cocher la case de la brochure à vous faire parvenir.
FORUM VOYAGES

PLUS BESOIN D'AVOIR UN PARRAIN POUR FAIRE UNE DESCENTE DANS UN PALACE.

VOLS ALLER RETOUR
● MONTREAL ____ 1980 F*
MIAMI ou ORLANDO ____ 2580 F*
LOS ANGELES ou SAN F. ____ 3180 F*
● MEXICO ____ 4380 F*
● LIMA ____ 5710 F*
RIO ____ 4890 F*
● DELHI ou CALCUTTA ____ 4690 F*
COLOMBO ____ 4990 F*
BANGKOK ____ 4690 F*
HONG KONG ____ 5890 F*
BALI ____ 6395 F*
● ATHÈNES ____ 1280 F*
ISTANBUL ____ 940 F*
MARRAKECH ____ 1450 F*
TUNIS ____ 1200 F*
etc.
* Au départ de Paris, dates fixes, prix à partir de.

A retourner à Forum Voyages : 55, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e - 42.89.07.07 / 11, avenue de l'Opéra, Paris 1er - 42.61.20.20 / 75, avenue des Ternes, Paris 17e - 45.74.39.38 / 1, rue Cassette (angle 71, rue de Rennes), Paris 6e - 45.44.38.61 / 76000 Rouen - 72, rue Jeanne-d'Arc - 35.98.32.59 - Minitel 36.15 code FV.

Je vous remercie de m'envoyer votre nouvelle brochure Forum Voyages qui me permettra de découvrir la terre moins chère et le luxe moins cher.

☐ Forum-Vols discount. ☐ Forum USA, Canada, Mexique.
☐ Forum Asie. ☐ Forum Bassin méditerranéen, Afrique.

J'ai bien noté que cette brochure gratuite me sera envoyée contre 8,80 F en timbres.
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
Ville : ____ Code postal ____
* Cocher la case de la brochure à vous faire parvenir.
FORUM VOYAGES

IL N'EST PAS A NEW YORK.

©AT&T 1989.

MAIS IL NE PERD PAS LE FIL A MANHATTAN.

"Je viens à l'instant de voir les collections de cette saison."

"Toujours le premier à avoir les infos maison. Alors nous avions raison?"

"Comme toujours. Votre choix de coloris était le bon."

"Donc, si je comprends bien, je vais devoir commander plus de soie."

"C'est bien ce que je disais, Brad, vous avez toujours raison."

Avec AT&T et France Télécom, leaders mondiaux des télécommunications, les lignes entre la France et les Etats-Unis sont ouvertes à tout le monde.

Si vous voulez décrocher une affaire, décrochez le téléphone.

AT&T

FRANCE TELECOM

هكذا من الأصل

Europe

URSS : débat à huis clos au Congrès des députés

Les troubles en Ouzbékistan inquiètent de plus en plus Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

Après une violente passe d'armes, jeudi 8 juin en fin de soirée, autour de l'élection du procureur général de l'URSS, M. Gorbatchev a soudain décrété le huis clos. Journalistes et invités ont été priés de quitter les tribunes du Congrès des députés du peuple, et la télévision a interrompu au quart de tour cette retransmission au rythme de laquelle l'URSS vit depuis quinze jours.

Etait-ce M. Ligatchev qui se décidait à répondre aux accusations des députés Gdlian et Ivanov – ces deux juges d'instruction qui venaient de répéter à la tribune que le chef de file des conservateurs avait couvert des dignitaires corrompus ? Etait-ce l'affaire des Lituaniens qui avaient un peu plus tôt fait scandale en quittant la salle pour protester contre un vote limitant, estiment-ils, la souveraineté des Républiques ? Etait-ce plus grave encore ?

D'une certaine manière, oui, ce l'était, car ce huis clos avait été décidé pour débattre de la persistance des troubles en Ouzbékistan. Une déclartion du Congrès devait être prochainement publiée à ce sujet, mais la seule lecture du dernier numéro des *Izvestia* fait comprendre que M. Gorbatchev ait souhaité *« informer en détail »* les députés pour pouvoir les associer aux nouvelles décisions qui seraient à prendre.

Attaque d'un commissariat

Car, sous le titre « Une nouvelle vague d'excès », le quotidien du gouvernement écrivait, jeudi soir, que *« les actions des éléments enragés deviennent de plus en plus agressives »* et qu' *« on organise de plus en plus souvent des attaques contre les administrations du ministère de l'intérieur et les fonctionnaires de la milice ». « Dans quel but ? »*, demandent alors rhétoriquement les *Izvestia*, avant de répondre : *« S'emparer d'armes à feu. »*

A en croire *l'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée, près de dix mille hommes des unités anti-émeutes du ministère de l'intérieur ont été dépêchés sur place pour renforcer la milice locale, mais cela n'a pas empêché *« des milliers »* de personnes d'attaquer, mercredi, un commissariat de la ville de Kokand, où étaient détenus douze manifestants. Le siège a duré sept heures. On a relévé six morts et quatre-vingt-dix blessés, et ce que ne dit pas l'agence Tass mais que révèlent les *Izvestia*, c'est que les assiégeants ont finalement gagné.

La milice a dû libérer les douze détenus et céder au passage trois pistolets aux assaillants. Désormais, les forces de l'ordre sont armées. Très variable selon les sources, le bilan s'alourdit chaque jour, et tout indique qu'on a déjà passé le cap de la centaine de morts. La terreur dans laquelle vivent les gens après les lapidation, et l'immolation de familles entières dans l'incendie de leur maison est telle que toute la vie économique s'est arrêtée.

Quant à la situation dans le camp où ont été regroupés quelque dix mille Meskhs pour les faire échapper aux violences, elle est, disent pudiquement les *Izvestia*, *« complexe »*. Presque une semaine après le début des incidents, la crise, loin de s'apaiser, s'approfondit, et le premier secrétaire du parti pour la région de Fargana vient de prendre position pour une solution politique. *« Je suis personnellement convaincu*, a-t-il déclaré aux *Izvestia*, *que ce n'est pas seulement là une affaire de quelques houligans. Compte tenu de la gravité de la situation, nous ne disposons pas de suffisamment de forces pour la stabiliser. Nous aurons besoin de mesures plus résolues. Il est indispensable, j'en suis certain, de donner aussi vite que possible des réponses au problème de fond posé par les Turcs meskhs, de nous occuper réellement de leur retour chez eux. »*

Le premier secrétaire de la région considère autrement dit qu'il n'y a pas d'autre solution que d'organiser le retour en Géorgie de cette population déportée de force, sous Staline, en Ouzbékistan. C'est aussi le souhait des Meskhs ; mais le problème n'est pas pour autant résolu. Car, outre que la Géorgie, déjà secouée par la vague nationaliste que l'on connaît, ne veut pas d'eux, si Moscou acceptait dans ce cas de revenir sur les injustices de l'histoire, les Arméniens du Haut-Karabakh, les Tatars de Crimée et combien d'autres s'engoufferraient immédiatement dans la brèche.

Débat sur l'économie

C'est le choix entre deux maux – choix qu'il faudra inévitablement trancher un jour, et le problème valait bien un huis clos. Auparavant, l'académicien et député de Moscou Emeliânov avait frappé les esprits en énonçant une évidence révolutionnaire. *« Maintenant*, avait-il dit, *que nous nous orientons vers la souveraineté populaire, il faut redéfinir la place du parti dans les institutions. (...) Le Soviet suprême est plus haut placé que le parti, la Constitution plus haut placée que les statuts du parti. (...) Chacun de nous est avant tout député et ensuite membre du parti. Cela doit déterminer notre attitude, et cette corrélation entre instances du parti et instances du peuple doit trouver son reflet dans la Constitution, dans les statuts du parti et les documents adoptés par notre Congrès. »*

Avec une conviction très communicative, l'économiste et député Chmelev avait, lui, tranquillement pris le contre-pied des propositions que venait de faire le premier ministre. Il ne faut pas craindre, a-t-il dit, de faire comme tout le monde en nous endettant. Il faut au contraire recourir à des emprunts massifs sur le marché occidental (5 milliards de dollars par an pendant trois ans) pour remplir les magasins de biens de consommation et parallèlement arrêter l'aide aux pays d'Amérique latine, suspendre les importations de biens d'équipement et stopper totalement les achats de céréales à l'étranger.

Comment alors nourrir la population ? Très simple, a-t-il expliqué : en payant aux paysans, très en dessous des cours mondiaux mais en devises, toute quantité de blé et de viande produite en sus des quotas demandés. Le raisonnement est limpide : dès lors, les paysans seront non seulement incités à produire mais aussi à s'installer à leur compte,puisque avec ces devises ils pourront équiper et développer leurs fermes.

Cela a beaucoup plu aussi, et chacun se félicitait dans les couloirs de ce que les débats prennent maintenant une tournure *« concrète »*. Les uns (les réformateurs) voulaient dire par là qu'on en arrivait à de vraies propositions de changement. Les autres (les conservateurs), qu'on sortait ainsi des polémiques politiques. *« Concret »* s'oppose alors à *« émotionnel »*, mais les Lituaniens n'en ont pas moins créé une grosse *« émotion »* avec leur bataille contre la mise en place de la commission de contrôle constitutionnel, dont ils craignent (et pas à tort) qu'elle puisse les empêcher d'adopter les lois qu'ils souhaiteront.

Quand leurs fauteuils ont claqué, un frisson de séparatisme a parcouru le Congrès, qui a ensuite assisté, haletant, à l'empoignade entre le procureur général et les deux « petits juges ». Les seconds ont dit sans aucun gant que le premier couvrait ce que l'appareil lui demandait de couvrir. Tout drapé de vertu, le premier a rétorqué aux seconds qu'en *« Etat de droit »*, même contre la corruption, tous les moyens n'étaient pas permis.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE

Accord sur un « repêchage » des candidats du pouvoir au second tour des élections

Les représentants de l'opposition et du pouvoir polonais se sont mis d'accord jeudi 8 juin, au terme de huit heures de discussion, sur une formule permettant au Parti communiste (POUP) de pourvoir les 33 sièges pour lesquels ces candidats ont été massivement rejetés par les électeurs au premier tour du scrutin, le 4 juin.

La publication des résultats officiels a confirmé la tendance annoncée dès le début de la semaine par Solidarité : le mouvement de Lech Walesa dispose dès le premier tour de 92 élus au Sénat, pour 100 sièges ; sur les huit candidats restants, sept sont en ballottage favorable, ce qui veut dire que Solidarité peut très bien se retrouver avec 99 élus sur 100 au Sénat. A la Diète, 160 des 161 candidats de Solidarité sont confortablement élus dès le premier tour, et le cent soixante et unième est en ballottage favorable pour le second tour, le 18 juin. En vertu des accords de la table ronde, l'opposition ne pouvait pas prétendre à plus de 161 sièges sur 460 à la Diète, soit 35 % des mandats.

Dans les 65 % de mandats réservés à la coalition du pouvoir (POUP, Parti paysan, Parti démocratique et divers catholiques), seuls cinq candidats ont recueilli les 50 % des voix nécessaires pour être élus à la Diète dès le premier tour ; les deux candidats les mieux placés pour chaque mandat devront donc se représenter au second tour, où l'élection se fera cette fois à la majorité simple. Des trente-cinq personnalités présentées sur la « liste nationale », liste bloquée de candidatures uniques pour trente-cinq mandats pour laquelle aucun second tour n'était prévu, seules deux sont élues : M. Mikolaj Kozakiewicz, l'un des dirigeants du Parti paysan, et M. Adam Zielinski, un magistrat non inscrit. Tous les candidats du bureau politique du POUP qui figuraient sur cette liste nationale, parmi lesquels le premier ministre, Mieczyslaw Rakowski, et les négociateurs de la table ronde, MM. Stanislaw Ciosek, Jozef Czyrek, le général Kiszczak, sont donc en principe éliminés.

L'un des principaux sujets de la rencontre pouvoir-opposition de jeudi, à laquelle participait Lech Walesa, a évidemment été le moyen de sauver ces responsables du parti qui se trouvent être les principaux interlocuteurs de Solidarité. En fin de soirée, on s'est mis d'accord sur le principe d'un compromis qui permettrait à plusieurs des candidats de la liste nationale de se représenter au second tour sur d'autres mandats. Il appartient maintenant au Conseil d'Etat de trouver la formule juridique *ad hoc* pour cette innovation électorale, ce qui ne devrait pas poser trop de problèmes. De nouvelles candidatures pourraient être introduites car, selon des informations qui ont filtré de la réunion de jeudi, plusieurs personnalités sont réticentes à affronter une seconde fois le verdict des urnes.

Onde de chocs au parti

Solidarité aurait préféré débattre de ces modalités de « repêchage » une fois le Parlement réuni. Mais, compte tenu de la crise ainsi ouverte et des *« perturbations »* qu'elle pourrait provoquer dans la mise en œuvre des réformes, Lech Walesa et ses alliés ne se sont finalement pas opposés à la proposition gouvernementale. *« Quand des Polonais se mettent à table, ils finissent toujours par tomber d'accord »*, a conclu philosophiquement Lech Walesa en sortant, tandis que le général Kiszczak qualifiait l'atmosphère des entretiens d'*« agréable et sympathique »*, en dépit de leur *« difficulté »*.

Déjà naturellement enclins au compromis, les dirigeants de Solidarité sont d'autant plus prudents – quitte à aller à contre-courant de leur électorat – que les impitoyables résultats de dimanche ont visiblement envoyé une onde de choc qui secoue le parti de haut en bas. Des « consultations » sont prévues lundi et mardi au comité central avant un plénum, le 28 juin, qui promet d'être, pour reprendre l'expression d'un des interlocuteurs du pouvoir, *« un joli champ de bataille »*. Déjà, des rumeurs d'éclatement du parti circulent allègrement à Varsovie, alimentées par l'attitude des membres des syndicats officiels OPZZ, qui sont en train de faire corps avec les « durs » du parti.

Des responsables anonymes du POUP ont confié jeudi à deux agences de presse occidentales, Reuter et UPI, que la création d'un nouveau parti communiste, regroupant tous les réformateurs, était désormais possible, voire nécessaire. *« Une démocratisation plus rapide rend éminemment nécessaire la préparation de mesures historiques pour mettre un point final au chapitre du POUP et lancer un nouveau parti de gauche en Pologne, un parti de gauche moderne*, a ainsi dit l'un de ces responsables. *Nous devons essayer de mettre sur pied un parti réunissant des sociaux-démocrates et des libéraux de gauche. Un tel parti peut avoir de grandes chances lors de futures élections démocratiques. Et, si les tenants de la ligne dure ne sont pas d'accord avec nous, ce sera l'occasion pour eux de prendre congé. »*

S. K.

Diplomatie

L'URSS et trois autres pays de l'Est siégeront comme « invités spéciaux » à l'Assemblée du Conseil de l'Europe

La Hongrie, la Pologne, l'Union soviétique et la Yougoslavie seront les premiers pays à bénéficier du statut d'« invité spécial » auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a-t-on appris jeudi 8 juin à Paris.

Cette décision, prise à l'unanimité par le bureau élargi de l'Assemblée des vingt-trois pays membres réuni à Paris, fait suite à la résolution adoptée en mai par l'Assemblée plénière établissant ce statut d'invité spécial, destiné à intensifier les relations de l'Europe occidentale avec les Assemblées de certains pays de l'Europe de l'Est : ceux qui appliquent les accords sur les droits de l'homme adoptés dans le cadre de la CSCE et des Nations unies.

Les quatre Parlements bénéficiant du statut d'invité spécial pourront se faire représenter à Strasbourg le mois prochain à la session d'été de l'Assemblée. Ce statut accorde le droit à la parole en Assemblé plénière ainsi que dans les commissions, mais pas le droit de vote.

D'autre part, une délégation de l'Assemblée dirigée par son président, M. Bjoerck (Suède), se rendra à Moscou à l'invitation du Soviet suprême à partir du 26 juin, soit quelques jours avant la venue à Strasbourg de M. Gorbatchev, premier chef d'Etat soviétique jamais invité par le Conseil de l'Europe.

M. Nougarede nommé ambassadeur au Pérou

M. Jean-François Nougarede a été nommé ambassadeur de France au Pérou, en remplacement de M. Michel Rougagnou, a annoncé jeudi 8 juin le Quai d'Orsay.

[Né en 1934, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois, birman, et admis au concours d'Orient en 1967, M. Nougarede a été en poste à Manille (1962-1965), Phnom-Penh (1967-1969) et à Rangson (1969-1971). Il fut ensuite conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (1975-1976) et chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (1976-1979), puis conseiller à Pékin (1979-1982) et à Stockholm (1983-1986). Il était, depuis juin 1986, délégué dans les fonctions de sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay, chargé de l'Europe méridionale.]

ESPAGNE : la préparation des élections au Parlement de Strasbourg

Les socialistes appellent à choisir entre « l'Europe de la señora Thatcher et celle de Felipe Gonzalez »

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne, dernier membre, avec le Portugal, du club des Douze, et qui assure actuellement pour la première fois la présidence de la Communauté, n'est pas épargnée par la difficulté de mobiliser les foules pour l'élection du Parlement européen. Comme dans la plupart des autres pays de la CEE, les grands enjeux font l'objet d'un relatif consensus, du moins entre les principaux partis.

A moins d'un an des législatives prévues pour le printemps 1990, la consultation servira surtout, là aussi, de test du rapport de forces politique national.

Ce test devrait permettre de répondre à quelques questions décisives : soumis depuis plusieurs mois au travail de sape des syndicats, les socialistes conserveront-ils encore cette majorité qu'ils ont jusqu'ici réussi à maintenir sans discontinuer depuis leur arrivée au gouvernement en décembre 1982 ? Peuvent-ils être inquiétés dans les urnes par l'opposition de centre droit, après la tentative de « recentrage » de sa principale composante, le Parti poulaire (PP) de M. Fraga, et son alliance au niveau municipal avec le Centre démocratique et social (CDS) de l'ancien président du conseil Adolfo Suarez (*le Monde* du 10 mai) ?

Si l'on en croit les sondages, la consultation du 15 juin ne devrait toutefois pas apporter de réponses spectaculaires à ces interrogations. Une fois de plus, la stabilité semble de mise au sein de l'électorat espagnol : les pronostics laissent prévoir un léger recul des socialistes, une stagnation de l'opposition conservatrice, un léger progrès des communistes. Avec une seule tendance en nette progression : celle... des abstentionnistes, qui pourraient cette fois dépasser 50 % du corps électoral, niveau sans précédent au sud des Pyrénées.

Un thème porteur

N'ayant rien à gagner à centrer le débat électoral sur les questions de politique intérieure, les socialistes sont les seuls à axer leur campagne sur les thèmes européens. Leur tête de liste, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, invite les électeurs à choisir entre *« l'Europe de la senora Thatcher et celle de Felipe Gonzalez »*. C'est-à-dire, précise-t-il, entre une Europe qui soit simplement celle du marché unique et une Europe préoccupée de réduire les inégalités entre ses membres. Un thème « porteur » dans un pays toujours séparé de la moyenne communautaire par un sérieux « différentiel social » !

Le Parti populaire et le CDS, de leur côté, évitent soigneusement les attaques réciproques et concentrent toute leur artillerie contre les socialistes. Tête de liste du PP, le démocrate-chrétien Marcelino Oreja, qui vient de quitter la tête du Conseil de l'Europe, effectue sa « rentrée » sur la scène politique espagnole. Il évoque la nécessité pour l'Espagne de rejoindre *« l'Europe qui fonctionne »*, c'est-à-dire, à l'entendre, celle des régimes conservateurs.

Sans l'appui du « syndicat-frère »

Dans l'élan de sa récente opération de « virage au centre », le PP s'affirme désormais parfaitement assimilable à ces gouvernements de centre droit aujourd'hui majoritaires au sein des Douze. Le CDS, de son côté, qui présente comme tête de liste son numéro deux, M. José Ramon Caso, centre ses critiques sur l'un des talons d'Achille du gouvernement : l'insuffisance des infrastructures et des services publics, qui sont encore, proclament les centristes, *« indignes d'un pays européen »*.

Quant aux communistes de la formation Gauche unie, ils espèrent recueillir les dividendes électoraux d'une agitation sociale devenue endémique. Aussi invitent-ils les électeurs à voter *« en accord avec la grève générale du 14 décembre dernier »*, c'est-à-dire à la gauche du Parti socialiste. Pour la première fois d'ailleurs, ce dernier se présentera aux urnes sans avoir reçu l'appui de ce qui fut le « syndicat-frère », l'Union générale des travailleurs (UGT).

Les socialistes affectent de ne pas s'en préoccuper outre mesure, persuadés que l'indéniable climat de morosité sociale que connaît le pays ne se traduira guère par de grands chambardements électoraux.

THIERRY MALINIAK.

A TRAVERS LE MONDE

Surinam

Accord entre le gouvernement et les rebelles

Un accord de cessez-le-feu a été conclu, jeudi 8 juin, entre le gouvernement et les forces rebelles du Surinam afin de mettre un terme à trois ans de guerre civile. Les entretiens, engagés avec la médiation de la France, entre le chef de la délégation gouvernementale, M. Jaggernath Lachman, président de l'Assemblée nationale, et M. Ronny Brunswicjk, chef de la rébellion, se sont déroulés en Guyane française, dans la région du Maroni, près de la frontière du Surinam. Depuis l'élection, en janvier 1988, d'un gouvernement civil – après huit ans de pouvoir militaire, – les tentatives de médiation s'étaient soldées par un échec. Le Surinam, ancienne colonie néerlandaise indépendante depuis 1975, était en proie depuis 1986 à une rébellion populaire noire dirigée par un ancien sergent de l'armée. A la suite des combats, des milliers de Surinamiens avaient fui leur pays pour trouver refuge dans la Guyane française voisine. Près de sept mille réfugiés se trouvent toujours dans des camps, non loin de la frontière. L'accord signé, jeudi, prévoit qu'une commission pour les « personnes déplacées », comprenant des délégations française, surinamienne et de l'ONU, étudie le retour de cette population dans son pays d'origine. Le texte signé par les deux parties, qui doit encore être approuvé par l'Assemblée nationale surinamienne, prévoit aussi la levée de l'état d'urgence dans le pays, et le retrait immédiat de l'armée dans les zones d'affrontements. – *(AFP, Reuter.)*

Ethiopie

Les maquisards rejettent l'offre de « discussions sans conditions »

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) a rejeté, jeudi 8 juin, dans un communiqué publié à Londres, la proposition d'ouverture de *« discussions sans conditions préalables »* avec les indépendantistes érythréens faite, lundi dernier, par le Parlement éthiopien. Mardi, le président Menguistu avait écarté la possibilité d'une discussion sur la sécession de la province. *« L'unité de l'Ethiopie n'est pas négociable »*, avait-il déclaré.

Dans son communiqué, le mouvement indépendantiste estime que l'initiative gouvernementale s'inscrit dans une *« stratégie transparente »* visant à *« enrayer les pressions croissantes du peuple, de l'armée et de la communauté internationale, de façon à gagner du temps sur le plan militaire »*. Le FPLE laisse, cependant, la porte ouverte à une négociation avec le régime éthiopien en affirmant, sans autres précisions, qu'il est disposé *« à ouvrir des négociations sans conditions en présence d'une tierce partie appropriée, choisie d'un commun accord »*. – *(AFP.)*

UN LIVRE D'ACTUALITE
DROIT DES ELECTIONS
par Claude FRANCK
Pour tout savoir sur les mécanismes électoraux
1988, 288 pages, 280 F
(prix public TTC au 31.05.88)
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES

La conquête des activités industrielles les plus en pointe implique une grande ampleur de moyens. Numéro 1 des constructeurs de réacteurs nucléaires, numéro 3 de la connectique, le groupe Framatome doit d'abord sa réussite à la qua-

lité de ses équipes. Rompus au métier de base le plus exigeant de tous, le nucléaire, les hommes de Framatome font preuve de talents variés : puissance de réflexion, sens aigu de la sécurité, esprit d'innovation, enthousiasme, goût du défi. La vitalité de Framatome, c'est la maîtrise des techniques de pointe et l'exploitation de leurs synergies : neutronique, thermohydraulique, informatique industrielle, intelligence artificielle, électronique, robotique, mécanique avancée... Des compétences reconnues par une vaste clientèle industrielle (production d'électricité, aéronautique, espace, défense, pétrochimie, agro-alimentaire, automobile, etc.). Aujourd'hui, les forces du groupe Framatome le portent haut et loin : une présence sur les 5 continents, 14000 personnes dont 4000 à l'étranger, un chiffre d'affaires prévisible d'environ 15 milliards de francs en France et à l'export, un effort soutenu dans le domaine de la recherche et des investissements, une ouverture sur tous les marchés porteurs de l'industrie. Groupe Framatome : une envergure et l'ambition d'entreprendre - Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense, Tél. 47961414.

L'ENVERGURE

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

BELIER ENTREPRISES

هكذا صيغ الأصل

Politique

Le débat télévisé des principaux chefs de file avant le scrutin du 18 juin

Duels à six

Le débat exceptionnel organisé par TF 1, jeudi 8 juin, a permis de confronter, à dix jours du scrutin européen, les conceptions des dirigeants des six principales listes en compétition – avec neuf autres – pour désigner les quatre-vingt-un députés français au Parlement européen. Le débat animé par Michelle Cotta et Gérard Careyrou a duré deux heures. Il s'est déroulé sans incident et il a connu parfois une certaine vivacité.

L'émission était, à son annonce, lestée de lourds handicaps : ne serait-elle pas un pastiche guindé du Bébête Show ? Tomberait-elle dans le risque de la langue de bois ? Tournerait-elle, à l'inverse, en pugilat de champ de foire ?

L'apparition des six concurrents dans un décor à la fois pompéien et hollywoodien n'annonçait-elle pas un nouveau jeu télévisé, avec questions pièges et récompenses à la clé distribuées par de complaisants animateurs sous les vivats du public ?

Tous ces dangers ont été peu à peu conjurés. Et après un début besogneux, les six candidats, figés derrière leurs pupitres, se sont peu à peu animés. Ils ont, en définitive, réussi à la fois à conserver à cette émission, originale mais périlleuse, sa dignité et à faire passer quelques moments de vivacité voire de passion contenue. La confusion aussi a été évitée au prix d'une « noria » un peu trop contraignante mais équitable.

Chacun, au total, a pu délivrer son message, montrer son originalité, se révéler enfin tel qu'en lui-même. M. Giscard d'Estaing, seul ancien président de la République, semblait interloqué de se retrouver dans cet aréopage de manants ; M. Laurent Fabius, descendu de son « perchoir » de l'Assemblée nationale, effacé dans ce singulier hémicycle ; M. Jean-Marie Le Pen, au visage mobile et impatient ; Mme Simone Veil, à la fois impassible et agacée ; M. Philippe Herzog, retranché dans ses certitudes et ses formules et M. Antoine Waechter, lisse et candide.

Ces contenances affectées n'ont pu résister bien longtemps ; si elle fut toujours retenue, la confrontation a bien eu lieu et le choc des idées s'est suffisamment produit pour que les différences apparaissent clairement entre M. Fabius, attaché à se comporter en dévoué porte-parole de M. Mitterrand, comme s'il ne s'adressait qu'à un électorat socialiste à remobiliser, et M. Herzog seulement préoccupé de dénoncer l'Europe *« des financiers, des spéculateurs et des affairistes »*. Là, le dialogue a vite tourné court lorsque le candidat communiste a, par un humour bien involontaire, traité celui du PS de *« totalitaire »*.

Tous deux se sont cependant efforcés, avec le concours de M. Le Pen, de démontrer que M. Giscard d'Estaing et Mme Veil, c'était en somme *« bonnet blanc, blanc bonnet »*.

Les deux candidats de l'opposition en sont en partie convenus puisque la seconde se félicite par avance de ce que le premier siège dans le même groupe qu'elle à Strasbourg. L'analogie ne pouvait cependant pas aller jusqu'à une confusion qui serait préjudiciable le 18 juin. Mme Veil a donc, avec une passion mal retenue, accusé le chef de file de la liste d'union d'avoir vendu son âme au RPR en reniant une part de ses convictions européennes.

Bronchant sous l'outrage, l'ancien chef de l'Etat a tout crûment reproché à son ancien ministre de faire le jeu des socialistes en divisant l'opposition, ce qui offre, selon lui, une chance à M. Fabius d'arriver en tête le 18 juin, alors, a-t-il affirmé, que toute l'opposition partage les mêmes convictions.

M. Herzog s'étant aventuré à condamner les massacres de Pékin, M. Le Pen lui a renvoyé ceux de Staline et du communisme en général puisqu'il est *« une machine à tuer »*. Mais le président du Front national a surtout profité de son temps de parole pour rappeler les dangers apocalyptiques que l'immigration fait courir non seulement à la France mais à l'Europe. Dangers que M. Waechter voit, en revanche, mais plus menaçants encore, dans les atteintes à l'écologie avec la multiplication des armes nucléaires, des autoroutes et de l'industrialisation génératrice de chômage.

Pendant deux heures, les télespectateurs ont pu ainsi faire leur choix. Les produits offerts dans ce marché politique n'étaient sans doute pas nouveaux. Les vendeurs, comme c'est la règle, vantaient les qualités de leur étal en dénigrant ceux des concurrents qui tous, à les entendre, cherchaient à tromper sur la fraîcheur de leur marchandise.

La clarté des options offertes a cependant été tout de même plus grande que ne l'a jugé M. Claude Llabres, tête de liste des rénovateurs communistes qui, jouant du paradoxe, a trouvé drôlement *« Waechter plus à droite que Veil, Giscard plus social que Fabius et Herzog plus anti-européen que Le Pen »*.

ANDRÉ PASSERON.

Florilège

Préoccupations et valeurs. – M. Giscard d'Estaing partage *« certaines préoccupations »* mais n'a *« pas les mêmes valeurs »* que M. Le Pen. Les soucis communs aux deux hommes sont l'immigration, la défense et le rôle de la France.

Once et kilo. – *« Il n'y a pas une once de racisme dans ce que je dis »*, prétend M. Le Pen. *« Pas une once, non, mais un bon kilo »*, rétorque M. Fabius.

Giscius et Fabard. – M. Le Pen se montre *« frappé de la ressemblance physique entre M. Fabius et M. Giscard d'Estaing »*.

Suffrage universel. – M. Le Pen se prononce contre l'éventuelle élection d'un président de l'Europe au suffrage universel car il est contre la *« supranationalité »*. M. Herzog est du même avis car il est contre l'Europe qui se construit avec *« les affairistes et les technocrates »*. Les autres sont pour, avec des nuances.

Aigre et doux. – Selon M. Giscard d'Estaing, *« il y aurait eu une explosion de joie dans l'opposition »* si une fusion des listes UDF-RPR et centriste avait été annoncée. Selon Mme Veil, *« beaucoup de gens auraient été déçus par une fusion »*.

Aigre et doux (suite). – *« Nos positions sont les mêmes, nous siégerons dans le même groupe. Le seul résultat de la liste de Mme Veil, c'est de donner une chance à M. Fabius d'être en tête »*, indique l'ancien président de la République. *« Vous savez bien que votre liste a laissé beaucoup de points de côté et que vous êtes très loin de la position de certains UDF. En tous les cas, vous aurez à faire beaucoup de concessions quand vous siégerez au groupe libéral »*, lui rétorque son ancien ministre de la santé.

Pastèque et poivron. – M. Le Pen accuse M. Waechter d'être comme *« une pastèque »*, c'est-à-dire vert à l'extérieur et rouge à l'intérieur. M. Waechter estime que cette appréciation est *« aussi creuse qu'un poivron »*.

Poing et main. – M. Herzog *« tend la main »* aux écologistes, en particulier en matière de désarmement. M. Waechter maintient sa position *« ni droite ni gauche »*, en réclamant *« un nouveau modèle de développement pour l'Europe »*.

Finance et travailleurs. – M. Herzog indique qu'il a *« deux problèmes »* avec M. Giscard d'Estaing : l'Europe de la finance contre l'Europe des travailleurs, les atouts de la France. M. Giscard d'Estaing souligne qu'il n'est pas pour la *« même Europe que M. Herzog »*.

Communisme et ventre. – *« Le communisme reste une machine à tuer »*, selon M. Le Pen. *« La politique de Le Pen, c'est celle d'un ultra qui s'infiltre dans les quartiers populaires »*, selon M. Herzog. *« C'est bien ce qui vous fait mal au ventre »*, estime M. Le Pen.

Totalitaire et mégalomane. – M. Fabius est *« totalitaire »* et *« mégalomane »* pour M. Herzog, qui trouve *« monstrueux »* de prendre prétexte des événements de Chine pour condamner le communisme.

Selon la SOFRES

La liste de M. Giscard d'Estaing en hausse

Le dernier sondage publiable de la SOFRES et publié vendredi 9 juin par les *Dernières Nouvelles d'Alsace* et la *Nouvelle République du Centre Ouest* accordent 28 % des intentions de vote à la liste de M. Giscard d'Estaing (contre 25 % il y a quinze jours) tandis que celle de M. Fabius perd un point avec 25 %. Mme Veil et la liste des Verts sont au même niveau (11 %), M. Le Pen est stable à 10,5 % tandis que M. Herzog atteint 7 %.

L'une des raisons de la progression de M. Giscard d'Estaing tient sans doute à sa prise de position en faveur d'une armée de métier qui impliquerait la suppression du service national, réforme approuvée par 53 % des personnes interrogées (59 % chez les gens âgés de dix-huit à vingt-quatre ans) contre 36 % qui y sont opposés.

Le débat sur l'éducation à l'Assemblée nationale

M. Jospin « bon garçon »

Les députés ont continué, jeudi 8 juin, l'examen du projet de loi d'orientation de l'éducation présenté par M. Lionel Jospin, ministre chargé de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique. Après la discussion générale, commencée mercredi 7 juin, et pour laquelle une cinquantaine d'orateurs se sont succédé à la tribune, les députés ont abordé l'examen de l'article premier du projet de loi.

M. Lionel Jospin l'a dit, et l'a prouvé : il est *« bon garçon »*. Aussi a-t-il tenu à répondre très longuement – pendant une heure trois quart – et individuellement aux cinquante orateurs qui sont intervenus depuis mercredi dans le débat. Avec soin, il a séparé les participations *« constructives »* de celles jugées *« idéologiques »*, les *« esprits libres »* des *« esprits partisans »*, tout en se félicitant de la grande diversité des premiers et de la rareté des seconds.

Rarement, il est vrai, un débat sur l'éducation aura été aussi serein. Seuls deux orateurs sont parvenus à réveiller un peu le polémiste chez le ministre : Mme Michèle Alliot-Marie (RPR, Pyrénées-Atlantiques), qui avait dénoncé dans ce projet de loi *« le résultat bâtard de compromissions successives et de conformisme intellectuel »*, et M. Michel Noir (RPR, Rhône) qui avait considéré M. Jospin comme *« l'un des ministres de l'éducation les plus conservateurs »*. L'une fut renvoyée au souvenir de la manifestation estudiantine de décembre 1986 et l'autre à sa conscience de *« rénovateur »*, dont le ministre observa qu'il attendait *« autre chose »*.

Mais sérénité du débat ne signifiait pas pour autant consensus sur le texte, et, sur les bancs de l'opposition, nombreux furent les députés qui expliquèrent leur modération par *« l'inconsistance »* du projet qui leur était soumis. On gratifia le ministre de l'éducation de *« bonnes et généreuses intentions »*. M. René Couanau (UDC, Ille-et-Vilaine) alla même jusqu'à se déclarer *« sensible »* à la *« foi »* qui animait M. Jospin. M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) le félicita de sa *« volonté de concertation, en dépit d'un reste d'idéologie »*, mais M. Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes) fit amèrement observer : *« Ce que vous nous proposez est si peu enthousiasmant que cela va se solder par une démobilisation générale. »*

Point par point, le ministre de l'éducation s'acharna donc à défendre son projet : s'il n'est pas *« révolutionnaire »* comme le lui avaient curieusement reproché certains députés RPR, c'est qu'il *« a tiré les enseignements du passé »*. *« Les projets à grand souffle, on a vu ce que ça donnait. Certes, ça décoiffait. Mais c'était surtout le souffle de l'explosion »*, répondit-il afin de rafraîchir les mémoires sur tous les bancs. *« Nous avons eu juillet 1984* [la querelle sur l'enseignement privé] *vous avez eu décembre 1986, nous sommes quittes »*, ajouta M. Jospin, qui demanda aux députés de *« faire confiance »* à sa *« méthode »* pour *« sortir l'école des champs partisans »*.

Liberté de choix

On faillit toutefois s'y embourber dès la discussion du premier article. Comme le souligna M. Bruno Bourg-Broc au nom de son groupe, le RPR n'a déposé sur ce projet que quelques amendements (moins d'une dizaine), mais qui portent sur *« des principes fondamentaux »*. Premier d'entre eux, la liberté du choix de l'école. M. Alain Juppé (RPR, Paris) et plusieurs de ses collègues avaient ainsi proposé d'introduire un article additionnel avant l'article premier, disposant que cette liberté était garantie par l'Etat au même titre que l'égalité des chances. Signe des temps, nulle voix ne s'éleva cette fois sur les bancs socialistes pour défendre solennellement *« un grand service public laïque unifié »*. M. Jospin, toujours *« bon garçon »*, jugea la précision superfétatoire puisque cette garantie figurait à l'article 27 de son projet, qui précise – comme le faisait la « loi Haby » de 1975 – que toutes les dispositions relatives à l'enseignement sont applicables aux établissements privés sous contrat avec l'Etat.

Cette référence à la loi de 1975 sembla d'ailleurs attendrir sincèrement M. Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine), fils de l'ancien ministre de l'éducation de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui sut gré au ministre *« d'avoir tempéré certaines ardeurs et d'avoir recherché le compromis »*. *« Vous avez vous-même souligné qu'il n'y a pas de rupture avec la loi de 1975*, poursuivit M. Haby. *Je vous en remercie pour les raisons personnelles que vous savez et parce que je pense que votre loi va utilement contribuer à faire évoluer le système éducatif français. »* L'esprit filial a parfois ses raisons que l'opposition ne doit pas connaître.

PASCALE ROBERT-DIARD.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LA France chinoise. D'un bord à l'autre de l'échiquier politique, de Matignon au RPR, de Dunkerque à Menton, les hommes politiques ont les yeux bridés. Et avec ceux-là les intellectuels pétitionnaires qui se sentent pousser des ailes d'avoir de nouvelles âmes à protéger.

Face à la férocité de la répression, hélas point dépourvue de précédents, y compris de plus sanglants, plus étonnante cependant par son ampleur que dans son principe, même le Parti communiste français a perdu sa fâcheuse habitude d'être du parti des tanks plutôt que des citoyens. *L'Humanité* d'abord, un porte-parole du groupe à l'Assemblée nationale ensuite, ont fait des commentaires que n'altérait nul « mais » intempestif et de compréhension. Gageons même qu'il n'ait été aucune déploration, de quelque côté qu'elle soit venue, qui n'ait été sincère. Remarquons aussi, fût-ce au nom du cynisme, que cela ne coûte pas cher et que c'était la moindre des choses.

La presse, dans cette affaire, comme cela a été déjà relevé, joue sans l'avoir voulu, mais parce que c'est sa nature, le double rôle, successivement, du pompier et de l'incendiaire. Si les journaux n'étaient pas là pour raconter, ainsi que les radios, et les télévisions pour montrer, ces fusillades auraient eu lieu sans témoins. Certes. Les faits auraient cependant été connus, mais bien plus lentement. Ils auraient diffusé dans l'opinion plus qu'ils n'auraient été instantanément connus d'elle. La vivacité des réactions d'Etat en aurait probablement été tempérée. Les Etats ont de ces indulgences mutuelles lorsqu'il s'agit de leur existence. La presse n'est sans doute pas sans reproche, mais sans elle ?

La paradoxe, c'est qu'elle fût aussi l'incendiaire, ou du moins l'un deux. Même dans un pays aussi étroitement encadré que la Chine, les nouvelles ont circulé, y compris par des voies chinoises, pour faire connaître qu'ailleurs pouvaient exister la prospérité et la démocratie. Ces informations ont évidemment joué d'un poids considérable. Qui sait même si la résistance à l'armée serait ce qu'elle est si les manifestants ne savaient pas qu'ils se débattent sous les yeux du monde entier, dont ils attendent secours ? L'espoir, pour les révoltés, tient aussi au fil d'un téléphone ou d'une télévision pour qu'ils ne jouent pas devant un théâtre vide la parade de la liberté.

⁂

DE ce désastre acquis et momentané à la fois (que sortira-t-il des manifestations populaires et des affrontements au sein de l'armée ? L'avènement d'un autre dictateur ou l'établissement progressif d'une démocratie ? Aucun pari ne serait, pour l'heure, sérieux sur ce point), la France tire une apparence d'animation et un souffle d'air. A quelque chose (grand) malheur est bon.

Elle en tire aussi une unanimité qui ne paraît pas de façade et ne se traduit pas par un dépérissement de la vie publique, à l'instar de celui vers lequel nous entraîne la recherche du prétendu consensus et d'une paix civile qui s'apparente, démocratiquement parlant, à la paix des cimetières.

Ce drame suscite un intérêt que l'élection européenne, pourtant plus lourde de conséquences pour nos contrées, est bien en peine de susciter. Au point que l'on se sent zombie ou vaguement dérangé de ne pas changer de chaîne quand, par hasard (tout de même...), la campagne officielle fait irruption sur l'écran de télévision.

Il faut cependant avoir le cœur bien accroché pour ne pas tomber de son fauteuil et d'ennui quand M. Juppé proclame son amour pour M. Giscard d'Estaing, ou devant les laborieuses démonstrations de M. Herzog et de ses invités. C'est peut-être un bon homme de cabinet que ce polytechnicien, mais il s'en faut de beaucoup qu'il fasse un homme politique.

C'est toute la différence avec Mme Simone Veil, qui, révérence parler, pète le feu. Pas seulement parce qu'elle a (un peu) l'expérience des tréteaux. Lui voir afficher une telle jubilation alors qu'elle a dû se lever à point d'heure pour être sur le pont, à 6 heures et demie du matin, dans une criée au poisson, en dit long sur le plaisir qu'elle éprouve à mener campagne et que confirment tous les témoins directs.

Si elle ne rafle pas des voix pour son camp, c'est que la démocratie (la vraie, celle dont on parle et non pas celle qui étouffe dans les livres) pique gravement du nez. Cela n'étant pas, *ipso facto*, une invitation à voter pour ses amis démocrates-chrétiens.

Sisyphe

Mais enfin, si on ne saluait pas le talent, l'ardeur et, tout accessoirement, encore qu'il tient sa place dans le tableau, le charme, ce serait à désespérer de vouloir être libre. (La liberté n'est pas un état donné une fois pour toutes à un pays ou à un citoyen, c'est une volonté chaque jour renouvelée ; le symbole de la liberté, c'est évidemment Sisyphe.)

⁂

AUSSI est-ce une triste chose de lire un peu partout que les Français non seulement se désintéressent du scrutin européen, mais qu'ils n'iront guère voter. Un moindre vote national, c'est un moindre poids européen.

Encore que l'on puisse suspecter que l'abstention ne dérange pas tout le monde et qu'elle convient (aussi) aux partis politiques. Une faible participation électorale permet, venu le moment des commentaires, d'amoindrir le résultat de l'adversaire si l'on est soi-même surpassé et de minimiser sa propre défaite.

Du temps où la droite l'emportait systématiquement à chaque consultation, on trouvait, à gauche, de quoi diminuer la portée de sa victoire en soulignant que *« par rapport aux inscrits... »*, bref, que le vainqueur ne l'était que par une minorité de faveur. Cette chanson-là, il n'y a pas à douter qu'on l'entendra le 18 juin au soir. Si, pour leur débat hexagonal, puisqu'ils étaient six, jeudi soir sur TF 1, les chefs des grandes listes avaient lancé un appel vraiment commun contre l'abstention, cela aurait eu bonne allure. Le combat contre l'abstention est le premier de ceux que commande la démocratie. A preuve que les Polonais ont encore des progrès à faire puisqu'ils n'ont voté le 11 juin qu'à 62 %. Mais il y avait peut-être d'autres motifs que la paresse civique...

Ces têtes de liste françaises ne seraient pas mal venues non plus, encore qu'il ne faille s'y attendre ni de M. Herzog ni de M. Le Pen, de lancer un autre appel commun, en faveur de l'Europe. Afin, par cette solidarité, de faire comprendre à leurs électeurs, dans leur diversité, leurs différences, et même leurs antagonismes, que ce choix est celui de la vie et de la survie.

On ne va pas citer ici pour la énième fois le propos du président de la République : *« La France est ma patrie, l'Europe est son avenir. »* Et pourtant... D'autant que, comme un écho, lui répond un slogan officiel des Douze : *« Le Parlement européen, c'est plusieurs langues qui parlent d'une seule voix. »*

⁂

ON peut avoir de l'Europe bien des conceptions, regretter même qu'il faille en passer par là, se lamenter des inévitables abandons de souveraineté que doit consentir la France (les autres pays aussi, faut-il le rappeler, et d'identiques), gémir que la France ne soit plus un village, mais quelle autre solution ? Si les Français ne sont pas européens, ne risquent-ils pas d'être américains, ou japonais, ou soviétiques, si réussit l'entreprise de M. Gorbatchev ? Au temps des empires, comment exister autrement que dans un empire ? Partenaire ou client, est-ce un vrai choix ?

Entre pays industrialisés, autrement dit riches, la politique de paix n'est qu'apparente. Les guerres de conquête n'ont pas cessé. Elles ont un autre visage. Les pays gourmands ne font plus déferler des fantassins, mais des VRP. Cela fait moins de morts, mais toujours des victimes. Il n'est pas tout à fait innocent que le vocabulaire commercial se soit approprié celui des militaires, à commencer par le mot « stratégie ».

L'Europe, ce n'est pas seulement la paix entre les pays qui la composent, alors que l'histoire de cette partie du monde n'était faite jusqu'alors que de leurs guerres, c'est aussi un bloc de liberté. Voudrait-on à la place un avenir de protectorat en demeurant chacun chez soi, indépendant mais subjugué ?

L'Europe est, certes, une dépendance, mais elle est consentie, et dans l'égalité. La France y joue un rôle qui n'est pas indigne de son passé. Récuser l'Europe, c'est douter que la France y ait un poids ; c'est croire que, recluse dans ses frontières, elle serait plus entendue qu'au sein d'un ensemble puissant et respecté où elle est la plus vaste nation. Sans l'Europe, elle ne serait plus mesurée qu'à l'aune de la planète : petite.

P.S. – Pour décrire sa spontanéité, Edith Chenot se dit *« pulsionnaire »* ; puis sachant le mauvais caractère de son interlocuteur sur le terrain de la langue française, se reprend : *« Ce mot n'existe pas ? C'est une faute ? »* En effet, mais superbe, car ce néologisme ajoute au langage et exprime davantage que le régulier « impulsive ». Au même titre que « convulsionnaires » (ceux du cimetière Saint-Médard au dix-huitième siècle) en disait plus que « convulsifs ». « Pulsionnaire », au chapitre de l'enrichissement des mots, c'est tout de même autre chose que l'imbécile « générer » qui fait florès ces temps-ci, au point de figurer dans un titre sur quatre colonnes présentant un entretien accordé au *Monde* par M. Henri Emmanuelli, ou d'avoir été employé par M. Roland Dumas, mercredi à l'Assemblée. Un néologisme n'est pas *a priori* condamnable, mais à condition qu'il... génère du neuf.

LE DÉPLOIEMENT

Riche en ressources humaines et technologiques, déjà présente sur le marché de l'énergie, Framatome était destinée à déployer largement ses

savoir-faire. Les compétences du nucléaire l'ont tout naturellement portée vers d'autres secteurs d'activités exigeant sophistication, rigueur et fiabilité. Comme l'aéronautique, l'espace, la défense ou la marine. Et aussi la connectique avec laquelle Framatome accède au 3 ᵉ rang mondial, s'ouvrant ainsi à d'autres grands marchés industriels : informatique, télécommunications, automobile, instrumentation... Les réalisations hors nucléaire du groupe sont à l'image de la diversité de ses talents : compres-

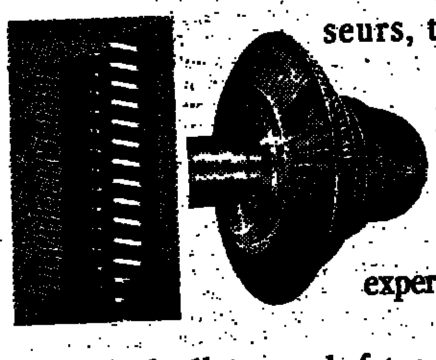

seurs, turbines à vapeur, extrudeurs, systèmes experts, tunneliers, robots, grands télescopes du futur, composants électriques et électroniques... Le premier constructeur de réacteurs nucléaires,

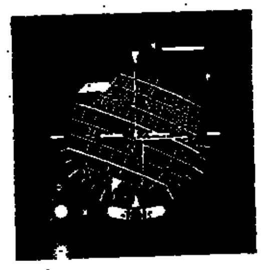

grâce à l'ampleur de ses compétences et à l'énergie de ses forces vives, déploie aujourd'hui toute sa puissance. Groupe Framatome : la dynamique de la diversité - Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense, Tél. 47961414.

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

BELIER ENTREPRISES

هكذا من الأصل

هكذا صدر الأصل

Politique

Les principaux thèmes de la campagne pour le scrutin du 18 juin

Elaborés de longue date ou préparés plus hâtivement comme un exercice rituel de circonstances, les programmes politiques et économiques, plus ou moins détaillés, ont fleuri à l'approche de la troisième élection au suffrage universel de l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg.

Nous publions, classées par thèmes, les analyses des propositions d'un certain nombre de formations. Les programmes du Parti communiste, du Parti socialiste, de la liste centriste, de la liste dite d'union UDF-RPR, du Front national et des Verts ont servi de base à cette sélection.

Indépendamment de leurs similitudes et de leurs divergences, ces divers programmes sont caractérisés par une grande diversité de ton. Celui du Parti communiste et les entretiens-programme récemment publiés par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, font les références les plus constantes et les plus insistantes aux divers aspects d'une réalité nationale souvent opposée à la réalité européenne telle qu'elle est crainte ou espérée par ces formations.

Le programme centriste, émanation de la plate-forme du courant démocrate-chrétien européen, fait la plus large part, conformément à une tradition maintenant historique, à l'expression d'une foi pro-européenne ardente. Il contient aussi nombre de propositions précises.

Plusieurs de ces propositions sont proches ou identiques d'un certain nombre de points du manifeste socialiste lui aussi élaboré avec un grand luxe de détails.

Fruit d'un compromis qui n'allait pas de soi entre deux formations souvent concurrentes pour l'hégémonie à droite, la plate-forme de la liste UDF-RPR, moins développée, se contente souvent d'évoquer avec une sobre concision un certain nombre de thèmes comme pour éviter d'avoir à les approfondir avec une hypothétique cohésion.

Le programme des Verts s'efforce de replacer dans la logique du concept dominant d'écologie un certain nombre de préoccupations politiques et économiques afin de se donner une consistance moins exclusive.

Certains thèmes, qui ne figurent pas dans cette sélection (défense et sécurité, outre-mer), feront l'objet de publications ultérieures à l'occasion d'articles de synthèse consacrés à ces questions.

Dossier réalisé par MICHEL KAJMAN

Le poids des institutions

L'avenir et le fonctionnement institutionnels de l'Europe ainsi que la place et le degré d'intégration de la France dans cet ensemble retiennent plus que jamais l'attention des formations à la veille de la troisième élection au suffrage universel du Parlement européen. L'adoption de l'Acte unique, la relative montée en puissance de l'Assemblée des Communautés européennes, l'inéluctable et inégale progression dans les droits et les pratiques des divers Etats de comportements et de contraintes dictés par la mise en place d'un ensemble maintenant considérable et toujours en expansion de prescriptions communautaires : tout incite à la relance d'un débat institutionnel qui touche au cœur des convictions ou des craintes européennes des uns et des autres.

Le Parti communiste prône *« une coopération constructive et mutuellement avantageuse entre pays européens »*, qui est à ses yeux *« parfaitement possible sans que soit porté atteinte aux souverainetés nationales. A l'inverse, avec le marché unique et l'Acte unique européens, la liberté de la France est entravée. Des décisions néfastes lui sont imposées avec l'accord des dirigeants français qui proposent de plus en plus d'abandons de souveraineté et renoncent au droit de veto de notre pays dans les instances de Bruxelles »*.

« Certains préconisent, affirme le PC, *d'accélérer l'intégration politique dans la CEE. Un super-Etat communautaire accentuerait au contraire la crise de la vie démocratique, l'éloignement des gens par rapport aux choix politiques multiplierait les obstacles à leur intervention. Nous lui disons non. »*

Partisan résolu d'une *« Europe de pays souverains »*, le PC affirme que *« l'appareil bureaucratique de la Commission de Bruxelles et ses pouvoirs doivent être réduits. L'Assemblée européenne doit devenir un lieu de concertation internationale des élus des différents pays de la CEE pour favoriser des coopérations toujours plus larges, les Parlements nationaux prenant souverainement leurs décisions »*.

Pour le Parti socialiste au contraire tout milite en faveur de *« la seule voie qui nous est offerte : une coopération forte avec nos voisins, incluant des délégations de souveraineté à des institutions communes adaptées aux objectifs à atteindre »*. Cette voie *« conduit à terme à une forme originale d'organisation politique : l'Union européenne. »*

Contradiction ou complémentarité

Il n'y pas contradiction, pour le PS, mais complémentarité entre le renforcement des institutions politiques européennes et *« le maintien des identités nationales »*.

En termes d'efficacité, le PS juge que *« le vieux et stérile débat sur fédération ou confédération, vote à la majorité ou vote à l'unanimité, doit aujourd'hui être dépassé. Il l'est d'ailleurs déjà dans les faits »*. Il convient pour le Parti socialiste de *« systématiser »* une démarche prévue par l'Acte unique pour la réalisation du marché intérieur : *« Une fois que les Etats se sont mis d'accord sur un grand objectif ils acceptent la décision à la majorité quant aux chemins à emprunter pour l'atteindre. »*

S'agissant de l'exercice de la démocratie le PS fait l'analyse suivante : *« Aujourd'hui nombre de décisions sont prises par les ministres des Douze sans que subsiste un réel contrôle des Parlements nationaux et que soit encore suffisant celui du Parlement européen. »* De cette analyse il tire la proposition suivante : le Parlement européen *« doit se voir confier un droit de contrôle et d'initiative sur tous les sujets qui échappent aujourd'hui aux Parlements nationaux. Concrètement la procédure de coopération aujourd'hui prévue dans l'Acte unique pour l'achèvement des objectifs liés à la réalisation du marché intérieur doit être progressivement étendue aux autres domaines. Et le Parlement européen doit se voir reconnaître le droit de soumettre au Conseil les propositions de lois »*.

Les centristes affirment que *« seuls les Etats-Unis d'Europe permettront à chacun de nos pays de retrouver ensemble la souveraineté qu'ils ne peuvent plus exercer séparément dans un monde en pleine mutation »*.

Ils estiment que *« le Parlement élu le 18 juin doit être chargé d'une mission : proposer à nos Etats un projet de traité qui organisera l'Europe politique de demain. Il appartient à chacun d'entre nous de lui donner ce mandat »*.

La plate-forme de l'Union UDF-RPR, tout en proposant *« d'aller au-delà du marché unique et de construire l'Union européenne »*, se montre dans le détail beaucoup plus réservée. UDF et RPR notent avec insistance *« qu'il faut tout particulièrement dans ce domaine demeurer réaliste et se garder de toute approche institutionnelle, dogmatique qui mènerait la construction de l'Europe à l'impasse »*.

Centre contre droite

Si l'UDF et le RPR proposent aussi un nouveau traité, c'est pour : *« mieux définir et mieux délimiter les pouvoirs du Conseil, de la Commission et du Parlement »* ; *« stabiliser le Conseil européen et donner un rôle accru à sa présidence »* ; *« préciser et renforcer les pouvoirs législatifs et de contrôle du Parlement européen, notamment dans le domaine budgétaire »* ; enfin *« renforcer la coopération entre le Parlement et la Commission »*.

C'est sur ces questions institutionnelles qu'apparaissent de la manière la plus accusée les divergences entre la liste centriste et l'union UDF-RPR, en dépit d'une certaine communauté de termes. Les centristes, fidèles interprètes de la tradition démocrate-chrétienne européenne, toujours en pointe en la matière, accusent la liste UDF-RPR de n'avoir retenu qu'une version minimaliste et trop fade (à l'instigation du RPR) d'une plate-forme initiale de l'UDF qui était à l'origine proche du décalque de leurs propres propositions.

Le débat jugé obsolète par le PS ne l'est pas pour le Front national qui en tient pour une Europe politique, au-delà de l'étape du grand marché, *« confédérale »*. M. Le Pen se déclare partisan, d'autre part, de l'application au fonctionnement de l'Europe du *« principe de subsidiarité. Ne confier à l'Europe que ce que chacun des pays ne peut pas faire utilement »*.

Les Verts se proposent, quant à eux, de *« renforcer le Parlement européen »* en le dotant de *« pouvoirs réels »*, c'est-à-dire législatifs, *« garantissant à la fois l'expression et le contrôle des populations européennes sur les directives, règlements et autres décisions de la Commission européenne »*.

Enfin socialistes et centristes proposent d'instaurer un nouveau mode de scrutin pour les élections européennes. Ce nouveau mode de scrutin serait régional. Le Parti socialiste précise qu'il pourrait être régi par le principe de la proportionnelle.

M. K.

Marché unique et espace social

« La France, affirme le PC, *doit refuser de laisser sacrifier son économie au nom du marché unique »* qui avec le grand marché financier, aboutirait à *« accentuer encore »* la *« domination économique de la RFA »*.

Si le PS met en garde contre *« les dangers du libéralisme »* et la réduction mutilante du programme de l'Acte unique au seul marché unique, il n'en souligne pas moins les nombreux *« avantages du grand marché intérieur »*. Les socialistes ne séparent pas le développement du grand marché intérieur du déploiement d'un espace social européen, démarche partagée par les centristes. *« Il doit être clair*, proclame le manifeste du PS, *que le rapprochement indispensable des législations sociales et du travail ne saurait être synonyme de dérégulation sauvage et d'alignement vers le bas. »*

Pour les centristes, *« sans sa dimension sociale, la Communauté européenne risque d'imploser. Nous attendons du grand marché de 1993 un surplus de croissance permettant l'amélioration sensible du marché de l'emploi »*. Le même espoir est caressé par le Parti socialiste.

Les centristes exigent aussi que *« l'Europe des Douze adopte, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, une charte communautaire des droits sociaux fondamentaux qui les engage solennellement devant leurs opinions publiques »*.

« Ambition sociale », *« charte européenne des droits sociaux »* sont aussi au nombre des finalités qu'assignent au marché unique UDF et RPR, qui soulignent fortement d'autre part leur volonté de voir *« respectées deux échéances décisives : le 1er juillet 1990 pour la liberté des mouvements de capitaux, le 1er janvier 1993 pour la suppression des frontières intérieures de l'Europe »*.

« Le grand marché unique, juge M. Le Pen, *est à replacer dans son contexte. C'est une simple pièce de la construction européenne »*.

Les Verts *« ne veulent pas opposer »* au marché unique *« un quelconque dirigisme d'Etat qui a fait faillite »*. Mais ils *« refusent ce type de marché qui broie les personnes, les économies locales, des régions entières »*. Pour les Verts le Marché unique *« risque de se révéler une entrave à la construction européenne »*. Il est *« un symbole perverti »* à cause duquel *« l'Europe risque de devenir le bouc émissaire contre lequel s'élèveront toutes les frustrations, toutes les rancœurs »*. Les écologistes opposent eux aussi à cette vision le projet d'un espace social européen sous forme d'*« harmonisation des protections sociales sur la base des réalisations les plus avancées en Europe »*.

Identité nationale et citoyenneté européenne

Le PC dénonce le poids grandissant de grands groupes financiers européens et estime qu'*« appliqué à la culture et à la télévision cet accroissement des pouvoirs des groupes financiers ne peut qu'accentuer le processus d'américanisation déjà en cours et la mise en cause des identités culturelles, sociales et nationales comme en témoigne l'inadmissible directive européenne — que le gouvernement français veut imposer — « Télévision sans frontières »*.

Même préoccupation au PS où l'on estime que le *« véritable risque »* d'atteinte à l'identité nationale est *« qu'un quasi-monopole technologique des Américains et des Japonais dans le domaine de l'information et de l'espace puisse les mettre en position d'imposer leur culture au monde (...). L'Europe doit absolument coopérer pour acquérir une pleine maîtrise de technologies qui dépassent la capacité de chacun de ces pays et organiser à son échelle les productions et les diffusions culturelles qui pourront rivaliser avec l'extérieur. Le maintien, demain, de l'identité de la France passe par l'affirmation aujourd'hui de l'identité de l'Europe »*.

Parti socialiste et centristes insistent d'autre part sur la nécessité du développement d'une *« citoyenneté européenne*. Le PS appelle de ses vœux *« le développement du tourisme intra-européen, la multiplication de rendez-vous culturels, la présence d'équipes communautaires à certains rendez-vous sportifs, la création d'un statut d'association de droit européen »*.

Les centristes veulent *« multiplier les symboles concrets, hymnes, drapeaux, passeports et permis de conduire européens, qui frappent l'imagination et donnent à tous ces citoyens de l'Europe le sentiment et la fierté d'appartenir à la même communauté »*.

Autre élément de cette nouvelle citoyenneté, le droit de vote aux élections locales pour tous les citoyens de la Communauté, *« moyennant une certaine durée de séjour »*, précise ce manifeste du PS qui se contente du reste de mentionner le droit de vote municipal.

Le Front national réaffirme de son côté que *« l'Europe des patries postule que chaque nation conserve son identité. Elle est une notion de complément et pas de substitution »*.

Environnement

« L'Europe écologique » constitue naturellement la préoccupation essentielle des Verts. S'inspirant de la notion de *« développement soutenable » (Sustainable* terme repris d'un rapport de l'ONU, qui signifie à la fois acceptable et durable) les Verts affirment qu'*« il nous faut construire un développement qui soit soutenable, c'est-à-dire non prédateur pour l'environnement. Réconcilier l'industrie, la nature et la société, telle est notre volonté. L'Europe est l'espace où les activités polluantes sont les plus dangereusement concentrées »*.

« Il ne peut y avoir de société juste qui ne soit d'abord écologique » : pour y parvenir, les Verts estiment que *« toute l'organisation économique est à revoir. L'Europe dispose de la marge d'autonomie indispensable pour réaliser ce nouveau type de développement. Elle doit en prendre la responsabilité : le Parlement européen doit fixer le cadre global c'est-à-dire éthique, réglementaire, économique, tarifaire, au sein duquel devront s'exercer les différentes activités. Les industriels devront garantir que les techniques et les productions soient compatibles avec ces exigences »*. Ils assurent qu'*« en ressortiront de profondes modifications de nos habitudes, avec assurément une réduction des gaspillages et l'abandon de consommations préjudiciables à l'environnement et trop exigeantes en travail pénible. Mais, parallèlement, s'ouvre une nouvelle frontière pour notre société : le développement de la communication et de la culture peu dévoreuses quant à elles d'espace et de ressources »*.

Pour le PC, l'environnement serait dans l'Europe telle qu'il la récuse *« encore plus sacrifié au profit. Le marché unique, c'est la libre circulation des déchets toxiques, la déréglementation dans le domaine de la distribution de l'eau, de la production et du transport d'énergie, des grands chantiers »*.

Selon lui, *« la défense et la promotion de l'environnement exigent que l'on ne se contente plus de réagir au coup par coup aux catastrophes écologiques, mais qu'on les prévienne. Cela passe par des programmes de coopération associant les populations, aux plans européen et mondial, en ce qui concerne la sûreté industrielle, notamment chimique et nucléaire, les transports, la protection des eaux et de l'atmosphère, de la faune et de la flore, la mise au point de technologies sans déchets, le processus de détoxification et d'instruments de mesure et de surveillance. Des fonds des sociétés d'assurance, de la grande distribution, des groupes géants doivent être mobilisés à cette fin »*.

Les socialistes se déclarent *« à la fois partisans d'avancées spectaculaires vers une gestion internationale des problèmes d'environnement et désireux d'intensifier le contrôle du Parlement européen sur ce secteur »*. Outre la lutte contre toutes les formes de dégradation et de perturbation de l'environnement, dans *« un cadre strict de directives »*, ils proposeront *« la création d'un institut communautaire pour l'environnement, organisme de surveillance indépendant »*.

La préférence des centristes, partisans *« d'un contrôle sévère de l'application des directives européennes protégeant l'environnement »*, va à la création d'une *« agence communautaire, dotée de pouvoirs d'investigation autonomes et placée sous l'autorité politique du Parlement européen »*. Selon eux, *« les pouvoirs publics nationaux ont fait jusqu'à présent preuve de beaucoup d'apathie et d'inconscience en matière d'environnement. Dans chaque gouvernement des Douze, il faut désigner un ministre d'Etat pour l'environnement capable d'imposer son point de vue à ses collègues »*.

La déclaration d'union UDF-RPR proclame qu'*« il s'agit de développer la coopération internationale en matière de défense de l'environnement et de lutte contre la pollution. Nous souhaitons que de nouveaux progrès soient faits en ce sens dans le cadre offert par l'Acte unique, notamment en matière de protection des ressources naturelles, de stockage et de recyclage de déchets, de la lutte contre la pollution chimique et de la prévention des accidents graves »*.

Pour M. Le Pen, qui souhaite s'exprimer, non en écologiste, mais en *« écologue »* car *« l'écologie n'est pas une idéologie de plus, mais une science, en l'occurrence la science de l'harmonie qui existe ou devrait exister entre l'homme et son environnement naturel »*, la situation actuelle est *« grave »* mais *« le pire malheureusement est encore à venir »*. S'il partage avec les Verts l'idée que l'écologie *« devrait constituer un chapitre de tous les programmes politiques, je dirais même le premier »*, M. Le Pen affirme que *« ce n'est que par un paradoxe subversif qu'on laisse croire »* que l'écologie est *« une valeur de la gauche »* alors qu'il y voit *« un phénomène conservateur »*.

Chasse et pêche

Si la défense et l'illustration de la chasse et de la pêche telles que les conçoivent leurs adeptes suscitent cette année une liste d'un genre inédit entièrement consacrée à la sauvegarde dans le cadre français de ces activités, le Parti communiste français n'a pas voulu être en reste dans ce domaine : *« Des acquis de la Révolution française comme le droit de chasse populaire sont d'ores et déjà mis en cause par les directives européennes, ce qui aboutirait à réserver ce droit à une minorité de privilégiés de la fortune »*, proclame le programme du PC intitulé « La France libre pour la justice, la paix, l'Europe de la coopération ».

Se penchant d'un autre point de vue sur le sort de la pêche... en mer, le Manifeste socialiste explique : *« La création de « l'Europe bleue » a constitué une avancée positive pour le monde de la pêche. Aujourd'hui, l'Europe se trouve confrontée au difficile problème de la gestion de la ressource. Les mesures restrictives, nécessaires, doivent prendre en compte non seulement les données biologiques mais aussi l'importance socio-économique de la pêche dans les régions concernées. »*

ECU

Pour le PC, *« la monnaie commune européenne signifierait de nouvelles pressions sur les salaires en France et l'abandon d'une politique monétaire nationale au profit de l'hégémonie du mark dans la CEE, s'exerçant conjointement avec les privilèges du dollar »*. Le PC estime encore que le système monétaire européen doit être réorganisé *« pour combattre les privilèges du dollar, du mark, et pour favoriser le financement de la croissance des richesses et des emplois »*.

Les socialistes considèrent, eux, que *« l'ECU doit devenir à terme la véritable monnaie de la Communauté et servir de base à la constitution, avec le dollar et le yen, d'un système mondial rénové. Les premiers pas à faire concernent la gestion commune des réserves et l'élargissement du rôle de l'ECU. L'institution monétaire communautaire qu'il faudra mettre en place aura pour mission, sous contrôle de l'autorité politique appropriée, d'équilibrer dans ses interventions le souci de la stabilité monétaire et l'accompagnement du dynamisme économique »*.

Aux yeux des centristes, *« des ECU dans le portefeuille des Européens : c'est à cette condition que ceux-ci croiront réellement en l'Europe et c'est ce que nous voulons obtenir pour la prochaine décennie »*. L'union monétaire *« exige l'adoption d'un nouveau traité qui transférera à une banque centrale européenne autonome le pouvoir de battre la monnaie et de fixer les taux d'intérêt »*.

L'UDF et le RPR souhaitent que *« l'écu devienne une véritable monnaie commune gérée comme une monnaie optionnelle, par rapport aux monnaies nationales »* et grâce à *« une banque centrale autonome »*. Dans ce cheminement vers *« une véritable union monétaire »*, *« la réforme du statut de la Banque de France vers une véritable autonomie constituera un test de la volonté européenne du gouvernement »*.

Pour le Front national, *« l'institution d'une monnaie européenne, même si ce doit être en parallèle avec les monnaies déjà existantes, est chose positive parce qu'elle favoriserait les échanges. Encore faut-il que cette nouvelle institution réponde à des conditions de sécurité et de garantie »*. Sous la plume de M. Le Pen, l'extrême-droite se déclare encore *« favorable à la création d'un institut d'émission et d'un institut central de régulation qui pourrait présenter des caractères assez semblables au Federal Reserve Board des Etats-Unis »*. *« Le SME n'est qu'un système transitoire* affirme encore le président du Front national, *qui devra être abandonné le jour où il y aura une monnaie commune, et l'Europe économique ne pourra se faire sur un tel mécanisme. »*

Les municipales du 19 mars dernier

L'élection de M. Maurice Faure à Cahors est annulée

Le tribunal administratif de Toulouse a annulé, jeudi 8 juin, les résultats de l'élection municipale de Cahors (Lot), qui avait vu le 19 mars la courte victoire de la liste conduite par M. Maurice Faure (MRG) et sa réélection comme maire de cette ville. La liste conduite par M. Faure l'avait, le 19 mars, emporté de quatorze suffrages sur celle de son adversaire, M. Pierre Mas (UDF), auteur du recours.

Le tribunal administratif de Toulouse a établi que plusieurs irrégularités conduisaient à retrancher deux cent vingt-cinq suffrages des suffrages exprimés de ceux (3 809) obtenus par la liste de M. Maurice Faure. La plupart des suffrages retranchés ont été annulés parce qu'ils avaient été établis sous le contrôle d'un sous-brigadier de police à la retraite qui ne disposait pas, comme l'exige le code électoral, de la qualité d'officier de police judiciaire indispensable pour viser les actes de procuration établis par une personne déléguée.

M. Faure a confirmé, vendredi 9 juin, qu'il ne ferait pas appel du jugement du tribunal administratif de Toulouse devant le Conseil d'Etat et qu'il ne se représenterait pas au suffrage des électeurs de Cahors lors de l'élection municipale partielle à venir. Il s'est déclaré désireux de ne se prêter à aucune polémique eu égard à ses fonctions de membres du Conseil constitutionnel.

L'ENVOL

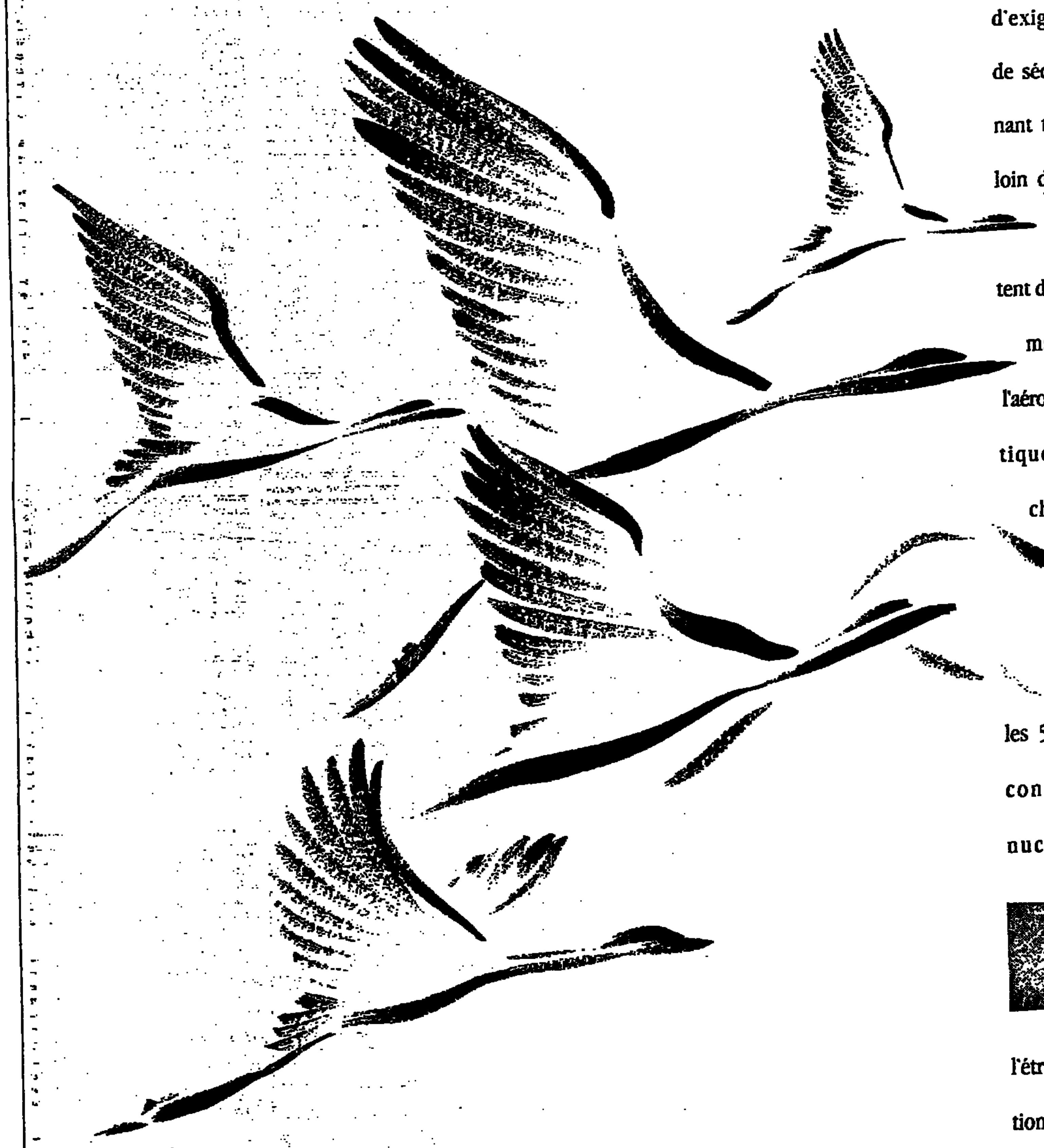

Les grands espaces industriels appartiennent aux technologies les plus en pointe. Celles qui peuvent aller loin. Grâce à sa contribution à la réalisation du programme nucléaire français, Framatome a rapidement porté ses savoir-faire vers différents horizons : Europe, Afrique, Asie, Etats-Unis. Avec des prestations impliquant un souci d'exigence, d'anticipation, de sécurité intégrale. Et des compétences l'amenant tout naturellement à s'investir encore plus loin dans l'univers de la haute technologie. Ses filiales et ses divisions spécialisées exportent dans les domaines de la mécanique, de l'informatique, de l'intelligence artificielle et de l'aéronautique. Ses récentes acquisitions en connectique lui ont ouvert tous les grands marchés industriels de l'Europe, des USA, de l'Amérique Latine et du Japon. Aujourd'hui, le groupe Framatome s'affirme sur les 5 continents : numéro 1 des constructeurs de réacteurs nucléaires, numéro 3 de la connectique, grâce à ses 14 000 spécialistes dont la moitié en connectique et 4 000 à l'étranger. Synergie d'intelligence et d'implantations géographiques, volonté d'excellence, esprit d'ouverture, stratégie d'alliances. Groupe Framatome : un formidable élan international - Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense, Tél. 47 96 14 14.

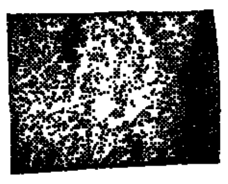

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

BELIER ENTREPRISES

Politique

Le projet de loi sur la transparence financière

Les sénateurs suppriment l'autocontrôle du capital

Le dialogue a décidément bien du mal à se nouer entre le gouvernement et les sénateurs à l'occasion de la discussion du projet de loi relatif à la sécurité et à la transparence des marchés financiers. M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et du budget, était venu au palais du Luxembourg avec la *« volonté d'aboutir à un texte de compromis »*. La poursuite de l'examen, jeudi 8 juin, des articles du projet consacrés tant aux compétences de la COB qu'à la réglementation des OPA, a consacré des divergences de fond.

Ainsi les sénateurs ont voulu faire obligation aux initiateurs d'une offre publique d'achat, de racheter la totalité des titres en circulation et non plus les deux tiers comme le prévoyait le texte ratifié par les députés. **M. Etienne Dailly** (RDE, Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des lois, a justifié le dépôt de cet amendement par son souci de clarté et de protection des petits actionnaires.

Ceux-ci verront ainsi, selon lui, leur part de capital rachetée à un prix garanti par la loi et *« ne pouvant être inférieur à la moyenne des cours de l'action constatés à la clôture des vingt derniers jours de Bourse »*. En outre, les porteurs minoritaires, *« captifs »* dans la formule à 66,66 %, ne risquent pas, a renchéri **M. Raymond Bourgine** (app. RPR, Paris), rapporteur pour avis de la commission des finances, de voir leur pouvoir se *« diluer »* dans une éventuelle augmentation de capital.

Une seule dérogation à ce principe a toutefois été admise lorsqu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir *« de façon accidentelle »* plus du tiers du capital d'une société — seuil à partir duquel le déclenchement d'une OPA est obligatoire — dans la mesure où ce franchissement n'excède pas 39,99 % du capital. Il revient alors au Conseil des Bourses de valeurs, sous réserve de l'agrément du ministre de l'économie, de dispenser ce(s) détenteur(s) de l'obligation de déposer un projet d'OPA.

M. Bérégovoy était, pour sa part, partisan, *« au nom du bon sens »*, de préserver un seuil de quotité fixé à deux tiers.

En revanche, le gouvernement a approuvé l'amendement déposé par **M. Dailly** visant à supprimer l'autocontrôle du capital au sein d'un groupe de sociétés cotées. Depuis la législation adoptée en 1985, une filiale d'une compagnie financière avait le droit de détenir jusqu'à 10 % des droits de vote d'une filiale-sœur.

Selon le rapporteur de la commission des lois, cette disposition n'assurait pas la transparence du marché financier et entravait le renouvellement des équipes dirigeantes même lorsque celui-ci se révélait nécessaire.

De son côté, M. Bourgine a critiqué le caractère *« néfaste et immoral »* de ces prises de participation croisées, même si elles constituent *« un moyen de se défendre contre les OPA étrangères »*. *« Vous voulez châtier, je veux moraliser »*, a répondu, aux rapporteurs, M. Bérégovoy, qui reconnaît que ces mécanismes d'autocontrôle *« faussent le jeu du marché »*. Afin de laisser les entreprises *« se défendre »*, le ministre d'État a souhaité que cette suppression n'intervienne qu'au 1er juillet 1990.

D'autre part, le ministre d'Etat n'a pu empêcher l'adoption d'un amendement de la commission des finances permettant aux opérateurs des sociétés privées du secteur audiovisuel de faire passer leur part de capital de 25 % (comme le prévoit la loi Léotard de 1986) à 33 %.

Auparavant le Sénat avait terminé l'examen des articles du projet relatif à la Commission des opérations de Bourse.

M. Charles Jolibois (ratt. adm. RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, s'est inquiété de la prolifération des organismes administratifs et para-administratifs auxquels est délégué le pouvoir de juger.

Pour lui, la justice sectorielle qui naît ainsi sera moins efficace et plus chère que la justice ordinaire. C'est ainsi qu'il a justifié sa préférence pour une solution alternative consistant à créer une chambre des marchés financiers au sein du tribunal de grande instance de Paris, chargée du prononcé des sanctions à la demande de la COB et sur la base des propositions quantifiées qu'elle lui présentera.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE.

La préparation des élections du 11 juin en Nouvelle-Calédonie

Les provinciales en « Caldochie »

NOUMÉA
de nos envoyés spéciaux

Si le FLNKS est assuré de remporter la majorité des sièges dans les assemblées des deux futures provinces du Nord et des îles Loyauté, à l'issue du scrutin qui aura lieu dimanche 11 juin en Nouvelle-Calédonie *(le Monde* du 9 juin), la compétition est beaucoup plus ouverte dans le sud du territoire, où la liste du RPCR, conduite par M. Lafleur, est concurrencée par neuf autres listes.

Sacré Jacques Lafleur ! Voilà qu'il recommence : il laisse entendre qu'il pourrait se retirer de la scène calédonienne si la liste du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), qu'il conduit aux élections du 11 juin, ne remportait pas, dans le Sud, la majorité absolue des sièges de la future assemblée provinciale... Mais les électeurs de « Caldochie » ont l'habitude : à chaque échéance électorale déterminante le député RPR leur joue cet air du « dis-moi-que-tu-m'aimes-sinon-je-te-quitte »... Ils savent, dès à présent, que si Jacques Lafleur quittait l'Assemblée nationale, ce serait sans doute pour aller... au Sénat, en septembre, poursuivant ainsi sa carrière parlementaire sur les traces de feu son père.

Tout le monde assure même, à Nouméa, que c'est la seule explication véritable de la présence du sénateur Dick Ukeiwé, en position d'éligible, sur la liste d'union UDF-RPR aux élections européennes du 18 juin. Bonne pâte, l'ancien président du congrès, qui figure en dernière position, cette fois, sur la liste du RPCR, s'effacerait devant son chef de file. Sans lui tenir rigueur de l'avoir envoyé au « casse-pipe » aux élections municipales dans la commune de Dumbéa, en banlieue de Nouméa, où il a été battu à plates coutures, dès le premier tour, par le maire sortant, M. Bernard Marant, un métropolitain réfractaire au système clanique contrôlé par Jacques Lafleur.

Sacré Bernard Marant ! Voilà un élu qui n'a pas froid aux yeux. Peu de Calédoniens osent tenir tête au président du RPCR. Cet ancien sous-officier de quarante-huit ans, comptable de formation, arrivé en Nouvelle-Calédonie en 1961, a commencé à froisser la susceptibilité de Jacques Lafleur lorsqu'il a prétendu, en 1986, avec l'appui moral de son ami Bernard Pons, constituer à Dumbéa une section locale du RPR sans l'autorisation du RPCR... Depuis, c'est la guerre à outrance.

Une guerre picrocholine dans laquelle Bernard Marant ne cesse de marquer des points grâce à sa bonne gestion des affaires municipales. La cote de cet homme est à la hausse, dans les milieux européens, depuis que sa réélection a infligé un camouflet à Jacques Lafleur. Ce dernier avait, en effet, affirmé qu'il interpréterait une défaite de Dick Ukeiwé comme un désaveu personnel... Dans la compétition des provinciales, l'association de Bernard Marant avec l'impétueux porte-parole des broussards de Bourail, Justin Guillemard, et avec plusieurs dissidents du Front national, fera donc assurément perdre des voix aux listes de Jacques Lafleur.

Le discours du maire de Dumbéa porte parce qu'il dit, sans hausser le ton, des choses fortes qui correspondent à un sentiment assez répandu dans le camp anti-indépendantiste : *« Les dernières années ont vu le chaos, la peur, la mort, hélas ! être les compagnons de la politique qu'ont menée nos dirigeants. Je leur reproche un manque d'imagination et de générosité. Par une politique au coup par coup, jetant les uns contre les autres, accaparant le pouvoir, par les mots et les actes outranciers, ils ont poussé les formations politiques, puis les groupes humains à des affrontements. Qu'en a gagné cette terre que nous aimons, où nous vivons, sinon l'inquiétude pour tous, la peur et les larmes pour d'autres ? »*

En attendant, c'est surtout le Front national qui pâtit de la constitution de la liste de Bernard Marant. En proie à d'homériques querelles intestines, les partisans locaux de Jean-Marie Le Pen ne sont pas parvenus à présenter une liste dans chaque province. Leur porte-parole, le romancier Camille Fournier, *alias* ADG, a bien essayé, l'autre jour, de porter la contradiction à « Matelot Dubois », le dissident du FN qui conduit la liste « Calédonie demain » dans la province du Nord, mais il y a perdu une dent au cours d'une bousculade. *« J'espère,* a dit Bernard Marant, *que c'était la dent qu'il avait contre nous... »*

Gare aussi aux états d'âme qui agitent la communauté wallisienne et futunienne ! Ils pourraient réserver, à l'avenir, de cruelles déconvenues à ceux qui persisteraient à traiter avec condescendance ces quinze mille Polynésiens (10 % de la population) drainés en Nouvelle-Calédonie par l'aventure du nickel dans les années 60.

Coup de semonce

Ce message en forme de coup de semonce, c'est une nouvelle génération de Wallisiens et Futuniens qui le délivre. En lançant un nouveau parti, l'Union océanienne, qui défendra leurs propres couleurs, le 11 juin, dans le sud du territoire, ces autres trouble-fête savent qu'ils créent un précédent. C'est la première fois, en Nouvelle-Calédonie, que des Wallisiens et des Futuniens se rassemblent en une formation « communautaire » et s'affranchissent de la tutelle du RPCR.

Décomplexés par la récente élection, à Wallis-et-Futuna, d'un député apparenté à la majorité présidentielle, Gamilo Gata (MRG), ces contestataires en sont arrivés à franchir le Rubicon après avoir fait le constat que le sort de leur communauté *« n'a pas avancé d'un pouce depuis dix ans. Nous sommes aussi marginalisés que les Canaques »*, regrettent-ils en faisant leurs comptes : deux cadres dans l'administration ; un seul dans le secteur privé ; un chômage chronique affectant la moitié des actifs ; des emplois à 90 % situés au bas de l'échelle sociale...

Concentrées dans les banlieues populaires du Mont-Dore, Païta et Dumbéa, des familles entières s'entassent toujours dans des logements vétustes. Encore plus préoccupant : 70 % des Wallisiens et des Futuniens ont moins de trente ans et la quasi-totalité d'entre eux sont nés en Nouvelle-Calédonie, ignorant tout de l'archipel de leurs parents, situé à deux mille kilomètres, régi par trois rois et un évêque omnipotents. Déracinée, gagnée par le désœuvrement, cette jeunesse s'adonne à la délinquance. Elle y côtoie les loubards canaques des mêmes quartiers.

Ce réquisitoire, les animateurs de l'Union océanienne, que préside un homme sans histoire, Kalépo Muliava, l'accompagnent d'une critique sans détour du RPCR. Ils lui reprochent son clientélisme électoral et l'embrigadement passé des jeunes chômeurs dans ses troupes de choc anti-FLNKS. Ils déplorent surtout que le parti de Jacques Lafleur ait cherché à s'assurer la docilité de leur communauté en flattant les autorités coutumières, tout en faisant l'impasse sur la génération montante.

Cette prise de distance des Wallisiens et des Futuniens vis-à-vis du RPCR est, en tout cas, inédite. Tout comme l'est la ferveur océanienne affichée par ces transfuges en quête d'un nouvel ancrage. Leur profession de foi est ponctuée de références appuyées au *« cousinage culturel avec les Canaques »*. On y glisse qu'*« il y aura forcément un rapprochement »* entre les deux communautés jusque-là séparées par un mur d'incompréhension, les Wallisiens et les Futuniens redoutant la *« xénophobie »* des indépendantistes canaques, tandis que ceux-ci les traitaient, jusqu'ici, avec mépris, de *« mercenaires des Blancs »*.

Le RPCR a flairé le danger. Il allume des contre-feux. Son organe, les *Nouvelles hebdomadaires*, s'est chargé d'instruire le procès de l'Union océanienne, *« liste marquée, selon ce magazine au ton d'extrême droite, par son caractère racial »*. *« Les retombées nocives risquent d'affecter injustement tous les Wallisiens et Futuniens de Nouvelle-Calédonie »*, ajoute cette publication. La menace de représailles est à peine voilée. Peut-être portera-t-elle ses fruits en intimidant une frange indécise. Mais qui peut exclure que ce nouveau parti devienne un jour un port d'attache pour ces Polynésiens dont Jean-Marie Tjibaou disait, l'air entendu, qu'ils étaient d'*« excellents navigateurs »* ?

FRÉDÉRIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.

AVANT LE FILM
AVANT LES AFFICHES
EN AVANT PREMIERE LE 9 JUIN

DÉCOUVREZ
LES NOUVELLES RENAULT 21
DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT

Nouvelles Renault 21, 14 versions à partir de **75.200 F*** (version TL). **Nouvelle ligne :** • Capot plongeant • Projecteurs profilés • Becquet arrière intégré à la porte du coffre • Feux arrière fumés en partie basse • Nouveaux enjoliveurs, nouvelles jantes. **Nouvel intérieur :** • Nouvelle planche de bord • Nouveaux sièges ergonomiques, nouvelle sellerie • Habitabilité record. **Nouvelles motorisations, nouvelles versions :** • Nouveau moteur 2 litres 12 soupapes pour la nouvelle sportive TXI • Nouveau moteur Diesel équipant les 2 nouvelles versions SD et GSD.

RENAULT préconise elf

* Modèle présenté Renault 21 TXE avec options. Prix clés en main, hors option, au 15/06/89 : 107.500 F. Millésime 89. Garantie anti-corrosion Renault 6 ans. DIAC votre financement.

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

Le Monde
SANS VISA

ALEX WEBB-MAGNUM

L'Australie vue de Darwin

Si les hommes portent des shorts et des bas de laine, si une perle s'est vendue un million de dollars, si la jeunesse joue à qui avalera le plus de grenouilles vivantes, si les journaux donnent des nouvelles des crocodiles, c'est à Darwin, Australie.

Par Jean-Pierre Barou

GRANDE, belle, les cheveux encore mouillés par l'eau bleue de la piscine, elle se demande si, oui ou non, elle enverra ses enfants à l'école aborigène. Troublant ? Sally possède avec son mari une *« station grande comme Israël »*. Sur ce domaine, où ils ne sont qu'une poignée de Blancs, une seule école, destinée au nombreux personnel indigène, d'où le dilemme.

Tandis que des œufs Benedict glissent dans nos assiettes, Mrs. Parche, chez qui ce matin nous prenons le breakfast, se fait petite : son couple, en effet, possède des actions dans une propriété qui n'a « que » la taille de l'Autriche !

John Parche, le mari, sourit. Il voit d'ici la tête de son copain, le milliardaire et collectionneur australien Holmes A' Court, lorsqu'il découvrira la peinture accrochée aux murs de la salle à manger. C'est inédit : un artiste aborigène a transposé sur une toile des thèmes picturaux qui figurent traditionnellement sur l'écorce d'eucalyptus découpée comme une peau; les musées en sont pleins. La toile, unique, a échappé aux rabatteurs du milliardaire. *« Peinture aux rayons X »*, disent de cette école millénaire les ethnologues parce qu'on y voit l'intérieur des corps. André Breton et les surréalistes louèrent la poésie de ces représentations « primitives ». Parche, à Darwin, les collectionne avec gourmandise.

Dix heures. La ville dégage une chaleur de four à pain. Presque personne sur la pâte dorée des trottoirs. Détruite en 1974 par le cyclone Tracy – le prochain portera un prénom masculin, annoncent déjà les féministes, – la cité s'abreuve encore d'histoires fantastiques sur cette nuit-là : tel homme caché dans sa baignoire, et qui fut scalpé par le vent après que son toit eut été emporté !

Aussi la ville est-elle neuve. Ses façades pastellisantes séduisent. Un architecte de Singapour notamment, Kerry Hill, a construit des bâtiments qui font songer à des nacelles en plein ciel. Je m'engouffre dans l'escalator qui mène aux bureaux de la mairie. Dans le hall, une pioche et des outils rouillés sont exposés religieusement sous des vitrines : des souvenirs de la ruée vers l'or, entre 1872 et 1874, brève mais immortelle.

« Touchez, ça porte chance » : dans son bureau décoré de fanions navals et de vues de Darwin au fil du temps, le maire, Lord Alec Fong Lim, me fait caresser le ventre rond du petit Bouddha qu'il porte autour du cou. Tout de soie rouge vêtu – hormis les chaussettes, des Burlington à losanges, – il fête aujourd'hui le premier jour de l'année du Serpent. Père de cinq filles, il est né près d'ici, à Katherine, mais sa famille est originaire de Canton. Il est même *« le seul maire chinois d'Australie à diriger une grande agglomération »* (soixante-quinze mille habitants).

Peter Fuchs, le consul honoraire de Suisse à Darwin, hoche pieusement la tête. Il parle anglais avec un terrible accent germanique mais le fait oublier en portant la tenue locale, celle qui atteste que la « darwinite » vous a frappé : le short et les chaussettes de laine jusqu'aux genoux, l'habit colonial. L'autre symptôme évident, c'est d'avoir toujours à proximité de soi son *cooler*, où se garde au frais la boîte de bière qu'on boit entre copains. La ville détient le record de convivialité : on y boit trois fois plus qu'à Sydney, Brisbane ou Perth...

Nous entrons dans la salle du conseil. Quel silence ! Et pourtant : *« Regardez, le drapeau du territoire ! »* Dessus figurent ces estampilles de l'aventure : la rose du désert et la croix du Sud. Darwin, en Australie, est la capitale du territoire du Nord, un espace une fois et demi grand comme la France, avec seulement cent cinquante-huit mille habitants.

A l'extrémité de tout

Trois zones climatiques : au sud, le désert, ou *red center* (centre rouge), tant le sable y rappelle la couleur du sang ; puis le *never never* (jamais jamais), dit-on en effet, on ne quitte cette partie du territoire où la température varie entre 19 et 34 degrés ; enfin, tout au nord, le *top-end*, (la fin des fins), l'extrémité de tout, région subtropicale, avec Darwin, ce port sur la mer d'Arafura, dont les eaux tout au loin rencontrent celles de Java, Bornéo, l'Asie...

Le maire sourit : *« Savez-vous que nous sommes les premiers producteurs de perles au monde ? »* La côte s'y prête merveilleusement. Une perle, une seule, s'est vendue un million de dollars ces temps-ci. Le sourire du maire grandit. Je pars en emportant la liste des deux cents plus remarquables citoyens de toute l'histoire du territoire du Nord. Chasseurs de buffalos, hommes d'affaires chinois, danseurs aborigènes – comme David Gulpilil, qu'on voit dans le film *Crocodile Dundee*, tourné dans la région, – famille de musulmans – ils contribuèrent à introduire le chameau comme moyen de locomotion, – mineurs, prospecteurs d'or... Peu ou pas d'Australiens de souche. On ne naît pas à Darwin, on y vient.

Midi. L'heure d'aller goûter à la fraîcheur du Mall, le centre piétonnier où un eucalyptus géant et des arbustes tropicaux font de l'ombre. Le vieil hôtel Victoria est là, avec sa terrasse au premier étage, loggia de bois sombre caressée par le soleil. Des Lolitas, aux épaules nues et tatouées, sont à la bière, évidemment. A Darwin, 40 % de la population a moins de vingt ans.

Mais imagine-t-on cette ville vieillir ? *Northern Territory News*, le journal local, annonçait ce matin que les crocodiles étaient de retour. Non qu'ils émigrent, mais ils passent une bonne partie de l'année dans les endroits nauséabonds, ceux où la végétation en se décomposant engendre une chaleur douillette, propice aux amours et à l'éclosion des œufs. Les plus redoutables sont les crocodiles d'estuaire ou de mer : ils gobent en se redressant, prompts comme jamais, les mouettes au passage. La nuit dernière, les services municipaux ont trouvé quelques-uns de ces reptiles géants en vadrouille sur la très populaire plage de Nightcliff. Mais, interdit de les tuer. Aussi les attrape-t-on, comme à Paris les pigeons égarés.

Presque un conte de Perrault : la ville vit avec ses animaux. On déplorait alors la mort de Norman, un taureau capable de boire au goulot.

Les personnages, eux, se succèdent, intarissables. Le consul honoraire de France à Darwin, Tony Maryon, est australien. Responsable local de la Croix-Rouge, il a mis dans son bureau des photos du Cambodge, pays martyr, et il sait tout sur cette page dramatique de l'histoire de la ville : son bombardement par les Japonais, en février 1942. La même escadrille qui, deux mois avant, a détruit Pearl Harbour, opère à nouveau. Sous le même commandement : l'amiral Naguma, à bord du porte-avions *Agaki*, et, dans les airs, cet as de la chasse nippone : le commandant Fuchida. C'est la première fois que l'Australie est attaquée sur son sol par une puissance étrangère. Des années plus tard, quand Douglas Lockwood, un reporter australien, retrouvera, installé à Hollywood, Fuchida, celui-ci lui confiera que, le matin du raid, il dut se passer de sa tasse de thé, les cuisiniers japonais étant déjà à l'œuvre sur le pont de l'*Agaki*.

Dix-sept heures. Les boutiques ferment, les rues sont des artères évidées, les Blancs sont à leurs pelouses. C'est alors que surgissent à nos yeux, du moins les aperçoit-on pour la première fois, car peut-être étaient-ils déjà là, palissades de corps engourdis, ombres lasses, les premiers habitants de l'Australie : les Aborigènes.

(Lire la suite page 17.)

DÉCOUVREZ LE TOURISME VERT

Au cœur de l'Aveyron, dans un des plus beaux villages de France, la résidence Frantour de Najac est un village de vacances qui vous offre confort et distraction, sports et animations, nature et liberté, dans un cadre de verdure, de soleil, de rivières et de sentiers.

Les prix y sont très intéressants : forfait de base TRAIN+SÉJOUR, exemple calculé au départ de toutes les gares de la région parisienne, en 2e classe.

PRIX PAR PERSONNE ET POUR UNE SEMAINE

– En bungalow, pension complète : de 1 780 F à 2 640 F selon la saison, avec gratuité pour les enfants de 2 à 4 ans et réduction pour les enfants de 4 à 12 ans ;

– En appartement : de 895 F à 1 380 F pour les appartements accueillant 4 personnes.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Par téléphone : **45-63-03-14.**
Par correspondance : B.P. 62.08 Paris Cedex 08.

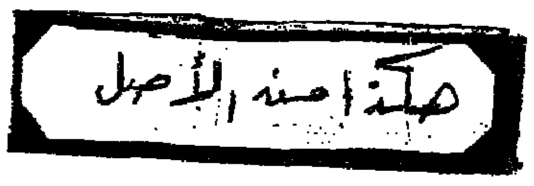

JEUX

échecs

N° 1336

COMPLICATIONS

Tournoi « Carlos de Cespedes », mai 1988, Bayamo (Cuba)

Blancs : W. ARENCIBIA
Noirs : Del CAMPO
Défense Benoni.
Variante des quatre pions.

1. d4	Cf6	13. 0-0 (g)	Cxé5
2. ç4	g6	14. Cxé5 (h)	Fxé5
3. Cç3	Fg7	15. Fç4	Dxb2 (i)
4. é4	d6	16. d6! (j)	Fd4+ (k)
5. f4	0-0 (a)	17. Rh1	Ff5
6. Cf3	ç5	18. Txf5!	gxf5
7. d5	é6	19. Fxf7+!	Rxf7
8. Fé2	éxd5	20. Dh5+	Rf8 (l)
9. çxd5 (b)	Té8 (c)	21. Fh6+	Fg7
10. é5 (d)	dxé5	22. Dxf5+	Rg8
11. fxé5	Cg4	23. Tf1! (m)	
12. Fg5 (é)	Db6 (f)		abandon. (n)

NOTES

a) Nous sommes, pour le moment, dans la variante des quatre pions de la « défense est indienne ». Les Noirs disposent de nombreuses continuations, les principales étant 5..., 0-0 ; 6. Cf3, é5 ou bien 5..., ç5 ; 6. Cf3, 0-0 ; 7. Fé2, ç×d4 mais aussi 5..., ç5 ; 6. dxç5, Da5 comme 6. d5, 0-0 ; 7. Cf3, é6 ; 8. Fé2, éxd5 ; 9. é×d5 (structure est indienne) ou 9. ç×d5 (structure Benoni).

b) Passage à l'une des grandes suites de la « défense Benoni ».

ç) 9..., b5 et 9..., Fg4 sont d'autres possibilités importantes.

d) L'avance du pion é conduit à un jeu particulièrement aigu. *10. Cd2* est aussi à envisager mais non *10. Dç2* qui donne aux Noirs une position active après 10..., C×é4 ! ; 11. C×é4, Ff5 ; 12. Fd3, Dé7 ; 13. Cf-d2, F×é4 ; 14. F×é4, f5 ! Pour les amateurs de gambit, conseillons ici *10. 0-0*, C×é4 ; 11. C×é4, T×é4 ; 12. Fd3, Té8 ; 13. f5, Cd7 (si 13..., g×f5 ; 14. g4 !), 14. Cg5, Cf6 ; 15. ; f×g6, f×g6 ; 16. Da4 menaçant Dh4.

é) Ou 12. 0-0, C×é5 ; 13. Ff4, Db6 ; 14. Rh1, D×b2 ; 15. Ca4, Db4 ; 16. Fd2, Dg4 ; 17. C×é5, Dd4 ; 18. Cxf7, D×a1 ; 19. Ch6+, Rh8 ; 20. D×a1, abandon (Toth-Popov, Budapest, 1965) ou aussi 12. é6, f×é6 ; 13.0-0.

f) Une autre défense consiste en 12..., f6 ; 13. é×f6, F×f6 ; 14. Dd2, F×g5 ; 15. D×g5, D×g5 ; 16. C×g5.

g) Sans craindre la perte de la qualité : 13..., ç4+ ; 14. Rh1, Cf2+ ; 15. Txf2, Dxf2 ; 16. Cé4 !, Db6 ; 17. Cd6, Tf8 ; 18. Fé7, Cd7 ; 19. Cxç4 ! et les Blancs gagnent.

h) Une autre école recommande ici 14. d6 menaçant *15. Cd5* : après 14..., C×f3+ ou 14..., D×b2 ou 14..., Fé6 ou 14..., Cb-d7 les complications tournent le plus souvent à l'avantage des Blancs.

i) Ou 15..., Ff5 ; 16. Cb5, a6 ; 17. d6 !, a×b5 ; 18. F×f7+ !, R×F7 (et non 18..., Rg7 ? ; 19. F×é8, Fd4+ ; 20. Rh1, D×d6 ; 21. F×b5 avec gain) ; 19. T×f5+, g×f5 (si 19..., Rg7 ; 20. d7, Dé6 ; 21. d×é8=C+, D×é8 ; 22. Tf1 !) ; 20. Dh5+, Rf8 ; 21. Fh6+ avec une attaque gagnante, une suite cousine de celle du texte. La partie Vaiser-Akopian (Ouzgorod, 1988) continua ainsi : 16..., Cd7 ; 17. a4, f6 ; 18. a5, Dd8 ; 19. Fh6, Rh8 ; 20. d6, F×b2 ; 21. Ta2, Cé5 ; 22. Fé2, Fd4 ; 23. C×d4, ç×d4 ; 24. D×d4 avec un léger avantage aux Blancs.

j) Menace 17. F×f7+.

k) Et non 16..., D×ç3 ; 17. F×f7+, Rg7 ; 18. F×é8, D×a1 ; 19. Df3 ! et les Blancs gagnent. La réponse la plus forte reste peut-être 16..., Tf8 : si 17. Cb5, D×a1 ; 18. Df3, Db2 ; 19. F×f7+, Rg7 ; 20. Fé7, Ff5 ; 21. F×f8+, R×f7 ; 22. Fh6, Cç6 ! ou 22. D×b7+, Cd7 ! ; 23. D×d7+, Rg8 ! L'échec donné par les Noirs semble peu heureux.

l) Si 20..., Rg7 ; 21. Fh6+, Rf6 ; 22. Tf1, Té5 ; 23. Dg5+Rf7 ; 24. Dg7+, Ré8 ; 25. Cd5 ! et le mat est proche.

m) La double menace 24. Df7+ et 25. D×g7 mat ou 25. D×é8+ est imparable.

n) Conclusion : il valait mieux poursuivre par 16..., Ff5 (ou 16..., Tf8) (et non 16..., Fd4+) ; 17. T×f5, g×f5 ; 18. F×f7+, R×f8 ! (et non 18..., R×f7 ; 19. Dh5+, Rf8 ; 20. Tf1, Fd4+ ; 21. Rh1, Té6 – si 21..., Df2 ; 22. Fé7+ ! – ; 22. T×f5+, Ff6 ; 23. Fh6+, Rg8 ; 24. Dg5+, Rf7 ; 25. T×f6+, T×f6 ; 26. Dg7+, Re6 ; 27. Dé7+, abandon (Vladimirov-Doda), 1967) ; 19. F×é8, D×ç3 ; 20. Fé7+, R×é8 ; 21. Dh5+, Rd7 22. D×f5+, Rç6 ; 23. Dé4 et les Blancs devaient se contenter de la nulle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1335

A. KUZNETSOV et O. PERBAKOV (1987)

(Blancs : Rh1, Cg2, Fç2, Pg5, g4, a2. Noirs : Rf7, Fa6, Cd5, Pa3, g6.)

1. Fb3, Ré6 ; 2. Cf4, Rd6 ! ; (et non 2..., Ré5 ? ; 3. C×g6+, Rd4 ; 4. Rg2 et le pion y gagne) ; 3. F×d5 (et non 3. C×g6 ?, Cé3), Ré5 ! ; 4. Cé6 !, Fç8 (si 4..., R×d5 ; 5. Cç7+) ; 5. Cç7, Rd6 ! ; 6. Ca8 !, F×g4 ! (si 6..., R×d5 ; 7. Cb6+ ; 7. Cb6 ! (ni 7. Fb3 ?, Ff3 ni 7. Fé4 ?, Fé6), Rç5 ! ; 8. Cç4 !, Fé2 ! (si 8..., R×d5 ; 9. Cé3+) ; 9. Cé3, Rd4 ! ; 10. Cg2 !! et le C blanc est revenu en g2, via f4-é6-ç7-a8-b6-ç4-é3, R×d5 ; 11. Cf4+ suivi de 12. C×é2 et les Blancs gagnent. Une merveille.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1336

V. KOZIREV (1987)

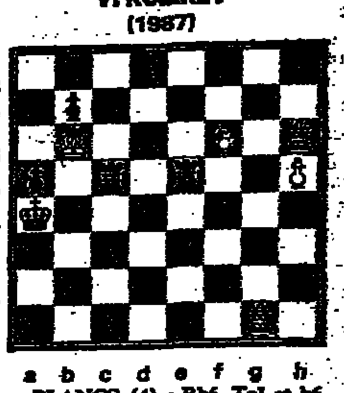

BLANCS (4) : Rb6, Tg1 et h6, Pf6.
NOIRS (6) : Ra4, Tç5 et é5, Pa5, b7, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1334

TOP A JUAN-LES-PINS

Cette manche jouée au cours de l'Open par paires d'un des Festivals de Juan-les-Pins a rapporté un top à la paire Barety-Palau les gagnants du tournoi. Il était facile de chuter comme l'a prouvé un champion olympique polonais.

Ouest		Nord		Est
		♠ D ♡ 10732 ◇ AR754 ♣ D75		
♠ V1032 ♡ 9865 ◇ D82 ♣ A9		N / O E / S		♠ R9874 ♡ R ◇ 1093 ♣ RV103
		♠ A65 ♡ ADV4 ◇ V6 ♣ 8642		

A plusieurs tables les annonces Ouest donneur et N-S vulnérables ont été les suivantes :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♣	contre
3 ♣	contre	passe	4 ♡

Ouest ayant entamé le Valet de Pique pour la Dame et le Roi, comment Jean-Jacques Palau, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

RÉPONSE

Où peut-on espérer faire dix levées sinon en affranchissant les Carreaux par une coupe ? Le déclarant doit donc jouer tout de suite atout (après être monté au mort par le Roi de Carreau), mais, attention, car c'est la clef du coup, il faut prendre soin de jouer un petit Cœur (et non pas par le 10 de Cœur). Or, sur le 2 de Cœur, le Roi de Cœur apparaît et le déclarant doit en déduire qu'il est sec et qu'il faut remplacer le jeu d'affranchissement par un jeu de double coupe dont voici le déroulement : il tire As Roi de Carreau, coupe le 4 de Carreau avec le 4 de Cœur (en espérant ne pas être surcoupé), coupe le 5 de Pique avec le 3 de Cœur et un Carreau avec le Valet de Cœur. Il coupe le dernier Pique avec le 7 de Cœur, et le cinquième Carreau avec la Dame de Cœur. Enfin il fait le dixième levée avec le 10 de Cœur qui est maître. Au total Palau a réalisé l'As d'atout, trois Piques (dont deux coupes), cinq Carreaux (dont trois coupes) et le 10 d'atout.

On voit que, si on commence par le 10 de Cœur comme l'a fait le Polonais Pszybora en jouant trop vite, le contrat est infaisable.

DEUX ROUTES VERS LE BUT

Lorsque cette donne a été jouée dans un tournoi par paires les déclarants qui ont chuté le contrat de 5 Cœurs ont été nombreux, et ils ont probablement tous cru qu'ils avaient eu de la malchance. Peut-être, mais ils avaient mal joué car il y avait... deux façons de réussir le contrat !

Ouest		Nord		Est
		♠ A87 ♡ V1052 ◇ AV8 ♣ 875		
♠ R94 ♡ 93 ◇ RD1064 ♣ RD6		N / O E / S		♠ DV652 ♡ — ◇ 9752 ♣ 9432
		♠ 103 ♡ ARD8764 ◇ 3 ♣ AV10		

Ann. : N don. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♡	2 ◇	3 ♡	4 ◇
4 ♡	passe	passe	5 ◇
5 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, comment Sud doit-il jouer pour réussir CINQ CŒURS contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 1 Cœur » est correcte, mais il n'est pas exclu d'ouvrir de « 2 Cœurs » car la main contient au moins trois levées d'honneurs et huit levées de jeu et, si on l'évalue en points, on arrive à 20 points en comptant les plus-values des honneurs et 5 points pour la distribution (2 pour la sixième et la septième carte, 1 pour le doubleton et 2 pour le singleton).

COURRIER DES LECTEURS

Le rôle des sponsors

« *Estimez-vous*, demande un lecteur, *que les sponsors jouent un rôle important et utile dans le bridge ?* »

Comme dans la plupart des disciplines, les sponsors contribuent au développement des activités qu'ils financent. C'est le cas pour le bridge ou, sans leur aide, les grands tournois ne pourraient avoir l'importance qu'ils ont. La seule contrepartie est que la plupart des grandes équipes sont financées par un sponsor-joueur qui n'est pas toujours un champion et qui diminue par conséquent la force intrinsèque de l'équipe...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 321

LE BON CHOIX

En cette chaude journée de printemps, vous êtes dans le grand hall du casino de Vichy, bien calé dans votre fauteuil Second Empire, un des 600 scrabbleurs participant au Festival et jouant les mêmes parties.

Devant vous, la célèbre statue d'Arlequin, de Saint-Marceaux. Vous vous posez la question : peut-on jouer ARLEQUIN ? Certes ! Et « arlequine » ? L'an prochain, peut-être... Le tournoi est très ouvert en l'absence du jeune retraité Michel Duguet.

Celui-ci est avantageusement remplacé par le logiciel Dupliscra qui trouve tous les tops, « collants » ou pas, en quelques secondes. Vous, bien sûr, n'avez aucune prétention, surtout après une première manche funeste.

Premier coup de la seconde manche : vous jouez CHOIRA et « pastillez » soigneusement le début et la fin du mot pour des rajouts éventuels. Bien vous en a pris : au quatrième coup, vous posez BUTONS faisant CHOIRAS. Au sixième coup, vous jouez avec délectation un mot 1989 : KIEF, sieste qui béatifie les Turcs, faisant « échoiras ». Las ! un zéro pointé vous réveille : ÉCHOIR ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes. Vous enlevez la pastille qui précède CHOIRAS.

Quatorzième coup : ultime déchéance, vous perdez 21 points en ratant DÉCHOIRAS.

CHOIR est donc défectif, mais certaines flexions manquantes peuvent être suppléées par des formes de CHOYER : CHOYONS, CHOYEZ, CHOIE, CHOIES. Enfin ÉCHOIR, contrairement à CHOIR, a un subjonctif présent :

« Qu'une alternative pareille
» Un de ces quatre jours m'échoie
» C'est, j'en suis convaincu, la [vieille
» Qui sera l'objet de mon choix. »

(G. Brassens.)

MICHEL CHARLEMAGNE.

FESTIVAL DE VICHY
(4e manche)
Samedi 6 mai 1989.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	OOLESRN			
2	L+NAVYLE	SONORE	H 3	14
3	N+OEERAN	VOLLEYA	4 G	38
4	IIFF?OL	RAYONNEE (a)	L 2	68
5	AHPANHZ	(A) FFILOIR (b)	7 A	68
6	AZH+IUST	HAN (A) P	A 4	39
7	UAH+SRUU	ZIST	10 J	51
8	AUU+TBEE	RUSH	N 2	34
9	TUE+WENU	AUBE	O 5	23
10	UNEET+RE	WU	O 1	35
11	N+RETNAL	RETENUE (c)	5 D	23
12	AEATEIQ	TRIENNAL	K 8	78
13	IE+EDSOG	QARAITE (d)	D 3	38
14	URGAMI?	DEGOISE	C 9	77
15	BVMIJED	GRUM (E) LAI	15 F	80
16	MBJI+PTK	VEND	6 J	38
17	BMPJ+ISD	KIT	N 13	34
18	PMBDI+OE	JAS	14 J	52
19	BMOE+MCA	PIED	15 A	27
20	EOMM+XUE	BAC	1 J	34
21	E+LSTIC	GOMMEUX	11 C	38
22	EIC	TALUS	3 K	28
		OC	12 C	16
		Total		909

a) En forme de rayons. b) OFFI(C)IEL, 8 B, perd 1 point. c) Le logiciel Dupliscra trouve un coup qui échappe aux 600 joueurs : TENEUR, K 3, 24. d) ou CARAITE ou KARAITE, juif ne reconnaissant que la Torah.

1. F. Pluven et Ch. Pierre (Bel.), 908. 3. P.-O. Georget, 906.
Résultats finaux. – 1. Pluven, 2. Pierre (Bel.), 3. Georget, 4. Bloch, 5. Viseux, 6. Le Fur, 7. Fritsch, 8. Deron, 9. Clauwaert, 10. Vigroux.

mots croisés

n° 563

Horizontalement

I. Il n'est pas homme à garder sa réserve. – II. Absente, pour un temps, espérons-le. Livre. – III. On peut aimer leur odeur. Mal nécessaire. – IV. A faire dans quelques jours. Une conclusion pour certains, un commencement pour d'autres. – V. Dégringole. Remise dans le bon sens, elle a un bon résultat. Dans le Midi. – VI. Drôle de sommet ! Unis. – VII. On les a mis de côté. On les a mis à l'envers. Note. – VIII. N'a pas d'aspérités. Pyrénéenne. – IX. Lignes de crête. Nouvel. – X. Direction. A fini d'insister. – XI. Elles pèsent très lourd.

Verticalement

1. Est tout sauf austère. – 2. Faites au pif ? – 3. Moitié. Quand on n'a pas faim, on en utilise le bout. – 4. Il serait raisonnable de s'en passer. – 5. Le sommeil n'est pas ce qu'il cherche. Un clan bouleversé. – 6. Ce n'est pas comme cela qu'il a été brûlé. Fit un travail d'orfèvre. – 7. Savent utiliser leur métier. Sur le champ. – 8. Note. Conjonction. A pris une jolie teinte. – 9. On peut en faire ou on peut le dire. Il a perdu des forces. En tôle. – 10. Cacherai. Parti. – 11. Il est naturellement en un seul mot. – 12. Elles sont capables de tout.

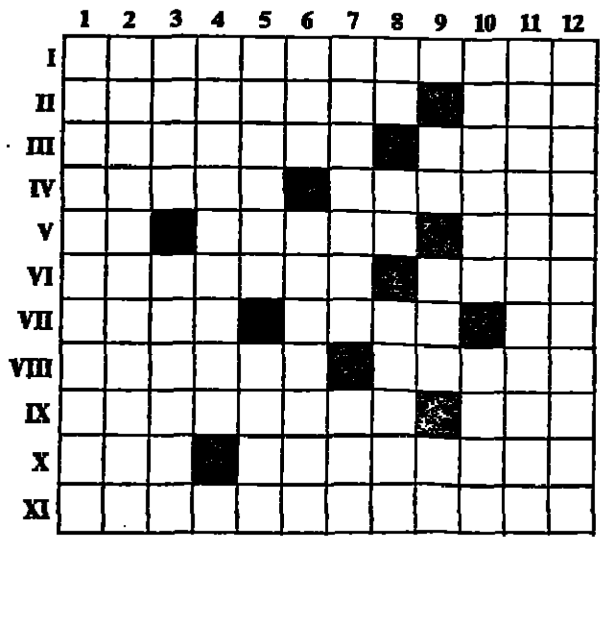

SOLUTION DU N° 562

Horizontalement

I. Publicitaire. – II. Etiole. Eider. – III. Niet. Dalmate. – IV. Illimitée. Si. – V. Cil. Gloser. – VI. Item. Luc. Est. – VII. La. Acétone. – VIII. Libre. Spider. – IX. Irrita. Avisé. – X. Néon. Rogaton. XI. Escaladèrent.

Verticalement

1. Pénicilline. – 2. Utilitaires. – 3. Bielle. Broc. – 4. Loti. Marina. – 5. Loti. MG. Cet. – 6. Cédille. Ara. – 7. Atouts. Od. – 8. Télescopage. – 9. Aimée. Nivar. – 10. Ida. Rééditté. – 11. Rets. Eson. – 12. Ereintèrent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 565

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

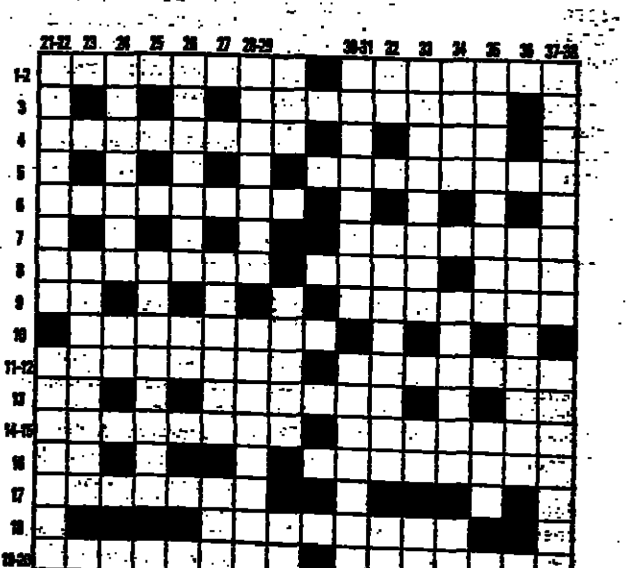

Horizontalement

1. EEORRUVY. – 2. AAEIPRS (+3). – 3. EIMOPSTU. – 4. ADDEEIRR. – 5. AAHNNOSS. – 6. CCEEELLR. – 7. ABDEOTU (+2). – 8. ABLORSU (+1). – 9. AEIMRSS (+4). – 10. DEGNNORT. – 11. CEEIPRTU. – 12. EEHILOT. – 13. AHLNSU. – 14. EEIMNRST (+6). – 15. EEIMNRV (+1). – 16. EEIIRSSV (+1). – 17. EELLSUU. – 18. AAEEINRT. – 19. EEOOSSTX. – 20. AEHINTT.

Verticalement

21. ACDEILRU (+1). – 22. AADEPTU. – 23. EGINORSU (+2) – 24. AEERSUV (+2). – 25. ABCENORT. – 26. ADELORY. – 27. ADIMRU (+1). – 28. AELRRSU (+2). – 29. EEEEHRST. – 30. ABELMOPR (+1). – 31. AEIINTV (+1). – 32. ACDEIOSS. – 33. AAAMPRST. – 34. AEIMOX. – 35. EENNRSSU. – 36. DEEHINST. – 37. EEOPRSTU (+1). – 38. EEEINST.

SOLUTION DU N° 564

1. BURGERS. – 2. BAISAMES (ABIMASSE). – 3. ALIENEE. – 4. ONDOIERA. – 5. FICTION. – 6. ALLOGENE (ALLONGEE). – 7. NAUCORE, insecte carnivore. – 8. VANNERIE. – 9. PILEUSES (PLIEUSES). – 10. ETUDIES, (EUDISTE SEDUITE). – 11. RESALEES (REALESES). – 12. SERRURES. – 13. FASCES. – 14. NANTIMES (MANNITES). – 15. NENUPHAR. – 16. PRESQUE. – 17. TRIOMPHA. – 18. OCREUSE (COUREES, etc.). – 19. ALLIEES (AILLEES ILEALES). – 20. RESSENS. – 21. BIAISANT. – 22. AUBERES. – 23. BANANIER. – 24. IMPORTA (ROMPAIT TROMPAI). – 25. ULULANT. – 26. ARCEAU. – 27. USINIERS. – 28. GENOCIDE (CONGEDIE). – 29. IRONIQUE (ONIRIQUE). – 30. REFERMER. – 31. SURINEES (REUNISSE). – 32. VIREMENT. – 33. ANIMALES (LAINAMES MALSAINE). – 34. SURAIGU. – 35. IDOINES. – 36. PILAGE (PLAGIE PLIAGE). – 37. ACHOLIES, arrêt de la sécrétion de la bile. – 38. TESLAS (LESTAS). – 39. MESUREE (REMUEES RESUMEE). – 40. CARPEAUX. – 41. EROTISE (SIROTEE). – 42. SEBASTE, voisin de la rascasse (ASBESTE BETASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

LA TABLE

Escalopes à l'étrangère

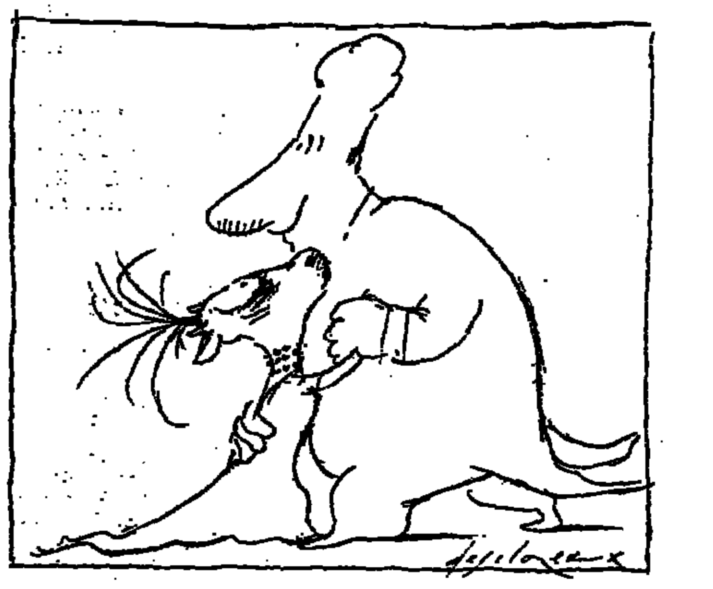

La wiener schnitzel est sans doute le plat autrichien le plus connu du monde entier. Cela s'explique par son nom même, qui évoque Vienne, la « ville exquise », ses *gasthofs* et ses *heurigen* d'opérette, son passé artistique et historique.

Mais en vérité l'escalope de veau à la viennoise n'est pas là-bas le plat familier, ni le veau la viande la plus consommée.

Escalope ! Si le Larousse spécifie tranche de viande blanche ou de poisson, le Petit Robert, qui signale dès l'an 1691 un « *veau à l'escalope* », ne limite pas le terme à la viande blanche et il y a, en Autriche, des schnitzel de bœuf et de porc. Mais à Vienne il s'agit bien de veau et, même, les puristes veulent cette escalope coupée dans le *kaiserteil*, le « morceau impérial », c'est-à-dire la noix de veau.

La schnitzel peut être alors une natur schnitzel (meunière), une pariser schnitzel, une sardellen schnitzel (fourrée de pâte d'anchois), une paprika schnitzel (au paprika), une rahm schnitzel (à la crème), etc.

Mais la simple et vraie wiener schnitzel est une tranche mince de jeune veau de lait, à la chair tendre et rose clair, aplatie au pilon, salée des deux côtés puis rapidement roulée dans la farine, trempée à l'œuf battu, chapelurée et *cuite* alors à petit feu dans du saindoux brûlant. Là-bas, elle est accompagnée le plus souvent de deux salades, verte et pommes de terre.

C'est évidemment trop simple pour nous et sans affèteries. Alors les chefs y ajoutent un filet d'anchois roulé surmonté d'un câpre, des rondelles de citron, que sais-je ? Ont-ils raison ? *Je ne sais* plus qui écrivait que la wiener schnitzel doit être d'un brun doré *« comme le bois des stradivarius »*. Ah ! que j'aime ! Viendrait-il à l'idée d'un Bruegel peignant un stradivarius d'y poser, à côté, l'éclat d'une rose rouge vif où d'un vert feuillage ? Sûrement pas. Il garderait l'unité du ton parce qu'elle n'est plus, là, monotonie mais plénitude.

Encore moins valable est l'escalope viennoise proposée couverte d'un hachis d'œuf dur. L'important reste qu'elle doit être, sous sa carapace de panure sèche, onctueuse et goûteuse.

Onctueuse, certes, mais sèche, extrêmement sèche. Ne dit-on pas à Vienne qu'une jeune mariée doit pouvoir s'asseoir dessus sans tacher sa blanche robe ?

A Paris, la wiener schnitzel ne court point les cartes. Elle figure sur celle du Vieux-Berlin (32, avenue George-V, tél. : 47-20-88-86), l'excellent restaurant que l'on sait, et dont le chef, pour satisfaire à l'espérance française, y ajoute le filet d'anchois. Curieusement, ne rejoint-il pas ici une version allemande de la viennoise : l'escalope Holstein ?

Diplomate de l'Empire, le baron Frédéric von Holstein aimait, lui, la viennoise couronnée d'un œuf frit et enlacée de filets d'anchois. Curieusement, cette escalope Holstein, vous la trouverez à quelques pas du Vieux-Berlin, au Relais (12, avenue George-V, tél. : 47-23-39-58), aimable petite maison voisinant le Crazy Horse Saloon.

Notez enfin (mais qui peut l'ignorer, tant il y a de restaurants italiens ou pseudo-italiens à Paris ?) qu'escalope, outre-Alpes, se dit scaloppine et que plus simplement *on* les *propose*, là-bas, « al limone » c'est-à-dire au citron. La différence est qu'elles sont cuites à l'huile d'olive et que la poêle est dégraissée au bouillon, donnant ainsi une sauce qui sera beurrée, citronnée avant de napper la viande. Que cette *évocation* me permette de citer le Carpaccio (hôtel Royal-Monceau, 35-39, avenue Hoche, *tél.* : 45-62-76-87), où, avant les scaloppine di vitello al limone, vous pourrez, sans sortir de la famille, découvrir un carpaccio de veau dans sa sauce aux truffes noires original et savoureux.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **En Suisse.** Au Hilton de Genève, où le nombre des chambres a été porté à quatre cent vingt, le restaurant Le Cygne est un des meilleurs, sinon le meilleur, de la ville de Calvin. Son sommelier, Jean-Pierre Esmilaire, vient de se voir attribuer le prix Montrachet. A Fribourg s'est ouvert le Parc Hôtel (37, route de Villars) avec un restaurant, une brasserie, un piano-bar.

● **Un prix Alexandre Dumaine.** *C'est le 21 octobre que sera décerné, chez Bernard Loiseau, son successeur aujourd'hui, le prix Alexandre Dumaine à la mémoire du grand cuisinier de l'Hôtel de la Côte-d'Or à Saulieu.*

VOYAGE

L'Australie vue de Darwin

(Suite de la page 15.)

Darwin soudain change et, si on dresse l'oreille, on peut reconnaître le cri moqueur du kookaburra, l'oiseau rieur.

Il est vrai que nous sommes à trois heures de route d'une terre aborigène *par excellence* : Arnhem Land, succession de plateaux, *de parois rocheuses*, de plaines qui, elles, ne livrent passage qu'à des cours d'eau. La nuit, on repère les crocodiles à l'aide des phares de la jeep : leurs yeux sont des concentrés de miroirs. On n'entre pas sans permis ni guide. *Aussi est-il préférable* de stopper un peu avant, au parc national de Kakadu : *le* royaume *des oiseaux* et, plus particulièrement, avec ses longues pattes rouges, son torse blanc, son cou noir, du jabiru. Si le crocodile rôde aussi, on peut cependant admirer sans aucun danger des fresques pré*historiques* parmi les plus belles et les plus vieilles au monde – quarante mille ans ! On y *sent, précis*, l'élan de la vie, tant certains chasseurs dessinés *évoquent* l'image entrevue, en un dixième de seconde, d'un *sprinter* aux Jeux olympiques. L'œil-caméra était déjà là.

A Darwin, le ciel maintenant se mue en un gigantesque champ de bataille. Comme chaque soir, en cette saison, deux camps bien distincts : une immense nappe d'azur, qui tient bon du *côté de la* mer d'Arafura, et, côté terre, une cavalerie de nuages noirs. La ville, avec ses quarante mille éclairs entre octobre et janvier, détient le record du monde des orages, spectacle à la mesure de ce pays-continent.

Les voitures réapparaissent avec la nuit. La plupart empruntent les rues en pente, vers la mer. Elles s'arrêtent dans l'immense parking qui entoure la « pyramide » de Darwin, toute illuminée. On vient jusqu'ici de Singapour ou du sultanat de Brunéi car, au quatrième étage de cette construction lunaire, à l'abri des regards, il est possible pour certains de jouer sans limitation de *mises – du moins* jusqu'à ces derniers mois, – selon les confidences d'un ancien croupier. C'est le casino de Darwin. Au rez-de-chaussée, pas loin des tables de baccara ou de roulette, existe une autre zone sans limite : aux cris que poussent, endiablés, les joueurs de « two-up », sous l'œil de deux arbitres : l'un de chaise comme au tennis, l'autre de tapis comme à la boxe. La partie consiste à lancer deux pièces de monnaie en l'air. On parie : « pile » ou « face », mais on ne peut gagner que si les deux pièces retombent en formant un couple jumeau : deux « pile » ou deux « face ». Sinon, on recommence. Lance qui veut, sous les cris et les *quolibets. Ce jeu remonte* à l'époque des pionniers.

Puis, défiant les conseils de prudence *de tous les consuls honoraires* de Darwin, j'ai gagné en taxi la « cage ». Pas de toit ni de murs, mais seulement une cage, une vraie, en plein air, en pleine nuit, où s'entasse comme des fauves toute la jeunesse tatouée de la ville. On danse, on joue, après s'être déchaussé, à se lancer *des crabes vivants* dans les pieds. Parfois, c'est à qui avalera le plus de grenouilles, évidemment vivantes elles aussi. Les combats entre femmes sont également prisés, pas très loin de là, à condition toutefois qu'ils aient lieu dans une piscine au préalable remplie de haricots rouges en boîte.

On songe soudain à ce que No Fixed Address, (sans domicile fixe), le premier groupe rock aborigène, venait d'enregistrer : *« Nous avons survécu au monde des Blancs, malgré l'horreur et la tourmente... »*

Bientôt, en effet, ce fut l'aube.

JEAN-PIERRE BAROU.

Repères

Pour visiter Darwin et sa *région*, la saison sèche d'avril à octobre est la meilleure époque. *Le voyage est cher.* Mais *on* peut marquer une halte à Bang*kok, Singapour ou Bali, dont les* aéroports desservent directement Darwin.

Sur place, le Beaufort offre tous les conforts d'un palace *sans rompre* avec la douceur darwinienne. Et les cuisiniers *sont français !* De la ville, on atteint aisément le parc national *de Kakadu, le site de Crocodile Dundee*, une des merveilles du monde pour les amateurs de nature, d'animaux et de Préhistoire. On peut aussi gagner la zone de pêche très riche des îles Bathurst et Melville, où vit une tribu d'extraordinaires sculpteurs, les Tiwis.

En plaine, *la chasse au buffle* fait la joie de certains. Enfin, depuis Darwin, on peut, soit par la route (une semaine), soit par avion, rejoindre le Red Center, sur lequel règne Ayers Rock, le plus gros monolithe au monde (avec ses 9 km de périmètre, il n'est pas tombé du ciel comme on l'a longtemps cru) et « cathédrale » des aborigènes.

Renseignements auprès de :

- Office
  du tourisme australien
  4, rue Jean-Rey,
  75015 Paris.
  Tél. 45-79-80-44.
- The Northern Territory
  Tourist Commission
  Bockenheimer Landstrasse, 45
  6000 Francfort 1 RFA.
  Tél. (69) 72-07-14.

ESCALE

Provins troubadour

Derrière ses impressionnants remparts des XII^e-XIV^e siècles, dominée par la tour de César, Provins, en Seine-et-Marne, organise, les samedi 10 et dimanche 11 juin, sa sixième Fête médiévale : un double spectacle, constitué par de nombreux tableaux historiques (mariage médiéval, cour d'amour, camp militaire, cour des miracles, scènes de chasse, tournois d'archers, etc.) et par une animation de rue, avec jongleurs, troubadours, montreurs d'animaux, gueux, échevins, croisés, moines...

Capitale des *comtes* de Champagne au Moyen Age (dont Thibaud IV le chansonnier, amoureux éconduit de la reine Blanche de Castille), cité des roses *connue* à l'époque pour ses foires « européennes », Provins restituera, durant ce week-end, l'atmosphère de sa splendeur passée, grâce, *notamment*, à deux mille figurants en costumes du XII^e siècle et à deux « temps forts » : les jeux médiévaux, le samedi à 22 h 30 – évocation en seize *tableaux de la vie au XIII^e siècle*, celui de Saint Louis – et le tournoi de chevalerie, le dimanche à 14 h 30 et à 17 h.

Les jeux médiévaux, interprétés par deux cents acteurs, seront également donnés les 9, 16 et 17 juin. Prix des places : 60 F pour les adultes, 40 F pour les enfants de moins de douze ans. Renseignements : Maison *des jeunes et de la culture*, BP n° 78, 77483 Provins Cedex. Tél. : 64-00-57-00.

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE Dir. de ppté, élevé en foudre de chêne, amoureusement, pour vous. AMATEURS, profitez de nos cavées spéciales : RÉDEMPTEUR brut mill. 1983 et blanc de blanc.
Tarif sur demande à
R.M. DUBOIS P. & F. (3), « Les Almanachs » VENTEUIL, 51200 ÉPERNAY. 26-58-48-37.

GRANDS VINS DE JURANÇON
CHATEAU DE ROUSSE
Direct. du producteur au consommateur.
Qualité et millésime en sec et moelleux.
J. LABAT-LAHONDETTE, 64110 JURANÇON.
Tarif sur demande.

GASTRONOMIE

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE
HOSTELLERIE MUNSCH ★★★
« Aux ducs de Lorraine »
Pied du Haut-Koenigsbourg,
séjour agréable, promenade, 1/2 pension.
Tél. 89-73-00-09.

Aquitaine

ENTRE MER ET MÉDOC
HOTEL RESTAURANT ★★★NN
Parc fleuri 2 ha. Piscine, tennis,
parcours santé, piste cyclable, prox. golf.
1/2 pension 260 F.
LES ARDILLIÈRES, 33160 SALAUNES.
Tél. 56-58-58-88.

Campagne

81170 Les Cabannes-Cordes
TARN
Pension de Famille ★NN
« CHEZ BABAR »
Calme – Repos – Pétanque
Promenades. Circuit des Bastides médiévales. – Ouvert toute l'année.
Pension 175 à 195 F. Tél. : 63-56-02-51.
« CHEZ BABAR » 81170 Les Cabannes-Cordes

Côte d'Azur

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer,
calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur.
téléphone direct, minibar.

Languedoc

VACANCES AU SOLEIL EN PROVENCE
Vallée de la CÈZE (Gard).
M. Maurice COSTE (3e génération)
et l'HOTEL DU COMMERCE ★★
30630 GOUDARGUES.
vous proposent leur prix de pension complète, vin de pays et taxes compris.
1er/5 au 5/7, de 165 F à 190 F (suppl. ch. ind.).
6/7 au 24/8, de 185 F à 215 F (suppl. ch. ind.).
24/8 au 24/10, de 165 F à 190 F (suppl. ch. ind.).
Réduction de 5 % pour 15 jours pleins (sauf du 6 juillet au 24 août).
Accueil, confort, ambiance familiale, nombreux loisirs tels que baignade, tennis, mini-golf, location de vélos, randonnées pédestres et excursions en car de l'hôtel plusieurs fois par semaine.
Régimes assurés.
Doc. rapide sur demande au 66-82-20-68.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Village XVIIIe s. *Plus haute comm.* d'Europe, 2040 m. Randon. pédestre.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Tennis, billard. Chambres, studios gd confort de 55 F à 160 F par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pension de 188 F à 275 F par jour, promo en sept. Piscine, tennis, billard.

05800 SAINT-MAURICE
Dans les Hautes-Alpes, à 1 000 m.
l'HOTEL-RESTAURANT
LE BAN DE L'OURS ★★NN
vous accueille
pour des vacances vraies.
Logis de France. Tél. 92-55-23-65.

Paris

SORBONNE
HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur.
Tél. direct.
De 250 F à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

Provence

DROME PROVENÇALE
4 heures PARIS TGV. Site except. Randonnées. Sauna, pisc., etc. Cuis. à votre goût. On ne fume pas à table. Biblio. Chamb. gd conf. TV. Tél. dir. Mireille COLOMBE.
AUBERGE DU VIEUX VILLAGE D'AUBRES.
26110 NYONS - Tél. 75-26-12-89.

Sud-Ouest

PÉRIGORD
AUBERGE
LA CLÉ DES CHAMPS ★★NN
PISCINE.
1/2 pension à partir de 180 F.
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
Tél. 53-29-95-94.

Grande-Bretagne

68 - QUEENSGATE
EDEN PLAZA HOTEL
68 QUEENSGATE,
SOUTH KENSINGTON, LONDRES SW7
Tél. 19-44-1-370-6111. Télex 916228.
Télécopieur 19-44-1-370-6570.
Hôtel moderne et accueillant
Près de Knightsbridge, Harrods
Hyde Park, musées.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES ★★★
Saint-Marc 1936
Réservation : 193941/52-32-333
Fax : 193941/52-03-721.
Télex : 41-1150 FENICE I.

VÉRONE
NOVO HOTEL ROSSI
Via Delle Coste, 2
Près de la gare de PORTA NUOVA
Réservation : 193945/56-90-22
Fax : 193945/57-82-79.
Atmosphère intime, tout confort.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1300 m, à 4 h 30 de Paris TGV. Site alpin + climat bienf. ★★★ Sports.
Randonnées. Détente. Soleil.
Hôtels de famille E & G ★★. Belle vue.
FORFAIT 7 j. (douche/wc)
1/2 pens. 1 690 FF, pens. 1 950 FF.
Préfixe tél. Leysin : 19-41/25...
HOTEL PRIMEVÈRE, tél. 34-11-46.
Près centre et sports. Spéc. du pays.
HOTEL ORCHIDÉES, tél. 34-14-21.
Vue panoramique, prix spéc. familles.
HOTEL PAIX/VIEUX PAYS, tél. 34-13-75.
Accès train idéal. Tranquille, gourmand.

HOTEL SYLVANA ★★★
Vos vacances à la montagne
Tennis, randonnées *pédestres*. Splendide panorama. Chambre tout confort.
Mai-juin : demi-pens. 62 FS
(env. 240 FF). Réduction 3e âge : 8 %.
Fam. BONELLI.
Tél. : 19-41/25/34-11-36

TOURISME

ÉTÉ 1989
SÉJOURS ENFANTS
A LA MONTAGNE
(agréé Jeunesse et Sports)
Haut-Doubs. Alt. 900 M.
TGV 3 heures de PARIS
Yves et Liliane accueillent vos enfants (5 à 14 ans) dans ambiance très familiale dans ancienne ferme XVIIe siècle, confortablement restaurée, au milieu des pâturages et des forêts. Accueil limité à 15 enfants. Activités proposées : tennis, poney, jeux collectifs, découverte des fleurs, milieu rural, peinture sur bois, fabrication du pain...
Prix : 1 650 F par semaine/enfant.
Tél. (16) 81-38-12-51.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT

Société

MÉDECINE

La conférence internationale de Montréal

Le professeur Salk sur la voie du vaccin contre le sida

Le professeur Jonas Salk, le père du vaccin contre la poliomyélite, a annoncé, jeudi 8 juin, au cours de la conférence internationale sur le sida, à Montréal, qu'il était parvenu, en collaboration avec le docteur C.J. Gibbs du National Institute of Health, à vacciner un chimpanzé contre le sida. En administrant le même vaccin expérimental à dix-neuf personnes souffrant de pré-sida (ou ARC), une autre collaboratrice du professeur Salk, le docteur Alexandra Levine (université de Caroline du Sud), a révélé qu'elle était parvenue, dans environ deux cas sur trois, à améliorer le système immunitaire de ses patients. Un accord concernant tant la mise au point de ce vaccin que sa production industrielle a été signé, il y a neuf mois environ, entre le professeur Salk et Pasteur-Mérieux. En France les premières expérimentations, sur des séropositifs volontaires débuteront en novembre prochain.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Il y a actuellement dans le monde un chimpanzé qui peut se targuer d'avoir été vacciné contre le virus du sida. C'est, en substance, et de manière extrêmement schématique, ce qu'a révélé, jeudi 8 juin, à Montréal, le professeur Salk, celui-là même qui, il y a trente-six ans, mettait au point le vaccin contre la poliomyélite. Même s'il est encore tout à fait prématuré de parler de la mise au point d'un vaccin contre le sida, force est de constater que, pour la première fois, les travaux du professeur Salk démontrent qu'il est possible de prévenir, sinon l'infection par le VIH, du moins l'apparition d'un sida avéré.

Comme n'importe quel autre vaccin, le « candidat-vaccin » mis au point par l'équipe du professeur Salkconsiste en l'utilisation d'immunogènes (antigènes inoffensifs), qui permettent à l'organisme d'activer ses systèmes de défense immunitaire, sans pour autant risquer de contracter la maladie. Pour ce faire, il a préparé un vaccin contenant le virus du sida entier, mais débarrassé de ses protéines d'enveloppe (GP 120 et GP 160) et inactivé au moyen de méthodes chimiques et radioactives.

L'idée d'enlever les protéines d'enveloppe présentait un double avantage : d'une part, elle permettait d'éliminer des protéines dont on sait maintenant qu'elles peuvent activer le virus du sida ; d'autre part, elle rendait possible la distinction entre deux types de séropositifs bien différents, ceux qui ont été infectés par le virus VIH (et qui ont donc, dans leur sang, des anticorps dirigés contre les protéines d'enveloppe) et les personnes vaccinées (en quelque sorte donc, séropositives, mais sans avoir d'anticorps antiprotéines d'enveloppe dans leur sang).

Dans un premier temps, l'expérimentation de ce « vaccin » fut pratiquée sur des animaux et, en particulier, sur des singes. Quatre chimpanzés ont participé à l'étude présentée à Montréal. Deux étaient infectés par le VIH et un troisième, en revanche, était séronégatif. Ces trois singes ont tout d'abord reçu une dose de vaccin, puis deux injection de rappel, afin de déterminer l'innocuité du produit. Quinze mois plus tard, de très fortes concentrations de sang infecté par du VIH leur ont été injectées pour déterminer l'efficacité protectrice du vaccin. Le quatrième chimpanzé, à qui il fut juste injecté du VIH, servit de contrôle.

Une totale innocuité

Les résultats de cette expérimentation sont particulièrement intéressants : ils démontrent, tout d'abord, la totale innocuité du « vaccin », aucun effet secondaire n'étant apparu. En second lieu, elle a permis d'observer chez le chimpanzé vacciné une infection VIH transitoire, disparaissant par la suite, à mesure que s'affirme une réponse immunitaire particulièrement forte. En quelque sorte, le vaccin n'avait pas réussi à prévenir l'apparition de l'infection VIH, mais avait protégé le singe contre les dégâts causés habituellement par le VIH. Mieux : au bout de quelques semaines, il n'était plus possible de retrouver trace du virus dans le sang du chimpanzé.

Le deuxième type d'expérimentation réalisée avec ce « vaccin » sur dix-neuf personnes atteintes de pré-sida a permis de démontrer l'innocuité du produit lorsqu'il est administré à des séropositifs. Mieux encore : douze de ces dix-neuf malades (63 % des cas) ont vu leurs défenses immunitaires s'améliorer après l'injection du produit. Le taux de lymphocytes T 4 – les cellules sanguines cibles du VIH – était en particulier nettement remonté chez ces patients.

Pour cet essai, non plus vaccinal mais d'immunothérapie, on dispose aujourd'hui d'un recul de soixante-huit semaines. D'une certaine manière donc, le professeur Salk espère faire coup double : mettre au point à la fois un vaccin et une immunothérapie, permettant chez les séropositifs d'éviter l'apparition de la maladie. Cette dernière utilisation de son produit s'apparente à ce que l'on fait pour traiter la rage. Elle permet en outre, et c'est là une voie extrêmement originale, d'envisager la création d'un pool de donneurs d'immunoglobulines (IgG), spécifiques du virus du sida.

L'idée est toute simple : on injecte le vaccin à un volontaire sain. Celui-ci va alors produire des immunoglobulines dirigées contre le vaccin, c'est-à-dire contre le virus inactivé, débarrassé de son enveloppe. Reste alors à recueillir ces immunoglobulines et à les injecter aux personnes séropositives, chez qui l'immunothérapie n'aurait pas suffi à rétablir une fonction immunitaire satisfaisante (dans l'essai présenté à Montréal, 37 % des personnes traitées entraient dans ce cas de figure).

On le voit, les applications potentielles du produit mis au point par l'équipe du professeur Salk sont extrêmement prometteuses. Mais, avant d'en arriver là, il faudra auparavant vérifier la totale innocuité du produit. D'autres essais permettront ensuite de caractériser son action immunogène. Restera alors à déterminer son efficacité vaccinale réelle. On n'en est pas encore là.

Cependant, les travaux avançant extrêmement rapidement, le professeur Salk a décidé, il y a neuf mois, de concrétiser par un accord officiel la collaboration qu'il menait dans le domaine des vaccins depuis trente ans avec l'Institut Mérieux. Cet accord de principe, explique-t-on à la direction de l'Institut Mérieux, établit une collaboration entre le professeur Salk, la société Immune-Response Corporation (IRC) et Pasteur-Vaccins. Il permettra de conduire, en parallèle en France et en Californie, des études standardisées complémentaires, et, si tout se passe bien, de produire en France et aux Etats-Unis un vaccin comparable. *« J'ai choisi de travailler avec l'Institut Mérieux et sa filiale Pasteur-Vaccins* nous a expliqué le professeur Salk, *parce que ce sont les gens les plus compétents dans le domaine du vaccin. »*

Un coup de chapeau qui, on l'imagine, est allé droit au cœur des nombreux dirigeants de Mérieux-Pasteur présents à Montréal.

FRANCK NOUCHI.

JUSTICE

Selon un rapport du Conseil d'Etat

L'enfant devrait être entendu par le juge dans les cas de divorce et d'adoption

Audition de l'enfant chaque fois qu'il est concerné par une procédure judiciaire (divorce, adoption, émancipation) et défense effective quand il est partie (que ce soit en tant que victime, prévenu ou témoin) : tels sont les principes généraux que le Conseil d'Etat préconise dans un rapport au premier ministre (*le Monde* du 8 juin). Mais, plutôt que d'enfermer le juge dans un carcan sur les conditions de l'audition, les conseillers ont préféré laisser celui-ci décider si *« l'âge et l'état »* du mineur permettent de l'entendre. Le Conseil recommande plusieurs mesures d'accompagnement, comme l'information des parents et des enfants sur le droit des mineurs et la formation des magistrats et des avocats.

Le rapport, novateur et pragmatique, est le fruit d'une réflexion que M. Michel Rocard avait demandé au Conseil d'Etat en août 1988. L'intention était d'ajuster la législation française à la convention internationale des droits de l'enfant qui devrait être adoptée à la fin de l'année par l'assemblée générale des Nations unies.

En fait, le Conseil d'Etat a décidé de ne pas attendre la rédaction finale du rapport d'ensemble pour soumettre ce dossier au premier ministre.

L'audition et la défense des mineurs existent bien dans le droit français, mais de façon insatisfaisante et parfois inégalitaire (différence entre enfants naturels et légitimes).

S'agissant, par exemple, de l'audition, depuis le 22 juillet 1987 la loi prévoit qu'en matière de divorce le juge aux affaires matrimoniales doit tenir compte des sentiments exprimés par les enfants de plus de treize ans. En revanche, pour les mesures d'assistance éducative, le juge des enfants doit entendre *« le mineur à moins que l'âge ou l'état de celui-ci ne le permette pas »*.

La défense est obligatoire chaque fois que le mineur fait l'objet d'une poursuite pénale. Lorsque l'enfant, ou son représentant légal, omet de prendre un défenseur, le juge doit en désigner un d'office. Malheureusement, dans beaucoup de juridictions, les avocats saisis au dernier moment du dossier n'assurent qu'une parodie de défense. De même, l'article 1186 du nouveau code de procédure civile prévoit que, quand des mesures éducatives sont envisagées, le mineur peut choisir un conseil ou demander au juge d'en désigner un d'office. Mais l'enfant ignore fréquemment son droit et utilise peu cette possibilité.

Autre anomalie : en règle générale, c'est aux titulaires de l'autorité parentale qu'il appartient de préserver les intérêts de l'enfant. Or, il arrive que les intérêts des uns et des autres ne soient pas compatibles. Mais ce n'est que si les parents reconnaissent qu'il y a incompatibilité et font une démarche auprès du juge des tutelles, que l'enfant pourra avoir un administrateur *ad hoc*.

Les membres du groupe d'étude ont posé comme principe le droit de l'enfant à être entendu, lorsqu'il est en état de s'exprimer. En revanche, estimant que l'âge de discernement était variable selon les enfants, le Conseil a rejeté l'idée de fixer un seuil et a choisi de généraliser dans le code de procédure civile la formule : *« Le juge entend le mineur à moins que l'âge ou l'état de celui-ci ne le permettent pas. »*

Les conseillers ont voulu que *« le droit pour l'enfant d'être entendu constitue une obligation qui s'impose au juge mais ne pèse pas sur l'enfant dont le droit au silence est le corollaire de son droit à la parole »*. Plus généralement, ils ont pensé qu'il n'y avait *« pas lieu d'instituer une nullité procédurale qui n'est d'ailleurs pas prévue pour l'audition des autres personnes intéressées, y compris les parents et dont les conséquences seraient de retarder des décisions qui appellent le plus souvent une particulière célérité. »*.

La rémunération des avocats

Pour les modalités de la défense, les auteurs du rapport proposent que l'enfant puisse être assisté même s'il est simplement appelé à la procédure, qu'il soit représenté quand il est véritablement partie (comme demandeur, défenseur ou intervenant) et que le juge ait pour mission de vérifier et de veiller au respect de cette assistance et cette représentation. Celles-ci doivent être exercées par des avocats et non par des personnes extérieures au barreau comme une proposition de loi l'avait suggéré.

Le groupe d'études, que présidait M. Paul Bouchet, a procédé à un véritable « peignage » du code civil et du nouveau code de procédure civile. Il propose :

– **en matière de divorce** : audition de l'enfant avant même le prononcé des mesures provisoires de l'ordonnance de non-conciliation ; audition et désignation possible d'un conseil avant la décision sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale et le lieu de la résidence habituelle de l'enfant ;

– **filiation naturelle ou adoptive** : consentement de l'enfant de plus de treize ans au changement de son nom, à l'adoption simple ;

– **autorité parentale sur un enfant naturel** : audition de l'enfant et désignation possible d'un conseil, lors, notamment, de la séparation de ses parents et cela dans un souci d'alignement sur la législation concernant les enfants légitimes ;

– **administration de la tutelle** : désignation d'office par le juge, lorsqu'il y a conflit, d'un administrateur *ad hoc* si l'administrateur légal ne le demande pas ;

– **émancipation** : faculté de l'enfant de la demander lui-même, et audition de l'enfant dont l'émancipation est demandée.

Mais, pour les auteurs du rapport, *« la reconnaissance effective du droit de l'enfant à être entendu et défendu ne saurait résulter de la seule adaptation des texte »*. Celle-ci doit impérativement être accompagnée de mesures organisant l'information, la formation des magistrats et des avocats et la rémunération de ces derniers.

La défense de l'enfant, telle qu'elle est préconisée par les conseillers d'Etat, va au-delà de la simple assistance à l'audience et comprend un accompagnement et un suivi particulier des dossiers. *« De l'avis général, l'actuel système d'indemnisation, même mis à jour, ne saurait suffire à assurer une défense adaptée aux besoins spécifiques en la matière »*. Le nombre d'avocats commis d'office et les demandes d'aide judiciaire se multiplieront en effet rapidement, si les propositions figurant dans le rapport sont adoptées.

Le Conseil propose de susciter des expériences de trois ans pour sélectionner des avocats compétents, tester de nouvelles conditions d'intervention et rechercher des cofinancements entre l'Etat et diverses institutions (collectivités régionales, locales, sociales ou fondations spécialisées), l'idée étant de favoriser la création d'un fonds autonome décentralisé.

Ces propositions vont dans le sens des décisions prises récemment par le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange. Pour lui, ce n'est pas seulement le problème des commis d'office et de l'aide judiciaire pour les avocats d'enfants qui doit être posé, mais celui de l'aide judiciaire en général. Une réforme dont il n'a pas les moyens financiers actuellement. Des expériences sur d'autres sources de financement sont tentées dans plusieurs juridictions. Dans une proposition de loi, M^me^ Denise Cacheux (député PS du Nord) propose la création d'un fonds de garantie, alimenté par un prélèvement sur les contrats d'assurance.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

DÉFENSE

Abou-Dhabi et la France règlent leur contentieux sur le Mirage-2000

Le président du groupe Dassault, M. Serge Dassault, a annoncé, jeudi 8 juin, au Salon du Bourget, que l'émirat d'Abou-Dhabi, dans le golfe Persique, avait commencé, il y a quelques jours, à recevoir les premiers des trente-six avions de combat Mirage-2000 commandés en 1984. Cette livraison marque la fin du contentieux qui opposait les industriels français, associés à la production du Mirage-2000, et l'émirat d'Abou-Dhabi.

Après la conclusion du contrat, il y a cinq ans, Abou-Dhabi avait estimé que les constructeurs du Mirage-2000 n'avaient pas tenu leurs promesses, notamment pour ce qui concerne certaines caractéristiques du réacteur M-53, la nature des contre-mesures électroniques qui permettent à l'avion de déjouer une défense adverse, et l'emport d'armements par l'appareil (en particulier, des armements de conception américaine). A la suite de ce différend, l'émirat avait décidé de bloquer le règlement du contrat.

M. Dassault a expliqué que les Mirage-2000 en question ont été, depuis, mis au standard correspondant, qu'ils avaient subi les modifications attendues et, enfin, que les avions venaient d'être acceptés par le client. Les premières livraisons ont commencé il y a quelques jours, et l'ensemble des trente-six Mirage-2000 déjà construits par Dassault sera livré avant la fin de cette année.

Le sultanat d'Abou-Dhabi est le sixième client étranger du Mirage-2000, après l'Inde, le Pérou, la Grèce, la Jordanie et l'Egypte, pour un total de 169 exemplaires.

M. Dassault a, par ailleurs, annoncé que le groupe qu'il préside lancera le programme d'un nouvel avion de liaison et d'affaires à réaction baptisé Falcon FX. Ce biréacteur de huit à douze places devrait avoir un rayon d'action de 5 500 kilomètres. Il sera prêt pour le début de 1994. Vendu éventuellement au prix de 12 millions de dollars, le Falcon-FX a été conçu pour remplacer les Falcon-20 et les Falcon-200 déjà achetés à plus de 500 exemplaires dans le monde.

Une remise en cause insidieuse

(Suite de la première page.)

Cette incertitude nous oblige à n'exclure aucune éventualité, y compris celle d'une fuite en avant dans l'aventure extérieure, au cas où l'empire serait menacé d'effondrement ou d'éclatement.

Quant au reste du monde, certes des progrès sensibles ont été heureusement enregistrés dans la solution de certains conflits régionaux, mais des tensions sérieuses persistent. La révolte dans les territoires occupés, la guerre civile en Afghanistan, la période troublée dans laquelle risque d'entrer l'Iran après la disparition de Khomeiny, en sont quelques exemples.

« Une erreur économique »

Dans de nombreuses régions du monde, la poussée démographique, les tensions sociales liées au sous-développement, la montée des fanatismes, et désormais la prolifération d'armes modernes et destructrices (missiles et armes chimiques notamment), tout cela ne laisse pas augurer une ère de tranquillité.

Dans un monde aussi incertain, il est clair que notre besoin de sécurité n'a pas diminué : M. Mitterrand lui-même est bien obligé de le reconnaître, lui qui déclarait le mois dernier qu' *« il n'était pas temps de dégarnir notre arsenal de sécurité »*. Même en cas d'accord de désarmement en Europe, l'URSS demeurerait par la force des choses la puissance militaire dominante sur notre continent, et la dissuasion nucléaire resterait, pour les Français comme pour les Européens, la condition d'une relation politique équilibrée avec Moscou.

Et pourtant, M. Mitterrand a balayé en quelques phrases la loi de programmation militaire votée en 1987 par le Parlement quasi unanime, une loi qu'il qualifiait lui-même à l'époque de *« réaliste, cohérente et raisonnable »*. Comment peut-on se contredire à ce point, sur un sujet aussi grave ?

Pour justifier ce revirement, on nous dit qu'il s'agit d'un simple *« ralentissement de la progression des crédits »*, qui, sous réserve d'un léger décalage dans le temps, permettra le maintien de tous les grands programmes.

Les Français doivent savoir que ce discours lénifiant dissimule une double erreur, économique et politique.

Une erreur économique d'abord, parce que le maintien des grands programmes avec des moyens amputés de plusieurs dizaines de milliards de francs ne peut entraîner que des incohérences et des gaspillages, et va nous obliger à reporter les projets les plus novateurs, au détriment de notre sécurité et de l'avenir de nos industries d'armement. On commet ainsi la même faute qu'en 1982, et cette fois sans l'excuse de l'inexpérience. Le freinage brutal des crédits de défense opéré de 1982 à 1986, en accumulant les retards, avait failli compromettre gravement la cohérence et la crédibilité de nos forces. C'est ce constat d'urgence qui m'avait conduit à proposer au pays, dès 1986, la reprise d'un effort régulier en faveur de la modernisation de notre défense, effort parfaitement compatible avec les possibilités de notre économie, puisqu'il se situait aux alentours de 3,7 % du PIB, soit à peine plus que la RFA, qui n'a pas de forces nucléaires, et sensiblement moins que la Grande-Bretagne, et, *a fortiori*, que les Etats-Unis.

Le redressement entamé en 1987 va donc se trouver remis en cause. Et cette décision survient alors que l'économie française enregistre ses meilleurs résultats depuis quinze ans, en raison, faut-il le rappeler, du dynamisme qui lui a été rendu par mon gouvernement et d'une conjoncture internationale favorable !

L'affaiblissement de l'effort de défense ne résulte donc que des choix budgétaires contestables du gouvernement. Il s'explique, comme en 1982, par la relance excessive de la dépense publique, à laquelle celui-ci vient de procéder.

« Une faute politique »

Injustifiable sur le plan économique, l'orientation ainsi prise en matière de défense constitue, en outre, une faute politique majeure.

L'avenir de notre dissuasion nucléaire est gravement affecté par la diminution des crédits de recherche et surtout par l'abandon du missile stratégique mobile S 4. La prolongation des silos du plateau d'Albion, d'ores et déjà condamnés par le perfectionnement des moyens offensifs soviétiques, n'est naturellement pas une compensation sérieuse à cet abandon. Le S 4 constituait, à mes yeux, une pièce maîtresse de la loi de 1987 : seul un missile terrestre mobile, capable d'atteindre des objectifs militaires situés en Union soviétique, est en mesure de donner à notre dissuasion la deuxième composante moderne dont elle a besoin et la dimension européenne qui lui manque actuellement. En s'en remettant, pour l'essentiel, aux moyens de représailles anticipés, notre pays se tromperait d'époque et, en se repliant sur son *« donjon nucléaire »*, il s'interdirait de contribuer efficacement à la constitution d'un pôle européen de défense.

Cette tendance au repli sera renforcée par les sacrifices considérables qui seront imposés à nos forces classiques. Or c'est précisément à l'aune de ces forces que nos alliés européens, notamment les Allemands, mesurent la réalité de notre solidarité, et donc aussi notre influence politique, à un moment décisif pour la redéfinition du système de sécurité européen. Que pèsera notre pays, en Europe ou dans le monde, avec des matériels vieillis et dépassés, agrémentés seulement de quelques prototypes ?

En sacrifiant l'effort de défense à d'autres priorités – comme si la France ne pouvait pas assurer à la fois la sécurité et l'éducation de ses enfants, le pouvoir a choisi la pente douce de la facilité. Sans doute le réveil risque-t-il d'être un jour aussi pénible que l'endormissement aura été agréable. Le désarmement est aujourd'hui dans l'air du temps, et l'appel à l'effort résonnerait comme une incongruité dans la bouche de nos dirigeants, qui, pour durer, semblent avoir fait le choix d'une rassurante anesthésie.

Ainsi, au moment où se précisent les perspectives de retrait des forces américaines d'Europe, au moment où l'Allemagne est en plein désarroi, la France ne trouve pas d'autre réponse que la réduction de son effort de défense, privant ainsi l'Europe de l'atout exceptionnel qu'elle devait à la lucidité du général de Gaulle.

Il y a, d'après Chateaubriand, deux espèces d'hommes politique : ceux qui se contentent de *« signer les événements »* et ceux qui font l'Histoire – ceux qui épousent les fluctuations de l'opinion et ceux qu'anime un véritable dessein.

M. Mitterrand a fait son choix : sous le vernis gaullien du discours transparaît la remise en cause insidieuse d'une politique de défense qui avait garanti l'indépendance, la sécurité et le rang de notre pays, tout en recueillant l'adhésion de l'immense majorité des Français.

Il est de mon devoir, avec toute l'opposition, d'empêcher que le débat sur la défense soit escamoté et d'apporter aux Français, dans les mois qui viennent, les réponses conformes à l'idée que nous nous faisons de la sécurité de notre pays et de la place de la France en Europe et dans le monde.

JACQUES CHIRAC.

RELIGIONS

● **Jean-Paul II en Suède.** – Le pape est arrivé, jeudi 8 juin, à Stockholm pour un séjour de quarante-huit heures en Suède, dernière étape de sa tournée en Scandinavie. Il a célébré une messe devant quinze mille personnes, a été reçu par le roi Carl XVI Gustav et sa famille au palais royal puis a eu un entretien avec le premier ministre, M. Ingvar Carlsson. Jean-Paul II s'est entretenu aussi avec M^me^ Lisbet Palme, la veuve de l'ancien premier ministre Olof Palme, assassiné le 28 février 1986. – *(AFP, AP.)*

Société

JUSTICE

Le détournement de fonds au préjudice de Carcassonne

Quatre ans de prison requis contre André Orta

Le ministère public a requis, jeudi 8 juin, quatre ans de prison contre le promoteur bordelais André Orta, qui répond devant le tribunal de Montpellier, d'un détournement de 67,4 millions de francs (*le Monde* du 9 juin).

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

« On reste sur sa faim », s'est exclamée Mme Elisabeth Bancal, en préambule de son réquisitoire contre André Orta. Mme Bancal, substitut du procureur de la République, tenait simplement, par ces mots, à rappeler que le tribunal de Montpellier n'est compétent *« que pour une partie »* de l'affaire Orta, c'est-à-dire le seul détournement de 67,4 des 71 millions de francs qui auraient dû financer la construction de l'Espace international de séjour de Carcassonne. *« Les acteurs étaient là et pas là »*, remarque Mme Bancal. Bref, si l'on effleure le dossier c'est en raison du découpage judiciaire dont il a fait l'objet et pour nulle autre raison.

Mme le substitut, au cours de l'audience du 7 juin, avait affirmé d'un ton tranchant que *« la méthodologie des magistrats n'a pas été inspirée par la chancellerie. Ils n'ont reçu aucune instruction »*. Même à ses yeux si Orta *« ne fait pas de révélations »* supplémentaires au sujet des destinataires des 4,5 millions de francs versés *« à des partis politiques »*, ce n'est pas parce que le magistrat instructeur n'a pas voulu aller plus loin, c'est parce que Orta ne dira rien, que *« c'est sa défense »* et qu'il entend l'assurer ainsi.

Mme Bancal a même souligné, — salué presque, — le *« calme, la sérénité, la réserve et peut-être une certaine tranquillité d'esprit »* du prévenu.

Un homme tranquille ou un escroc ?

Le président d'Aquitaine-Loisirs international et des associations satellites a été inculpé de faux et usage de faux en écritures privées, escroqueries et abus de confiance. L'ordonnance de renvoi devant le tribunal de grande instance de Montpellier avait retenu ces trois chefs d'inculpation. Mais finalement le substitut du procureur de la République devait abandonner le deuxième. A ses yeux, en effet, il n'y a pas suffisamment de *« preuves dans le dossier »* pour permettre d'affirmer que cet homme tranquille était un escroc.

Le parquet a donc requis une peine de quatre ans d'emprisonnement à l'encontre d'André Orta et un an de prison dont six à huit mois avec sursis contre le notaire bordelais, Jacques Lacoste. Ce dernier est poursuivi pour complicité d'abus de confiance et recel. Il avait passé l'acte d'achat d'un ensemble touristique en Guadeloupe pour le compte d'Aquitaine-Loisirs international et accepté de régler la transaction par un chèque tiré sur les fonds destinés à construire le Centre de séjour de Carcassonne. Au passage, il avait encaissé des honoraires sur le même compte. Tout cela *« sans vérification »*. C'est ce que lui reproche l'accusation.

Les défenseurs d'André Orta, Mes Tosi, Bourland et Ducos-Ader ont plaidé la relaxe de leur client. Mes Kiejman et Favreau ont fait de même pour le notaire bordelais. *« On crie à son sujet : haro sur le baudet*, a ironisé Me Kiejman, *et on l'accuse d'une légèreté insoutenable. »* Mais a plaidé en substance le défenseur, cette légèreté était-elle plus insoutenable que celle du directeur du Crédit agricole de Carcassonne, qui avait mis en contact André Orta et le maire de la ville, Raymond Chesa et qui *« n'a rien dit quand l'argent a été affecté à d'autres destinations »* ? Est-elle plus insoutenable que celle du directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations *« qui a donné l'alerte puis s'est désintéressé du dossier »* ? Plus insoutenable, enfin, que l'attitude du procureur de la République de Carcassonne qui, *« en novembre 1988, informé de cette affaire laisse quelques jours à André Orta pour restituer les fonds ? »* Bref, aux yeux de Me Kiejman *« le mal dont tous étaient atteints, le maire, les banquiers et les autres, c'était la confiance accordée à André Orta »*.

Le jugement de cette affaire sera rendu à Montpellier entre le 22 et le 26 juin.

GINETTE DE MATHA.

Mme Cons-Boutboul a été écrouée

Inculpée, jeudi 8 juin, au Havre, de complicité d'homicide volontaire par M. Michel Beaulier, juge d'instruction chargé du dossier sur l'assassinat de Bruno Dassac, Mme Marie-Elisabeth Cons-Boutboul a été écrouée, le jour même, à la prison de Rouen.

Le magistrat instructeur a fait savoir qu'il entendrait à nouveau l'inculpée, le jeudi 15 juin, soulignant que *« Mme Cons-Boutboul n'a pas voulu aborder le fond du dossier »*. De son côté, Me Jacques Dreyfuss, défenseur de l'inculpée, a estimé que la décision du juge constituait *« une prise d'otage judiciaire avec amalgame entre deux affaires »*, en l'occurrence, le meurtre, le 27 décembre 1985, du mari de Darie Boutboul, l'avocat Jacques Perrot et celui, en mai 1988, de Bruno Dassac.

Une lettre de « Tiercé-Magazine »

Le directeur des Editions en Direct, propriétaire de *Tiercé-Magazine*, après la publication dans *le Monde* du 8 juin d'un article faisant référence à la collaboration de Darie Boutboul à ce journal nous a adressé la lettre suivante : *« Darie Boutboul a effectivement collaboré au journal* Tiercé-Magazine *en 1985 et 1986. L'essentiel de son activité consistait à donner son pronostic pour le tiercé, et des échos sur le monde des courses. Sa collaboration a normalement pris fin au terme de son contrat. Si, comme l'affirme* le Monde, *Darie Boutboul a eu à connaître M. Dassac au cours de cette activité, ce n'est certainement pas au sein de la rédaction de* Tiercé-Magazine, *où le nom et le personnage de Bruno Dassac étaient totalement inconnus jusqu'à ces derniers jours. »*

[Nous n'avons jamais écrit que Bruno Dassac, qui travaillait comme pigiste dans plusieurs publications avait collaboré à *Tiercé-Magazine*.]

La qualité d'agent de police judiciaire est étendue aux enquêteurs et aux personnels en tenue

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, vient de signer une circulaire qui précise les modalités de l'extension de la qualité d'agent de police judiciaire (APJ) aux enquêteurs et aux personnels en tenue des services actifs de la police nationale. Cette extension résulte d'une loi adoptée fin 1987 (*le Monde* du 6 janvier 1988).

Cette qualification d'APJ, dont les attributions sont définies par l'article 20 du code de procédure pénale, figurait dans la loi du 18 novembre 1985 relative à la police judiciaire présentée au Parlement par M. Pierre Joxe. Mais elle était depuis demeurée sans suite. C'est à son retour place Beauvau, en mai 1988, que le ministre de l'intérieur a demandé à ses services d'élaborer la circulaire nécessaire à sa mise en œuvre.

La réforme vise notamment à valoriser la fonction des personnels en tenue et d'accroître leurs responsabilités par un traitement plus rapide des affaires dont les policiers ont à connaître. Elle doit contribuer à améliorer les fonctions d'accueil des victimes, notamment en augmentant le nombre des personnels appelés à recueillir les plaintes, de jour comme de nuit, dans les commissariats, tout en déchargeant les officiers de police judiciaire (OPJ) de la gestion de nombreuses affaires simples qui, jusqu'à présent, les empêchaient de se consacrer à des tâches d'investigation et de recherches.

« Les Versets sataniques » en justice

Le tribunal de Paris juge prématurées les actions des associations musulmanes

Il n'est pas possible de juger du contenu d'un livre qui n'existe pas encore. C'est en substance l'argument principal invoqué par le tribunal civil de Paris pour rejeter les demandes formées en référé par treize associations musulmanes rendues inquiètes par l'annonce d'une édition française des *Versets sataniques* de Salman Rushdie, qui doit être publiée dans le courant du mois de juin par Christian Bourgois. Neuf de ces associations et cinq ressortissants tunisiens avaient assigné l'éditeur afin que le tribunal ordonne l'interdiction et la saisie du livre ainsi que la désignation d'un expert chargé d'éclairer la justice sur *« le caractère blasphématoire, raciste et profanatoire »* d'un ouvrage que la société Bourgois aurait été contrainte de produire avant qu'il soit publié. (*le Monde* du 1er juin). Le 5 juin, quatre autres associations islamiques avaient présenté les mêmes demandes sans toutefois exiger l'interdiction et la saisie.

Dans deux jugements distincts rendus jeudi 8 juin, la première chambre civile présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris, observe que si le juge des référés est compétent soit pour prévenir un dommage imminent, soit pour faire cesser un trouble manifestement illicite, *« il ne saurait l'être, comme en l'espèce, lorsque ce dommage, faute de divulgation et de publication de l'ouvrage, reste encore éventuel »*.

En ce qui concerne les demandes visant à obliger l'éditeur à fournir un exemplaire de l'ouvrage, le tribunal observe : *« La mesure sollicitée, si elle était ordonnée, contraindrait l'auteur de l'œuvre incriminée (...) à divulguer celle-ci à un moment qu'il n'aurait pas lui-même choisi et aboutirait à une mesure de communication préalable par l'éditeur, alors qu'en considération du principe constitutionnel de la liberté d'expression reconnue à tout citoyen, la loi a institué un régime de responsabilité* a postériori *permettant en l'espèce aux Editions Christian Bourgois d'assurer pleinement et librement, et ainsi qu'elles l'entendront, les risques de la publication. »*

MAURICE PEYROT.

L'affaire Pechiney

Nouvel interrogatoire de M. Max Théret le 13 juin

M. Samir Traboulsi a été entendu pendant quatre heures, jeudi 8 juin, par Mme Edith Boizette, juge d'instruction chargé du dossier Pechiney : *« Ça s'est très bien passé »*, a déclaré à sa sortie le financier libanais, conseiller du holding américain Triangle Industries lors du rachat d'American National Can par Pechiney.

Au total, et en trois auditions — le 14 février, le mardi 6 et le jeudi 8 juin, — M. Traboulsi aura été entendu comme témoin durant dix-huit heures. Deux autres témoins ont été entendus, ces derniers jours, par Mme Boizette : M. Alain Boublil, ancien directeur du cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et M. Nadir Traboulsi, frère du financier libanais.

Mardi 13 juin, ce sera au tour du principal inculpé à ce jour dans cette affaire, M. Max Théret, de répondre aux questions du juge. Inculpé, le 3 mars, de délit d'initié, complicité et recel, M. Théret est l'un des gérants de la Compagnie parisienne de placements (CPP) qui a acheté 32 300 actions Triangle Industries dans la semaine précédant l'annonce de l'OPA amicale de Pechiney sur ANC.

La veille de son interrogatoire, deux enquêteurs de la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine arriveront à Paris. M. Théret continue de se battre sur le terrain juridique estimant la justice française incompétente pour poursuivre un éventuel délit boursier commis sur un marché étranger, en l'occurrence la Bourse de New-York. Si, comme cela est probable, la requête de ses avocats en ce sens est rejetée, M. Théret est décidé à se pourvoir en cassation, ce qui entraînerait un allongement de la procédure.

Enfin, la société Socofinance SA, de Genève, qui a acheté pour le compte de l'International Discount Bank d'Anguilla, 91 000 titres Triangle, du 18 août au 11 novembre 1988, c'est-à-dire durant les négociations confidentielles entre Pechiney et Triangle, nous a fait savoir qu'elle *« tient à démentir expressément les allégations qui la concernent »* dans notre enquête « Les clairs-obscurs de l'affaire Pechiney » (*le Monde* du 25 mai). Socofinance SA, poursuit le communiqué, *« n'est intervenue dans des opérations d'achat ou de vente d'actions Triangle ni pour son propre compte, ni pour le compte de ses organes ou actionnaires ; Socofinance SA n'a jamais participé à quelque titre que ce soit à des opérations de vente d'armes ou à des versements de commissions liées à de telles ventes »*.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Etablissement privé
Contrat Association recrute
PROFESSEURS
Maths - Physique - Lettres
cert. ou agrég. (si poss.) et
INSTITUTEURS DIPLOMÉS
Tél. : 43-02-41-29.
Adr. C.V., Merkaz Hartorah,
65, bd du Midi,
93340 LE RAINCY.

Pour import. Stés rech.
INGÉNIEURS ET
TECHNICIENS
AUTOMATISME
SMC - TSX - SIEMENS.
Analyse, programmation et
mise en route.
Point Z ETT, 42-71-71-71.
51, rue de Turbigo, 3e.
36-15 BDI clé PTZ.

Aide médicale internationale
recherche un médecin pour
mission humanitaire au Sud-
Soudan pour le 15 juin, très
urgent (durée 3 ou 4 mois).
46-36-04-04, Paris.

Cours privé et prépa HEC
recrute pour 1989-90
PROFESSEURS ttes matières.
Envoyer lettre à SCHWARTZ
83, rue Lamarck, Paris-18e
qui transmettra.

LE THEATRE
DE SARTROUVILLE
recherche
DES CADRES
dans les domaines
des relations publiques,
de l'administration
et de la production.
Envoyer lettre candidature et
C.V. à Bertrand COLLETTE,
Théâtre de Sartrouville,
B.P. 83, 78505 Sartrouville
Cedex.

GROUPE SOCIALISTE
CONSEIL GÉNÉRAL
D'UN DÉPARTEMENT DE LA
RÉGION ILE-DE-FRANCE
recherche
ATTACHÉ - DESS
Collectivités locales ou formation en finances publiques.
Adresser candid. + C.V.
s/no 8382.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Clinique chirurgicale
et obstétricale
proche banlieue Ouest Paris
recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Envoyer lettre manuscrite,
photo, C.V. et prétentions à
H. Larroque, 46, av. d'Iéna,
75116 PARIS.

secrétaires

Pour stés nationales et
internationales rech.
SECRÉTAIRES ET ASSISTANTES
Bil. et tril. angl.-all.,
marketing, commerciaux.
Conn. t.t. apprécié.
Interis ETT, 42-61-83-08.
27, r. Danielle-Casanova,
1er, 36.15 BDI Clé INT.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune étudiante rech. pour le
mois de juillet petits travaux
bureau ou autres.
45-55-91-82,
poste 4254, HB.

CLAVISTE
photocompo
(10 ans expérience)
cherche poste
MISE EN PAGE ÉCRAN,
région Compiègne ou
région parisienne.
Tél. : 44-76-70-64.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt
ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Bel imm., p. de t., 5e ét.,
asc., balc., soleil, salon, s. à
manger, 3 chbres + 1 pet.,
cuis., bns, cab. de toil.,
2 w.-c., 140 m² + serv.,
chff central individ.
49, RUE DE RENNES
Sam., dim., lun., 14-17 h.

19e arrdt
SIMON-BOLIVAR
Stand., beau 3 pces, loggia,
sur jard., 10e ét., box, 2,
passage des Fours-à-Chaux,
samedi, 14-17 h.
42-02-57-79, le matin.

94 Val-de-Marne
CHENNEVIÈRES
Dans petite résid., appt
entièr. rénové, 2 chbres, séj.
dble, dress., s. de bns,
w.-c., nbrx rangem., porte
blindée, park. 780 000 F.
45-94-24-10, apr. 19 h 30.

appartements achats

Rech. urgent, 110 à 140 m²,
Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e,
16e, 4e, 12e, 9e, PAIE CPT.
(1) 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris
MUETTE RÉSIDENT.
dble récept., 2 chbres, 2 bns,
balc., loggia, studio serv.
24 000 F CC. 45-02-13-43.

pavillons

14. ARGENCES (Méry-Corbon) (20 km de Caen)
Particulier vend
pavillon 6 p.,
terrain clos 640 m², cuisine
aménagée, + cheminée,
+ terrasse.
Prix : 500.000 F.
M. BERNARD DUPARC,
tél. (16) 31.23.89.78.

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et
tous services 43-55-17-60.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.
MAZDA GLX 1500, 1986,
6 ch, marron métal.,
4 portes, 1re main,
34 000 km. 33 000 F.
45-28-68-48.

de 5 à 7 C.V.
205 XS, modèle 89. Particulier, 14 000 km, état
neuf, alarme, radio.
60 000 F. 43-41-87-45,
apr. 18 h 30.

de 8 à 11 C.V.
TOYOTA HIACE, 9 ch,
vitré, ess., 1981, pré-équipé
radio HF, compte-tours,
pare-brise feuilleté, options
banquettes + plan couchage. Usage strict. privé.
69-45-10-08, domicile.
47-44-89-33, bureau.

AGENDA IMMOBILIER

COTE D'AZUR
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges
Terre rare...
Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.
Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA — Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94-64-85-05.

CANNES centre
villa « Médicis »
37, rue de Stalingrad
Charmantes maisons de ville, standing,
3/4 pièces, terrasse, jardin,
quartier résidentiel calme,
commerces, frais de notaire réduits,
livrable ÉTÉ 90
Renseignements ventes :
SORIM, 383, boulevard Georges-Courteline
06250 MOUGINS Tél. : 93-90-03-01
LM 10-06-89

MANDELIEU COTE D'AZUR
Investissez au Hameau des Grenadines
PRIX UNIQUE 325.000 F
Résidence de loisirs
Parc de 3 hectares, piscines, Club House
2 pièces duplex meublé avec jardin
Garantie locative par contrat — Bureau de vente : 92-97-58-07
Documentation CONTACT IMMOBILIER
19, boulevard Gambetta, 06110 LE CANNET
Nom ....
Adresse ....
Tél. ....
LM 10-06-89

COFINORD constructeur
PRES DE PORNIC
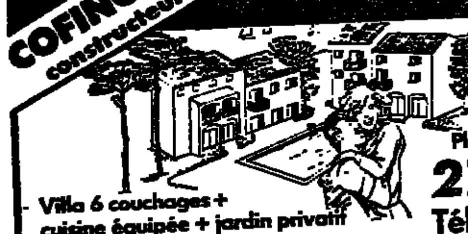
LA BERNERIE :
Port St Jacques.
Village loisirs.
Accès direct à la mer.
Plan d'eau. Piscine privée.
275 000 F*
Tél. (1) 42 61 39 79
- Villa 6 couchages +
cuisine équipée + jardin privatif
(existe en appartement).
Gestion ou garantie locative IMMOVAC.
Coupon à retourner à COFINORD : 31, av. de l'Opéra - 75001 PARIS
NOM
TEL. TEL. BUREAU
ADRESSE
S.J.
LM 10-06-89

ASSOCIATIONS

Appels

POÉSIE EN LIBERTÉ
MINITEL
3615 CLP

Conférences

Mardi 13 juin 1989
ROSE-CROIX d'OR. « Homme
terrestre-Homme céleste »
184, bd Saint-Germain
Paris 75006, 20 h 30

Ethique dans le bouddhisme
ancien. Prof. A. Bareau 11 juin,
15 h. Institut Bouddhique
Truclim, 9, r. de Neuchâtel,
91140 Villebon s/Yvette.
Tél. : 60-14-58-15.

CATHARES DU LANGUEDOC
24 sept.-3 octobre 1989, 2 242 F.
Conférences et excursions, LE
LAZARET, La Corniche,
34200 SÈTE. 67-53-22-47.

Sessions et stages

COURS D'ARABE
Stages intensifs en juillet.
Inscription immédiate.
A.F.A.C. 42-82-92-62.

BÈGUES
Le centre psychologique
de bègues
organise du 24 juin
au 2 juillet 1989 son prochain
stage intense de rééducation
du bégaiement. Pour rens., écrire
au 15, rue de Javel, 75015,
Paris. Tél. : 45-78-75-85.

A.P.S.M. 30170 Monoblet
reçoit en Cévennes
ENFANTS ET ADOLESCENTS
par groupes d'âge
encadrement universitaire.
Sem. 1 500 F du 16.06.16.09.
Tél. : 66-85-42-80
accueil Nîmes/Montpellier.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Vacances - Tourisme - Loisirs

JURA ÉTÉ 89
Randonnée, pêche, à quelques km source du Doubs,
part. loue à la semaine studio, tt cft : juin, sept.,
550 F : juil., 700 F :
août, 750 F.
(16) 81-49-00-72.

Conférence
Le partage d'Adam :
J. Assens (psy), 15 juin,
20 h, 38, rue de Turenne,
3e. Lierre et coudrier.
42-59-20-81.

Expositions
ASIA EXPO :
PARIS 10-15 JUIN
Parc des Expositions de Paris, porte de Versailles. La première exposition internationale des « Quatre Dragons » en Europe. Venez voir les derniers produits des plus grands fabricants de Taïwan, Corée, Hongkong et Singapour créés pour le marché européen. Pour une invitation gratuite, tél. à Paris au 42-25-25-90. Télécopie : 48-78-16-46.

A LOUER EN JUILLET
SAINT-POL-DE-LÉON
(Finistère)
Maison, 5 pces, avec grande
cour privée, cuisine, salon,
2 chbres, toil., douche. Tout
confort. Centre ville, près
des plages. 3 300 F le mois.
(16) 98-61-28-13, apr. 18 h.

ILE GRECQUE
Maison à louer, vue mer,
5-8 lits. 45-44-21-97.

Prof. angl., franç., directeur
centre vacances, organise de
pte ferme picarde
séjour éduc., découverte
milieu, activités sportives,
cultur., pt grpe 10-14 ans,
été. M. DARTOIS
NEUVILLETTE, DOULLENS
(France). (16) 22-32-60-20.
apr. 20 h.

Loue 5' gare Saint-Lazare,
2/3 pces, tt cft, juin, juil.,
août. 47-91-08-67.

Loue été, mas provençal
du Lubéron, 1 ha pinède, pisc.
Tél. : 90-09-82-19.

هكذا من الأصل

Informations « services »

PHILATÉLIE

« Le Serment du Jeu de paume » par David

La Poste mettra en vente générale, mercredi 21 juin, un timbre à 5 F de la série artistique représentant le *Serment du Jeu de paume*, esquisse de David.

L'épisode du serment du Jeu de paume fut déjà l'objet d'un timbre en 1939 pour le cent cinquantième anniversaire de la Révolution française. Rappelons que le 20 juin 1789, les députés du Tiers-Etat trouvent la porte de la salle des Menus-Plaisirs fermée et décident de se réunir dans la salle du Jeu de paume. Ils décident alors de *« ne jamais se séparer... jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides »*.

Le timbre, au format horizontal 52 x 40,85 mm, est dessiné par Odette Baillais d'après l'œuvre de David et imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

★ Vente anticipée à Paris mardi 20 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au kiosque de l'Assemblée nationale, 4, rue Aristide-Briand, Paris (7e) (à noter qu'Odette Baillais sera présente toute la journée pour signer ses œuvres) ; de 8 heures à 19 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre, et à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard.

Vente anticipée à Versailles (Yvelines), mardi 20 juin, de 9 heures à

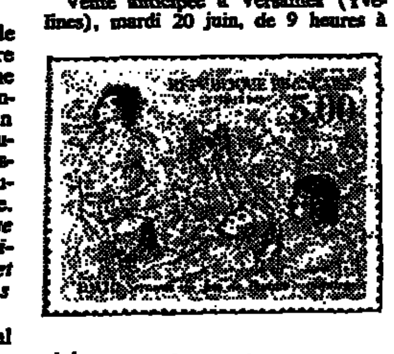

18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la mairie, 4, avenue de Paris, et de 8 heures à 19 heures, au bureau de poste.

★ Souvenirs philatéliques : Michel Thévenin, 28, rue de Satory, 78000 Versailles.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Ventes.** – Soluphil (5, rue du Helder, 75009 Paris) organise une vente sur offres dont la clôture est fixée au vendredi 16 juin. Au programme, plus de deux mille lots de France, des colonies, du Luxembourg et du monde entier. A noter une belle lettre pour *« Bucarest en Valachie »* oblitérée grille avec cachet à date rouge, bande de trois 1 F carmin et 20 c. noir sur blanc (départ 35 000 F) ; émission Présidence, 10 c. bistre jaune en bande de trois, bord de feuille et filet d'encadrement, oblitération légère (départ 30 000 F) ; 1 F carmin foncé *Cérès*, neuf, grand bord de feuille avec filet d'encadrement (départ 35 000 F) ; un ballon monté daté du 10 octobre 1870 expédié en franchise par M. Kestner, ministre des postes, à sa mère, griffe bleue *« Gouvernement de la défense nationale »* (départ 60 000 F). Bel ensemble de la guerre de 1870-1871.

Renon présente sa vente à prix nets 1989 (Galerie Elysées-La Boétie, 52, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris). Avec plus de trois mille lots dont des 20 c. noir (de 250 F à 13 000 F selon état), classiques, semi-modernes et modernes, épreuves de luxe et d'artistes, timbres du monde entier. Beau catalogue sur demande.

● **Champagne philatélique.** – Le champagne Leclerc-Briant propose une cuvée du Bicentenaire des Droits de l'homme. Caractère principal de cette cuvée : outre son bon millésime (1982), l'étiquette comporte le timbre *Liberté* de Claude Durrens oblitéré « premier jour ». Le magnum a droit, en plus, au timbre *La Fayette* de Pierre Forget oblitéré « premier jour » (Leclerc-Briant, Cumières, 51200 Epernay).

● **Exposition.** – Le cercle philatélique lexovien organise les sixièmes Vingt-quatre heures auto-rétro, les 17 et 18 juin (souvenir philatélique-carte postale représentant Paul Cornu et son père au volant de leur automobile. 12 F plus port auprès de Claude Kerrien, 1, résidence du Parc, 14100 Lisieux).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

SAMEDI 10 JUIN

Drouot-Richelieu, 14 heures : affiches ; **Drouot-Montaigne**, 20 heures : photographies anciennes et modernes.

ILE-DE-FRANCE

Corbeil, 14 heures : orfèvrerie, mobilier ; **Mantes**, 14 h 30 : livres, mobilier.

DIMANCHE 11 JUIN

Argenteuil, 14 h 30 : archéologie ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Sens**, 14 h 30 : tableaux modernes.

PLUS LOIN

SAMEDI 10 JUIN

Auxerre, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Agen**, 9 h 30 et 14 heures : mobilier, tableaux ; **Aix-en-Provence**, 9 h 30 et 14 h 30 : Monet ; **Béziers**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Issoudun**, 14 heures : timbres ; **La Rochelle**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Lyon** (avenue Sidoine-Appollinaire), 14 h 30 : poupées, linge ; **Marseille** (Cantini), 14 h 30 : timbres ; **Moulins**, 11 heures et 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Nice**, 14 heures : tableaux, mobilier.

DIMANCHE 11 JUIN

Alençon, 14 h 30 : tableaux ; **Arles**, 14 heures : tableaux modernes ; **Beaune**, 13 h 30 : grands vins, objets d'art ; **Blangy-sur-Bresle**, 14 h : jeux de carte, autographes ; **Blois**, 14 h15 : archéologie ; **Brives**, 14 heures : cartes postales ; **Calais**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Chalon-sur-Saône**, 14 h15 : livres ; **Cognac**, 15 heures : mobilier, tableaux ; **Contrexéville**, 14 heures : timbres ; **Dijon**, 14 heures : Extrême-Orient, mobilier ; **Fécamp**, 11 heures et 14 heures : timbres ; **Mayenne**, 14 h 30 : grands vins ; **Nevers**, 14 heures : argenteries, bijoux ; **Reims**, 14 heures : art nouveau, Extrême-Orient ; **Rouen**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Semur-en-Auxois**, 11 heures et 14 h 30 : grands vins ; **Troyes**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Vendôme**, 14 h 30 et 20 heures : mobilier, tableaux.

LES FOIRES ET SALONS

Paris, place Saint-Sulpice ; **Paris**, Château de Vincennes ; **Caen** ; **Fraisses** (Loire).

∴

Vauhallan (Essonne, foire à la brocante et à la carte postale), le dimanche 11 juin, de 9 heures à 19 heures, place du village. Tél. : 69-41-08-32.

lotto — TIRAGE DU LOTO N° 23 DU MERCREDI 7 JUIN 1989

3 4 11 13 23 26 — 38

PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 10 JUIN 1989 A 20 H 35

6 BONS N°	8	941 120,00 F
5 BONS N° + complémentaire	40	95 640,00 F
5 BONS N°	3 031	4 165,00 F
4 BONS N°	164 981	75,00 F
3 BONS N°	2 746 466	6,00 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 juin 1989 :

UN DÉCRET

● N° 89-367 du 5 juin 1989 portant publication de l'accord de coopération dans le domaine de l'archéologie entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République arabe du Yémen, fait à Sanaa le 11 décembre 1988.

DES ARRÊTÉS

● Du 5 juin 1989 portant classement d'un parc naturel régional (ballon des Vosges).

● Du 10 mai 1989 portant attribution d'une aide exceptionnelle aux producteurs de céréales victimes de la pluviosité excessive du printemps 1988.

Aquascutum

SOLDE

à des conditions exceptionnelles de prix ses collections

Imperméables et trench

Tailleurs, costumes, cachemire, pull-over, chemisiers accessoires pour hommes et femmes

10, RUE DE CASTIGLIONE - PARIS-1er (OUVERT DE 10 h à 19 h)

Le Carnet du Monde

Décès

– Edmond Aïchoun et Isabelle Baptiste,
Les familles Aïchoun, Dahan, Levy, Benaroche, Bensamoun, Medioni, Avrachkoff, Touati, Baptiste et Ferreira,
Neveux et nièces, parents et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme veuve Maurice AICHOUN,
née Esther MEDIONI,

survenu le 9 juin 1989, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, le lundi 12 juin, à 14 h 30.

– M. et Mme Thierry Benne,
M. et Mme Alain Benne,
ses enfants,
Valérie, Renaud, Florence et Christophe,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 8 juin 1989, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

M. Guy, André, Louis BENNE,
président honoraire de la commission
des contributions directes
de la Ville de Paris,
ancien président
de la section de Melun
de l'œuvre de la visite
des détenus dans les prisons,

muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le lundi 12 juin, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame de Melun, sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Melun-Sud, dans le caveau de famille.

« Que ceux qui ont partagé sa foi prient pour lui ; que tous ceux qui l'ont connu se souviennent. »

210, avenue Jean-Moulin,
77350 Le Mée-sur-Seine.
57 *bis*, rue des Plantes,
91230 Montgeron.

– Mme Yves Bras,
son épouse,
M. Albin Bras,
son fils,
Mlle Claudine Bras,
sa fille,
M. Guy de La Roque,
son beau-frère,
M. et Mme Claude Beaugé,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses beau-frère, belle-sœur,
neveux, nièce, petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 6 juin 1989, à l'hôpital de Fontainebleau (Seine-et-Marne), dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

M. Yves BRAS,
docteur en droit,
directeur départemental
adjoint honoraire des impôts,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (place Etienne-Pernet, Paris-15e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

50, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– Le docteur Françoise Odier,
son épouse,
Aurelia et Olympe,
ses filles,
M. et Mme Gaston Chazara,
Le docteur et Mme Eric Bonhoure
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Chazara
et leurs enfants,
Mme Huberte Odier,
Les docteurs Bernard et Année Odier
et leurs enfants,
Hélène, Clémentine et Antoine Odier,
ont l'immense douleur de faire part du décès subit du

docteur Christian CHAZARA,
gynécologue obstétricien
à l'Hôpital américain de Paris,

survenu à Venise le 4 juin 1989.

Un hommage lui a été rendu en la chapelle de l'Hôpital américain ; l'inhumation a eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité familiale.

34, rue Scheffer,
75116 Paris.
37, Sixième Avenue,
60260 Lamorlaye.
85, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

– Sa famille et ses amis
font part du décès de

Mme Henriette CHANDET,

rappelée à Dieu, le 8 juin 1989, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Massaguel (Tarn).

Ni fleurs ni couronnes.

Des prières.

– Sa famille
Et ses proches
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert FORTI,

survenu le 19 mai 1989.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Alain Artore,
Florence, Brice et Xavier,
M. et Mme Hervé Gavot-Aubert,
Christophe, Stéphanie et Philippe,
Mme Chantal Gavot,
Caroline et Nicolas,
M. et Mme Emile Hengel
et leurs enfants,
Mme Marguerite Gorodiski,
Les familles Celerier et Bonnin,
Parents et amis,
font part du décès de

Mme Julien GAVOT,

le dimanche 4 juin 1989, à l'Hôpital américain de Neuilly,

rappellent à votre souvenir

M. Julien GAVOT,

décédé le 9 mars 1985,

et tiennent à remercier pour leur grand dévouement les docteurs Alain Montier, Lionel Saporta et Clément-Bernard Abbou.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, 46, rue du Théâtre, 75015 Paris.

– M. et Mme René et Thérèse Gerber,
M. et Mme Philippe et Hélène Chaux,
M. et Mme Maurice et Monique Lauret,
Odile Gerber,
Ghislaine et Paul Laporte,
Matthieu et Olivier,
Alain et Aliette Gerber,
Maïté, Sophie, Colette et Elsa,
Xavier et Aline Gerber,
Tiphaine,
Jean-René Chaux,
Rémi Gerber,
font part du retour à Dieu de

M. Jean GERBER,
ECP,
ingénieur en chef honoraire à la SNCF,

leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 8 juin 1989, à Créteil (Val-de-Marne), dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 13 juin, à 10 heures, à la chapelle Notre-Dame-de-Grâce à Séguret (Vaucluse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villa Haïtzegi,
Jatxou 64480 Ustaritz.
175, rue Lecourbe,
75015 Paris.
16, rue Georges-Lafenestre,
92340 Bourg-la-Reine.

– L'Académie d'agriculture de France a le regret d'annoncer le décès, le 6 juin 1989, de son ancien président

Robert HERVIEU.

Les obsèques ont eu lieu le 8 juin, en l'église de Beaumontel, dans l'Eure.

[Né le 16 mars 1907 à Beaumontel (Eure), Robert Hervieu a effectué toute sa carrière dans l'agriculture, comme éleveur, puis comme président de la Fédération nationale bovine, de la SAFER de Haute-Normandie et de l'Académie d'agriculture. Membre du Conseil économique et social entre 1959 et 1989, M. Hervieu fut aussi conseiller de la Banque de France et maire de La Houssaye (à partir de 1945).]

– Lucien Adès,
Et le personnel des Éditions-Disques Adès,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvette REZNIK,
directrice des services de production,

survenu le 7 juin 1989, des suites d'une longue maladie.

– Le docteur Claude Rebstock,
son neveu,
Toute sa famille,
Ses amis,
Ses anciens malades,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 21 mai 1989, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, du

docteur Madeleine ZIMMER,
chirurgien orthopédiste,
résistante,
médecin colonel de la Ire armée
(Rhin-et-Danube),
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien médecin chef
de la colonne de secours aux brûlés
des Charbonnages de France.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

23, rue Mirabeau,
83000 Toulon.

– Mme Mazzi,
MM. Vladimir et Philippe Zlatkine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoinette,
Marie ZLATKINE,
née Mazzi,

survenu le 7 juin 1989, à l'âge de cinquante-deux ans.

14, rue Pelleport,
75020 Paris.

Antoinette Zlatkine a été pendant plusieurs années la collaboratrice du correspondant du *Monde* à Moscou. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 13 juin, à 18 heures, à St Joseph Church, 50, avenue Hoche, Paris-8e, à la mémoire de

Sir Philip de ZULUETA,

décédé le 15 avril 1989.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 10 juin 1989, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à la mémoire du

professeur Jacques FLOUR,

décédé le 11 juin 1979.

– Il y a bientôt deux ans

Mme Jacques FURET,
née Jeanne Vitmain,

rappelée tragiquement à Dieu nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle en union avec la messe qui sera célébrée à son intention le samedi 10 juin 1989, à 18 h 45, en l'église de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle ne soit oubliée. »
Saint Augustin.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

ÉCHECS

La Coupe du monde

Karpov et Salov dominent

Le cinquième et avant-dernier tournoi comptant pour la Coupe du monde d'échecs se déroule actuellement à Rotterdam, aux Pays-Bas. Spassky (fatigué !) et Huebner (malade après la première ronde) ayant déclaré forfait, il reste seize grands maîtres en piste. Karpov a tout de suite montré qu'il n'était pas là en représentation : cinq parties, trois victoires (Nogueiras, Seirawan, Timman) et deux nulles (Vaganian, Sokolov). Il est suivi du grand espoir soviétique Salov, qui, après une défaite, avec les Blancs, devant Youssoupov, a aligné trois succès consécutifs (Hjartarson, Sax et Van der Wiel) et compte une partie en retard.

De son côté, Kasparov, qui ne joue pas à Rotterdam (1), rencontre, vendredi 9 juin, aux arènes de l'Agora d'Evry (Essonne), dans une simultanée, l'équipe de France composée de Kouatly, Haïk, Mirallès, Sharif Renet Koch.

(1) La Coupe du monde compte six tournois. Chaque joueur ne peut participer qu'à quatre.

CAMPUS

Les centraliens sont branchés

L'Ecole centrale de Paris vient de se doter d'un réseau, téléphonique et informatique, baptisé « VIA ». Chacun de ses mille cent étudiants peut brancher dans sa chambre un téléphone et un micro-ordinateur relié par fibre optique au nouveau Centre de traitement de l'information de l'école.

Les deux réseaux fonctionnent pour le moment indépendamment l'un de l'autre. Pour la partie téléphonique, un numéro a été attribué à chaque centralien. Sans passer par un standard, il peut ainsi communiquer avec l'extérieur ou avec les autres résidents du campus. Grâce au réseau informatique, les élèves se connectent à toute heure du jour et de la nuit aux ordinateurs centraux de l'école et des laboratoires de recherche. Ils ont accès également aux réseaux internationaux, EARN (European Academic and Research Network), BITNET, et peuvent donc profiter des ressources offertes par les autres universités ou centres de recherche. D'autre part, un service de messagerie est mis à la disposition des étudiants, à usage interne comme externe.

Une cinquantaine d'élèves a déjà adopté ce système de documentation et d'échanges, qui marie souplesse et rapidité. L'an prochain, réseaux informatique et téléphonique ne feront plus qu'un, pour s'intégrer au RNIS, le Réseau numérique à intégration de service, une grande banque internationale de données.

(« VIA » est la concrétisation d'un projet imaginé par les élèves dans le cadre de leur scolarité. Quinze d'entre eux en assurent la gestion au sein d'une association. Ils ont été soutenus techniquement ou financièrement par une société d'ingénierie, IB2 Technologies, IBM, Bouygues, Telic Alcatel, le Crédit lyonnais et l'Association des amis de centrale. Coût de cette innovation : 11 millions de francs.

Cl. C.

● **Espace scolaire européen**

Le journal *Passages* organise, le jeudi 22 juin au Sénat, un colloque international sur le thème : « Quel espace scolaire européen ? » Avec trois tables rondes : « Quelle réalisation pour demain ? » « Patrimoines culturels et nationaux, faits religieux et intégration. » « La télévision et la culture des mômes. » Déclaration de clôture de M. Lionel Jospin.

(Mme Pascale Baudoin, journal *Passage*, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris.

● **Automatisation**

Une maîtrise de sciences et techniques « Méthodes et moyens de l'automatisation » sera créée à la rentrée prochaine à l'université d'Angers. S'ajoutant aux MST existant déjà « Innovation scientifique et technique » et « Gestion de la qualité et maîtrise des procédés », elle confirme le développement des formations à la production engagé depuis plusieurs années par cet établissement.

(Université d'Angers, secrétariat Méthodes et moyens de l'automatisation, 41, place Louis-Imbach, 49100 Angers. Tél. : 41-88-85-46.)

● **Stages franco-allemands**

Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent avec des partenaires allemands des rencontres européennes de formations, en juillet et août, sur des thèmes divers (droits de l'homme spéléo, jeux, communication). Stages ouverts à tout public et notamment aux étudiants, aux enseignants et aux travailleurs sociaux.

(CEMEA, service des relations internationales, 76 boulevard de la Villette, 75940 Paris Cedex 19. Tél. : 46-06-38-10.)

Les 1ers Clips de la Réussite

30.000 F.

Gagnez cette somme offerte par le
Crédit Lyonnais
en participant aux clips de la réussite.
Un concours de films vidéo illustrant la réussite d'une entreprise, réalisés par des étudiants.
Nombreux autres lots offerts par Air France, Cartier, Thomson.
Clôture des inscriptions : 30 Juin 1989.
Infos concours Sup de Co Le Havre/Caen. Micheline Comey (16) 35 21 12 18

MUSIQUES

« Les Noces de Figaro », à Versailles

Pour les aristocrates

Après Beaumarchais, Mozart est invité au Festival de Versailles pour le Bicentenaire de la Révolution. Un spectacle anglais de qualité, mais un peu fade.

C'est à l'Opéra royal que, en 1973, *les Noces de Figaro* mises en scène par Strehler ouvraient une nouvelle ère du théâtre lyrique en France. Il y avait donc de quoi trembler pour la jeune troupe anglaise, conviée à interpréter la même œuvre au même endroit.

Mais il en faut plus pour intimider le Pavilion Opéra, dont on nous dit qu'« *il s'est fait une spécialité de jouer devant des parterres de célébrités, dans les châteaux privés où l'aristocratie britannique convie ses hôtes de marque* ». La définition paraît excellente : ces *Noces* sont en effet très soignées, avec des chanteurs encore mal connus, un orchestre solide, un chef vif quoique assez raide (Bryan Evans), une mise en scène de Freddie Stockdale correcte et sans génie.

Le décor renvoie à la salle sa propre image ; idée amusante, les meubles recouverts de housses seront découverts un à un, comme Chérubin sur le divan de Suzanne ; et la comédie des erreurs du final évoque Fragonard.

La distribution est un peu fade, de second choix, excepté le Figaro vigoureux et coloré de Noël Mann qui aurait sa place dans n'importe quelle troupe, et le Comte de Roberto Salvatori à la voix chaude, sinon très séduisante.

L'homogénéité et le sérieux de *cette troupe bien entraînée* rachètent le plus souvent des dons individuels moyens. Et ce n'est pas en France qu'on pourrait envoyer dans les châteaux et les assemblées aristocratiques une tournée d'opéra tout de même aussi honorable et stylée.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 9 et 10 juin (20 heures) ; avec d'autres chanteurs le 10 pour Suzanne, le Comte et la Comtesse. Le Festival de Versaille est parrainé par ICI-France.

Le rapport annuel de la SACEM

Redressement du répertoire français

Les auteurs, compositeurs et éditeurs l'affirment : la musique française, tous genres confondus, a le vent en poupe.

La SACEM, qui vient de tenir son congrès annuel à la Baule, a réparti, en 1988, 1 milliard 517 millions de francs de droits à *cinquante* mille auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Pour la deuxième année consécutive, la production et la diffusion du répertoire national sont majoritaires en France, toutes catégories d'utilisation confondues : 54,3 % des droits répartis en 1988 par rapport à 51,6 % en 1987.

« *La programmation de l'ensemble des radios et télévisions est largement ouverte aux œuvres françaises*, constate M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM. *Antenne 2, FR 3 et TF 1 en affirment le besoin le plus net (67 %) et les grandes radios dépassent largement le seuil des 50 %, sauf NRJ.* » Des progrès sont également notés dans des secteurs traditionnellement favorables aux répertoires étrangers, notamment anglo-saxons, comme les discothèques où le pourcentage de titres français est passé, en un an, de 30 % à 36 %.

Pour la deuxième année consécutive, la balance des échanges entre la France et les pays étrangers est positive. La SACEM-SDRM a reçu de l'étranger 267,5 millions de francs de droits et elle a versé 137,7 *millions de francs aux sociétés* étrangères pour l'exploitation de leurs œuvres en France : en tête, les répertoires américain et anglais (60 % du total des importations), suivis des répertoires allemands, italiens et belges. Les principaux pays importateurs d'œuvres françaises restent l'Allemagne fédérale suivie de la *Belgique*.

L'exportation de la musique classique française du vingtième siècle demeure importante (près de 40 % du montant total des droits reçus de l'étranger), ainsi que le succès de musiques de films dues à des compositeurs français. *Quant à la chanson*, mise en valeur par le vidéo-clip, elle a amorcé une pénétration du marché européen (Allemagne, Italie, Belgique).

Les effets positifs de la baisse de la TVA et le renouveau de la *création et de la production (plus de 30 %* d'œuvres nouvelles ont été enregistrées en 1988) ont permis le succès du disque compact (25,8 millions d'exemplaires vendus contre 19,3 millions d'albums vinyle) et une progression des ventes de musicassettes : *31 millions*. La *rémunération* pour copie privée a apporté aux auteurs, compositeurs et éditeurs un complément de ressources correspondant à un nouveau mode d'exploitation des œuvres. Ces ressources proviennent essentiellement *de la vidéo : un million et demi* de Français ont fait l'acquisition d'un magnétoscope en 1988 et le foyer équipé possède en moyenne une quarantaine de cassettes.

CLAUDE FLÉOUTER.

EXPOSITION

Le Bicentenaire au Musée des arts de la mode

Les héros sont poussiéreux

Après la rétrospective du Palais Galliera consacrée aux modes de 1789 à 1804, le Musée des arts de la mode célèbre le Bicentenaire en la prolongeant jusqu'en 1815.

Huit cents pièces ont été rassemblées à partir de soixante dix-sept collections publiques ou privées, du Louvre au palais Pitti à Florence en passant par le Metropolitan Museum de New-York, qui reprendra l'exposition à la fin de l'automne. « *Epoque de fondation dans l'histoire du costume* », selon Pierre Provoyeur, conservateur du musée et commissaire pour ce thème, la période *1789-1815 se traduit* par une double évolution.

C'est le confort, la simplicité, marqués par l'abandon du corps à baleines chez les femmes, l'apparition des pantalons masculins, de la redingote (ancêtre du manteau moderne) et des gilets sombres. C'est aussi pendant la Révolution, les « évaporés du bel air » qui portaient des *gilets brodés* de fleurs, de scènes de genre. Frac noir et bottes à l'écuyère, le dandy remplace *bientôt* l'incroyable, et le vert épinard a raison du jaune queue de serin.

Autre élément *novateur*, la création d'un uniforme militaire codifié. « *L'armée envahit la vie, et le soldat envahit la rue*, dit Pierre Provoyeur. *Sous l'Empire, le défilé militaire prend sans peine la place des fêtes révolutionnaires, en transformant le peuple acteur de 1792 en population de spectateurs.* » Aux excentricités du Directoire, succèdent l'ordre, l'apparat, des tenues de cérémonie *inspirées* des costumes Louis XVI... L'habit devient le symbole de la dynastie.

Voici donc *reconstitué* pour la première fois, l'ensemble porté par Napoléon, roi d'Italie, lors de son couronnement à Milan, le 26 mai 1805 : un immense manteau de velours vert aux couleurs de Lombardie (copié sur la tenue du sacre en *velours pourpre*), les bas brodés d'abeilles, la culotte blanche, le sceptre du royaume d'*Italie*, le *gilet* illuminé d'or... Restent, illustrations hollywoodiennes du Paris *impérial*, les tuniques de théâtre en drap écarlate brodées à la lame d'or, la couronne de lauriers en bronze offerte par Napoléon à l'acteur Talma après l'avoir vu jouer Néron...

En dépit de son abondance et de ses pièces rares (l'écharpe du général Bonaparte en Egypte), l'exposition n'échappe pas à l'ennui. La *mode*, figée dans des vitrines ou sur des mannequins couturière (des troncs *sans tête*), perd toute puissance évocatrice... L'histoire en aquarium tourne à *l'accumulation* de souvenirs. Tout est là, il manque juste le principal, c'est-à-dire *une* mise en scène, un peu de générosité et d'émotion. Le public reste à l'écart de ce gigantesque dossier culturel à usage des prêteurs...

La structure même du Musée des arts de la mode, situé dans le pavillon de Marsan, *ne facilite* pas les choses. Les cinq étages cassent un rythme déjà mou révélant l'inertie et la fragilité d'une institution qui ne survit qu'à coups de subventions *exceptionnelles*, sans crédits réels de fonctionnement... Il n'y a pas de catalogue. *Le Met, a bien sûr prévu* le sien. Et il ne sera pas bilingue.

LAURENCE BENAIM.

★ « L'étoffe des héros ». Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli. Tél : 42-60-32-14. Jusqu'au 30 juillet.

THÉATRE

« Long Voyage vers la nuit », d'Eugene O'Neill, au Théâtre de l'Europe

Deux grands malades de leur enfance

Aveux spontanés, confession publique, exhibitionnisme presque. Tel est, à l'Odéon, le Long Voyage vers la nuit, *écrit par Eugène O'Neill, mis en scène par Ingmar Bergman. Entreprise névrotique – de la part d'O'Neill comme de celle de Bergman – qui relève de la psychiatrie.*

Bibi Anderson et Peter Stormare.

BENGT WANDELIUS

Cette histoire commence vers 1941. A cinquante-trois ans, Eugene O'Neill est célèbre, il est joué dans le monde entier, il a obtenu trois prix Pulitzer, et, en 1936, le prix Nobel. Mais, en vérité, il a fait bonne figure. Il n'a jamais cessé de souffrir d'une inquiétude. Et voici qu'en 1941 cette angoisse s'aggrave : O'Neill ne maîtrise plus ses mains, elles sont prises de tremblement, c'est une maladie de Parkinson qui commence, et qui va prendre une forme aiguë.

Les désordres moteurs sont si forts qu'O'Neill ne va plus pouvoir écrire avec son stylo. Ce qui *est plus grave que nous ne pourrions croire*, parce que O'Neill n'avait acquis un semblant de calme qu'à partir du jour, en 1912, où il s'était mis à vraiment écrire, au *sanatorium* de Gaylord Farm. Cela faisait suite d'assez peu à une tentative de suicide. Bon, il y a bien sûr la compensation de l'imagination créatrice. Mais, au premier degré, physiquement, tactilement, une sensation de vertige cessait, chez O'Neill, par le *toucher des doigts contre* le stylo qui trace des lignes sur le papier. Tout à coup cela lui est ôté, en 1941.

Il parvient quand même à griffonner (ce sera peu lisible), et c'est *le Long Voyage vers la nuit*, une chose sinistre, un règlement de comptes avec ses parents. O'Neill place sur les planches sa famille. Il les appelle les Tyrone, mais ce sont les O'Neill. Le père, vieil acteur raté, qui s'est usé à traîner en tournées un seul rôle, celui de Monte-Cristo, et qui est atteint d'une maladie fétide : l'avarice. Avare au *point de choisir* pour ses deux fils des collèges, des pédiatres, moins chers, plus miteux.

La mère, morphinomane, qui délaisse ses deux fils tant elle est prise par la drogue. Elle n'a jamais caché que c'est à la suite de la naissance d'Eugène, que c'est à cause de cette naissance, qu'elle s'est mise à la morphine.

Le frère aîné : paresseux, grossier, vantard, jaloux de son frère Eugène, l'entraînant exprès dans des tournées sordides, pour l'esquinter. Ce frère aîné, d'autre part, est tenu pour responsable de la mort d'un troisième frère, qu'O'Neill dans la pièce, appelle Eugène, comme lui.

O'Neill a situé la pièce, dont l'action dure une seule journée, en 1912. *C'est le jour où le médecin* de famille annonce qu'Eugene est tuberculeux. Il va falloir l'envoyer en sana. Le père a trouvé un sana pas cher. La mère est dans sa chambre, en train de se piquer. Le frère va passer sa soirée chez les prostituées. Chaque membre de la famille vide son sac. Seul Eugene dit d'assez belles choses, sur des voyages maritimes qu'il a faits, et il récite de beaux poèmes.

Comme un enfer

La pièce est très appuyée, très lourde. O'Neill *s'emploie* avant tout à jouer le plus gros possible sur la sensibilité et les nerfs du spectateur. Il faut faire des mystères terribles sur la morphine de la mère, *il faut* créer une panique sur la tuberculose du fils. O'Neill accompagne presque chaque réplique d'une indication de jeu, touchante de puérilité, destinée à rendre la pièce plus tendue, plus bouleversante : « *Jamie, détournant les yeux, l'air coupable* ». « *Tyron, la voix rauque, essayant de sourire* », « *Edmund, exagérant encore son air dégagé* ». « *Jamie, dissimulant sa nervosité sous un ton bourru* », « *Mary, avec un étrange sourire de dérision* », etc. C'est grotesque.

En tout cas, O'Neil présente le climat familial comme un enfer, et comme si sa mère, son père, son *frère, s'étaient ingéniés* à rendre le malheureux Eugène le plus culpabilisé et le plus désaxé possible.

La mise en scène de Bergman est stupéfiante. Cette pièce a quatre actes. Bergman commence par bâcler très vite, en les enchaînant, les trois premiers actes. Les acteurs sont placés à l'avant-scène, face au public, sous des cônes de lumière. Derrière eux, tout est noir. Ils sont vus de face, ils bougent peu, en des gestes d'ailleurs empruntés. Les costumes, avec boutons de bottines, chaînes de montre, et tout, « font théâtre » à un point inouï. Bibi Andersson est perruquée et maquillée d'une manière si outrée que, sous les artifices des fards, des postiches, des bijoux, elle n'a *plus la faculté d'irradier* une présence sensible. Mais, de toute façon, son jeu, comme celui des *autres interprètes*, est conventionnel, machinal.

Et puis, après le troisième acte, Bergman *aménage* un *entracte*, et, après cet entracte, il met vraiment en scène le quatrième acte, et c'est très beau. C'est le milieu de la nuit. L'annonce de la maladie d'Eugène a jeté *le deuil* sur la maison. Le père est ivre mort. Le fils aîné aussi. Eugene O'Neill est *pris d'un retour d'affection pour* ces ruines. La mère, qui a pris une bonne dose, vient nous dire, d'une voix claire, qu'elle est une grande pianiste, mais qu'elle a épousé un acteur qui l'a rendue très heureuse. Bibi Andersson retrouve visage humain. Les acteurs sont bons.

Ce qui rend cette mise en scène extravagante, ce n'est pas seulement *que* Bergman ait *osé* négliger carrément trois actes sur quatre, c'est surtout que, de toute évidence, il s'est *identifié* au rôle d'Eugene O'Neill dans la pièce, et s'est *identifié aussi* au jeune acteur, Peter Stormare, qui tient ce rôles.

Dans son livre de souvenirs, Ingmar Bergman raconte que lui aussi a eu une enfance pas banale. Lui aussi, sa mère était gravement malade lorsqu'elle l'a mis au *monde. Puis il fut anorexique*, il vomissait ses bouillies. Il avait lui aussi un frère qui le haïssait, et Bergman le lui rendait.

Quand Bergman eu quatre ans, naquit une petite sœur. Tragédie : Ingmar Bergman est chassé du lit de sa maman, où il passait ses *nuits. Il « fait caca sur le parquet »*, tient-il à nous préciser, et il se résigne à une alliance provisoire avec son frère détesté, dans le but de supprimer la petite sœur *dans son berceau*. C'est *Ingmar* qui est chargé du meurtre, par étranglement. Mais, nous raconte-t-il, il échoue, et tombe du berceau. Les recoupements sont donc clairs, entre les deux pièces (mais chez O'Neill c'est le frère aîné, et non pas Eugène, qui est porté responsable de la mort du troisième enfant).

D'autre part toute la mise en scène de Bergman privilégie ouvertement l'acteur Peter Stor*mare, qui tient le rôle d'Eugène* – Ingmar. C'est un grand garçon au physique étrange, très filiforme, avec des mains-battoirs de tueur mais aux doigts fins. Il a un *grand front, un grand menton, un* grand nez, et presque pas de regard, ses yeux sont à peine entrouverts et semblent avoir la couleur de sa peau, grise. Visage *de tortue* et visage de Boris Karloff (Frankenstein), mais, en même temps, sosie criant d'Ingmar Bergman. Impossible de deviner s'il est acteur de vrai talent, *tant il monopolise* l'attention de par sa dégaine et de par les soins « maternels » de Bergman.

Tout cela est fort étrange, avouons-le.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Europe. Tél : 43-25-70-32. Le spectacle est donné en langue suédoise.

La saison 1989-1990

A l'Athénée-Louis-Jouvet

L'an prochain, c'est-à-dire dans la saison 1990-1991, l'Athénée-Louis-Jouvet, qui, jusqu'à présent, se consacrait à l'accueil de compagnies indépendantes, change de statut. Sa directrice, *Josiane Horville, a obtenu* l'autorisation – avec un supplément de subvention – de produire ou coproduire certains spectacles. Elle envisage également d'organiser la « résidence » d'une troupe ou d'un metteur en scène pendant un an.

Pour *la saison* 1989-1990, *c'est* encore l'ancien système qui prévaut. L'Athénée reçoit donc dans la salle Louis-Jouvet, *Titus Andronicus*, de Shakespeare, par Daniel Mesguich, du 17 octobre au 25 novembre. Du 30 novembre au 23 décembre, Anna Prucnal chante Cocteau. Du 19 janvier au 3 mars, Christian Rist *présente la Veuve*, de Pierre Corneille, et du 13 mars au 21 avril, Jean-Michel Rabeux termine la saison avec *l'Amie de leurs femmes*, de Pirandello.

Dans la petite salle Christian-Bérard, François Merle présente *Eberhardt Isabelle*, du 17 octobre au 18 novembre. Richard Demarcy, *Ode maritime*, de Fernando Pessoa, du 28 novembre au 23 décembre. Gilles Gleizes, *les Incertitudes du désir*, de Crébillon fils, du 9 janvier au 17 février. Charles Tordjman, *Français, encore un effort*, du marquis de Sade, du 8 mars au 14 avril.

★ Renseignements : 47-42-67-81.

Au Théâtre national de la Colline

Jorge Lavelli, directeur du Théâtre national de la Colline, poursuit la mission qu'il s'est donnée de se consacrer au répertoire du vingtième siècle. Il ouvre la grande salle du 12 octobre au 24 décembre, avec *Opérette* de Gombrowicz – dont il a *créé en France le Mariage* et *Yvonne, princesse de Bourgogne* – qu'il met en scène. Ensuite Patrice Kerbrat monte la nouvelle pièce de Yasmina Reza (révélée avec *Conversation après un enterrement), la Traversée de l'hiver*, du 9 janvier au 24 février, et du 14 mars au 29 avril, Jorge Lavelli revient avec une adaptation du mythe d'Œdipe à l'Angleterre contemporaine, *A la grecque*, de Steven Berkoff.

Dans la petite salle, du 19 septembre au 29 octobre, Mehmet Ulusoy présente *Une saison au Congo*, d'Aimé Césaire. Du 10 novembre au 20 décembre, Robert Cantarella *crée les Petits Aquariums*, de Philippe Minyana, et Claudia Stavisky, *Avant la retraite*, de Thomas Bernhard du 16 janvier au 25 février. Enfin, du 24 mars au 29 avril, la compagnie lyonnaise, La Goutte, joue *le Petit Silence d'Elisabeth*, de *son directeur et metteur en scène*, Philippe Faure.

★ Renseignements : Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 75019 Paris. - Tél. : 43-66-43-60.

Culture

La littérature et le pouvoir

Le printemps de Budapest

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Il y a des moments où tout n'est pas que littérature... Ont-ils vraiment envie de nous parler de culture, les écrivains hongrois invités en France – à l'initiative de la direction du livre du ministère des affaires culturelles et de l'Association pour la diffusion des cultures (ADEC), et avec l'aide de l'Institut français en Hongrie et du conseiller culturel, M. Jacques Batho – nous apportant un peu de l'air de l'Europe centrale, réveillée par le tourbillon qui bouleverse le monde communiste tout entier ?

Venus du socialisme pour une semaine, s'efforçant de se dépayser, de se dépassionner, de s'abstraire de ce qui remplit leurs esprits et ceux de leurs concitoyens, afin de faire découvrir aux Français leur culture et participer aux « Belles Etrangères » consacrées aux lettres de Hongrie... Qui devront être écoutées, puisque la plupart d'entre eux tiennent à revenir à Budapest vendredi prochain pour ne pas manquer un événement historique : l'inhumation officielle de Imre Nagy, le martyr de 1956, qu'on vient officiellement de réhabiliter.

Poètes, essayistes, romanciers, ils sont une dizaine qui transmettront un peu de l'atmosphère intellectuelle de ce « printemps hongrois », pour la plupart inconnus encore du public français, parce que peu sont traduits – difficulté de la langue, complexité d'une prose et d'une poésie qui cultivent avec brio l'allusion typiquement magyare, souvent inexportable, manque de curiosité des éditeurs, ignorance du rôle que joue l'écrivain face au pouvoir dans les régimes totalitaires.

« La Hongrie, par une nuit d'été torride, fut incendiée à ses quatre coins par des malfaiteurs inconnus, pour des raisons inconnues », commence Peter Nadas dans un texte percutant intitulé *Conte sur le feu et le savoir* (*Lettre internationale*, nº 20, printemps 1989), démonstration par l'absurde de la nécessité de l'ignorance collective : *« Dans la mesure où la règle de base de la communication des uns avec les autres était de ne pas rendre collectif leur savoir individuel, puisqu'ils ne pouvaient conserver leur communauté nationale que par le seul attachement obsessionnel à cet accord tacite, il devait en découler que chaque Hongrois supposait que l'autre savait aussi bien que lui ce qu'il savait, bien que ni l'un ni l'autre ne fut en mesure de définir ce qu'il savait ni ce qu'il ne savait pas ! »*...

Faut-il vraiment être Hongrois pour comprendre ?... *« Il existe des camps d'entraînement pour révolutionnaires ou pour terroristes. Chez nous, la littérature aussi est un camp d'entraînement. Le lieu d'exercice du courage moral »*, écrivait l'an dernier dans la revue *l'Autre Europe* (nºs 17-18-19, 1988) Sandor Csoori, poète et essayiste (né en 1930), qui fut le scénariste du film de Ferenc Kosa, Grand Prix du Festival de Cannes 1966, *Dix mille soleils*, et qui joue un rôle important dans le forum démocratique. *« Les littératures d'Europe centrale sont fortement des littératures d'opposition*, poursuivait-il. *Avant tout parce qu'elles ne sont pas indépendantes. Et même lorsqu'elles obtiennent une certaine indépendance, c'est toujours pour un temps limité, de façon provisoire. »*

L'effervescence hongroise actuelle, ranimant le souvenir aigu de ce qu'on n'hésite plus à appeler officiellement maintenant « la révolution » de 1956, éloigne certes les écrivains de la littérature pure, les lançant une fois encore dans un débat plus que jamais politique. Tout est politisé, on traite de ce qui, jusqu'à présent, était interdit, n'était pas dit, mais sans savoir vraiment ce qui va changer. Les gens se parlent d'une façon plus ouverte. *« C'est plus qu'une libéralisation, ce n'est plus contrôlable. Le système est fou, mais il y a des paroles »*, dit, paraphrasant Hamlet, Peter Esterhazy, dont Gallimard vient de publier, sous le titre *Trois anges me surveillent*, un gros livre étrange et narquois qui fut un best-seller en Hongrie, lors de sa parution il y a dix ans...

Candidat à l'Exposition universelle

Budapest, qui ne veut plus être coupé du monde, revendique sa légitime appartenance à une Europe qui n'est pas « de l'Est » : la capitale hongroise est, jumelée avec Vienne, un candidat sérieux comme lieu de la prochaine Exposition universelle et, comme preuve de bonne volonté, on a pu voir les Hongrois cisailler leur rideau de fer ; chaque mois, des revues nouvelles paraissent librement ; sur l'avenue Lénine, le superbe café New-York avec ses colonnes torsadées et ses stucs dorés – qui avait été rebaptisé Hungaria après la guerre et qui a repris son ancienne appellation – est, comme il y a cinquante ans, le lieu de rencontre des intellectuels (c'est là que se réunit tous les jeudis le comité de rédaction de la revue *2000*, dont le premier numéro est paru en avril avec des articles et des nouvelles des meilleurs écrivains actuels : Mandy, Esterhazy, le Tchèque Hrabal, etc.

Peut-être avait-il été publié trop tôt le francophone francophile *Miklos Meszoly (né en 1921)*, homme tourmenté, hanté, comme Camus à qui il a consacré un essai, par la responsabilité de l'écrivain, et dont les traductions parues au Seuil – *la Mort de l'athlète* (1964) et *Saul ou la Porte des brebis* (1971) – sont épuisées, oubliées, et qui nous revient avec un court texte, *Par où l'étoile passe* (éd. Hystryx, dist. Attica), voyage en autocar à travers le pays, voyage vers la mort ? De Gyorgy Spiro (né en 1946), metteur en scène et auteur de théâtre, nous pouvons lire le roman à succès *les Anonymes* (éd. Bernard Coutaz, 1988), satire de l'occupation napoléonienne vue du Théâtre national de Varsovie en 1815.

Peter Lengyel (né en 1939), surtout, devrait nous toucher, s'il était traduit, dans des proses qui montrent des personnages à la recherche de leur identité dans un monde sans mémoire, comme dans son *Retour aux origines* (*« Janos Baran ne connaissait pas son père. Il ne connaissait pas non plus sa vie à lui. Son visage n'était pas le sien. Son écriture était informe. (...) A vingt-huit ans, il commença à faire des recherches sur sa vie. »*)

Empêchée d'écrire pendant de nombreuses années, Agnes Nemes Nagy (née en 1922), l'une des plus grandes figures de la poésie hongroise d'après-guerre, fondatrice, avec son mari, de la revue *Ujhold (Nouvelle lune)* qui ne vécut que trois ans (1946-1949), professeur de latin et d'histoire de l'art, traductrice de Mallarmé, de Rilke, de Brecht, de Hugo, Corneille, Racine, déclare : *« Hélas, dans la littérature hongroise, c'est toujours la poésie qui fut le genre le plus important – Sandor Weöres, par exemple, qui vient de mourir et qui fut, il faut le dire, un poète de génie. Mais nous savons très bien que les grandes nations n'aiment pas traduire la poésie, à cause de notre langue si spéciale : nous ne sommes pas des slaves, nous ne sommes pas des germains, nous ne sommes pas des latins. Que faire avec la poésie ? On ne peut pas payer la traduction, même si on veut payer, parce qu'on ne peut pas payer l'âme d'un grand poète. »*

Les poètes auront-ils raison des chars ? (1)...

NICOLE ZAND.

★ Les écrivains hongrois seront samedi 10 et demande 11 juin à Saint-Nazaire, Aix-en-Provence, Strasbourg, Royaumont. *Ils se présenteront ensuite* à Beaubourg (lundi 12), à la FNAC (mardi 13), à la Maison des lettres (mercredi 14), à la Maison de la poésie (jeudi 15).

(1) Quelques titres en français : *le Traducteur kleptomane*, de Deszo Kostolanyi (Alinéa, 1985) ; *N. N.*, de G. Krudy (L'Harmattan, 1985) ; *Poèmes choisis*, de J. Pilinsky (Gallimard, 1982) ; *Dix-neuf poèmes*, de Sandor Weöres (L'Alphée, 1984) ; *le Visiteur* (Seuil, 1974) ; *les Fondateurs*, de G. Konrad (Seuil, 1976) ; *Histoires du huitième district*, de Giorgio et Nicola Pressburger (Verdier, 1989) ; *Budapest*, numéro spécial de la revue *Autrement*, 1988 ; *Grand guide de Budapest* (Corvina, en français) ; *Budapest, A critical Guide, Where to go, what to eat, what to do*, par Andras Török (Park, Officina Nova, en anglais).

La politique culturelle française à l'étranger

Les moyens de la modernité

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, a présenté, le 7 juin au Conseil des ministres, une communication sur la modernisation des mille deux cents établissements culturels français à l'étranger.

Comme il l'avait annoncé en décembre (*le Monde* du 1er décembre 1988), M. Thierry de Beaucé commence à donner *« une visibilité politique »* à *« la plus grande multinationale culturelle de la planète »*, jolie formule pour habiller son secrétariat d'Etat. Il a décidé de s'attaquer à la modernisation des installations culturelles à l'étranger que sont les mille Alliances françaises – qui reçoivent quatre cent vingt mille étudiants, – les cent soixante-dix centres culturels et les vingt et un instituts de recherche.

L'Etat apportera désormais son aide aux Alliances françaises sous la forme contractuelle de conventions-cadres entre le ministère et les principales Alliances (soixante d'entre elles devraient en bénéficier avant la fin de la législature). Après que les instituts et centres culturels auront *« accentué leur effort d'insertion dans le milieu local et leur capacité d'autofinancement »*, ils devraient bénéficier d'une plus grande autonomie de décision et de gestion. *« Ce double cheminement permettra aux centres et aux Alliances de constituer à court terme un réseau unique dont les établissements seraient fédérés dans une même structure, à l'image de l'institut Goethe allemand et du British Council »*.

La carte mondiale des établissements va subir quelques bouleversements (*lire l'entretien ci-dessous*). Priorité est donnée, par ailleurs, à l'ouverture des établissements aux technologies modernes : multiplication des centres de pratique informatique ; mise en place de réseaux télématiques en Allemagne fédérale ; équipement très prochain des principales installations en Europe et au Maghreb des matériels de réception du satellite TDF 1 pour promouvoir la norme haute définition européenne et les programmes de la Sept. Les instituts de recherche pourront recevoir des pensionnaires ou allocataires européens ainsi que des chercheurs des pays en voie de *développement*.

L'ensemble des établissements devra s'ouvrir à la création contemporaine, en développant une politique de création et de production en liaison avec l'Association française d'action artistique et en recevant des artistes en résidence comme le fait depuis longtemps l'institut de Naples, dont Budapest et Kyoto suivront bientôt l'exemple.

O. S.

« La cohérence plutôt que l'uniformité »

« Votre programme pour les établissements culturels, à la fois immobilier, structurel et culturel, va-t-il correspondre à une augmentation du budget de votre ministère – 4 milliards de francs – dans les prochaines années ?

– Entre 1988 et 1989, nous avons réussi – dans un contexte de *stabilité du budget consacré* aux relations culturelles extérieures – à augmenter de 8 % les crédits d'intervention affectés à nos établissements. En 1988, 298 millions de francs ont été alloués aux centres et instituts et 207 millions aux alliances – ce qui nous a permis notamment d'engager un plan triennal de l'enseignement du français dispensé aux adultes dans un souci de qualité et d'exemplarité.

» C'est sur le plan des opérations immobilières que l'augmentation a été la plus sensible : près de 70 %. Espaces et moyens accrus dès la fin de *1989* pour trois centres de la péninsule arabique (Doha, Sanaa et Aden) ; création prochaine, en Europe centrale et orientale, de trois nouveaux centres culturels (Sofia, Bratislava et Moscou) ; achèvement de la rénovation des centres d'Alger, d'Amsterdam, Barcelone, Londres, Séoul et Kyoto ; réhabilitation prochaine de onze centres ou *alliances*. Au total, 70 millions seront consacrés cette année à ces opérations.

» Je souhaite que cette évolution se poursuive afin de pouvoir notamment, *dès 1990*, *établir une relation* contractuelle avec les principales alliances françaises à l'étranger et mettre en œuvre un plan de rénovation des bibliothèques de nos établissements, actuellement *sinistrées*. Il est bien entendu que l'effort doit porter prioritairement sur une gestion plus rationnelle de nos crédits, même s'ils sont et seront plus largement « décentralisés », et que l'appui apporté par l'Etat aux établissements ne sauraient être leur seule source de financement. Ainsi, les centres culturels s'autofinancent déjà en moyenne à hauteur de 60 %.

– Votre plan de modernisation ne fait pas de cas de l'écart de rémunérations entre personnels « locaux » et personnels détachés par la France, écart qui, selon vos propres calculs, peut être de 1 à 60 ?

– L'écart est en effet souvent très important entre les personnels recrutés localement – qui constituent la presque totalité du corps enseignant dans nos centres et instituts – et le personnel détaché par la France auquel sont confiés en général les postes d'encadrement.

» S'il ne me paraît pas illégitime que les agents venus de France reçoivent – en guise d'incitation – une prime d'expatriation, celle-ci ne doit cependant pas heurter, comme c'est encore trop souvent le cas, notre souci d'équité. Le problème est complexe compte tenu des disparités souvent considérables qui existent entre les règles du marché local du travail et les dispositions qui président à la rémunération de nos fonctionnaires. Il revêt un caractère de particulière gravité dans notre réseau scolaire sur lequel j'entends faire porter prioritairement notre réflexion.

– Ne serait-il pas bon, pour marquer la cohérence de la politique culturelle française à l'étranger, de ne donner qu'un seul nom à la totalité des établissements ?

– Cohérence ne signifie pas uniformité. A la différence des Goethe Institut allemands, nos centres et instituts n'ont pas partout le même statut juridique. Et je ne parle pas des alliances, associations de droit local justement très attachées à leur dénomination que je trouve très belle.

» Dans certains pays, nous avons créé des structures directement gérées par le ministère des affaires étrangères, car le droit associatif n'existe pas – c'est la raison d'être des alliances. Dans d'autres cas, des établissements ont été créés par des universités françaises, ainsi Londres qui reste attaché à l'université de Lille, ou Barcelone et Madrid dont les bâtiments sont la propriété de l'université de Toulouse. Il nous faut presque toujours compter avec des associations, sociétés d'amitié, toujours très jalouses de la spécificité de leurs établissements. Cette diversité est aussi une garantie d'adaptation au contexte local.

» Je préfère donc engager un véritable processus de rapprochement entre les pratiques culturelles et les modes de gestion de nos diverses familles d'établissements plutôt que de donner – tentation bien française – une illusoire impression d'unité. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

● **M. Jean Frébault, directeur de l'architecture et de l'urbanisme.** – Polytechnicien et ingénieur des ponts et chaussées, M. Jean Frébault, quarante-huit ans, a été nommé, mercredi 7 juin en conseil des ministres, directeur de l'architecture et de l'urbanisme, une direction relevant du ministère de l'équipement, du logement, des transports et *mer*.

[M. Frébault, qui avait dirigé de 1971 à 1978 l'agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine, avait été appelé à cette date à Lyon pour créer une agence de même type dont il a assuré la direction pendant dix ans. Depuis cinq mois, M. Frébault était directeur général du syndicat mixte des transports pour le Rhône et pour l'agglomération lyonnaise.]

Conférence

La Wheatland Foundation de New-York – que dirigent Mrs Ann Getty et lord Weidenfeld – tiendra sa troisième conférence annuelle sur la littérature à Budapest du 19 au 23 juin. Centrée sur les littératures anglophones d'Afrique, ainsi que sur Israël, l'Inde et le monde arabe, la conférence se propose de traiter également de la littérature hongroise et centre-européenne.

Parmi les participants attendus, citons : Nadine Gordimer, Alain Robbe-Grillet, Friedrich Dürrenmatt, Chinua Achebe, Czeslaw Milosz, Adam Michnik, Angela Carter, Mahmud Darwish, Danilo Kis, Susan Sontag, Aharon Appelfeld, Anton Shammas, Yoram Kaniuk, Bharati Mukherjee, Jurek Becker, Adonis, André Voznessenski, Vladimir Makanine.

Un prix de 10 000 dollars récompensant une œuvre d'intérêt littéraire international sera décerné.

● *La foire du livre de Moscou.* – La prochaine foire internationale du livre de Moscou se tiendra du 12 au 18 septembre. Les maisons d'édition et organismes de diffusion soviétiques ont désormais la possibilité de traiter directement avec l'étranger. De nombreux pays ont déjà manifesté leur intérêt pour cette nouvelle édition de la foire de Moscou.

Communication

Après la décision du ministère des finances

Havas étudie le rachat de Pathé

Le groupe Havas et une douzaine de partenaires pourraient monter une solution de reprise du groupe Pathé, dont la vente a été bloquée par le ministère des finances (*le Monde* du 9 juin).

Après l'annonce surprise du ministère des finances, les protagonistes de l'affaire Pathé campent, chacun, sur leurs positions. La cotation de l'action a été suspendue le 8 juin, mais les responsables de la société Max Théret Investissements affirment qu'ils n'ont reçu aucun avis officiel de la Rue de Rivoli leur notifiant l'annulation de la vente. Ils assurent n'avoir aucun lien avec un quelconque *« créancier italo-suisse »* et n'avoir sollicité que des concours financiers *« autorisés »*.

« Au moment où nous donnons à Pathé une dimension internationale et où chaque pays donne son aval à l'opération, seule la France, qui doit être le bateau amiral du montage, crée des difficultés », dit *M. Jean-René Poillot*, un des actionnaires de MTI. *« C'est une première dans l'histoire de l'économie*, renchérit M. Pierre Vercel, PDG de Pathé Cinéma. *Pour nous, c'est* Nuit et Brouillard. »

De son côté, M. Pierre Bérégovoy a confirmé son refus de vendre Pathé à MTI *« après avoir consulté le ministère de la culture et de la communication »*, dans une réponse à la question écrite de M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne. *« Il a été établi*, écrit le ministre, *que les opérations réalisées jusqu'à présent devaient s'analyser comme la première étape d'une prise de contrôle de Pathé par le groupe de M. Parretti. (...) Le ministre d'Etat a décidé de ne pas accepter une telle prise de contrôle et d'utiliser à cette fin les moyens dont il dispose au titre de la réglementation sur les investissements étrangers. »*

On peut s'étonner du caractère tardif de la décision du ministère, six mois après la cession de 98 % du capital de Pathé. Rue de Rivoli, on répond que la direction du Trésor n'a obtenu que *« courant avril »* les documents démontrant que MTI n'était qu'une façade camouflant un investissement extra-communautaire. La presse avait pourtant publié bien avant cette date tous les éléments du dossier.

Cette réaction tardive et apparemment un peu improvisée ne peut manquer de relancer certaines spéculations. S'agit-il, pour le pouvoir, de prendre ses distances avec M. Max Théret, président de MTI et inculpé dans l'affaire Pechiney, au moment où le juge d'instruction chargé de cette affaire semble sur le point de boucler son dossier ? Ou bien veut-on favoriser la reprise de Pathé par un groupe français, comme semblent l'indiquer les déclarations de M. Bérégovoy au micro d'Europe 1, le 8 juin ?

Le producteur Marin Karmitz, un des plus virulents opposants de l'opération Pathé-MTI, pourrait faire partie d'un groupe de repreneurs aux côtés d'Havas. Le PDG d'Havas, M. Pierre Dauzier, confirme qu'il étudie étudie le dossier Pathé mais précise que l'affaire n'est encore qu'au stade de l'analyse. Quant à M. Rousselet, PDG de Canal Plus, s'il dément la participation de sa société, il n'exclut pas celle d'Havas, dont il est un actionnaire influent.

J.-F. L.

La polémique sur la télévision sans frontières

Nouvelle manifestation des créateurs

A la veille d'un nouvel examen du projet de directive « Télévision sans frontières », auteurs, producteurs et artistes accentuent leur mouvement de protestation : télex adressés à M. Jacques Attali, conseiller à l'Elysée, ainsi qu'à Mme Elisabeth Guigou, secrétaire général du comité interministériel chargé de la coopération économique européenne ; questions écrites adressées à l'ensemble des candidats têtes de liste aux élections européennes. Jeudi 8 juin, enfin, trois cents professionnels – de la comédienne Annie Duperey au réalisateur Francis Girod – ont manifesté devant le Théâtre du Rond-Point à Paris, à l'appel du Comité d'action pour l'Europe du cinéma et de la télévision.

Bernard Giraudeau, Marina Vlady, le président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), M. Claude Brulé, ainsi que le secrétaire général du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), M. Gilbert Grégoire, partis en délégation, ont vainement tenté de se *faire recevoir à l'Elysée pour demander* au chef de l'Etat que le texte ne soit pas *« hâtivement soumis au prochain conseil des ministres de la CEE »*.

Ce délai, comme l'expliquait une lettre adressée le matin même à M. François Mitterrand, permettrait *« aux Etats membres, mieux éclairés sur les enjeux et les conséquences de leur décision, d'accepter l'amendement voté massivement par le Parlement européen »*. Un amendement imposant aux télévisions européennes, comme le souhaitent les créateurs, la diffusion d'une proportion majoritaire d'œuvres européennes *« par des moyens appropriés et juridiquement efficaces »*. Déçu mais nullement découragé, Bernard Giraudeau s'est dit *« prêt à envoyer à M. Mitterrand un télégramme tous les jours... »*.

Les aléas du calendrier communautaire pourraient, en tout cas, œuvrer en faveur des artistes et compliquer la tâche du gouvernement. Le 14 juin, le conseil des ministres européen ne pourra pas adopter la directive comme prévu et devra se contenter d'un simple débat d'orientation à la demande de la République fédérale d'Allemagne. La Cour suprême de Karlsruhe doit en effet trancher prochainement le différend opposant le Land de Bavière au gouvernement de Bonn sur leurs compétences respectives en *matière de communication*. Que le retard excède le 1er juillet, et l'adoption définitive du texte devrait intervenir durant le mandat de la présidence française de la Communauté européenne. Un nouveau casse-tête pour l'Elysée.

P.-A. G.

Une enquête IPSOS-Médias

« Le Monde » et « le Figaro-Magazine » grands favoris des cadres supérieurs

Le Monde est le quotidien le plus lu par les PDG, les directeurs généraux et les cadres supérieurs en entreprise. Sa fréquence de lecture est d'autant plus forte lorsque ceux-ci travaillent dans les services financiers d'une grande entreprise. Parmi les hebdomadaires, et dans cette catégorie de cadres, *le Figaro-Magazine* dame le pion à *l'Express*, tandis que *l'Expansion* reste leur bimensuel préféré et *Géo* le mensuel spécialisé le plus lu.

Pour sa septième enquête, IPSOS-Médias a interrogé, du *25 octobre 1988 au 30 avril 1989*, un échantillon de 4 200 cadres dont 3 200 cadres supérieurs (1). Outre le fait que la population totale des cadres a augmenté de 4,6 % entre 1988 et 1989 et représente aujourd'hui 4 753 000 personnes, l'enquête IPSOS-Médias indique que les plus grands consommateurs de presse, toutes périodicités confondues, sont les PDG, les directeurs généraux et gérants des grandes entreprises. Ces décideurs ont un faible pour les quotidiens : leur indice de lecture est plus du double de celui de l'ensemble de la population sondée.

Parmi les journaux les plus lus, *le Monde* se situe en tête : 612 000 PDG, directeurs généraux et cadres supérieurs déclarent le lire (soit 22,8 % de cette population), *alors qu'ils étaient 582 000 en 1988*. Parmi l'ensemble des cadres (supérieurs et intermédiaires), 879 000 lisent *le Monde* (contre 874 000 l'année dernière). Quant au *Figaro*, 387 000 PDG et cadres supérieurs déclarent le lire (soit 14,4 %), alors qu'ils étaient 419 000 en 1988. Enfin, 427 000 cadres supérieurs déclarent lire *les Echos*, 99 000 *la Tribune de l'Expansion* et 297 000 *Libération*.

Le Figaro-Magazine reste l'hebdomadaire favori des PDG et des cadres supérieurs, en 1989 comme en 1988 : 590 000 d'entre eux le lisent, mais ils étaient 616 000 l'an dernier. *Le Figaro-Magazine* est lu par 939 000 cadres de toutes les catégories, devant *l'Express* (796 000 lecteurs), *le Nouvel Observateur* (772 000) et *le Point* (633 000). *L'Expansion* reste le bimensuel préféré de 668 000 cadres. Mais son lectorat de cadres supérieurs et PDG témoigne d'une légère baisse. Enfin, parmi les mensuels, le magazine *Géo*, du groupe Prisma-Presse, est grand favori : 1 160 000 cadres le lisent régulièrement.

(1) Les 4 200 cadres constituant l'échantillon d'IPSOS-Médias sont interrogés par téléphone. Deux questions leur sont posées pour calculer l'audience du lectorat des quotidiens : quel titre avez-vous lu hier ? Quels journaux et combien d'exemplaires avez-vous lu durant les six derniers jours ? Pour les hebdomadaires et les mensuels, les personnes sont interrogées sur leur lecture pendant les huit ou les trente derniers jours. Les chiffres obtenus sont ensuite rapportés au nombre de cadres par catégorie et fournissent ainsi le nombre moyen de lecteurs pour chaque titre.

Spectacles

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Professeur Hannibal (1956, v.o. s.t.f.), de Zoltan Fabri, 16 h ; Cannes 89 - Un certain regard : Sarafina (1988-1989, v.o. s.t.f.), de Nigel Noble, 19 h ; Barroco (1988-1989, v.o. s.t.f.), de Paul Leduc, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Hommage à Anatole Dauman : l'Afrique nous parle : Mais où sont les nègres d'antan ? (1962), d'André Martin et Michel Boschet, le Wazzou polygame (1970), d'Oumarou Ganda, le Vieil Alkassa (1969), de Serge-Henri Moati, 14 h 30 ; les Crimes de l'amour : Mina de Vanghel (1952), de Maurice Clavel et Maurice Berry, le Rideau cramoisi (1952), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 ; les Ailes du désir (1986-1987, v.o.), de Wim Wenders, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

89 sur grand écran : les Acteurs de la Révolution : la Terreur et la Vertu : Robespierre (1966) de Stellio Lorenzi, 14 h 30 ; l'Almanach de la Révolution : 1789 (v.o.) : 1789 (1974) d'Ariane Mnouchkine, 16 h 30 ; la Révolution fait son cinéma : les Deux Orphelines (1922) de D.W. Griffith, 20 h 30.

FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR EST UN CHIEN DE L'ENFER. (*) Film belge de Dominique Deruddere, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BARBARE. (*) Film français de Mireille Darc : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

CYBORG. (*) Film américain d'Albert Pyun, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEAD BANG. Film américain de John Frankenheimer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ESTE TEMPO. Film portugais de Joao Botelho, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

FAMILY VIEWING. Film canadien d'Atom Egoyan, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IZZY ET SAM. Film américain de Joan Micklin Silver, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE VÉRA. Film soviétique de Vassily Pitchoul, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

REEFER ET LE MODÈLE. Film irlandais de Joe Comerford, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

BRAZIL (WBrit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CAT BALOU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

COCOON (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

1789 (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA NUIT FANTASTIQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 JUIN

« Découverte du quartier Lourmel-Balard », 10 h 30, métro Lourmel (V. de Langlade).

« Exposition : la marine devant la Révolution », 10 h 30, ministère de la marine, 2, place de la Concorde (Paris et son histoire).

« Le jardin du Luxembourg », 10 h 30, entrée du jardin, place Edmond-Rostand (Paris côté jardin).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée ». Carte d'identité, 11 heures, 33, quai d'Orsay (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30 et 17 heures, sortie métro Sully-Morland, square H.-Galli (Art et histoire).

« Montmartre : le Bateau-Lavoir de Picasso et autres cités d'artistes, ses moulins, ses folies... », 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Sous la Révolution, l'enclos tragique de Picpus », 14 h 45, 35, rue de Picpus (Paris livre d'histoire).

« Le couvent des Carmes et ses prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à la place des Vosges », 11 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« La place Denfert-Rochereau et l'hospice de La Rochefoucauld (extérieur) », 15 heures, sortie gare RER Denfert-Rochereau.

DIMANCHE 11 JUIN

« Versailles : le potager du Roy et le parc de la comtesse Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 h 30, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 11 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Hôtels, église et cours cachées de l'île Saint-Louis », 11 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« L'église russe », 13 h 30, 12, rue Daru (La France et son passé).

« La folie Saint-James à Neuilly », 15 heures, 34, avenue de Madrid. Inscription au 45-55-87-93 (D. Bouchard).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« La crypte archéologique », 15 heures, entrée, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le quartier des Halles transformé », 15 heures, sortie métro Etienne-Marcel.

« Décors intérieurs et mobiliers au Musée Nissim-de-Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau.

CONFÉRENCES

SAMEDI 10 JUIN

Sorbonne (amphithéâtre Lefebvre), 17, rue de la Sorbonne, 15 heures : « Les explorateurs de la mort », film rassemblant des témoignages d'expériences françaises et étrangères, avec A. Dousseau, F. Brune et G. Osorio (ULP, tél. : 43-43-40-70).

Vendredi 9 juin

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) 11 h 30.

UN TOUR DE MANÈGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35 ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 23 h 20.

théâtre

A.M.O.R.C. (CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX) (42-78-39-29). Moi, Cagliostro, magicien et menteur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-76-58). La Ritournelle : 20 h 45.

ARLEQUIN (45-89-43-22). ◇ Freshwater : 21 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Des Françaises : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Henri IV : 21 h.

BERRY (43-45-72-81). Ubu Roi : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Yves Hunstad : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Le Foyer : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Vie, Amour et Liberté : 20 h et 22 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Rosel et Epave : 20 h 30. Salle II. Le vide était presque parfait : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Lectures, conférences, débats, tables rondes : 14 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). 1789, poètes ou tyrans ? : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. ◇ La Tragédie d'Ivanov : 20 h 30. La Resserre. ◇ La royauté est abolie en France : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Mariage de Figaro : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). ◇ Aimer sans savoir qui : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Tentative de soirée en tenue de suicide : 21 h.

GRAND THÉÂTRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Libertine : 20 h 30. Une nuit sans soleil : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ex-femme de ma vie : 20 h 30.

HOTEL DES MONNAIES (SALLE DUPRÉ) (46-33-39-55). Qui n'a pas son minotaure ? : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h 30. ◇ Elles étaient citoyennes : 22 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Entre nous soit dit : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ◇ Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.

LE FUNAMBULE (42-23-88-83). La P... respectueuse : 22 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Mona chérie : 18 h et 21 h.

LE RÉVERBÈRE (45-79-50-74). ◇ Le Conte de ma mère : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Le Jardin d'Al Mustafa le prophète : 20 h. L'Aquarium : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Journal furieux : 20 h. ◇ Les Excessifs : 21 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). ◇ Les Bamum du Cameroun Théâtres et rituel : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Molière, Tchekhov, Brecht et les autres : 18 h 30. les Amis des amis : 20 h 30. Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Face cachée d'Orion : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Aiglon : 20 h 30.

MOGADOR (48-78-75-00). Une folie électrique : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Les Caprices de Marianne : 21 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ L'Amour-Goût : 21 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Cravates léopard : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Les Vamps : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Au secours... tout va mieux ! : 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur songe : 20 h 45. Salle II. Journal d'une petite fille : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Envers des masques : 20 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). ◇ Dédalicare : 18 h 30. ◇ Journal d'une femme de chambre : 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Camping sauvage : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Na : 20 h 30.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Le Fusil de chasse : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). ◇ Nina c'est autre chose Théâtre en appartement : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Molière Compilation ou Jean-Baptiste et les femmes : 18 h. Piège pour un homme seul : 21 h. Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). ◇ Le Nouveau Menoza : 20 h 30.

THÉÂTRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Narcisse ou l'amant de lui-même, et Augustine de Villeblanche ou le stratagème de l'amour : 20 h 30.

THÉÂTRE FORAIN PLACE SAINT-SULPICE (43-29-12-78). ◇ Les Bottes de sept lieues XIIe Festival de la Foire Saint-Germain : 17 h 30.

THÉÂTRE MODERNE (48-74-10-75). Le Cœur gros : 21 h.

THÉÂTRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). ◇ L'Equipe : 18 h 30. Les Caprices de Marianne : 20 h 30. Un ange en enfer : 22 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Lapin-Chasseur : 20 h 30. Théâtre Gémier. ◇ Qu'ils crèvent les artistes : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). ◇ Lang Dags Fard Mot Natt Long Voyage vers la nuit : 20 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Lorenzaccio : 20 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Barthélémy : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ De l'orthographe et autres oiseaux rares : 19 h. ◇ Bartelby : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Contrat : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

XIIE FESTIVAL FOIRE SAINT-GERMAIN (43-29-12-78). La Douceur de vivre : 20 h 30.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Souper chez Feydeau : 22 h. J'ai un trou : 23 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Aren = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. 100% Polyamide : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. J'ai pas d'amis : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Trachot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Alain Bernard : 22 h.

CAVE DU CLOITRE (43-25-37-63). A moman pour la vie : 20 h 30.

CHEZ GEORGES (43-26-79-15). Poèthomme, petit homme : 20 h 30. Les Zigottos : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). 2002, le retour du croq'show : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Noces, en scène : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Eric Thomas : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Ma mère aime beaucoup ce que je fais : 22 h 45.

Les concerts

ATELIER DE PEINTURE (3e). Gisèle et Chantal Andranian. 20 h. Piano. Œuvres de Sauguet, Ravel, Collet, Debussy, de Séverac.

PÉNICHE OPÉRA (10e). (42-45-18-20). Ensemble Arts baroques. 21 h. « Musiques en représentation ». Mise en scène Nicole Rouille. Michel Verschaeve (baryton), Françoise Bloch (viole de gambe), Mireille Podeur (clavecin), Nicole Rouille (voix). Déclamation, chants et musiques françaises du XVIIe siècle.

SAINTE-CHAPELLE (1er). (46-61-55-41). Trompettes de Versailles. 21 h. Œuvres de Vivaldi, Purcell, Lully. Téléphone location : 42.62.40.65.

SALLE PLEYEL (8e) (45-63-88-73). London Symphony Orchestra. 20 h 30. Dir. Georg Solti. Murray Perahia (piano). Œuvres de Beethoven, Brahms. London Symphony Orchestra.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES (8e). (47.20.36.37). Orchestre philharmonique de Radio France. 20 h 30. Dir. Marek Janowski, Lucia Popp (soprano). « Don Juan », « Quatre Derniers Lieder », Suite du « Chevalier à la rose », « Capriccio », de Strauss. Hommage à Richard Strauss.

THÉÂTRE DU LIERRE (13e). (45-86-16-42). Les Guetteurs de sons. Jusqu'au 18 juin. 20 h 30 De Pierre Charpy, Richard Dubelski, François Marillier. Suivi de « Conversations », de Georges Aperghis. Mise en scène et interprétation P. Charpy, R. Dubelski, F. Marillier.

Jazz

ARIACO (45-35-43-10). Catia Carvalho. Jusqu'au 30 juin, 22 h.

AU DUC DES LOMBARDS (42-36-51-13). Carole Bach-y-Rita. 23 h. Chant.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Paco Serri, Louis Winsberg, Jean-Marc Jafet, 23 h. Batt., guit., basse, Robert Persi (clav.). Jazz fusion.

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Blue Time, 23 h.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Jean-Paul Amouroux, 20 h 30, Boogie-woogie.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Benny Waters, Jack Fattier Quartet, 21 h 30. Ave Polya Jordan.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Urs Leimgruber, 20 h 30. Sax., fl. Entrée libre sur réservation. Tél. location : 42-71-38-38.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Azikmen, 22 h 30.

LA CIGALE (42-23-38-00). Salif Keita, 20 h 30.

CITY ROCK (43-59-52-09). Look de Paris, 22 h 30.

D'KLIC ART'S CLUB (42-93-65-64). Serge Bechu Quartet. 19 h, Batt., Patrick Laroche (ctb), Pierre Teboule (piano), Gérard Van Den Broucque (vl). Cathy Renoir Trio.

DISCOPHAGE (43-26-31-41). Jorghino et Marcelo Ferreira. 21 h. Choro samba.

DUNOIS (45-84-72-00). Davenport, 20 h 30. Charles Calamel (ctb), Sophia Domancich (clav.), Bernard Drouillet (batt.).

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Julie Monley, Frédéric Desmoulins, 21 h. Duo jazz, bossa nova et variétés.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Michel Leeb, 22 h. Accompagné par Gérard Badini Super Swing Machine.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Joe-Lee Wilson Quartet, 22 h, ven. Avec le Trio Arvanitas.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Clarinet Connection, 21 h.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Soirée blues.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Marc Laferrière, 22 h 30. Au bar et au club. Trio Kandy Brown, 22 h 30. Chant. George McKintosch (piano), David Lenray (basse). Au bar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Patrick Bacqueville, 22 h. Chant, trb. Avec Pierre Calligaris et son orchestre.

NEW MORNING (45-23-51-41). Orchestra V, 21 h 30. Avec Mimi Lorenzini, Ann Ballester, Didier Malherbe, Emmanuel Binet, Nene.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). New Orleans. Quintet de Paris, 21 h.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Orpheon Celesta, 21 h 30.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Eric Lelann, Cesarius Alvim, 20 h 30. Trp, piano.
A. Labib, P. Poles,
J.-C. Souber, J. Bardy, 23 h. Sax., piano, guit., ctb, E. Dervitt (batt.).

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Luis Rizzo Trio, 20 h. Guit., Cesar Strocio (bandonéon), Victorio Pujia (piano).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Rido Bayonne, 22 h 30. Et son grand orchestre.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Jean-Luc Parodi, 21 h 30. Orgue.

SUNSET (40-26-46-60). Eric Barret, Henri Texier, Aldo Romano, 22 h. Sax., ctb, basse.

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Spanky Wilson, 22 h. Chant.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Ti Boum Quartet, 19 h. Pierre Guignon (batt.), Franck Tortillet (vibr.), Yves Rousseau (ctb), Marc Irace (guit.). Apéritifs-concerts. Entrée libre.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Osvaldo Montes, Cholo Montironi. 22 h 30. Bandonéon.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Patrick Verbeke, 22 h.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Don Sickler Quartet, 22 h. Trp.

Rock

BATACLAN (47-00-39-12). Père Ubu, 19 h 30 Première partie : Miracle Legions.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Drouin. 20 h 15 : « Vis ta vinaigrette ». Comédie musicale de Luc Plamondon et Marc Drouin. Avec Dolbie Stéréo, les Echalotes, les Beaux Blonds, les Marx Brothers.

EXCALIBUR (48-04-74-92). Krishna and the Mixed, 21 h 30 23 h 30, Gibus (47-00-78-88). Change Gang, 23 h.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Concert surprise, 1 h.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Sharon Evans, 1 h.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉÂTRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). God Save The Queen Mon balai pour un royaume : 20 h 30.

LE PERREUX (PLACE DE LA MAIRIE) (05-01-78-90). ◇ Citoyens, Franciliens : 22 h 30.

MEAUX (64-34-90-11). ◇ Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Salle polyvalente. ◇ Ivanov : 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Roues libres : 20 h 30.

VERSAILLES (LE GRAND TRIANON) (39-50-71-18). Le Mariage de Figaro : 21 h.

VERSAILLES (PARC BALBI) (39-54-91-54). 1789 : 20 h.

VILLEJUIF (THÉÂTRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ◇ Le Jugement dernier des rois : 20 h 30.

VILLENNES-SUR-SEINE (CHATEAU D'ACQUEVILLE) (39-75-35-43). ◇ 1788-1794 : 20 h 30.

VILLIERS-SUR-MARNE (SALLE GEORGES-BRASSENS) (43-05-42-82). ◇ Le Temps, ce grand sculpteur ou le Théâtre hors de ses gonds Théâtre au pluriel : 20 h 30. ◇ Les Fiancés en herbe, suivi de Notre futur Théâtre au pluriel : 22 h.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). ◇ Le Palais des vents : 21 h.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

A « MOMAN » POUR LA VIE. Cave du Cloître (43-25-37-63) (dim., lun). 20 h 30. 1789. Finale du concours de théâtre scolaire. Cartoucherie. Théâtre du Soleil (43-98-20-61) (sam.), 20 h (der. le 11).

TENTATIVE DE SOIRÉE EN TENUE DE SUICIDE. Gaîté Montparnasse (43-22-16-18) (dim. soir, lun.), 21 h. dim. 15 h (7).

XIIe FESTIVAL FOIRE SAINT-GERMAIN. (43-29-12-78) : La douceur de vivre. 20 h 30 (7) Le Barbier de Séville. Mairie du VIe. Salle des Fêtes. 20 h 30 (77) ; Les bottes de sept lieues. Théâtre forain, place Saint-Sulpice. Ven., sam., à 17 h 30 ; dim., 18 h 30 (9) Bartelby. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 20 h 30 (7).

ROUES LIBRES. Neuilly-sur-Seine. L'Athlétic (46-24-03-83). Mer., jeu., ven., sam. (dern.), 20 h 30 (7).

QU'ILS CRÈVENT LES ARTISTES. Théâtre national de Chaillot. Mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; sam., 15 h (dern.) (7).

LAPIN-CHASSEUR. Théâtre national de Chaillot. Grand Théâtre (dim., lun.), 20 h 30 (7).

LONG VOYAGE VERS LA NUIT. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32). Mer., jeu. ven., sam., dim. (dern.), 20 h (7).

LES FOURBERIES DE SCAPIN. Versailles. Le Grand Trianon (39-50-71-18), 21 h (7).

LE NOUVEAU MENOZA. Théâtre de la Plaine (40-43-01-82) (lun., mar.), 20 h 30 (8).

DE L'ORTHOGRAPHIE ET AUTRES OISEAUX RARES. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19 h (9).

SANS AIMER SANS SAVOIR QUI. Dix Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 16 h (9).

L'AMOUR-GOUT. Œuvre (48-74-42-52) (dim., lun.), 21 h (9).

LE VERDICT. Déjazet (42-74-20-50), 19 h 30 (10).

SPECTACLES FORAINS. XIIe Festival de la Foire Saint-Germain. Sam. et dim., à 13 h (10).

GÉRARD SÉTY, L'HOMME QUI ZAPPE AVEC SES FRINGUES. Comédie Caumartin (47-42-43-41) (mer.), 21 h (10).

INVENTAIRES. Paris-Villette (42-02-02-68) (lun.), 20 h 30 (12).

LA VIRGINITÉ. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (lun.), 20 h 30 (12).

L'AVARE. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15) (20 h 30) (13).

DIALOGUES MANQUÉS : LE TEMPS PRESSE, MONSIEUR PIRANDELLO EST DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32), 18 h (13).

THEATRE TRISTAN BERNARD
Loc. 45 22 08 40 en coproduction avec
LE THEATRE DE CAROUGE-GENEVE
CREATION
MROZEK
LE CONTRAT
Version française de
KATARZYNA SKANSBERG
Mise en scène
GEORGES WODZICKI
avec
GEORGES WOD • RAOUL PASTOR

A PARTIR DU 12 JUIN
THEATRE
42.02.02.68

Jacqueline : "J'ai eu huit garçons et deux jules sept avec le même l'autre avec un autre ! Mon dernier jules ça a été vite expédié le premier ça a été plus long quinze ans !"
INVENTAIRES
de Philippe MINYANA
avec
Florence GIORGETTI
Judith MAGRE - Edith SCOB
Jean-Jacques SCHEFFER
PARIS VILLETTE

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau. M° Halles. 42362753
jeudi 15 juin 20h30
LECTURE CONFÉRENCE
LA POÉSIE ÉPISTOLAIRE DE JEAN COCTEAU
présentation Pierre CAIZERGUES
textes dits par Danièle VOLLE et Gérard LEBER

HENRI DÈS
A L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX
du 21 au 31 décembre 1989
LOCATION OUVERTE 47.42.25.49
DISQUE, K7, CD/DISTRIBUTION MUSIDISC'AZ

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 9 juin

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Michèle Torr. Variétés : Vaya con Dios, Liane Foly, Michel Fugain, Les Stray Cats, Les petits chanteurs d'Aix et Michel Galabru. ▶ 22.40 Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Ils ont tué Chico Mendes, de Jean-Luc Blain et Tony Comiti. 23.40 Journal et Météo. 0.00 Feuilleton : Le joyau de la couronne. De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après le Quatuor indien, de Paul Scott (3e épisode). 0.55 Série : Drôles d'histoires. Mésaventures : Janus. 1.20 Série : Des agents très spéciaux. Envoûtement.

A 2

20.35 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes, avec Jean Carmet, Marie-Pierre Casey, Darry Cowl, Eva Darlan.

Roland Garros 1989
30 Systèmes Personnels IBM PS/2 au service des organisateurs, de la presse, des joueurs et du public.

21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : « Humour et insolence ». Invités : Jean Dutourd *(Ça bouge dans le prêt-à-porter)*, Lucas Fournier *(Crac-crac, théorie générale du sexe et de la politique)*, Gérard Miller *(le Divan des politiques)*. Pétillon *(Un détective dans le yucca)*, François Weyergans *(Je suis un écrivain)* et Bruno Frappat (à propos de *la Famille Oboulot en vacances*, de Reiser). 23.00 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Soixante secondes. Hector Bianciotti, écrivain. 23.25 Sport : Tennis. Résumé des Internationaux de Roland-Garros. 0.05 Cinéma : Sur les ailes de la danse ■■ Film américain de George Stevens (1936). Avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Victor Moore, Helen Broderick.

FR 3

20.35 Série : Le Masque. Meurtre sur un plateau, de Marco Zerla, avec Sophie Barjac, Vincent Grass. *De vrais cadavres sur le tournage d'un polar.* 21.35 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Aquadollars, de Ramon Gutierrez et Guy Nevers. 22.30 Campagne officielle pour les élections européennes. 22.50 Journal et Météo. 23.20 Série : De l'autre côté. Films d'animation présentés par René Laloux. Œuvres de François Bruel, Daniel Guyonnet, Nicole Dufour. 23.50 Musiques, musique. Messe à double chœur, de Frank Martin.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Otages en direct. De Christopher Baker, avec David Calder, Maurice Roeves. *La vengeance de deux soldats dont l'un est paralysé à la suite d'un accident.* ▶ 22.00 Documentaire : Banlieue. D'Hervé Chabalier et Gilles de Maistre. *Les conséquences d'une urbanisation* 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Angel heart ■ Film américain d'Alan Parker (1987). Avec Mickey Rourke, Robert De Niro, Charlotte Rampling. *Descente aux enfers d'un « privé » sans le sou entraîné dans une histoire louche : tous les témoins qui pourraient le renseigner meurent dans des bains de sang. Spectaculaire thriller fantastique signé Alan Parker, cinéaste controversé et moyennement sympathique, qui confond un peu trop effet et style. Il a fait pis, d'autant que la distribution, ici, est belle. Mais c'est plus tape-à-l'œil qu'inspiré.* 0.55 Cinéma : les Bootleggers ■ Film américain de Joseph Sargent (1973). Avec Burt Reynolds, Jennifer Billingsley, Ned Beatty (v.o.). 2.30 Cinéma : Ville étrangère ■■ Film français de Didier Goldschmidt (1988). Avec Niels Arestrup, Anne Wiazemsky, Isabel Otero. *Un attaché d'ambassade autrichien rêve qu'il a tué quelqu'un... A son réveil, Paris est devenue une « ville étrangère », lieu de sa dérive existentielle ; le film est adapté de Peter Handke, et on retrouve le roman, jusque dans sa lenteur et, parfois, son maniérisme. Par son rythme, justement, le film exige un effort, mais on peut le lui consacrer car Didier Goldschmidt, et c'est un premier film, trouve un ton et un style.* 4.10 Cinéma : American justice □ Film américain de Gary Grillo (1986). Avec Jack Lucarelli. 6.00 Magazine : Cinémode été 89.

LA 5

20.30 Téléfilm : Hold-up en Californie. D'Armand Mastroianni, avec Leigh McGloskey, Joe Dallesandro. *Une fusillade, des morts... et le désir de vengeance.* 22.25 Téléfilm : Un type formidable. *De Lou Antonio,* avec Wayne Rogers, Mariette Hartley. *Des parents contre un professeur.* 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.05 La guerre des insectes (rediff.). 2.00 Bouvard et compagnie (rediff.). 2.15 Tendresse et passion (rediff.). 2.40 Journal de la nuit. 2.45 Série : L'âme sœur. 3.30 Série : Voisin, voisine (rediff.). 5.30 Tendresse et passion. 5.55 Bouvard et compagnie (rediff.). 6.10 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.35 Téléfilm : Patrouille de nuit à Los Angeles. De Bernard Kowalsky, avec Doug McClure, Michael Cornelison. *Après la disparition d'une ambulance.* 21.50 Série : Clair de lune. 22.40 Six minutes d'informations. 22.45 Sexy clip. 23.15 Dessins animés : Graffi'6. 0.10 L'homme de fer (rediff.). 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Etranger, d'où viens-tu ? (rediff.). 2.25 La juive du château Trompette (rediff.). 3.20 Magazine : Adventure (rediff.). 3.45 Magazine : Destination santé (rediff.). 4.40 La juive du château Trompette (rediff.). 5.35 Adventure (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le crépuscule des fées, d'Abel Gance. 21.30 Musique : Black and blue. Les jeunes jazzmen en France. 22.40 Nuits magnétiques. Le rire. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. John Peel, de la BBC.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 décembre 1988 à Stuggart) : Inverno in ver pour orchestre, de Castiglioni ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Symphonie nº 6 en si mineur op. 74, de Ravel ; Symphonie nº 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol François-Joël Thiollier, piano. 22.20 Premières loges. Charlotte Tirard. Extraits de Cinq-Mars, de Gounod ; du Tasse, de Godard ; de Grisélidis et du Cid, de Massenet ; de Madame Butterfly, de Puccini. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or. A 1.30, Les poissons d'or du passé : Giacinto Scelsi.

Samedi 10 juin

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les commandos d'Amazonie, de Christian Brincourt et Philippe Vieillescazes. 13.50 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. 13.55 Feuilleton : Salut les homards ! 14.35 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Evry. 15.55 La Une est à vous (suite). 17.20 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Carte postale d'Amsterdam ; Eve Ruggieri, un oscar bien mérité ; Linda, chienne d'utilité publique. 17.50 Série : Les professionnels. 18.45 Série : Marc et Sophie. 19.15 Journal, Météo et Tapis vert. 19.55 Sport : Football. Finale de la Coupe de France. Marseille-Monaco (1re mi-temps).

300 F remboursés sur 13 réfrigérateurs et congélateurs Philips. C'est le moment d'en profiter !*
*Du 03 Juin au 01 Juillet 1989
TAPEZ 36.15 PROMOFROID

20.45 Tirage du Loto. 21.00 Sport : Football (2e mi-temps). 21.55 Magazine : Ushuaïa. Magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Exploration de la Karakash ; La caravane de la soif ; Free style ; Parapente acrobatique ; Rafting nº 2. *Suivant le fil de la rivière Karakash — en territoire chinois inexploré — Sophie Bachelier et Luc Federmeyer ont filmé reliefs et paysages, en 4 × 4 ou en ULM. Trois mois d'expédition pour six minutes de bonheur...* 22.55 Magazine : Formule sport. 23.50 Journal et Météo. 0.10 Série : Drôles d'histoires (et à 0.35). 1.00 Série : Mannix.

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. 14.10 Magazine : Samedi passion. Spécial aventure. Les meilleurs moments des carnets de l'expédition : Québec ; Mer de Chine ; Marathon des sables ; Découverte du volcan d'Hawaii avec le couple Krafft ; Escalade : championnat du monde à Munich ; Saut en élastique ; Cyclisme : Tour d'Italie. 17.55 Magazine : Les chevaux du week-end. Présenté par Pierrette Brès. 18.15 Série : Mc Gyver. 19.00 INC. 19.05 Série : L'homme qui tombe à pic. 20.00 Journal et Météo. 20.40 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Jacques Chazot. Avec l'école de danse de Claude Bessy, Yvette Horner, Le ballet Redha, Danièle Fugère, Bernard Fauchet (pianiste), Manuel Legris et Claude Pietragala (danseurs), Enrico Macias, Christine Barbot, Léon Zitrone, Phil Barney, Herbert Léonard, Mireille Mathieu, Yves Lecoq, une vidéo de Jacques Brel. 23.00 Journal et Météo. 23.15 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches. De Catherine Barma et Thierry Ardisson. Spécial SOS Racisme. Avec Bernard Lavilliers, Jacques Higelin, Mory Kante, Suzanne Vega, Fela, Sugarcubes, Gamine, Bill Pritchard, Cheb Kader, Aswad, Little Steven, Yves Simon, Manu Dibango. 1.15 Soixante secondes. Pietro Citati, écrivain.

FR 3

13.00 Magazine : 12-14 (suite). 14.00 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision. Finale du tournoi féminin. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros, en direct et en Eurovision. Finale du tournoi féminin (suite). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.58 Dessin animé : Ulysse 31. Les lestrygons. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.35 Samdynamite. Denver, le dernier dinosaure ; à 21.00, un épisode de la série : L'homme invisible (L'homme du pouvoir) ; à 21.25, Les aventures de Katnip ; à 21.30, Betty Boop. 21.50 Journal et Météo. 22.15 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Régine. 22.35 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Le concert Chausson, par Augustin Dumay, violon, Jean-Philippe Collard, piano, et le quatuor Muir. 23.35 Magazine : Sports 3. Spécial Roland-Garros.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Jérôme Valcke. 14.00 Téléfilm : Le balancier. De Michael Schultz, avec William Devane, Lauren Hutton, Klaus Kinski. 15.30 Automobile : Départ des Vingt-Quatre Heures du Mans. 17.00 Série : Murphy, l'art et la manière d'un privé très spécial. 17.55 Cabou cadin. Les ratties. 18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny. *En clair jusqu'à 20.30.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 20.30 Série : Les jupons de la Révolution. 6. Madame Tallien, de Didier Grousset, avec Catherine Wilkening, Jean-Claude Adelin, Philippe Dormoy. *Robespierre a juré la mort de la belle Thérésa de Cabarrus, épouse Tallien...* 21.50 Flash d'informations. ▶ 22.00 Variétés : Prince en concert. Lors de sa tournée européenne de 1987 et en studio aux Etats-Unis. 23.25 Sport : Boxe. Championnat du monde. Benichou-Badenhast. 0.50 Cinéma : Aenigma □ Film italien de Lucio Fulci (1988). Avec Jarred Martin, Lara Naizinsky, Ulli Reinthaler. *Depuis Zombie 2, Lucio Fulci est revenu à la mode chez les amateurs de fantastique : il enchaîne donc les séries B « gore », c'est-à-dire particulièrement sanglantes avec effets spéciaux dégoulinants à souhait. Pas ou peu de scénario : en quoi Aenigma diffère-t-il de* Frayeurs *ou de* l'Au-delà *? Aux spécialistes de répondre...* 2.15 Cinéma : Mean streets ■■ Film américain de Martin Scorsese (1973). Avec Robert De Niro, Harvey Keitel, David Protal (v.o.). 4.05 Cinéma : Jane B. par Agnès V. ■ Film français d'Agnès Varda (1987). Avec Jane Birkin, Philippe Léotard, Jean-Pierre Léaud. 5.50 Les superstars du catch. 6.25 Automobile : Spécial Vingt-Quatre Heures du Mans.

LA 5

13.15 L'hebdo de la Cinq. 13.30 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 14.30 Série : Wonder Woman. 15.30 Série : Shérif, fais-moi peur. *De 16.50 à 17.30 Dessins animés.* 16.50 Les défenseurs de la Terre. 17.00 Grand prix. 17.30 Série : Arnold et Willy. 18.00 Variétés : Perfecto. 18.30 Bouvard et compagnie. 18.50 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les amours perdues. De Steven Hilliard Stern, avec Yvette Mimieux, Andrew Stevens. *Entre une femme d'âge mûr et un jeune homme.* 22.20 Magazine : Télé-matches. 22.25 Téléfilm : Investigations. De Chris Hibler. *Un avocat face à la pègre.* 0.00 Journal de minuit. 0.05 Investigations (suite). 0.30 Série : Arabesque. 1.30 Bouvard et compagnie (rediff.). 1.45 Magazine : Ciné Cinq (rediff.). 1.55 Tendresse et passion. 2.20 Journal de la nuit. 2.25 Tendresse et passion. 3.15 Série : L'âme sœur. 4.00 Voisin, voisine (rediff.). 6.00 Bouvard et compagnie (rediff.). 6.15 Musique : Aria de rêve.

M 6

13.30 Série : Madame est servie. 14.00 Série : L'incroyable Hulk. 14.50 Série : Les envahisseurs. 15.40 Série : Section 4. 16.30 Magazine : Adventure. 17.00 Magazine : Turbo. 17.25 Variétés : 6e avenue. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : L'île fantastique. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. Pertes et profits. 20.35 Téléfilm : Le surdoué. De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Buttler. *Les malheurs d'un gamin au QI très élevé.* 22.15 Téléfilm : La ferme du cauchemar. De Walter Granman, avec Hope Lange, Paul Burke. *Encore une maison hantée.* 23.30 Six minutes d'informations. 23.35 Danse musique : Zapateado. 2.00 Variétés : Julie Piétri en concert. 2.50 Magazine : Adventure (rediff.). 3.15 Magazine : M 6 aime le cinéma (rediff.). 4.10 Magazine : Adventure (rediff.). 4.35 Téléfilm : La misère et la gloire. De Henri Spade, avec Claude Brasseur, Renée Faure. 2e partie : La gloire.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Christian Boltansky. 20.45 Dramatique. Textes pour Roger Blin, de Joseph Reis ; Hôtel des dieux, d'Emmanuel Schaeffer. 22.35 Musique : Opus. Paolo Conte. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 27 mai salle Pleyel) : Wozzeck, de Berg, par l'Orchestre philharmonique, le Chœur et la Maîtrise de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Siegmund Nimsgern, Nadine Secunde, Graham Clark, Horst Hiestermann, Peter Straka, Hanna Schaern, Franz Mazura, Fernand Dumont, Louis Landuyt. 23.08 Musique de chambre. 0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.

Dimanche 11 juin

TF 1

6.33 Météo. 6.35 Série : Docteur Who. 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Emission de Jean Offrédo. Avec le bulletin météo à 7.00 et 7.43. 7.45 Magazine : Bonjour monsieur le maire. *7.55* Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche. 8.30 Spécial Disney dimanche. Les Gummi ; Winnie l'ourson. 9.20 Club Dorothée dimanche *(suite)*. Pôle position. 9.35 Dessin animé : Mes tendres années. 9.55 Pas de pitié pour les croissants. 10.25 Magazine : Les animaux du monde. De Marlyse de La Grange. 10.55 Magazine : Auto-moto. Spécial Vingt-Quatre Heures du Mans. 11.25 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.25 Série : Un flic dans la Mafia. 14.15 Mondo Dingo. 14.45 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.40 Tiercé à Chantilly. 15.50 Série : Harry Fox, le vieux renard. 16.40 Dessins animés : Disney parade. 18.05 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ? 18.30 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7. Emission d'Anne Sinclair, en direct de Varsovie. Invité : Bronislaw Geremek, candidat de Solidarité aux élections législatives polonaises. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : la Femme d'à côté. Film français de François Truffaut. Avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant. 22.30 Magazine : Ciné dimanche. 22.35 Cinéma : Hôtel des Amériques ■■ Film français d'André Téchiné (1981). Avec Catherine Deneuve, Patrick Dewaere, Etienne Chicot, Josiane Balasko. 0.10 Journal et Météo. 0.30 Opéra : Faust. De Charles Gounod, livret de Jules Barbier et Michel Carré, d'après J.W. von Goethe, par Alfredo Kraus, Nikolai Ghiaurov, Mirella Freni, Richard Stilwell. A l'Opéra lyrique de Chicago.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. Les aventures du chat Léopold ; Bogus ; Mimi Cracra ; Les fables d'Esope ; Alex ; Quick et Flupke. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 9.30 Orthodoxie. 10.00 Ligne de vie pour le Soudan. Opération humanitaire pour les réfugiés du Soudan du Sud, en direct de Juba, en duplex avec Le Bourget. 11.00 Messe en direct du Musée de l'air du Bourget. 12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. 13.00 Journal et Météo. 13.20 Série : McGyver. Pour l'amour ou pour l'argent. 14.15 Caméra cachée. 14.45 Sport : Tennis. Internationaux de Roland-Garros en direct et en Eurovision. Finale messieurs. 18.25 Magazine : Stade 2. Canoë-kayak : championnat du monde aux Etats-Unis ; Tir à la carabine : coupe du monde à Zurich ; Athlétisme : grand prix de Volgograd ; Automobile : Les Vingt-Quatre Heures du Mans ; Football : finale de la coupe de France ; Cyclisme : Tour d'Italie ; Gymnastique rythmique et sportive : championnat de France ; Basket : championnat d'Europe féminin ; Les résultats de la semaine. 19.30 Série : Magny. Démission impossible. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Les cinq dernières minutes. Mort d'Orque, avec Jacques Debary, Marc Eyrand. *Enquête au Marineland d'Antibes.* 22.10 Sport : Tennis. Résumé des Internationaux de Roland-Garros. 23.10 Magazine : Musiques au cœur. D'Eve Ruggieri. Spécial Pier Luigi Pizzi. Extraits d'*Hippolyte et Aricie*, de Rameau, de *Semiramis*, de Rossini, d'*Alceste*, de Gluck ; Reportage sur *Carmen* à Bercy ; Entretiens avec Pier Luigi Pizzi, Teresa Berganza, Marilyn Horne. 0.10 Journal. 0.30 Météo. 0.35 Soixante secondes. Jean Guitton, philosophe.

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). 8.00 La méthode Victor. *De 8.15 à 9.00 Amuse 3.* 8.15 Dessin animé : Boumbo. 8.25 Dessin animé : Ulysse 31. 8.50 Dessin animé : L'homme qui a vu l'homme. 9.00 Magazine : Rencontres. Emission proposée par le FAS et l'ARA. Invité : Renaud. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales (rediff.). 12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. 7e anniversaire du magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Magazine : Territoires. Magazine de la nature de Bernard Pero. 14.25 Magazine : Sports loisirs. Euro-marathon Bruxelles-Cap d'Agde ; Automobile : Formule 3000 à Montlhéry ; Jumping à Cannes ; Gymnastique : championnat de France à Grenoble. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Le mal des montagnes, de Jean-Louis Bessière et du docteur Hugues Chardonnet (1re partie). 17.30 Amuse 3. Les trois mousquetaires ; Les petits malins. 18.20 Série : La loi selon McClain. 19.55 Flash d'informations. 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique. Propaganda, l'image et son pouvoir. 3. Le théâtre des hostilités. *Les mises en scène en temps de guerre.* 21.30 Magazine : Océaniques. L'actualité culturelle, par Pierre-André Boutang, Dominique Rabourdin, Philippe Le More. 22.00 Journal et Météo. Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. ▶ 22.30 Cinéma : Griffes jaunes ■■ Film américain de John Huston (1942). Avec Humphrey Bogart, Mary Astor, Sydney Green-Street (v.o., N.). 0.05 Musiques, musique. Thème et variations pour piano, clarinette et violoncelle, de Beethoven, par l'Académie royale, dir. Jean-Claude Veilhan.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Décode pas Bunny. 8.25 Série : Larry et Balki. 8.45 Cabou cadin. Les ratties. 8.55 Automobile : Spécial Vingt-Quatre Heures du Mans. 9.00 Cinéma : Sur ordre du Führer □ Film italien de Enzo G. Castellari (1970). Avec Frederik Stafford, Van Johnson, Francisco Rabal. 10.50 Cinéma : Too much ! ■ Film anglais de David Leland (1987). Avec Emily Lloyd, Tom Bell, Jee Birdsall. 12.20 Automobile : Spécial Vingt-Quatre Heures du Mans. *En clair jusqu'à 14.00.* 12.30 Magazine : Rapido. D'Antoine de Caunes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Jean-Pierre Coffé. 13.55 Magazine : Dontact. D'Anne de Coudenhove. 14.00 Téléfilm : Panique dans le 17 h 22. De Harvey Hart, avec Ina Balin, Bernie Casey. 15.15 Documentaire : La ceinture d'or de Lundy. De Victoria Stone et Mark Deeble. *La première réserve naturelle sous-marine d'Angleterre.* 15.45 Automobile : Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans. Sport : Moto. Grand Prix de Yougoslavie, en direct du circuit de Rijeka. 17.00 Sport : Basket-ball américain. 17.55 Magazine : Sport flash. 18.00 Cinéma : Les aventuriers de la 4e dimension □ Film italien de Martin Dolman (1985). Avec Daniel Greene, Janet Agren, Claudia Cassinelli. *En clair jusqu'à 20.30.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 20.25 Magazine : Tranches de l'art. 20.30 Cinéma : L'œuvre au noir. ■ Film belge d'André Delvaux (1988). Avec Gian Maria Volonte, Sami Frey, Anna Karina. 22.15 Flash d'informations. ▶ 22.20 Documentaire : La naissance du Goulag, le pouvoir des Solovki. De Marina Goldovskaïa. *Les premiers camps d'internement soviétiques dans des îles du nord-ouest de l'URSS, en bordure de la mer Blanche.* 23.50 Cinéma : Le congrès s'amuse. □ Film allemand de Geza Radvanyi (1967). Avec Curd Jurgens, Lilli Palmer, Paul Meurisse. 1.25 Cinéma : 40e à l'ombre. Film français classé X de Michel Ricaud (1987). Avec Marie Noelly, Samy Kennat.

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 7.30 à 10.30 Dessins animés.* 7.30 Vanessa et la magie des rêves. 8.05 Mofli. 8.30 Micha. 8.55 Sandy Jonquille. 9.20 Princesse Sarah. 9.45 Robotech. 10.30 Variétés : Perfecto (rediff.). 11.00 Série : Superminds. Flash back. 12.00 Série : Chasseurs d'ombres. La potion des dieux. 13.00 Journal. 13.25 Série : L'inspecteur Derrick. *Le* rôle de sa vie. 14.30 Série : Kojak. Ondes de choc. 15.20 Série : 200 dollars plus les frais. Cauchemar d'une nuit d'été. 16.25 Série : Le voyageur. L'adieu aux armes. 16.50 Magazine : Télé-matches. 18.00 Série : Hondo. La montagne de la superstition. 18.50 Journal images. 19.00 Série : La fièvre d'Hawaii. La tentation selon Mc Ryley. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Comment réussir dans la vie quand on est con et pleurnichard □ Film français de Michel Audiard (1974). Avec Stéphane Audran, Jean-Pierre Marielle, Jean Rochefort. 22.15 Série : L'enfer du devoir. La prisonnière et le lieutenant. 23.15 Magazine : Reporters (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Reporters (suite). 0.25 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.35 Magazine : Ciné Cinq. 1.45 Tendresse et passion. 3.00 Voisin, voisine. 5.00 Bouvard et compagnie (rediff.). 5.15 Magazine : Ciné Cinq (rediff.). 5.25 Musique : Aria de rêve.

M 6

6.00 Dessin animé : La lucarne d'Amilcar. 6.20 Musique : Boulevard des clips. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Dessins animés : Graffi'6. 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : Les routes du paradis. 13.20 Série : Madame est servie (rediff.). 13.45 Téléfilm : Le surdoué. De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Buttler (rediff.). 15.20 Téléfilm : La misère et la gloire. 2e partie : La gloire (rediff.). 16.45 Téléfilm : Trois lettres en souffrance. De Gene Nelson et Paul Krasny, avec John Forsythe, Pamela Franklin. *Des missives distribuées avec un an de retard.* 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : L'île fantastique. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. L'élection de Tony. 20.35 Téléfilm : Panique dans l'ascenseur. De Jerry Jameson, avec James Farentino, Don Stroud. *Plusieurs personnes coincées entre deux étages. Angoisse.* 21.50 Six minutes d'informations. 21.55 Capital (rediff.). 22.00 Téléfilm : Louis XI. D'Alexandre Astruc, avec Denis Manuel, Daniel Gélin (1re partie). *Un dauphin hostile à son père Charles VII.* 23.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Téléfilm : La misère et la gloire. 2e partie : La gloire (rediff.). 3.25 Magazine : M6 aime le cinéma (rediff.). 4.20 Téléfilm : Louis XI. 1re partie (rediff.). 5.55 Série : Etranger, d'où viens-tu ?

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Yougoslavie-radiophonie. 22.35 Musique : Le concert. Les feuillets d'Orphée. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Hommage à Richard Strauss à l'occasion du 125e anniversaire de sa naissance et du 40e anniversaire de sa mort : Le bourgeois gentilhomme, Sinfonia domestica op. 53, par l'Orchestre national de France, dir. Wolfgang Sazwallisch. 23.05 Climats. Musiques du Tadjikistan. 0.30 Archives dans la nuit. Les grandes heures du Festival de Montreux : Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur op. 37 de Beethoven ; Concerto pour orchestre de Bartok, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Ernest Ansermet ; Clara Haskil, piano (31 août 1960).

Audience TV du 8 juin 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.3	Santa-Barbara 20.4	Tennis 4.2	Actual. région. 11.2	Top 50 2.2	Pub 4.0	Cagney et Lacey 1.5
19 h 45	46.5	Roue fortune 23.9	Tennis 4.8	19-20 info. 7.9	Nulle part 3.3	K 2000 4.5	Cagney et Lacey 2.5
20 h 16	60.3	Journal 26.5	Journal 14.8	La classe 8.4	Flash 1.6	Journal 4.7	Mme est servie 4.6
20 h 55	65.0	Européennes 24.5	Adieu, je reste 20.4	Fanny et Alex. 3.4	Le Flambeur 2.6	Pub 9.0	Défense de... 6.4
22 h 8	59.7	Européennes 24.4	Adieu, je reste 16.8	Européennes 1.2	Le Flambeur 2.5	Meurtre... 10.3	Défense de... 5.0
22 h 44	41.2	Européennes 23.6	Tennis 4.5	Soir 3 2.2	Flashdance 0.6	Outrages aux... 9.4	Clair de lune 2.0

ACTIONNAIRES DE SUEZ, prenons le petit déjeuner ensemble le samedi 10 juin à 9h sur FR3 et le samedi 17 juin à 8h 30 sur M6.
Suez Magazine nº 3 :
les résultats du Groupe et, en avant-première, le nouveau film sur les métiers de Suez. Une émission de la Direction de la Communication.
GROUPE SUEZ
BDDP

هكذا من الأصل

Sports

TENNIS : les Internationaux de France

Graf à l'usure

En cette année du Bicentenaire de la Révolution française, Roland-Garros semblait victime du syndrome de la décapitation des têtes de série. Mais après l'élimination d'Ivan Lendl et de Mats Wilander, puis de Gabriella Sabatini, la reine, Steffi Graf, est parvenue à arrêter le massacre.

Mais ce ne fut pas sans mal : elle, qui a coutume d'expédier ses matches en un tournemain, a dû batailler pendant près de deux heures et trois manches pour venir à bout de la jeune Yougoslave Monica Seles. Steffi Graf défendra son titre, samedi 10 juin, face à l'Espagnole Arantxa Sanchez, qui a facilement sorti l'Américaine Mary Joe Fernandez.

Steffi Graf déclarait, juste avant ces Internationaux de France, qu'elle n'échangerait sûrement pas un billet de cinéma payant contre une place gratuite de stade où se dispute une partie de tennis féminin si elle était une Allemande de l'Ouest ordinaire, c'est-à-dire une jeune femme qui ne soit pas numéro un mondial de ce sport. A plus forte raison n'aurait-elle eu aucune raison de débourser 245 francs, jeudi 8 juin, pour assister à la seconde demi-finale dames des Internationaux de France.

Car, si le jeu féminin peut être ennuyeux, la rencontre Arantxa Sanchez-Mary Joe Fernandez l'a été au-delà tout ce qu'il était possible de craindre de la part de deux joueuses de fond de court. Ce ne fut qu'un débat d'arpenteurs. Quelle est la hauteur du filet ? 91,5 centimètres au centre. Très bien, mais on n'est jamais trop prudent : hausse à 6 mètres. Quelle distance le filet de la ligne de fond ? Environ 12 mètres, mais pour plus de sécurité, installons-nous à une bonne quinzaine de mètres ; là, pas de risque de manquer une volée. Quelle est la largeur des lignes ? Moins de 10 centimètres cela impose la circonspection évitons-les, une faute d'arbitrage est si vite arrivée...

L'Espagnole et l'Américaine n'ont pas encore fêté leur dix-huitième anniversaire. Elles ont pourtant un tennis de retraité qui doit dépenser sou à sou sa pension pour manger à la fin du mois. Elles sont avares et frileuses. Elles n'ont d'autre intérêt qu'anecdotique.

Arantxa, la Catalane, est la cadette de la famille Sanchez, qui a déjà donné au tennis Javier et Emilio. Mary Joe, la Dominicaine naturalisée Américaine, doit recevoir incessamment son diplôme de fin d'études au collège Carrollton de Miami. La première est plus râblée que la seconde. Comment les départager ? Elles sont quasiment siamoises en tennis. Pourtant, il devait n'en rester qu'une pour la finale de samedi.

On regrette parfois que les règlements de l'Association des joueuses professionnelles (WITA) ne permettent pas de prendre ce genre de décision à pile ou face dans les vestiaires. Elles ont donc occupé le court pendant une grande heure. Et partout ailleurs elles auraient récolté un procès-verbal pour stationnement interdit. Mais là, le juge de chaise a décrété qu'Arantxa avait gagné. C'était assurément ce qu'il y avait de mieux à faire. Il n'y avait presque plus personne dans les tribunes du central pour s'en préoccuper.

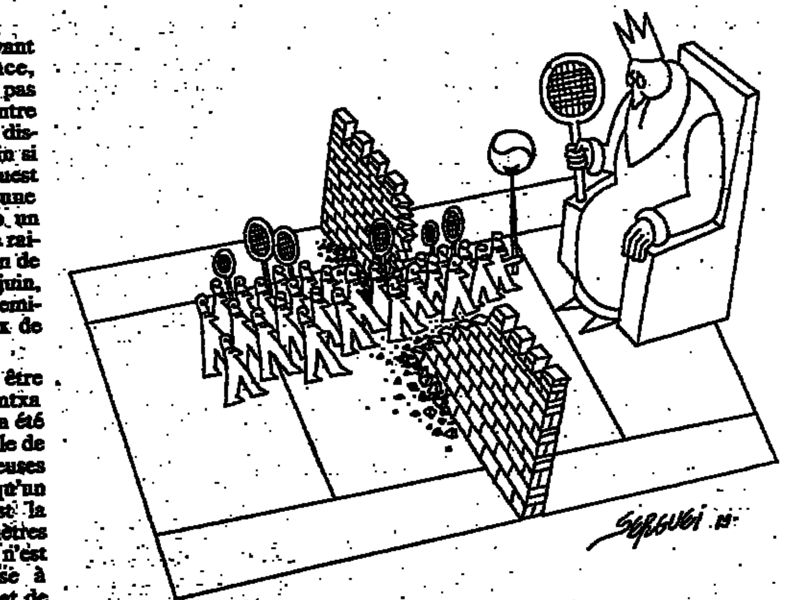

En revanche, pas un des dix-sept mille spectateurs n'aurait quitté sa place avant de connaître l'issue de la partie précédente entre la championne en titre et la dernière coqueluche de Roland-Garros, entre Steffi Graf et Monica Seles.

C'était une rencontre lourde de symboles, chargée d'émotivité. Pleine de dangers aussi. La jeune Monica risquait, en effet, de connaître le même sort que la Soviétique Natalia Zvereva, l'an passé, qui avait été éjectée de la finale avec un double zéro à son débit. Et la menace fut réelle pendant trois jeux, les trois premiers, pendant lesquels l'Allemande de l'Ouest pulvérisa sa rivale. Mais, à ce stade du match, l'intensité dramatique ne fit que monter, au point que jusqu'au huitième jeu de la troisième manche une défaite de la championne en titre n'était plus à exclure.

Les armes de Monica

A ce moment, Seles, qui était au service, avait eu trois balles de quatre jeux partout qu'elle n'avait pas « transformées », comme disent les rugbymen. Ses cris – on entend « Henri » dans un râclement de gorge – avaient paru un peu désespérés quand elle avait sorti du cadre deux coups pas plus difficiles que les autres. Le point suivant était important, elle le joua comme une balle de match. En y mettant toute son énergie, toute la technique qu'elle connaissait. Et la balle se mit à circuler d'un carré à l'autre avec la vitesse d'un « junk bond » à Wall Street un jour de débâcle boursière.

Pendant presque deux minutes, une petite éternité, la sphère de feutre jaune zébra la plage ocre. Une fois, deux fois, trois fois, Monica Seles put croire avoir battu Steffi Graf. L'Allemande récupérait la balle derrière elle, comme prise de vitesse. Mais elle la remettait tout de même dans le court. Encore et encore. Jusqu'à ce que la Yougoslave, à bout de souffle, renonce. Elle baissa la tête pour ne pas voir cette balle désormais inaccessible. Elle avait compris qu'elle ne gagnerait pas.

Et pourtant Monica Seles aurait pu vaincre. Elle aurait pu profiter de la baisse de régime de l'Allemande de l'Ouest qui, après avoir mené 2-1 dans la deuxième manche, semblait ne plus avoir de contrôle de la balle. Elle aurait pu provoquer une surprise aussi grande que Michael Chang face à Ivan Lendl, ou Andreï Chesnokov face à Mats Wilander. A quinze ans, elle a déjà les arguments techniques pour inquiéter la championne du monde, et, de plus, elle n'a peur de rien ni de personne. En cela elle a rappelé Steffi Graf, qui, à peine plus vieille (dix-sept ans), avait eu des balles de match contre Martina Navratilova, alors invincible, en demi-finale des Internationaux des Etats-Unis de 1986.

Est-elle donc promise au même avenir ? Deviendra-t-elle bientôt la dauphine de Graf avant, éventuellement, de la surpasser ? La vitesse qu'elle imprime à la balle en frappant à deux mains des deux côtés est une arme terrible dans le tennis féminin où l'on travaille surtout l'effet de lift, c'est-à-dire le poids du coup. Mais elle y consomme beaucoup de raquettes (cinq cordes ont cassé pendant la rencontre) et d'énergie. Résistera-t-elle mieux qu'Andrea Jeager ou Carling Bassett aux conditions d'entraînement du sorcier de Bradentton, Nick Bollettieri ? Est-elle la future numéro 2 mondiale ?

« Il faut voir avec le temps, elle est encore très jeune », s'est contenté de répondre Steffi Graf. Les conventions non dites du tennis professionnel veulent qu'on ne fasse pas de réserves sur une rivale, surtout quand celle-ci a semblé enthousiasmer le public. L'Allemande le sait. Elle n'a donc pas révélé que, depuis un match de double mixte, la veille, elle se sentait patraque et que, pour cette raison, elle n'avait pas pu frapper ses coups avec leur puissance et leur précision habituelles. Cela aurait été la seule ombre à la prestation de Monica Seles. Mais, en tout cas, celle-ci méritait bien qu'on dépense le prix d'un billet pour la voir.

ALAIN GIRAUDO.

Le jeu des années 90

Etrange public, si inconstant dans ses passions ! Roland-Garros ne sait plus très bien qui soutenir, l'avenir ou le présent, les meilleurs joueurs ou cette revue de détail de la relève qui occupe tant le tournoi ces jours-ci. Au cours d'un même match, les bravos basculent, hésitent, se perdent. Ivan Lendl a eu les gradins contre lui. Steffi Graf, jeudi, ne les a récupérés que sur les derniers points. Patrice Clerc, directeur du tournoi, avance une explication : *« On assiste sans doute*, dit-il, *à l'émergence du tennis des années 90. »*

Et avant l'heure des comptes, avant même les finales, ce n'est pas la plus mince des satisfactions pour l'Open de France que de voir s'opérer sur sa terre battue la mutation, une décennie au tennis valant un siècle du millénaire. Même au prix du malaise des tribunes. Lendl, Wilander montrant les premiers signes d'usure. Noah, Connors intronisés dans la confrérie des gloires passées. McEnroe, entre l'un et l'autre camp, défait par sa propre absence, tout comme L'Australien Pat Cash et Henri Leconte, blessés. Chez les femmes, Evert et Navratilova, déjà disparues du central de 1989. Crépuscules, plus vite annoncés que réels, mais dont les signes avant-coureurs ont paru ici implacables. Déjà monte la jeune garde sans crainte ni respect.

Le premier succès de Roland-Garros, c'est d'avoir montré Chang, Monica Seles, Jim Courier et le reste de la meute en pleine lumière. Affaire de chance ou de surface de jeux, on pourrait en discuter longtemps. Le point est français. Les Anglais de Wimbledon, les Américains de Flushing Meadow, n'auront droit qu'aux confirmations. Eventuellement, aux corrections. *« Le tennis va élargir ses continents*, dit encore Patrice Clerc. *Regardez les origines des joueurs de cette fin de tournoi. Un Soviétique, une Yougoslave, un Américain d'origine chinoise... Bientôt viendra l'Afrique. »* Le tennis s'apprête à obliger l'Occident européen ou américain à faire un peu de place au reste du monde.

Le second bonheur de ce cru 89, c'est la preuve, plus tranchée, que la terre battue n'élimine plus personne. Les attaquants y ont enfin leur place. Et le tournoi ne cache pas sa joie de voir ses courts, ses balles jugées plus rapides que par le passé. On répète à loisir la confession du Suédois Stefan Edberg découvrant qu'il n'était plus contraint de singer, maladroitement, les joueurs de fond de court. Il pouvait rester lui-même, avec les armes de son service-volée, et avec quelques chances. Stefan Edberg est en demi-finale, comme Boris Becker. L'un d'eux peut remporter le tournoi.

Un crédit renforcé

Un point, encore, pour Roland-Garros. Comme la qualité de l'accueil réservé aux joueurs, les investissements réalisés pour ouvrir des salons de repos, de bonnes conditions d'entraînement... Le tournoi renforce son crédit auprès des champions. Il s'appuie même ostensiblement sur eux pour tenter d'élargir son audience, dans la vieille et fraternelle bagarre qui oppose les quatre tournois du grand chelem. Le reste est moins palpable, et il faudra des mois, sans doute, pour mesurer tous les effets de cette quinzaine. Ainsi, cette marginalité de Roland-Garros dans l'évolution du circuit. Sous l'influence de M. Philippe Chatrier, à la fois président de la Fédération française et de la Fédération internationale, le tournoi tient tête, isolé parmi les grands, à la fois à la structure représentant les joueurs, l'ATP, et aux agents qui gèrent désormais l'argent du tennis professionnel.

Les joueurs, on le sait, ont choisi d'organiser, à partir de 1990, leur propre circuit, d'imposer leur vision du tennis aux organisateurs et aux fédérations. Quant aux agents, et au premier d'entre eux, IMG de Mark McCormak, le « French » ne veut toujours pas en entendre parler. Roland-Garros n'a rien délégué des droits de retransmission et de la publicité de son spectacle. Bien seul, dans un monde en plein bouleversement. A preuve : même ce bon vieux conservatisme de Wimbledon s'est associé au pragmatisme financier de McCormak.

Cette année, le tournoi a tenu ferme la ligne obstinée de son mentor, Philippe Chatrier. Peu de querelles publiques, si ce n'est, ici ou là, par voie de presse. Un *statu quo*, en attendant les batailles de l'automne. Mais une position rigide, qui échappe aux spectateurs. IMG, représenté en France par l'ancien champion Patrick Proisy, s'est vu interdire l'enceinte du stade. Aussi l'agent tient-il portes ouvertes, une rue plus loin, dans les serres du jardin de la Ville de Paris. Les négociations ont table ouverte, à quelques pas du central. De nombreux contrats se sont négociés durant la quinzaine. Les invités de Philippe Chatrier, directeurs de tournois ou sponsors, s'échappaient poliment après les matches pour aller retrouver leurs associés, leurs alliés, les joueurs leurs agents. Roland-Garros ne peut pas empêcher les adversaires qu'il se donne par souci d'originalité de venir faire des affaires sur son dos. D'autres coups gagnants se décochent, comme dans toutes les Mecques du show, en coulisses.

Ph. Bg.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Les 24 heures du Mans. – Samedi 10 et dimanche 11 juin, (Canal +, départ et arrivée en direct vers 15 h 30).

Cyclisme

Tour d'Italie. – Arrivée dimanche 11 juin.

Football

Coupe de France. – Finale Marseille-Monaco, samedi 10 juin, au Parc des Princes. (TF 1 à 19 h 55).

Gymnastique

Championnat de France au GRS. – Samedi 10 et dimanche 11 juin, à Pierrelatte (Drôme).

Motocyclisme

Grand Prix de Yougoslavie de vitesse. – Dimanche 11 juin, à Rijeka (Canal + en direct à 15 h 45).

Tennis

Internationaux de France. – A Roland-Garros jusqu'au dimanche 11 juin. (FR 3 le samedi 10, à 14 h finale dames. A 2 dimanche 11, à partir de 14 h 15 finale messieurs).

Les résultats du jeudi 8 juin

SIMPLE DAMES

Demi-finales

● **Premier moitié du tableau.** – S. Graf (RFA, n° 1) b. M. Seles (You.), 6-3, 3-6, 6-3.

● **Deuxième moitié du tableau.** – A. Sanchez (Esp., n° 7) b. M-J. Fernandez (E-U, n° 15), 6-2, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS

Demi-finales

● **Première moitié du tableau.** – M. Bahrami (Ira.)-E. Winogradsky (Fra.) b. R. Bathman (Suè.)-C. di Laura (Pér.), 2-6, 6-4, 6-1.

● **Deuxième moitié du tableau.** – J. Grabb (E-U)-P. McEnroe (E-U) b. J. Fitzgerald (Aus.)-A. Jarryd (Suè.), 7-5, 5-7, 6-2, 6-3.

(Entre parenthèses la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.)

FOOTBALL : les ambitions de Montpellier

Deux hommes pour un ballon

Le championnat de France de football s'est achevé mercredi 31 mai. L'Olympique de Marseille a été sacré champion de France. Les joueurs marseillais tenteront de doubler la mise en remportant la Coupe de France, samedi 10 juin au Parc des Princes, contre l'AS Monaco. En marge de ce match, le football français vit à l'heure des transferts de joueurs. Bernard Tapie, le président de l'OM, n'aurait pas renoncé à engager l'Argentin de Naples Diego Maradona, même si les dirigeants italiens ne veulent pas en entendre parler. En attendant Maradona, le plus beau « coup » de l'année est venu de Montpellier, qui a engagé Eric Cantona et Stéphane Paille, deux des meilleurs attaquants français. A l'origine de ce transfert, deux hommes : le président du club, Louis Nicollin, et le maire de la ville, Georges Frêche.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« Loulou » a la bise goulue et généreuse. C'est avec une tendresse de papy-gâteau qu'il embrasse Bernard Tapie, l'enlace affectueusement. En tant que président de Montpellier, Louis Nicollin, alias « Loulou », se doit bien de féliciter le champion de France 1989. Peu importe si mercredi 31 mai ses joueurs ont dominé l'Olympique de Marseille (1-0) lors de l'ultime soirée de championnat. Après tout, les deux hommes évolueront la saison prochaine (le 15 ou le 22 juillet) dans la même catégorie, celle des « gros calibres », candidats au titre ou aux places d'honneur.

Car Louis Nicollin vient de réussir le coup de l'année en matière de transfert. L'avant-centre international du FC Sochaux, Stéphane Paille, vingt-quatre ans, et le Marseillais (prêté à Bordeaux depuis février) Eric Cantona, vingt-trois ans, joueront à Montpellier la saison prochaine. Ces deux jeunes joueurs étaient les plus convoités du pays. Ils ne le sont plus. Nicollin a raflé la mise et devrait recruter prochainement deux ou trois autres éléments de valeur. Comme il a d'autre part négocié la venue de l'ancien entraîneur bordelais Aimé Jacquet, de l'international du Paris SG Daniel Xuereb et du milieu de terrain du Matra-Racing Vincent Guérin, le président montpelliérain s'est autopromu *golden boy* sur le marché du ballon rond.

Coup de bluff ou de folie ? Rien de tout cela. L'affaire était préméditée. Jusqu'à présent, Montpellier n'a été qu'un club « sympathique » soutenu en moyenne par une dizaine de milliers de spectateurs, vivant bon an mal an sur des budgets à peu près raisonnables (65 millions de francs) et dont le palmarès européen se limite à une peu glorieuse élimination au premier tour de la Coupe de l'UEFA par les Portugais de Benfica en septembre 1988.

Comment a-t-il pu s'offrir le duo le plus recherché et le plus cher de France ? La recette était simple : un peu d'audace, beaucoup d'argent, et une bonne dose de diplomatie. Il fallait être audacieux pour oser proposer pareille aventure à ces deux gaillards, qui pouvaient légitimement prétendre à un tout autre destin. Mais Montpellier a su exploiter la fibre sentimentale : ils souhaitaient à tout prix jouer ensemble et se déclaraient prêts à consentir quelques sacrifices.

Eric Cantona a accepté des mensualités de 250 000 F – soit 150 000 F de moins qu'à Marseille, – mais l'ensemble de l'opération atteint tout de même 15 millions de francs : 12 millions de francs pour le transfert de Stéphane Paille (trois ans de contrat) et 3 pour le prêt (un an) d'Eric Cantona. Qui a payé ? C'est justement sur ce point que la diplomatie a prévalu. Louis Nicollin a su convaincre les collectivités locales. La mairie (Georges Frêche, PS) a accordé un prêt de 4 millions de francs en plus de sa subvention habituelle de 10 millions, et le conseil général, présidé par M. Gérard Saumade (PS), a débloqué un prêt de 5 millions de francs, remboursable sans intérêts sur dix ans, à condition que le club prenne désormais le nom de « Montpellier-Hérault ». Pour boucler le tout, il manquait encore 4 millions de francs. Louis Nicollin les a personnellement déboursés.

« Vu les noms en présence, c'est un gros coup en effet. Mais, pour ce qui est du prix, c'est raisonnable », conclut le président montpelliérain. Et c'est ainsi que Montpellier s'est propulsé dans le quatuor des favoris pour la prochaine édition.

A l'origine de ce bond en avant, deux hommes. Tout d'abord, Louis Nicollin, quarante-cinq ans. Un personnage tout en rondeurs et en passion. Ce Lyonnais n'a ni le verbe facile d'un Francis Borelli (Paris-SG) ni l'élégance manucurée d'un Bernard Tapie. Ce « Loulou »-là porte haut le drapeau de la « franchouillardise ». Généreux, franc, plus à l'aise avec ses amis et une bonne bouteille que dans un cocktail mondain, il ne se contente pas d'apprécier la belle vie et le football de qualité, il les dévore.

Georges Frêche dit pourtant de lui qu'il est *« beaucoup plus sage qu'il n'y paraît »*. D'ailleurs, sa réussite professionnelle en atteste : Louis Nicollin est une sorte d'« Enzo Ferrari de la benne à ordures ». Les mille six cents employés de son entreprise, la Société poitevine de nettoiement (420 millions de chiffre d'affaires), vident chaque jour les poubelles de Montpellier, Nîmes, Versailles, Besançon, Poitiers et une vingtaine d'autres villes.

C'est d'ailleurs l'équipe de cette entreprise créée par son père qu'il marie un jour de 1974 avec le petit club d'un quartier populaire de Montpellier, la Paillade. A trente ans, il se lance dans l'aventure du football. Plus par passion que par intérêt. Et le club gravit tous les échelons sans discontinuer. En juin 1987, lors de la seconde montée en première division (première tentative infructueuse en 1981), il invite des centaines de supporters dans sa propriété (750 mètres carrés de surface habitable, une piscine et un ascenseur). « Loulou », entre 100 et 110 kilos sur la balance, vit et grossit au rythme des matches : *« Si les résultats sont mauvais, j'ai parfois tendance à devenir boulimique. Je me néglige physiquement. Mais en ce moment ça va : j'ai perdu 9,5 kilos en cure à Bride-les-Bains. »*

Stratégie pour une ville

Aujourd'hui, le stade de la Mosson peut accueillir 28 000 spectateurs (40 000 en 1991) ; le petit club a grandi et son président admet être *« plus calme et plus réfléchi »*. Mais cela ne l'empêche pas de mettre la main à la poche de temps en temps, comme lors du transfert de Paille et de Cantona. *« Pour d'autres, ce sont les voitures ou les gonzesses ; pour moi, c'est le football ! Une passion, pas une danseuse. Et je crois que mes employés comprennent que cela favorise le promotion de l'entreprise. »*

Mais si ce sympathisant RPR a pu ainsi construire un club apparemment solide, c'est en partie à un socialiste qu'il le doit : Georges Frêche, cinquante ans, maire et député de Montpellier. Cet ancien joueur de rugby à Toulouse – il en a gardé la carrure et le verbe chantant, – renconverti escrimeur puis danseur de rock acrobatique, dirige la ville depuis 1977, avec une obsession en tête : en faire l'une des quinze villes françaises de niveau européen en l'an 2 000 : *« En l'an 2 010, Montpellier devra être une eurocité comparable à Milan ou Francfort dans tous les domaines. »*

Un objectif ambitieux qu'il est persuadé d'atteindre, à condition d'y mettre les moyens en matière de promotion, d'urbanisme, de culture et de sport. Les projets de Louis Nicollin pour le football s'inscrivent dans cette stratégie. Dans l'esprit du maire, peu importe si un tel investissement peut paraître trop audacieux à une époque où ce sport suscite critiques et méfiance : *« Il faut mettre un terme au dérapage du football »*, reconnaît-il, avant d'ajouter : *« Dans le cas de Montpellier, il n'y a rien de scandaleux à attribuer une subvention de 10 millions de francs assortie d'un prêt de 4 millions de francs. C'est simplement le rôle d'une municipalité que d'aider le sport. »*

Mais la générosité n'exclut pas la prudence. La trésorerie du club est régulièrement contrôlée par la mairie, et Louis Nicollin consulte souvent le maire, devenu ami, qui avoue être *« passionné »*, reconnaît *« tout savoir ou presque »*, mais promet de *« rester lucide »*. *« Je lui fais confiance*, explique Georges Frêche. *En douze ans, je n'ai jamais eu à me plaindre. C'est un homme de parole. Si j'ai cautionné l'opération Paille-Cantona, c'est également parce que, sur le terrain, tous ces joueurs seront emmenés par un très grand technicien, Aimé Jacquet. Il faudra peut-être trois ou quatre ans, mais Montpellier peut réussir. »*

PHILIPPE BROUSSARD.

هكذا منذ الأزل

Économie

Le débat sur les fonds propres des entreprises publiques

Les véritables missions de l'Etat-actionnaire

Les adversaires de la nationalisation dénoncent l'entrave que constituerait le statut public des entreprises nationales, incapables de se développer par manque de fonds propres. Pourtant, les groupes industriels, banques et assurances ont reçu 50 milliards de francs de fonds propres depuis un an, ce qui leur a permis de réaliser les investissements et acquisitions souhaitées.

Quelle différence y a-t-il entre BSN acquérant cinq filiales du biscuitier Nabisco et Pechiney achetant le numéro un américain de l'amballage, American National Can ? *A priori* aucune. Il s'agit de deux entreprises françaises leaders sur certains de leurs marchés, et désireuses d'accroître leurs positions internationales pour faire partie des premiers mondiaux.

Et pourtant, à en croire le débat qui se développe actuellement en France, elles seraient fondamentalement différentes : la première, BSN, privée, pourrait se développer sans contrainte et trouver tous les financements nécessaires, quel que soit le coût de ses acquisitions. La seconde, Pechiney, nationalisée, serait gênée aux entournures par son appartenance au secteur public et serait obligée de se livrer à des contorsions financières pour trouver les fonds indispensables à ses achats, son actionnaire public impécunieux – pour cause de rigueur budgétaire – étant incapable de la doter en capital, et la règle du *« ni-ni »* (ni privatisation – ni nationalisation), édictée par le président de la République, dans sa « Lettre à tous les Français », l'empêchant de faire appel directement au marché financier sous peine d'être accusée de *« privatisation rampante »*.

Que constate-t-on dans la réalité ? Ni BSN ni Pechiney ne sont capables de payer leurs acquisitions avec leurs seuls fonds propres et le recours à l'endettement est le point de passage obligé pour les deux groupes. A charge pour chacun d'imaginer ensuite des solutions pour accroître ses fonds propres et réduire sa dette.

Une incapacité quasi congénitale

Pechiney a introduit une filiale en Bourse, émis des titres et reçu un milliard de francs de son actionnaire. BSN procédera de son côté à une « reconsolidation » en fonds propres ou quasi-fonds propres de sa dette. Le groupe dirigé par M. Antoine Riboud pourrait ainsi envisager une augmentation de capital selon un montage qui ne serait pas forcément « classique ». Il y a gros à parier que, dans ce cas, on louera l'ingéniosité de son imaginatif septuagénaire de patron. Une ingéniosité qui, dans le secteur public, est simplement considérée comme une aptitude à *« multiplier les moyens subsidiaires de financement »*.

Pourquoi une telle distorsion dans le jugement ? Parce que tout le débat sur le bien-fondé des nationalisations se résume désormais à ce leitmotiv : les sociétés dans le giron de l'Etat seraient affligées, de par leur statut, d'une incapacité quasi congénitale à augmenter leurs fonds propres pour financer leur croissance. M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, vient de relancer le débat en déclarant dans nos colonnes : *« Il serait désastreux de laisser les grandes entreprises nationales se marginaliser faute de capitaux propres »* (*le Monde* du 6 juin).

Au vu des 50 milliards de francs de fonds propres dont ont bénéficié les groupes industriels, mais aussi les banques et les assurances du secteur public (voir tableau) depuis la réélection de M. François Mitterrand, cette marginalisation est à relativiser. Chaque fois qu'une nationalisée a eu besoin d'argent pour financer ses investissements ou ses acquisitions, elle a eu les moyens de se le procurer. Les entreprises publiques disposent-elles pour autant de fonds propres suffisants ? Cette question appelle deux observations :

– L'insuffisance des fonds propres n'est pas spécifique au secteur public. Toutes les sociétés françaises en souffrent presque « culturellement » pour avoir vécu pendant des années en économie d'endettement. La crise et les restructurations passées, elles ont assaini leur situation financière en réduisant leur dette et en augmentant leurs fonds propres. Doit-on pour autant adopter les mœurs des firmes nippones dont certaines n'ont pas un sou de dette ?

La réponse n'est pas liée au statut public ou privé de l'entreprise, mais relève de la doctrine. Saint-Gobain ou BSN considèrent comme une situation satisfaisante d'avoir un endettement correspondant à un tiers de leurs fonds propres, et envisagent sereinement, en fonction des circonstances, de remonter à une proportion de 50 %. Quant aux Américains, ils misent toutes leurs fusions, acquisitions et autres OPA sur l'endettement. Pourquoi les entreprises publiques devraient-elles être plus royalistes que le roi ?

L'insuffisance des fonds propres est une notion difficile à quantifier et varie en fonction des critères retenus. S'aligner sur les Japonais conduirait à chiffrer à plus de 60 milliards de francs les besoins des groupes industriels publics. Si l'on s'en tient aux seules demandes formulées par les PDG des entreprises placées sous la tutelle de la Rue de Grenelle, les estimations s'élèvent à 30 milliards de francs pour les trois prochaines années. Les apports effectués au cours des seuls douze derniers mois prouvent que les montants en jeu ne sont pas hors de portée.

Pour les grandes banques, les besoins sont « objectivement » chiffrables puisqu'elles devront, selon les normes internationales, respecter en 1992 un certain rapport entre leurs fonds propres et leurs engagements : c'est le fameux « ratio Cooke ». La BNP et le CIC sont aujourd'hui au niveau des normes de 1992. Encore leur faudra-t-il s'y maintenir. Quant au Crédit lyonnais, qui aurait besoin de 4,5 à 5 milliards, l'apport de la Caisse des dépôts lui fait parcourir le tiers du chemin. Là encore, l'objectif ne paraît pas inaccessible.

Pourquoi, alors, le problème de fonds propres semble-t-il plus préoccupant pour le public que pour le privé ? Pourquoi s'entête-t-on à vouloir que l'Etat prenne des engagements pluriannuels à l'égard de ses pupilles alors qu'il ne viendrait à l'idée d'aucune société privée d'exiger pareils serments de ses actionnaires ?

A l'évidence, c'est parce que l'Etat n'est pas un actionnaire comme les autres, contrairement à ce qu'affirment certains au gouvernement, désireux de banaliser l'actionnariat public. Ne serait-ce que pour ne plus encourir les foudres de la Commission européenne, si prompte à discerner dans la moindre dotation en capital une subvention déguisée. Si l'Etat était un actionnaire comme les autres, où serait la justification des nationalisations de 1982 ? Celles-ci ne consacraient-elles pas la faillite d'un capitalisme privé, incapable de renflouer des entreprises en perdition (Pechiney, Usinor, Sacilor...) ?

Un mauvais procès

En injectant plus de 100 milliards de francs entre 1982 et 1988 (*le Monde* du 16 mars 1989) dans les groupes industriels publics, l'Etat a fait ce qu'aucun actionnaire privé n'aurait fait. Peut-il aujourd'hui se contenter de toucher ses dividendes (4,7 milliards au titre de 1988 dont 2,6 pour les groupes industriels, 1,1 pour les banques et 1 pour les assurances) comme un simple rentier ? Les tenants de la privatisation font, certes, un mauvais procès au gouvernement en affirmant que les entreprises nationalisées ne peuvent se procurer de fonds propres. Mais celui-ci n'en n'est-il pas responsable dans la mesure où il n'est plus capable de justifier les nationalisations ?

En 1982, il s'agissait de recapitaliser et de restructurer les principaux groupes français. Cela fut fait avec succès. Qu'en est-il aujourd'hui ? Peut-on fonder le maintien d'un secteur public sur la seule nécessité de protéger les grandes entreprises contre d'éventuelles attaques d'assaillants étrangers ? C'est bien, mais c'est peu. N'y a-t-il plus d'impératifs nationaux – secteurs stratégiques, grands programmes technologiques, situation monopolistique, entreprise vivant des commandes de l'Etat... – qui justifierait que telle ou telle entreprise relève du secteur public plutôt que du privé ? Ne serait-il pas moins choquant de voir Renault privatisé et Dassault nationalisé que l'inverse ? C'est là en tout cas que la règle présidentielle du « ni privatisation-ni nationalisation » constitue la véritable entrave.

CLAIRE BLANDIN.

Le financement des sociétés nationales

Entreprises	Dotations en capital	Autres apports publics	Appel aux marchés financiers
Air France	–	–	2 500 (TSDI)
CGMF	43	–	–
ELF	–	–	3 285 (augmentation de capital suivie par l'ERAP à hauteur de ses 55,8 % du capital)
Rhône-Poulenc	–	–	7 260 (TSDI)
ORKEM	1 100	–	–
Pechiney	1 000	–	1 780 (CIP) 3 750 (introduction en Bourse de 25 % de Pechiney Internat.
Aérospatiale	1 250	–	–
SNECMA	1 650	–	–
Bull	1 000	–	1 500 (TSDI)
Renault	12 000	–	–
Crédit lyonnais	–	1 500 (Caisse des dépôts)	3 500 (TSDI)
UAP-BNP	–	5 000 (apports de titres détenus par l'Etat)	–
GAN-CIC	–	1 000 (apports de titres détenus par l'Etat)	–
TOTAL	18 043	7 500	23 575

(En millions de francs)

Au total, entre mai 1988 et mai 1989, les entreprises publiques ont reçu près de 50 milliards de francs de fonds propres. A titre de comparaison, depuis novembre 1986, les entreprises privatisées ont recueilli 25 milliards de francs, dont une dizaine pour les entreprises industrielles et une quinzaine pour les entreprises financières.

Après le rapport Brunhes sur le service public de l'emploi

M. Jean-Pierre Soisson s'apprête à lancer une réforme de l'ANPE

Un peu à la manière des soufflés, le rapport de M. Bernard Brunhes sur le *« service public de l'emploi pour les années 90 »*, remis au commissaire général au Plan le 22 mars, risquait de retomber.

Mais le poids des réalités en a décidé autrement. Parce que le marché du travail n'est pas toujours en mesure de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée, il devient urgent d'envisager des réformes. Pris à contre-pied, les divers organismes doivent s'adapter. Et pas seulement l'ANPE. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a annoncé le 8 juin q'il s'attaquait dès maintenant à ce dossier. *« Nous engageons un processus »*, a-t-il déclaré.

A l'origine destiné à bousculer la réflexion sur ce que devrait être le service public de l'emploi au début de la prochaine décennie, le rapport demandé à M. Bernard Brunhes par le commissaire général au Plan est déjà passé par trois phases depuis sa publication, le 22 mars (*le Monde* du 6 avril).

Dans un premier temps, et grâce à un contenu un tantinet provocateur, il surprend et ne laisse pas indifférent. En particulier, l'ANPE paraît être sur la sellette puisque M. Brunhes préconise la création d'offices régionaux du marché du travail, chargés de son animation et de sa régulation. Mais ce sont surtout les délégués régionaux à la formation professionnelle et l'omniprésente délégation à l'emploi, ayant la haute main sur le FNE (Fonds national de l'emploi) qui s'estiment dépossédés et font connaître leurs désaccords.

Puis vient une période de silence embarrassé. Lorsqu'une analyse dérange, la tactique de l'édredon s'impose... Après avoir laissé entendre qu'il se saisirait du dossier dans la foulée du droit de licenciement, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, se fait alors plus discret.

Le paradoxe de la pénurie d'emploi

Depuis peu, un regain d'intérêt se dessine enfin. Avec moins d'ambition sans doute, mais plus de pragmatisme, M. Soisson a manifesté, le 8 juin, son désir d'avancer sur un sujet qu'il sait politiquement « explosif ». En liaison avec l'aspect budgétaire, il veut aboutir à des changements *« visibles »* d'ici à la fin de l'année. Clairement, le ministre du travail parle de réforme et de répartition des missions. Décidé *« à engager un processus »*, il vient de constituer une commission composée de Mme Marie-Thérèse Join-Lambert, ancien conseiller social de M. Rocard et d'un représentant de la direction du budget. Ce groupe est chargé de définir dans quelles conditions la réforme pourra être menée et de faciliter le rapprochement des points de vue entre les différentes administrations. Il a déjà commencé à se réunir.

Bien sûr, il y a une raison à ce retournement, directement lié à l'évolution du marché du travail. Dès lors que des propositions d'emploi ne sont pas pourvues (*le Monde* du 31 mai), premier indice d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, des tensions depuis longtemps oubliées réapparaissent. L'ANPE et le service public de l'emploi, entièrement tournés vers la gestion du chômage, sont pris à contre-pied et découvrent, en même temps que leurs difficultés, leur incapacité à s'adapter à leurs futures fonctions. D'où l'idée d'une réorientation, justifiée en partie par l'urgence.

Or, tout au long de son rapport, M. Bernard Brunhes avait souligné l'imminence d'une telle situation, et, les événements venant confirmer sa thèse, ses recommandations n'en prennent que plus de poids. Tout comme son diagnostic. L'un des premiers, n'avait-il pas mis en évidence le *« paradoxe »* selon lequel, parallèlement au manque d'emplois, cause première de la persistance du chômage, surviendrait un déficit en personnel capable d'occuper les postes que la reprise nécessite ?

Voués au traitement social, obnubilés par la nécessité de faire baisser les chiffres du chômage et entravés par un *« empilage »* de mesures en tout genre, les organismes qui sont chargés de la politique de l'emploi ne pourront satisfaire la nouvelle demande, prévoyait M. Brunhes, persuadé, en revanche, que cela pourrait fournir *« l'occasion au service public de l'emploi de se positionner en véritable partenaire »*. *« Il doit saisir cette chance pour sortir de l'image traditionnelle de placeur de chômeurs non qualifiés ou de gardiens du droit »*, écrivait-il au nom d'une efficacité à retrouver où l'on passerait *« d'une logique administrative à une logique d'usagers »*.

Ses propositions découlent de ce contrat et de cette exigence. A l'égard des demandeurs d'emploi, les services se concentreront sur l'aide pour chercher un emploi, la formation pour adapter et la préparation à l'insertion de ceux qui peuvent être exclus. En fonction des besoins des entreprises, l'agent doit non seulement être un *« technicien de l'emploi »* mais devenir l'unique interlocuteur administratif au sein d'un seul organisme de régulation du marché du travail.

Ce découpage devrait entraîner une clarification des missions entre les intervenants. Chargé de mettre en relation l'offre et la demande d'emploi, l'organisme de régulation constituerait un pôle de décision qui, par exemple, ne se confondrait plus avec un service de formation comme aujourd'hui.

Pour un « psychodrame »

Avec cette redistribution des cartes, l'opérateur unique pourrait mieux cibler son action et, en conséquence, pourrait, pourquoi pas, se rapprocher du bassin d'emploi et donc de la région. En prenant la forme d'un office régional du marché du travail autonome, disposant de son propre budget et *« libre de l'utiliser en fonction des besoins des demandeurs et des offreurs d'emplois »*, il serait capable de passer des contrats avec des organismes de formation ou de signer les conventions. Les partenaires sociaux seraient impliqués dans cette structure, fédérée au niveau national, qui dépendrait bien sûr de l'Etat et au sein de laquelle il serait en permanence représenté par le directeur régional de l'emploi. A caractère industriel et commercial, l'office serait un établissement public d'Etat à vocation régionale composé de l'ANPE et pour partie des autres services existants.

Pour l'heure, l'hésitation concerne moins les objectifs à poursuivre que les moyens à mettre en œuvre. Certains évoquent la nécessité d'organiser la *« révolution culturelle »* à partir du rapport et imaginent de provoquer un vaste *« psychodrame »* qui permettrait de révéler les clivages, puis de les surmonter. Les partisans de cette méthode énergique voudraient que le ministre *« incite au débat, à la discussion entre services et puis que des rapprochements se dégagent au cours d'une grande convention, sur laquelle il pourrait ensuite s'appuyer »*.

Les réticences de M. Charasse

D'autres, davantage coutumiers de la *« méthode Soisson »* envisagent une élaboration mieux circonscrite et moins spectaculaire. Autour *« de quatre ingrédients »*, ils proposent de définir un socle commun *« intellectuel »* de principes généraux régissant le dispositif mis à l'œuvre par le service public de l'emploi, de choisir les éléments significatifs qu'il convient de faire bouger d'ici à 1990 pour engager un processus, d'associer et de consulter au maximum pendant toute la période de réflexion et, enfin, de savoir traduire le tout en moyens de personnel. *« Il faudrait piloter l'ensemble en parallèle, de façon à conserver un équilibre sur les quatre points et doser nos ambitions sur l'état d'avancement au point le plus faible »*, expliquent ceux-ci, plus préoccupés.

M. Jean-Pierre Soisson, lui, est donc maintenant décidé à pousser son offensive, parallèlement au dossier de l'intérim. Les derniers signaux enregistrés par le marché du travail, comme le contenu du rapport consacré à la vie quotidienne des chômeurs, conduisent, a-t-il souligné le 8 juin, *« à poser le problème de la réforme du service public de l'emploi »*.

Ce qui ne l'empêche pas d'être prudent. Il lui faudra convaincre le ministre du budget, M. Michel Charasse, qui ne cache guère l'aversion qu'il nourrit à l'égard de l'ANPE. Mais il pourra s'appuyer, pour ce faire, sur des arguments présentés par M. Brunhes dans son rapport. Les rémunérations sont *« manifestement insuffisantes »* et les effectifs peu conformes aux besoins, contrairement aux idées reçues. Selon une comparaison internationale, en effet, il y avait, en 1987, un « agent » pour 93 chômeurs et 860 actifs, en France. Au même moment, il y en avait un pour 33 chômeurs et 503 actifs en RFA, un pour 85 chômeurs et 829 actifs en Grande-Bretagne, et un pour 8 chômeurs et 422 actifs en Suède.

ALAIN LEBAUBE.

GRAND CONCOURS
Du 22 mai au 10 juin 1989

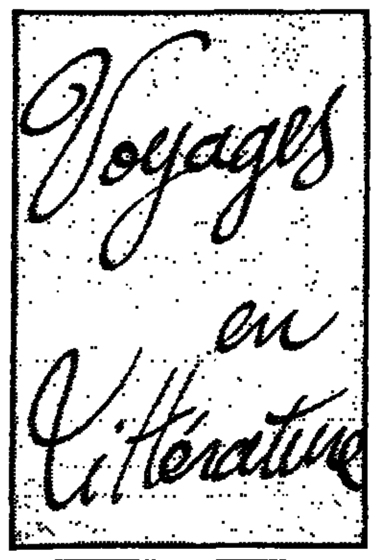

HACHETTE Classiques

Le Monde

EUROPE 1

Petits mots croisés proustiens...

Question 33 :

Les principaux mot utilisés dans ces mots croisés sont empruntés à Proust.

A vous de compléter la grille.

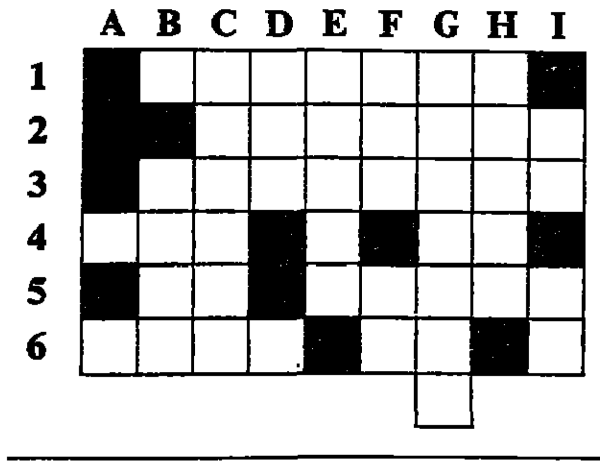

Horizontalement :

1. Diplomate. – 2. Swann n'en était pas jaloux. – 3. Tels les hivers de ce « Cygne » qui devient le nom d'un yacht pour Albertine. – 4. Actrice « gomorrhéenne »/C'est pareil. – 5. Odette en donne trop (abréviation)/Thureau-Dangin pouvait ne porter qu'une d'elles. – 6. Les vacances de Combray/Couleur d'un tintement ovale.

Verticalement :

B. Un Catalan pour des Russes. – C. Son père est président d'un syndicat peu révolutionnaire. – D. Des débuts rhénans. – E. Au nom « compact, lisse, mauve et doux ». – F. Départ pour l'Orient/Baignade à Turin. – G. Précède Combray. – H. Sa reine est amie de Mme de Villeparisis. – I. Proust n'a heureusement pas connu ces initiales/Avant Mars, vêtu ou pas.

Bulletin-réponse dans *le Monde*, le samedi 10 juin 1989 (daté dimanche 11 - lundi 12 juin)

Chaque jour une vignette de participation. Collectionnez-les précieusement. Vous devrez les coller sur le bulletin-réponse.

Pour vous aider à répondre, chaque jour des indices sur Europe 1

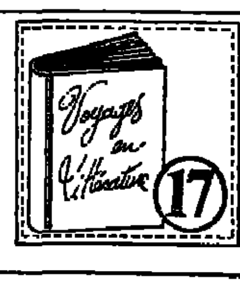

Économie

SOCIAL

Le travail de nuit au centre de la conférence internationale du travail

GENEVE
de notre correspondante

La 76e conférence internationale du travail réunissant au Palais des nations quelque deux mille participants qui représentent les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de cent cinquante Etats membres, s'est ouverte le 7 juin, jour du soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle a élu à sa présidence M. John Nkomo, ministre du travail et de la planification de la main-d'œuvre du Zimbabwe.

Le travail de nuit constituera un des points forts de cette conférence organisée par le Bureau international du travail (BIT). L'interdiction du travail des femmes la nuit dans l'industrie avait fait l'objet dès 1919 de l'une des toutes premières conventions internationales du travail – elle porte le numéro quatre – élaborées par le BIT.

Les participants à la conférence tenteront de se mettre d'accord sur un texte à la fois plus simple et plus complet sur le travail de nuit dans tous les secteurs – et pas seulement dans l'industrie, – qui prendrait en compte ses conséquences spécifiques sur la vie familiale, l'environnement, la santé, etc., mais cette fois pour l'ensemble des travailleurs des deux sexes. Cette nouvelle convention ainsi élaborée devra aboutir à une entente entre les représentants des travailleurs et ceux des employeurs dans le monde entier et comporter en outre un système de contrôle efficace pour en prévenir et sanctionner les violations.

Les maladies professionnelles et les accidents du travail (notamment les brûlures graves provoquées par des explosions ou des incendies) dus aux manipulations de substances chimiques dangereuses étant de plus en plus fréquents, le BIT prévoit aussi la mise au point de normes internationales précises sur leur utilisation.

Une meilleure classification de nombreux produits nocifs pourrait empêcher des dermatoses, des maladies des yeux, des allergies diverses et même des cancers. Les questions à régler sont de taille si l'on songe que, sur un total d'environ quatre vingt mille substances chimiques, près de huit mille devraient être considérées comme dangereuses pour les travailleurs. Depuis 1921, plusieurs conventions et recommandations internationales du travail réglementant la manipulation de ces produits ont été adoptées par l'OIT, mais ce qui fait défaut jusqu'à présent, c'est un instrument qui prendrait en compte l'ensemble des problèmes de sécurité et d'hygiène dans ce domaine.

La conférence a également inscrit à son ordre du jour la situation des populations aborigènes et tribales, qui comptent quelque trois cents millions d'âmes et forment souvent les couches les plus vulnérables et les plus exploitées de travailleurs.

Comme chaque année, la discussion portera sur le rapport du directeur général. Le rapport de 1989 intitulé *Redressement économique et emploi* a été rédigé par M. Francis Blanchard (France), qui a quitté ses fonctions le 5 mars, et c'est à son successeur à la tête du BIT, M. Michel Hansenne (Belgique), qu'il appartiendra de répondre aux questions soulevées par les différentes délégations. La délégation française comprend trente et un membres dont les chefs de file sont MM. Yvon Chotard pour le gouvernement, Jean-Jacques Oechslin pour les employeurs et Bernard Mourgues (FO) pour les travailleurs.

ISABELLE VICHNIAC.

● **RECTIFICATIF.** – Dans nos premières éditions datées du 9 juin, en page 33, l'article consacré aux usufruitiers et à l'impôt de solidarité sur la fortune contenait une erreur. L'arrêt de la Cour de cassation, qui pose problème à l'administration puisqu'il contredit sa doctrine, concerne les conventions entre époux (contrats de mariage, donations, testaments) donnant au conjoint survivant plus que l'usufruit légal. Il fallait lire *« époux avec enfants »*, et non pas époux sans enfants.

EUROPE 1993

Un rapport du Conseil d'Etat à M. Rocard

L'édification de l'espace social européen suppose des choix difficiles

Comment faire progresser et surtout concrétiser la notion d'« espace social européen » ? Lancée par M. François Mitterrand en 1981, elle a connu la notoriété avant d'avoir un contenu. La France, à l'approche de son « tour » de présidence à la Communauté (six mois à partir du 1er juillet) peaufine une stratégie de négociation pour « acclimater » au niveau européen ce dialogue social qui n'a, à cette échelle, aucune « règle du jeu ».

Comme instrument de discussion pour cette difficile négociation européenne, le gouvernement français dispose depuis peu d'un rapport du Conseil d'Etat, adopté le 9 mai par une commission spéciale, qui a été remis au premier ministre.

Le Conseil d'Etat a examiné les conditions d'un encadrement juridique du dialogue social à l'échelle européenne, sur le fondement de l'article 118 B du traité CEE, tel qu'il résulte de l'article 22 de l'Acte unique (1).

Le Conseil d'Etat estime que l'article 118 B *« peut fonder la compétence de la Commission pour déterminer la procédure de négociation et de conclusion d'accords »* pourvu qu'ils soient *« dépourvus de force contraignante »*. Il observe du reste que cette disposition de l'Acte unique *« a déjà permis à la Commission de renforcer son action en faveur du dialogue social »*, grâce en particulier au *« contexte favorable »* créé par les objectifs formulés lors du conseil européen de Hanovre (juin 1988).

En attendant de *« véritables conventions collectives européennes »* qui sont, veut croire le Conseil d'Etat, *« appelées à constituer la réalité sociale de demain »*, la Commission *« pourrait adopter un règlement fixant quelques règles simples organisant et facilitant la pratique du dialogue social »*. Mais le gouvernement français ne pourra procéder qu'avec souplesse et sans se montrer directif car *« même pendant la présidence française, n'ayant pas la maîtrise des opérations en la matière,* [il] *ne pourra qu'exercer une action incitative à l'égard de la Commission qui restera le maître d'œuvre »*.

Cette difficulté n'est rien à côté de la série d'épineuses questions liées aux critères et au contrôle de la représentativité des organisations syndicales admises à participer au dialogue social.

Le pari communautaire

Si l'on admet comme partenaires des organisations nationales, observe le Conseil d'Etat, on prend le triple risque, en contrepartie d'une forte légimité des accords ainsi élaborés :

– De pléthore des organisations admises à négocier et de blocage ;

– De privilégier les organisations des pays où le syndicalisme est traditionnellement très implanté. Le Conseil d'Etat ne cite aucun exemple, mais ne peut que songer au paradoxal « parasitage » que la Grande-Bretagne, pourrait ainsi introduire dans les négociations. La RFA, convaincue de l'efficacité de ses propres méthodes et conceptions, ne serait pas non plus très facile à « manier » ;

– Troisième risque enfin, la gestion d'un autre paradoxe : *« Comment, par exemple, le DGB allemand pourrait-il accepter de ne participer au dialogue social qu'à travers la CES (2), alors que la CGT française y serait admise en tant que telle ? Le risque d'éclatement de la CES parait important. Le paradoxe serait donc que le développement du dialogue social européen entraine un recentrage sur les particularismes nationaux. »*

Une autre voie consisterait à *« réserver le dialogue social européen aux partenaires sociaux organisés au niveau communautaire »*. Simplification et dialogue social véritablement européen seraient les avantages de cette méthode qui *« en revanche (...) repose sur un double pari sur l'avenir :*

« D'une part, le pari du développement des confédérations européennes, puisque, aujourd'hui, seule la CES existe à ce niveau. Cependant, plusieurs éléments vont dans le sens de ce développement : la CFTC s'apprête à rejoindre la Confédération européenne des syndicats. » La CGT, les syndicats portugais et espagnols frappent aussi à la porte de la CES.

« Autre pari que lesdites confédérations européennes obtiendront les mandats nécessaires pour négocier de la part des syndicats qui les composeront. »

Il faudra aussi assurer le contrôle de la représentativité des organisations syndicales qui souhaiteront participer au dialogue social, tâche de la Commission et, en cas de litige, de la Cour de justice des Communautés européennes.

Pour ce qui est des conditions de validité des accords, le Conseil d'Etat estime que *« devrait être affirmé le principe selon lequel toutes les organisations représentatives concernées par l'objet de la négociation doivent y être conviées. (...) Par ailleurs, il ne serait pas souhaitable que la validité de l'accord soit subordonnée à la signature de toutes les organisations présentes à la négociation »*.

Enfin, le Conseil d'Etat prévoit la garantie de la sécurité juridique des accords (ils seraient déposés auprès du greffe de la Cour de justice des Communautés européennes) et la mise en place de leur suivi.

Quant au contenu à donner le moment venu au dialogue social européen, le Conseil d'Etat reconnaît qu'une négociation européenne sur les salaires, et en général *« la plupart des thèmes concernant globalement le statut des salariés »*, sont difficiles à envisager. Le grain à moudre ? La formation permanente, la mobilité professionnelle.

En sa grande sagesse, le Conseil d'Etat conclut que *« le bon fonctionnement et l'efficacité du dispositif mis en place sur la base de ces propositions pourraient permettre ultérieurement de franchir une nouvelle étape vers un véritable droit de la négociation collective au niveau européen »*. Reste à mettre ce dispositif en place... et à accomplir les choix politiques qui n'appartiennent qu'au gouvernement.

MICHEL KAJMAN.

(1) Cet article prévoit : *« La Commission s'efforce de développer le dialogue entre partenaires sociaux au niveau européen, pouvant déboucher, si ces derniers l'estiment souhaitable, sur des relations conventionnelles. »*

(2) NDLR : Confédération européenne des syndicats.

Lire aussi

● La préparation des élections en Espagne .... page 8
● Le débat et les principaux thèmes de la campagne en France ... pages 10 et 12

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA MONDIALE : UNE PREMIÈRE

Pour la première fois, une compagnie d'assurance à forme mutuelle émet des titres participatifs.

Société d'assurance sur la Vie et de Capitalisation, à forme mutuelle, LA MONDIALE est leader dans sa spécialité. Son chiffre d'affaires a été multiplié par 3,2 depuis 1980 (2,1 milliards de francs en 1988).

Cette progression s'est appuyée sur la performance de la gamme de ses produits, bien adaptée aux attentes des assurés dans le domaine de la Prévoyance et de la Retraite.

L'émission de titres participatifs a pour objectifs :
– de renforcer le capital des filiales de LA MONDIALE, et plus généralement, son assise financière,
– de financer la croissance des produits existants et le développement de nouveaux produits et réseaux de distribution,
– de permettre à LA MONDIALE de saisir les opportunités de croissance sur le marché européen.

ÉMISSION DE F 500.000.000 DE TITRES PARTICIPATIFS A BONS DE SOUSCRIPTION

CARACTÉRISTIQUES DES TITRES PARTICIPATIFS

Prix d'émission : F 1.000.
Date de jouissance et de règlement : 3 juillet 1989.
Rémunération annuelle :
– une partie fixe : 4,5 %,
– une partie variable : 1,5 %,
indexée à l'évolution de la marge brute consolidée de LA MONDIALE, avec un minimum de rémunération annuelle totale de F 60 pour les 5 premières années, de F 80 pour les 5 années suivantes et de F 95 ensuite. Au-delà de la 15e année, elle sera au maximum de F 180.
Remboursement anticipé : au gré de l'émetteur
– F 1.400 la 10e année,
– F 1.700 la 15e année.

CARACTÉRISTIQUES DES BONS DE SOUSCRIPTION

A chaque titre participatif est attaché un bon de souscription qui permettra de souscrire du 4 juin au 2 juillet 1990 à un titre participatif jouissance 3 juillet 1990, assimilable à cette date à ceux de la première émission au prix de F 1.050.
Prix d'émission : F 10.

Paribas
Fimagest Excofinance
Banque Nationale de Paris – Crédit Lyonnais – Union de Garantie et de Placement – Caisse Centrale des Banques Populaires – Caisse des Dépôts et Consignation – Banque Industrielle et Commerciale du Marais – Banque de Marchés et d'Arbitrage – Cyril Finance Gestion – Barclays Bank – Financière Colbert – Banque Financière Cardif – Banque Eurofin – Ecofi Finance – Crédit Commercial de France – Lazard Frères & Cie – Banque Worms – Crédit Industriel et Commercial.

LA MONDIALE remercie les souscripteurs qui ont assuré le succès du lancement de cette innovation

LA MONDIALE

Les modalités complètes de l'opération figurent dans la note d'information (visa COB n° 89-129 en date du 31 mai 1989) disponible sans frais au siège de la Société.
BALO du 5 juin 1989.

EXCOFINANCE

DONNEZ DU SOUFFLE A VOTRE ARGENT

A l'heure où les entreprises et les particuliers ont besoin de services financiers réellement personnalisés, dans des délais rapides et avec le maximum d'efficacité, la B.F.I., structure légère et performante, animée par des professionnels de haut niveau, a développé une gamme de produits financiers qui donnent du souffle à votre trésorerie.

SOLI COURT TERME
SICAV obligataire, elle est destinée aux placements de trésorerie à court terme.
SOLI PER
SICAV composée à 75% de valeurs émises par des sociétés françaises, elle privilégie la sécurité dans l'optique de la constitution d'une retraite.
SOLI PLUS
SICAV actions composée principalement de valeurs françaises, elle s'adresse à une clientèle de particuliers avertis.

BFI
L'ESPRIT GAGNANT

SOLI LONG TERME
SICAV composée d'obligations françaises et étrangères, elle fait bénéficier les souscripteurs d'une gestion dynamique dans le cadre d'une durée de placement à moyen et long terme.
SOLI PREMIERE
SICAV composée d'obligations françaises dites de première catégorie (titres émis ou garantis par l'Etat).

ACTEA

Banque Française d'Investissement - 46, rue Lauriston - 75116 Paris - Tél. 47 27 24 00

هكذا صدر الأصل

Économie

AÉRONAUTIQUE

Le trente-huitième Salon international du Bourget

Un entretien avec l'administrateur d'Airbus Industrie

Savoir gérer une avalanche de commandes

L'année 1989 s'annonce bonne pour Airbus, qui a vendu, en cinq mois, 163 avions, soit autant que pendant l'ensemble de l'année 1988. Ces succès confortent la stratégie arrêtée par le consortium européen Airbus Industrie pour doter l'Europe d'une industrie aéronautique capable de supporter la comparaison avec celle des Etats-Unis. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Pierson, administrateur gérant du consortium, explique la montée en puissance d'Airbus et la façon dont il gère une croissance si rapide qu'elle peut gêner la fabrication de l'avion européen.

« La chute de l'Airbus A-320 d'Air France, survenue il y a un an à Habsheim, n'a fait aucun tort à la commercialisation de cet appareil. Le consortium Airbus n'a jamais réalisé une aussi bonne année. Depuis sa création, il a enregistré plus de 1 100 commandes et est assuré de quatre ans d'activité. Pourquoi ce succès ?

– L'accident d'Habsheim n'a effectivement eu aucune conséquence dommageable sur les plans technique et commercial. C'est même la première fois qu'après un accident, l'administration ne nous demande pas une seule modification sur l'avion en cause... Et nous venons de signer pour le cinq centième A-320 commandé ferme.

– Avec quelle compagnie ?

– Je m'y perds un peu, car plusieurs compagnies ont converti des options en commandes fermes, à l'instar de Lufthansa pour dix avions et d'ILFC pour onze. Avec les options, nous atteignons, pour l'Airbus A-320, le chiffre de 700 et des poussières. Ça change tous les jours.

» L'année se présente bien pour tous nos modèles. En cinq mois, nous avons réalisé 163 commandes fermes contre 167 fermes et en option pour l'ensemble de l'année 1988. J'ai bon espoir que nous atteignions, en douze mois, le chiffre de 400 commandes fermes et en option.

Le segment le plus porteur

– Pourquoi ce succès ?

– Les Airbus A-300 et 310 se portent bien, et nous allons augmenter la cadence de production annuelle de 40 à 44 unités. Notre dernier-né, l'A-320, comble les espérances que nous avions placées en lui, et nous sommes surtout embarrassés par les délais de livraison que nous imposons à nos clients...

– C'est-à-dire ?

– Quelqu'un qui veut acheter un A-320 ne pourra pas le recevoir avant 1994, car nous devons maintenir ce délai, qui correspond à une politique industrielle prudente. L'A-320 se place sur le segment le plus porteur du marché que nous évaluons à 4 000 avions de cent cinquante places, court et moyen courrier.

» D'autre part, nous avons la confirmation de la justesse de la stratégie qui nous a fait miser sur le gros porteur A-330 et le long-courrier A-340. On nous disait, il y a deux ans, au moment de leur lancement : combien en placerez-vous, de l'un et de l'autre ? Ça n'a pas d'importance, car ces deux avions ont en commun la plus grande partie de leurs éléments. Même fuselage, même cockpit. Deux ans après leur lancement et deux ans avant leur livraison, nous avons engrangé 292 commandes, c'est-à-dire mieux que l'Airbus A-320, qui avait été vendu à 285 exemplaires deux ans après son lancement. La courbe est identique. Nous sommes sur la bonne voie.

– A quoi attribuez-vous cet engouement pour votre plus gros porteur et votre très long-courrier (1) ?

– Les compagnies européennes, qui sont plus intéressées par l'A-340, veulent ouvrir de nouvelles routes entre des marchés trop étroits pour remplir un Boeing-747.

» Les compagnies américaines préfèrent le A-330, parce qu'elles sont plus sensibles à sa grande capacité, qui permettra de parer aux effets de la saturation des aéroports et aux problèmes du contrôle aérien. Il a d'abord séduit les transporteurs « riches » comme Delta, American et Northwest. Nous attaquons maintenant les compagnies « près de leurs sous », telles United et TWA. Demain, nous persuaderons les transporteurs moins argentés, comme Texas Air et Panam, que c'est l'avion qu'il leur faut.

» En Asie, la croissance du trafic amène tout naturellement les clients de nos A-300 à acquérir des A-330. Quand je suis arrivé en 1985 à la tête d'Airbus Industrie, nous traînions une négociation avec les Coréens, qui nous disaient : *« Nous n'achèterons des A-300-600 que si vous nous reprenez nos vieux A-300-B-4 ! » La demande est telle qu'aujourd'hui plus personne ne nous propose de reprendre de B-4 !*

– A quel niveau de commandes lancerez-vous la fabrication de la version allongée de l'A-320 ?

– Quarante commandes fermes. Nous en comptons déjà 16 d' ILFC et Egyptair.

Des précautions avec les loueurs

– A côté des compagnies, les sociétés de leasing aérien sont devenues d'excellents clients capables de vous acheter plusieurs centaines d'avions d'un coup. Etes-vous favorable à l'arrivée de ces intermédiaires entre vous et vos acheteurs naturels ?

– Nous nous sommes posé la question, car nous ne souhaitions pas introduire un tiers dans nos relations avec les compagnies. Nous aussi, nous savons construire les financements convenables pour procurer des avions à celles-ci. Pourtant, le marché du leasing existe. Par exemple, ce système peut aider les pays ou les compagnies fragiles à moderniser leurs flottes.

» Nous avons donc décidé de traiter avec les loueurs, mais en prenant quelques précautions. Nous limitons les quantités d'appareils que nous acceptons de leur vendre : 20 % des A-320 et 15 % des A-330-340. Nous n'avons pas vendu plus de 54 Airbus à l'Irlandais GPA sur sa commande monstre de 308 appareils, parce que nous n'avons pas voulu déroger à cette règle. D'autre part, nous avons introduit des délais de livraison pour les loueurs de façon à réserver les premières livraisons de nos nouveaux appareils aux compagnies.

– Comment s'effectue la montée en puissance de la production d'Airbus ?

– Il existe bien quelques soucis. Il nous faut alimenter notre chaîne d'assemblage de telle sorte que tous les morceaux arrivent à l'heure. Or les équipementiers qui sont sollicités en même temps par Boeing, Mc Donnel Douglas et Airbus ont du mal à produire les quantités demandées. On constate deux mois de retard pour les MD-80 de Mc Donnel Douglas et huit mois pour le MD-11. En ce qui nous concerne, nous avons livré 61 avions en 1988 et nous monterons à 108, cette année, sans retard majeur.

– Cette accélération des cadences ne dégrade-t-elle pas la qualité des avions comme chez Boeing, où des erreurs de montage ont été constatées ?

– Notre structure industrielle et sociale n'est pas la même qu'aux Etats-Unis. Nous ne licencions pas pour embaucher à nouveau à tour de bras. Nous ne mettons pas sur la chaîne d'assemblage un homme qui n'a pas fait ses classes ! Nos apprentis commencent à se former sur des pièces élémentaires, et ce n'est qu'après avoir acquis du métier qu'ils seront affectés sur la chaîne. Nous doublerons notre production, qui atteindra, en 1992, les 200 avions par an, tout en continuant à améliorer leur qualité.

Subventions publiques

– Les Allemands de l'Ouest souhaiteraient avoir une chaîne d'assemblage chez eux et dédoubler celle de Toulouse. Qu'en pensez-vous ?

– A aucun moment les instances responsables d'Airbus n'ont été saisies d'une demande ou d'un dossier concernant cette question. Celle-ci devra être tranchée à l'unanimité des quatre partenaires allemand, britannique, espagnol et français. Je sais que les Français répondent que la chaîne actuelle a une capacité de douze avions par mois et que la cadence programmée est de dix seulement. Alors...

– Les Américains continuent-ils à protester contre les subventions publiques dont Airbus bénéficie, selon eux ?

– Depuis janvier 1988, la situation n'a guère bougé en raison de la conjoncture électorale des deux côtés de l'Atlantique. Nous avions dit aux Américains que nous voulions que soient pris en compte tous les subsides directs et indirects consentis aux industriels et, par exemple, les 20 milliards de dollars consentis en douze ans aux avionneurs américains par le canal de contrat de recherche-développement de la NASA ou de la défense.

» Nous avons noté avec satisfaction que la nouvelle administration américaine reconnaissait que le problème de financement des avions civils devrait être réglé de façon multilatérale. Tous les pays subventionnent leurs industries : le Brésil, le Canada, le Japon et l'Italie comme les autres. Les Boeing-767 utilisent des pièces fabriquées et subventionnées en Italie et au Japon, non ? Nous devrons ensemble trouver un compromis pour clarifier les règles de ces financements et les rendre applicables. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

---

(1) Airbus A-330 : trois cent vingt-huit passagers sur une distance de 9 200 kilomètres. Airbus A-340 : deux cent soixante-deux passagers sur 13 800 kilomètres.

La défaillance d'un réacteur serait à l'origine de l'accident du Mig-29

Une commission d'enquête franco-soviétique, présidée par le directeur adjoint du centre d'essais en vol de Brétigny-sur-Orge, a été chargée de déterminer les causes de l'accident, jeudi 8 juin, au Salon du Bourget, de l'avion soviétique Mig-29 de supériorité aérienne, dont le pilote, Anatoli Kvotchour, trente-sept ans, a pu s'éjecter et a été hospitalisé à Vincennes. Pilote d'essai du constructeur Mikoyan, Victor Kvotchour, qui avait déjà présenté le même appareil, en septembre 1988, au Salon britannique de Farnborough, est hors de danger.

En fin de démonstration aérienne, le Mig-29 s'est présenté, à environ 150 mètres d'altitude, sous un fort cabré en virage serré. Cette manœuvre à basse altitude et à faible vitesse requiert un maximum de puissance. Il semble que, lors de cette remise des gaz à un moment critique, la réchauffe, appelée « post-combustion » (pour accroître la puissance de la propulsion), du réacteur droit n'ait pas fonctionné correctement. Cette défaillance est probablement à l'origine de la perte de contrôle du Mig-29 par son pilote et, donc, du décrochage de l'avion.

Le directeur des vols de démonstration du Salon a indiqué, pour sa part, que cet accident n'était dû ni à une erreur ni à une fausse manœuvre du pilote soviétique. Les organisateurs de l'exposition estiment, en effet, qu'ils n'ont aucune remarque à adresser à *Victor Kvotchour, qui a* respecté son plan de vol et les règlements de sécurité édictés pour les démonstrations aériennes.

Lors de leur participation à ce même Salon du Bourget, en juin 1973, les Soviétiques avaient déjà connu un grave accident, celui de leur avion civil supersonique Tupolev-144, qui avait provoqué la mort de treize personnes, dont sept habitants de la commune voisine de Goussainville.

Pour l'actuel Salon du Bourget, les Soviétiques sont venus en force, et notamment dans le domaine militaire pour la première fois. Outre le monoplace Mig-29, qui est totalement détruit, ils ont amené la version biplace de ce même avion et huit autres appareils, dont l'hexa-réacteur AN-225 porteur de la navette Bourane, deux chasseurs d'interception SU-27, deux biréacteurs d'attaque au sol SU-25 et l'hélicoptère d'assaut MI-28.

Déjà vendu notamment à l'Inde et à l'Irak, le Mig-29 est un avion de supériorité aérienne, biréacteur, d'une masse de 18 tonnes et capable d'atteindre Mach 2,3. Il a un rayon d'action de 2 100 kilomètres et peut voler à une altitude de 17 000 mètres. Il peut être armé de six missiles air-air, d'un canon de 30 mm, ou emporter des roquettes et des bombes air-sol de 57, 80 et 200 mm. Dans la panoplie américaine, il correspond *grosso modo* au F-15 de l'armée de l'air et au F-14 de la marine.

● **Une compagnie régionale américaine achète cent avions à British Aerospace.** – La compagnie aérienne américaine, AMR Eagle, transporteur régional, a commandé à British Aerospace cent avions de dix-neuf à vingt-neuf places, des biturbopropulseurs Jetstream Super 31 et 41. Le montant de cette commande s'élève à 500 millions de dollars (3,3 milliards de francs).

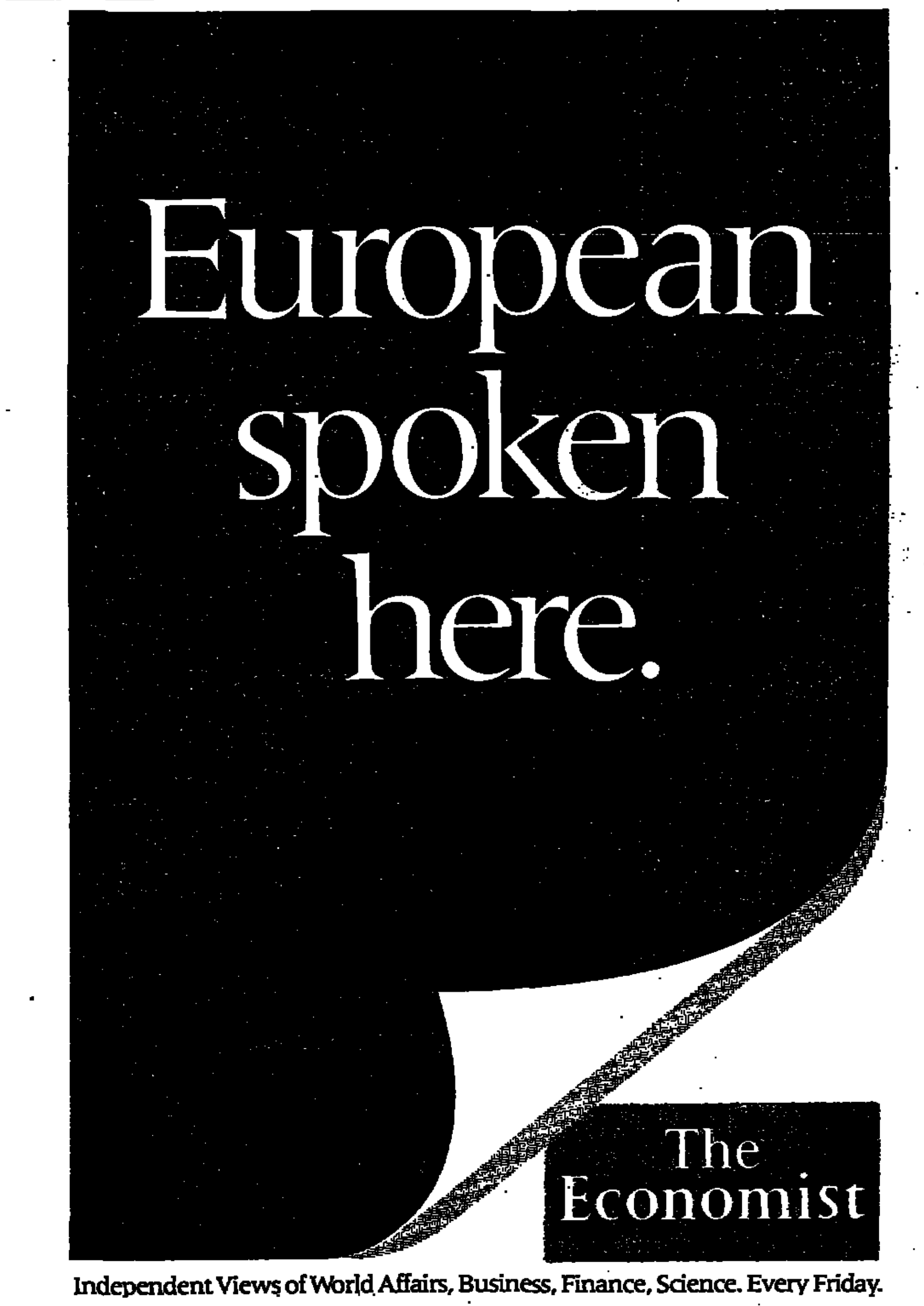

Traduction de l'annonce ci-dessus :
« Ici on parle européen ». The Economist, des analyses indépendantes sur les affaires du monde, de la finance, de la science. Tous les vendredis.

SALON DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE, LE BOURGET 89.

QUAND ON A DU TALENT, L'ESSENTIEL D'UNE CARRIÈRE DÉPEND PARFOIS D'UNE CONVERSATION DE SALON.

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT. MATRA DÉFENSE • ESPACE. SALON DU BOURGET 89. TEL 45.49.24.25.

هكذا من الأصل

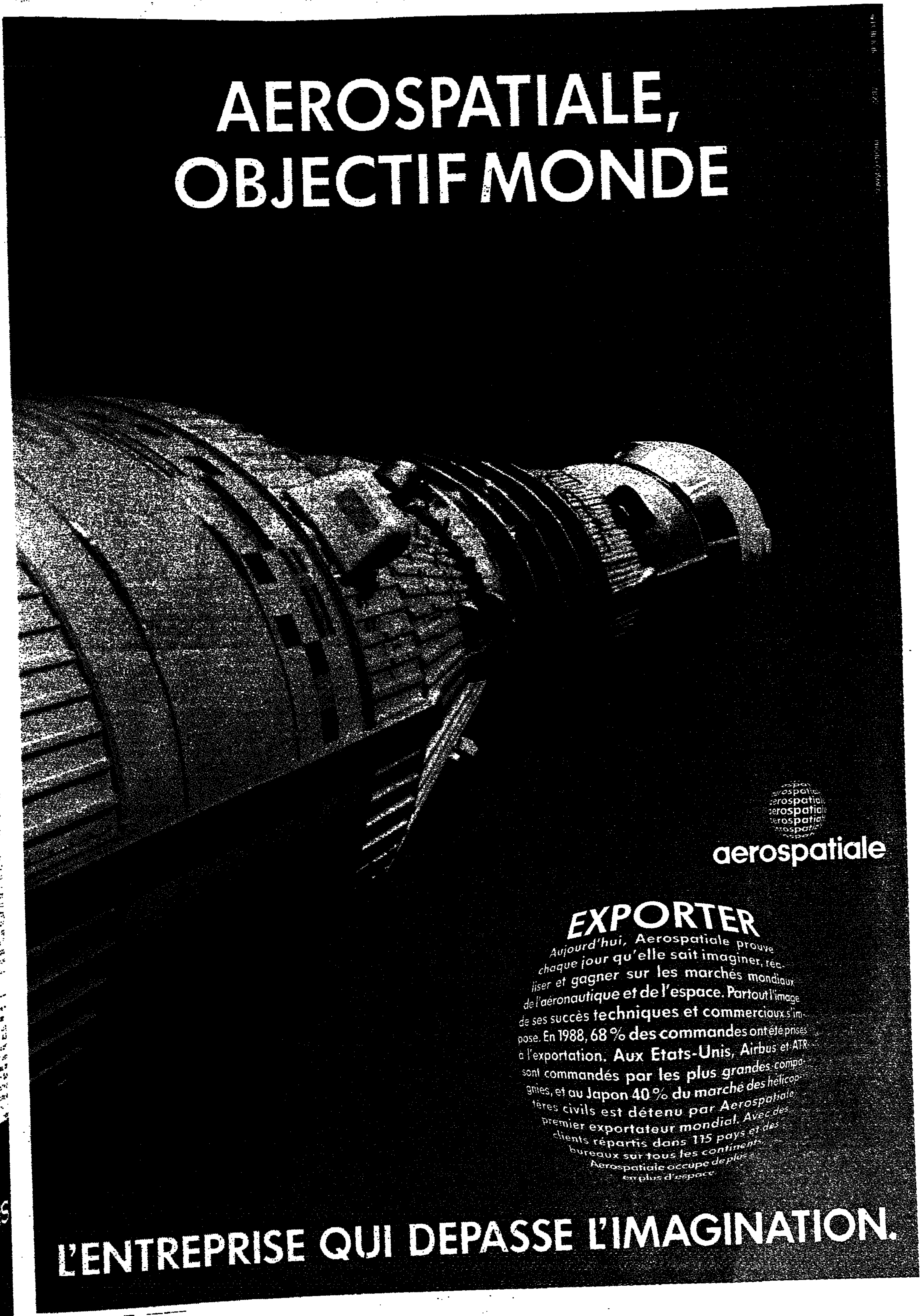
AEROSPATIALE,
OBJECTIF MONDE
aerospatiale
EXPORTER
Aujourd'hui, Aerospatiale prouve chaque jour qu'elle sait imaginer, réaliser et gagner sur les marchés mondiaux de l'aéronautique et de l'espace. Partout l'image de ses succès techniques et commerciaux s'impose. En 1988, 68 % des commandes ont été prises à l'exportation. Aux Etats-Unis, Airbus et ATR sont commandés par les plus grandes compagnies, et au Japon 40 % du marché des hélicoptères civils est détenu par Aerospatiale, premier exportateur mondial. Avec des clients répartis dans 115 pays et des bureaux sur tous les continents, Aerospatiale occupe de plus en plus d'espace.
L'ENTREPRISE QUI DEPASSE L'IMAGINATION.

Marchés financiers

Cours boursiers et monopole

Le tribunal de commerce de Compiègne déboute la SBF

Le tribunal de commerce de Compiègne, saisi d'une affaire opposant la Société des Bourses françaises (SBF) à la société de service télématique Option-Service, à laquelle il était reproché par le demandeur de diffuser par un code 3615 Crésus des cours boursiers sur minitel, au nom d'un monopole dont se prévalait la SBF, vient de débouter cette dernière de toutes ses demandes. En outre, saisi d'une action reconventionnelle par l'avocat d'Option-Service, Mᵉ Maurice Laredo, le tribunal de commerce a considéré que la SBF avait au cours de la procédure dénigré son adversaire en le présentant dans ses « écritures », fondées sur une consultation juridique, comme auteur d'un piratage informatique – ce qui vaut à la SBF un jugement la condamnant à verser 100 000 F à Option-Service à titre de réparation.

Le tribunal de commerce a, dans ce cas, compétence pour se prononcer civilement sur une demande concernant une atteinte à la réputation professionnelle d'une entreprise.

Option-Service obtient en outre une décision de publication du jugement dans dix journaux de son choix à concurrence d'un montant d'insertion de 200 000 F. L'affaire posait la question du monopole de la diffusion des cours des valeurs qu'invoquait à son profit la SBF. Celle-ci se référait notamment à la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique et faisant valoir un *« droit de propriété intellectuelle »* en sa qualité d'organisme chargé du fonctionnement et de l'organisation du marché boursier.

Option-Service avait récusé cette thèse, et c'est en répondant à son argumentation que la SBF avait situé l'affaire sur le terrain du piratage informatique. Celle-ci a interjeté appel du jugement de Compiègne.

Un autre dossier comparable doit être plaidé le 27 juillet devant le tribunal de commerce de Paris. On y retrouvera la SBF, qui cette fois sera opposée à Action Videotex pour son service minitel 3616 PIB.

Siparex s'associe à la Générale de banque et à l'AMRO

« Le marché unique européen va précipiter les fusions-acquisitions au niveau des PME. » Munie de cette conviction, Siparex, l'une des principales sociétés françaises de capital-développement d'origine lyonnaise, a franchi le pas, il y a deux ans, en créant une filiale de fusions-acquisitions, Ingefi, un métier jusque-là considéré comme incompatible avec sa vocation d'investisseur. Aujourd'hui, Siparex va plus loin en associant à Ingefi des partenaires européens, la Générale de banque en Belgique et l'AMRO aux Pays-Bas.

Le principe est simple : Ingefi bénéficie pour une période de deux à trois mois d'un mandat d'exclusivité pour les clients de la Générale de banque ou de l'AMRO en quête de partenaires français. Inversement, Ingefi fait profiter de la même exclusivité ses deux associés européens pour le compte de ses clients français. Au terme de la période, chacun peut reprendre sa liberté ou, au contraire, donner suite aux propositions de son « associé ». *« Nous bénéficions ainsi de la réputation de sociétés qui ont pignon sur rue, qui s'intéressent comme nous à la clientèle des PME, et cette association ne nous coûte rien en termes d'exploitation »*, constate Dominique Nouvellet, président de Siparex.

En janvier, Siparex avait amorcé la constitution de cette chaîne d'associés, qui devrait s'étendre à d'autres pays européens, avec un premier maillon : la banque d'affaires britannique Hill Samuel. Une association fructueuse puisque sur la quarantaine de mandats actuellement confiés à Ingefi, les deux tiers lui viennent d'Hill Samuel.

Ses deux nouveaux associés devraient entrer dans le tour de table d'Ingefi aux côtés de Siparex (qui en détient la majorité) et des banques régionales déjà actionnaires (ou qui le deviendront) à l'occasion de l'augmentation de capital d'Ingefi de 3 à 10 millions de francs.

C. B.

REPÈRES

Agriculture

3,5 milliards de francs pour le FIDA

Les cent quarante-deux Etats membres du FIDA (Fonds international de développement agricole) ont décidé, le 8 juin, de consacrer 523 millions de dollars (3,5 milliards de francs) à la troisième reconstitution des ressources du Fonds, une somme inférieure à l'objectif de 750 millions de dollars. Ce financement réduit ne permettra pas au FIDA de devenir autonome financièrement d'ici à 1993.

Créé en 1977, le FIDA finance des programmes de développement agricole en faveur des pays les plus pauvres du monde. Depuis onze ans, il a accordé à quatre-vingt-onze pays, 2,65 milliards de dollars (17,7 milliards de francs) de prêts.

Investissements à l'étranger

La France dépasse l'Allemagne fédérale

La France est devenue, en 1988, le quatrième pays pour les investissements hors de ses frontières, devant la RFA. Selon les chiffres provisoires de la Banque de France, les entreprises françaises ont réalisé l'année dernière quelque 71,7 milliards de francs d'investissements directs à l'étranger. Les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indiquent de leur côté que la France a été devancée par le Japon (34,2 milliards de dollars), la Grande-Bretagne (26,6 milliards de dollars) et les Etats-Unis (20,4 milliards de dollars). La RFA (10,4 milliards de dollars) arrive en cinquième position, alors qu'elle devançait légèrement la France en 1987 (9 milliards de dollars, contre 8,7).

Les investissements français à l'étranger ont ainsi été multipliés par plus de cinq en cinq ans. Les investissements étrangers en France, eux, ont crû beaucoup moins rapidement.

Sidérurgie

Hausse de l'excédent commercial français en 1988

« La sidérurgie est, en 1988, une des rares branches industrielles à accroître son excédent commercial mais les importations continuent à progresser plus vite que les exportations », note l'INSEE. Les exportations s'inscrivent en hausse de 6,7 % en volume (à 44,3 milliards de francs) et les importations augmentent de 13,6 % (toujours en volume) à 36,7 milliards. Le taux de pénétration s'inscrit à 35,7 % et progresse régulièrement depuis 1981. Néanmoins, l'excédent commercial s'améliore légèrement à 7,6 milliards de francs (6,8 millards en 1987).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIACO SA

M. Michel Marny, actuel directeur de l'entreprise, la Société centrale pour l'industrie et LBO France ont organisé un RES sur la société SIACO SA, spécialisée en imprimerie pour l'informatique et la monétique. La société est cotée au second marché de la Bourse de Paris. Le financement de cette opération sera garanti par Banque Indosuez.

Cette opération va permettre aux actionnaires fondateurs de transmettre leur entreprise en lui assurant le maintien de son identité et la continuité de sa gestion.

La reprise de la société se fera au prix de 250 F par titre, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

Le capital de la société constituée pour la reprise sera réparti de la façon suivante :

– 35 % pour les salariés réunis autour de M. Michel Marny, avec droits de votre double ;

– 32,5 % pour Brefigep, filiale de la Société centrale pour l'industrie ;

– et 32,5 % pour les fonds conseillés par LBO France.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société holding garantira pendant quinze jours que le cours ne s'établisse pas en dessous du prix de 250 F, étant précisé par ailleurs qu'il est dans les intentions des acquéreurs de maintenir la cotation des titres de SIACO SA au second marché de la Bourse de Paris.

NEW-YORK, 8 juin ↑

Soutenu

Le marché de New-York a continué jeudi de manifester d'assez bonnes dispositions. Pour la troisième journée consécutive, les cours ont progressé. Le mouvement s'est toutefois ralenti. Un instant monté à 2 534,38, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 2 516,91, avec un modeste gain de 4,59 points. Le bilan de la séance a toutefois été de meilleure qualité que ce résultat. Sur 2 004 valeurs traitées, 838 ont progressé, 653 ont baissé et 513 n'ont pas varié.

La forte activité observée sur le front des OPA a contribué à stimuler une demande d'achats spéculatifs sur les valeurs concernées, telles Paramount, Time Inc. ou Warner Communications, avec l'effet de contagion habituel. Mais l'apparent assouplissement de la politique de crédit du Federal Reserve Board, décelable avec la détente des FED Funds, a également joué dans un sens positif. Néanmoins, une certaine prudence l'a emporté dans l'attente de la publication de l'indice des prix à la production pour mai. Ajoutons que les pétroles ont été déprimés en liaison avec le doute soulevé par l'accord de l'OPEP sur le respect des quotas. Une forte activité a continué de régner avec 212,31 millions de titres échangés contre 213,71 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 8 juin
Alcoa	68 1/2	67 1/4
A.T.T.	38 1/8	36 1/4
Boeing	77 1/2	77 3/8
Chase Manhattan Bank	39 3/4	39 7/8
Du Pont de Nemours	109 7/8	110
Eastman Kodak	49 3/8	50 5/8
Exxon	44 1/4	43 3/4
Ford	48	48 1/2
General Electric	55 1/2	54 5/8
General Motors	41 1/8	41 1/2
Goodyear	55 7/8	57
I.B.M.	109 1/2	109 1/4
I.T.T.	60 1/8	59 3/8
Mobil Oil	51 1/8	50 1/4
Pfizer	61 1/4	61 1/8
Schlumberger	40 7/8	40 3/8
Texaco	49 7/8	49 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	118 3/4	117 1/8
Union Carbide	27 3/4	28
U.S.X.	35 7/8	36 3/4
Westinghouse	65	65 1/8
Xerox Corp.	63 3/8	64 5/8

LONDRES, 8 juin ↑

Poursuite de la hausse

Malgré une réduction des gains dans le sillage de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en nette hausse jeudi au Stock Exchange. L'indice Footsie a clôturé en progrès de 25,5 points à 2 143,4. Le marché était plus actif que la veille avec 782,3 millions de titres échangés contre 481 millions mercredi. Le discours rassurant du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, devant la Chambre des communes a encouragé la tendance. Par ailleurs, une vague de bons résultats de sociétés a également conforté le mouvement. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les magasins (*Dixons*), les alimentaires (Reckitt and Colman) et les pétrolières (Burmah). Aux automobiles, Jaguar a bondi suite aux nouvelles rumeurs évoquant le lancement d'une OPA par un constructeur automobile européen. Les valeurs bancaires ont été en vedette après la vente par Hanson de sa participation dans la banque Midland.

Les fonds d'Etat ont terminé en progrès de près d'un demi-point par endroits, soutenus par la fermeté relative de la livre sterling. Les mines d'or, pour certaines, se sont affaiblies.

PARIS, 9 juin ↑

Reprise

Très indécise ces derniers jours sur l'attitude à prendre, la Bourse de Paris s'est assez franchement redressée à la veille du week-end. Amorcé dès l'ouverture matinale, le mouvement de reprise s'est lentement mais progressivement étoffé. En hausse très modeste de 0,17 % initialement, l'indicateur instantané enregistrait une avance supérieure à 0,3 % vers 12 h 30. Dans l'après-midi, il s'établissait à 0,35 % au-dessus de son niveau précédent.

La plupart des grandes valeurs inscrites à la cote du MONEP (marché des options) se sont raffermies, CSF, Lafarge et CGE en tête. D'autres grands noms de la cote, tels Lyonnaise des Eaux, Promodès, Nord-Est, Casino, Matra, Carrefour, Générale des Eaux, Perrier, BSN, Europe nº 1 et bien d'autres, ont fait preuve également d'assez bonnes dispositions. Bref, la Bourse avait meilleure mine.

L'immobilisme en matière de taux observé par la Bundesbank allemande semble avoir encouragé les investisseurs à reprendre des positions malgré le niveau relativement élevé du loyer de l'argent au jour le jour en France. Mais personne sur le parquet n'était pleinement assuré que la Banque centrale de RFA ne se résoudrait pas la semaine prochaine à durcir sa politique de crédit. D'où l'attentisme observé de divers côtés, malgré la tendance plutôt soutenue enregistrée sur le marché obligataire et sur le MATIF. Dans l'immédiat, les professionnels se disent un peu rassurés par la bonne tenue de Wall Street. Les boursiers attendaient aussi la publication à Washington de l'indice des prix à la production pour mai. Les évaluations (+ 0,4/0,5%) ne s'écartent guère du chiffre d'avril (+ 0,4 %). D'où l'espoir d'une certaine constance dans l'inflation outre-Atlantique. Mais personne ne se berce trop d'illusions sur les chances de contenir les prix en Occident avec une expansion qui se refuse à désarmer.

Malgré la prévision d'une hausse de 30 % du bénéfice pour 1989, l'action LVMH s'est alourdie.

TOKYO, 9 juin ↓

Tassement

Après trois journées de hausse, le marché tokyote a fait vendredi un pas en arrière. La première partie de la séance avait été plutôt prometteuse. Par la suite, tout le terrain gagné était reperdu et même au-delà. L'indice Nikkei, un instant en progrès de 23,53 points, accusait une perte de 78,31 points (– 0,23 %) en clôture pour s'établir à 33 639,98.

Selon les professionnels, ce sont les événements de Chine qui ont finalement pesé sur la tendance. Le raffermissement du dollar a également incité les investisseurs à user de prudence.

D'une façon générale, cette séance boursière a été particulièrement terne. Aucun compartiment ne s'est fait remarquer, ni dans un sens ni dans l'autre. L'irrégularité a été la note dominante. Seules les valeurs à fort rendement ont fait l'objet d'intérêt. L'activité est restée faible avec à peine plus de 600 millions de titres échangés contre 650 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 9 juin
Akai	799	816
Bridgestone	1 620	1 620
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	3 460	3 480
Honda Motors	1 940	1 940
Matsushita Electric	2 410	2 390
Mitsubishi Heavy	1 170	1 190
Sony Corp.	7 650	7 670
Toyota Motors	2 700	2 680

FAITS ET RÉSULTATS

● **BSN cède, pour 606 millions de francs sa participation de 20 % dans les Chaussures André.** – BSN a cédé jeudi 8 juin, la participation de 20 % qu'il détenait depuis le mois de juillet 1987 dans le capital des Chaussures André pour 606 millions de francs. Cette cession, réalisée en accord avec André, a été effectuée auprès de divers acquéreurs, parmi lesquelles figurent des sociétés dépendantes du Crédit lyonnais. L'identité exacte des nouveaux possesseurs de titres après ce « reclassement » sera connue dans les jours prochains. En 1987, dans le souci de se protéger contre une OPA inamicale, BSN avait placé 6 % de son capital dans deux établissements du groupe Lazard. En contrepartie, ces derniers avaient apporté au groupe agro-alimentaire la Cofinda, holding détenant 20 % des Chaussures André. Chez BSN, on précise que ce désengagement, prévu depuis plusieurs semaines, est indépendant du montage financier prévu pour le rachat des filiales européennes de Nabisco.

● **La Lyonnaise des eaux vend sa participation dans le Club.** – Le groupe de la Lyonnaise des eaux a vendu en Bourse les 2,1 % qu'elle détenait dans le capital du Club Méditerranée. M. Jérôme Monod, son PDG, qui a annoncé le 8 juin cette cession à l'assemblée générale du groupe, a expliqué que cette participation n'avait plus de raison d'être puisque le Club dispose, désormais, d'un tour de table stable, d'une bonne alliance avec Nouvelles Frontières et de « solides liens professionnels » avec la Lyonnaise.

● **Nixdorf ne verserait pas de dividendes en 1989.** – Le président de Nixdorf, M. Klaus Luft, a indiqué, le 8 juin, que le groupe pourrait ne pas payer de dividendes en 1989. Cette décision pourrait être lourde de conséquences pour l'indépendance de l'entreprise, que son fondateur avait pris soin de mettre à l'abri d'un rachat, grâce à un subtil montage.

La moitié des actions ont été introduites sur diverses Bourses mais elles sont privées de droit de vote ; le reste du capital est entre les mains de fondations à but non lucratif (dirigées par un conseil maîtrisé par l'équipe dirigeante de l'entreprise) et de la famille Nixdorf. Mais une clause prévoit que si les actionnaires privés de droit de vote ne reçoivent pas 4 deutschemarks au moins de dividende pendant deux ans de suite, ils retrouveront leur droit de vote (*le Monde* du 16 février).

● **Le Crédit lyonnais vend le courtier londonien Astaire.** – Le consultant et broker Lit Holdings PLC a annoncé qu'il rachetait au Crédit lyonnais pour un montant non précisé le courtier londonien Astaire and Co Ltd. En revanche, l'autre courtier détenu par le Crédit lyonnais à Londres, Alexanders Laing and Cruickshank, a démenti les rumeurs selon lesquelles il serait à vendre, tout en précisant qu'une restructuration de ses activités était en cours en raison des pertes importantes subies sur les marchés londoniens.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	406	Le gd livre du mois	....	375
Asystel	....	263	Loca Investissement	....	305
B.A.C.	....	....	Locamic	....	158
B. Demachy & Assoc.	....	600	Metallurg. Minière	....	267 50
B.I.C.M.	....	585	Mécalogue Internat.	....	284
B.I.P.	....	768	Microservice	....	188
Boiron	....	497	Microservice (bons)	18 20	18 20
Bolloré Technologies	....	934	M.M.B.M.	....	945
Boisset (Lyon)	....	275	Molex	206 60	206 10
Câbles de Lyon	....	2170	Navale-Delmas	....	1150
Calberson	....	838	Olivetti-Logabax	182	....
Cardif	....	811	Om. Gest.Fin.	....	398 50
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	570	Pinault	508	520
C.A.T.C.	....	165	P.F.A. S.A.	....	519
C.D.M.E.	1650	1655	Presbourg (C In & Fin)	....	85 90
C. Equip. Elect.	....	385	Présence Assurance	530	530
C.E.G.I.D.	....	853	Publicat. Filipacchi	....	535
C.E.G.E.P.	....	280	Razel	....	617
C.E.P.-Communication	....	2125	Rémy & Associés	....	325 50
Ciments d'Origny	....	814	St-Gobain Emballage	....	1985
C.N.I.M.	....	610	St-Honoré Matignon	....	221 20
Codetour	....	253 80	S.C.G.P.M.	....	508
Concept	....	348 60	Segin	406	404
Conforama	....	941	Sélection Inv. (Lyon)	112	112
Creeks	....	476 10	S.E.P.	....	555
Dafsa	....	....	S.E.P.R.	....	1880
Dauphin	....	1450	Seribo	483	488
Devanlay	....	1190	S.M.T.Goupil	....	351
Deville	....	550	Sodiferg	....	725
Dollfus	....	201	Supra	....	262
Editions Belfond	....	100	Thermador Hold. (Lyon)	....	222
Elysées Investissem.	18 55	18 55	TF 1	410	410
Finacor	....	240	Unilog	....	219
Gamcor	....	456	Union Financ. de Fr.	....	530
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	254 40	Vial et Cie	....	215
Guintoli	....	685			
I.C.C.	....	280			
Idia	....	275			
Idianova	150	150			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	990			
La Commande Electro.	....	273			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 8 juin 1989

Nombre de contrats : 3 657.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	82	85,50	–	–
CGE	480	2,20	11,80	–	42
Elf-Aquitaine	440	105	107	–	3,95
Eurotunnel SA-PLC	110	13,50	18	1,50	4
Lafarge-Coppée	1 400	268	275	0,50	8
Michelin	240	0,50	5,80	–	–
Midi	1 400	22	–	45	–
Paribas	520	2,75	16,10	26	–
Peugeot	1 700	41	95	40	–
Saint-Gobain	600	32,20	46	–	16
Société générale	480	26	38	5	16
Thomson-CSF	240	3,20	10	16	20

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 juin 1989

Nombre de contrats : 55 729.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89
Dernier	107,16	107,18	106,90
Précédent	107,34	107,36	107,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
106	1,74	2	0,55	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,7455 F ↑

Le dollar était ferme le 9 juin au matin, mais les marchés étaient calmes dans l'attente de la publication, en début d'après-midi, de la hausse des prix à la production aux Etats-Unis au mois de mai. La devise américaine s'échangeait à 6,7455 F contre 6,6940 F le 8 juin au fixing. A Tokyo, malgré des interventions de la Banque du Japon, le dollar a clôturé au plus haut depuis octobre 1987, à 143,50 yens.

FRANCFORT	8 juin	9 juin
Dollar (en DM)	1,9760	1,9900
TOKYO	8 juin	9 juin
Dollar (en yens)	143,05	143,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 juin) ...... 8 15/16-9 1/16 %

New-York (8 juin) ...... 9 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	7 juin	8 juin
Valeurs françaises	114,9	115,3
Valeurs étrangères	114,8	115,6
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	483,4	484
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 755,16	1 760,73
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	502,96	504

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 512,50	2 516,91

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 758,2	1 773
Mines d'or	190,1	190,2
Fonds d'Etat	84,59	84,96

TOKYO

	8 juin	9 juin
Nikkei Dow Jones	33 718,29	33 639,98
Indice général	2 504,73	2 503,41

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E-U.	6,7050	6,7100	– 32	– 17	– 50	– 25	– 50	– 30
$ can.	5,5945	5,6033	– 180	– 150	– 329	– 291	– 746	– 650
Yen (100)	4,6872	4,6939	+ 135	+ 163	+ 288	+ 330	+ 832	+ 925
DM	3,3955	3,3992	+ 53	+ 69	+ 111	+ 133	+ 301	+ 360
Florin	3,0128	3,0164	+ 43	+ 55	+ 89	+ 107	+ 234	+ 282
FB (100)	16,2074	16,2273	+ 21	+ 136	+ 95	+ 234	+ 350	+ 743
FS	3,9211	3,9263	+ 48	+ 66	+ 104	+ 131	+ 329	+ 400
L (1 000)	4,6627	4,6695	– 168	– 125	– 309	– 244	– 760	– 652
£	10,5570	10,5716	– 419	– 369	– 883	– 811	– 2558	– 2369

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	9 1/8	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 1/8	9 1/4	8 7/8	9
DM	6 3/8	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7
Florin	6 3/4	7	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7 3/16	7 5/16
F.B. (100)	9	9 1/2	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8
F.S.	6 3/4	7 1/4	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	7	7 1/8
L (1 000)	11 3/4	12 3/4	12 1/4	12 5/8	12 1/8	12 1/2	12	12 3/8
£	13 1/4	13 3/8	13 11/16	13 13/16	13 7/8	14	14	14 1/8
F franç.	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 JUIN

Cours relevés à 14 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3880	C.N.E. 3% ★	3830	3820	3819	− 0 29
1073	B.N.P. T.P.	1100	1108	1108	+ 0 73
1240	C.C.F. T.P.	1214	1210	1210	− 0 33
1120	Créd. Lyon. T.P.	1131	1132	1132	+ 0 09
1700	Renault T.P.	1735	1725	1725	− 0 58
1844	Rhône-Poul. TP	1930	1920	1920	− 0 52
1328	St-Gobain T.P.	1355	1341	1341	− 1 03
1362	Thomson T.P.	1367	1370	1370	+ 0 22
645	Accor	682	685	685	+ 0 44
625	Air Liquide	627	627	628	+ 0 16
2800	Alcatel ★	3120	3080	3115	− 0 16
2180	Als. Superm.	2140	2150	2150	+ 0 47
370	A.L.S.P.I. ★	366	360	367	+ 0 28
555	Alsthom ★	622	618	615	− 1 13
2800	Arjom. Prioux ★	2810	2800	2810	....
650	Aussedat-Rey ★	654	640	645	− 1 38
1090	Aux. Entrepr. ★	1056	1080	1070	+ 1 33
610	Av. Dassault ★	734	731	725	− 1 23
430	BAFIP ★	427	431	430	+ 0 70
260	Bail-Equipem. ★	340	340	336	− 1 18
880	Bail Investiss. ★	863	870	871	+ 0 93
365	B.N.P. C.I. ★	365	365	365	....
476	Cie Bancaire ★	533	530	525	− 1 50
635	Bazar H.-V. ★	625	624	620	− 0 80
680	Béghin-Say ★	702	700	700	− 0 28
815	Berger (Ma)	876	880	880	+ 0 46
765	Bic ★	778	780	778	+ 0 26
480	B.I.S. ★	542	545	536	− 1 11
3100	Bongrain S.A. ★	3090	3080	3075	− 0 49
625	Bouygues ★	651	652	652	+ 0 15
116	B.P. France ★	148	147	147	− 0 68
675	B.S.N. ★	678	682	673	− 0 74
715	Canal Plus ★	760	757	750 c	− 1 32
2580	Cap Gem. S. ★	2850	2835	2860	+ 0 38
2930	Carrefour ★	3150	3170	3155	+ 0 16
225	Casino ★	214 40	216	215 60	+ 0 56
180	Casino A.D.P. ★	138	140	137 50	− 0 36
980	Castorama D.L.	991	995	995	+ 0 40
1250	C.C.M.C.	1246	1247	1247	+ 0 08
....	Centrest	276	278	278	+ 0 36
610	Cetelem ★	823	823	824	+ 0 16
490	Cerus ★	483	483 30	485	+ 0 41
2220	C.F.A.O. ★	2186	2180	2184	− 0 09
425	C.G.E.	459	458	457	− 0 22
1480	C.G.I. Informat.	1665	1688	1640	− 1 50
1610	C.G.I.P. ★	1595	1595	1606	+ 0 69
585	C.G.P.	573	572	581	+ 1 40
1320	Chargeurs S.A. ★	1350	1355	1352	+ 0 15
1440	Ciments franç. ★	1584	1556	1588	+ 0 25
620	Club Méditerr. ★	677	674	672	− 0 74
685	C.M.B. Packag.	700	706	692	− 1 14
198	Codetel ★	203	205	203	....
345	Colimeg ★	343 50	343	343	− 0 15
880	Coles ★	933	938	933	....
235	Cpt. Entrepr. ★	250	250 20	245 50	− 1 80
1040	Compt. Mod. ★	1205	1168	1175	− 2 49
880	Créd. Foncier ★	855	854	840	− 1 75
465	C. F. Internat. ★	473	485	470 50	− 0 53
200	C.C.F. ★	201 40	198 20	198	− 1 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
580	Cr. Lyon. (CI) ★	596	596	600	+ 0 67
1140	Crédit Nat. ★	1100	1105	1101	+ 0 09
540	C.S.E.E. ★	586	588	569	− 2 90
580	Crouzet ★	626	642	595	− 4 95
3290	Darty S.A. ★	2952	2985	2990	+ 1 28
1450	De Dietrich ★	1423	1459	1450	+ 1 90
235	Dév. R.d.C. (Li)	220	220	220	....
350	Dév. R. Sud-Est	347 90	347 50	347 90	....
550	D.M.C.	564	572	570	+ 1 06
430	Drouot Assur. ★	462	470	474 30	+ 2 66
3900	Docks France ★	3850	3825	3840	− 0 26
950	Dumez ★	1025	1022	1016	− 0 88
....	Dumel Leblé	1040	1040	1030	− 0 96
1880	Eaux (Gén.) ★	1982	2050	2030	+ 2 42
2090	Ecco ★	2150	2150	2130	− 0 93
970	Electrofinanc. ★	1008	1010	1000	− 0 79
560	E.L.S. Dassault ★	570	569	563	− 1 23
500	Elf-Aquitaine	548	550	548	....
395	— (certific.) ★	424	429	429	+ 1 18
1270	Epeda B.-F.	1340	1325	1325	− 1 12
3290	Essilor ★	3440	3400	3360	− 2 33
1580	Essil. Int. (DP) ★	1580	1568	1568	− 0 76
445	Esso S.A.F. ★	525	522	528	+ 0 57
1700	Eurafrance ★	1675	1649	1665	− 0 60
1380	Eurocom ★	1530	1533	1528	− 0 13
3090	Euromarché ★	3100	3075	3090	− 0 32
700	Europe n° 1 ★	706	705	705	− 0 14
105	Eurotunnel ★	121 70	121 50	119	− 2 22
1380	Exor ★	1378	1360	1365	− 0 94
1200	Facom ★	1210	1183	1200 c	− 0 83
1020	Fichet-Bauche ★	998	1000	1000	+ 0 20
215	Finextel ★	227 80	225 40	220	− 3 42
435	Fives-Lille ★	437	450	470 20	+ 7 60
1870	Fromager. Bel ★	1955	1934	1945	− 0 51
1620	Gal. Lafayette ★	1680	1700	1672	− 0 48
635	Gascogne ★	614	624	624	+ 1 63
1720	Gaz et Eaux ★	1760	1765	1750	− 0 57
890	Géophysique ★	850	852	841	− 1 06
635	Gerland ★	640	642	640	....
3520	Groupe Cité ★	3485	3420	3471	− 0 40
900	Gr. Victoire	940	935	930	− 1 06
450	— (certif.)	475	485	464	− 2 32
1350	GTM-Entrep. ★	1470	1456	1466	− 0 27
890	Guyenne-Gas. ★	978	975	970	− 0 82
335	Hachette ★	408	409	395 50	− 3 06
885	Havas ★	1007	1025	1000	− 0 70
570	Hénin (La) ★	580	576	575	− 0 86
1390	Hutchinson ★	1337	1330	1335	− 0 15
365	Imétal ★	388 90	384	384	− 1 51
240	Ingénico ★	237	234	233	− 1 69
6000	Inst. Mérieux ★	6350	6390	6310	− 0 63
545	Interbail ★	543	541	539	− 0 74
1440	Intertechnique ★	1432	1433	1432	....
1280	J. Lefebvre ★	1312	1312	1315	+ 0 23
1050	Labinal ★	1119	1096	1107	− 1 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2120	Lab. Bellon ★	2050	2080	2050	....
1470	Lafarge-Coppée	1655	1672	1676	+ 1 27
1350	Lebon ★	1400	1415	1400	....
3700	Legrand ★	3700	3750	3740	+ 1 08
2410	Legrand (DP) ★	2280	2275	2250	− 1 31
1430	Leroy-Somer ★	1403	1400	1410	+ 0 50
670	Locabail Im. ★	668	670	674	+ 0 90
510	Locafrance ★	485 50	493	485	− 0 10
855	Locindus ★	852	859	860	+ 0 94
460	Luchaire ★	481	483	476	− 1 04
3990	L.V.M.H. ★	4188	4172	4064	− 2 74
1580	Lyonn. Eaux ★	1727	1720	1731	+ 0 23
98	Mais. Phénix ★	100 40	101	101	+ 0 60
186	Majorette (Ly) ★	235	236 10	234 90	− 0 04
440	Mar. Wendel ★	452	456	457	+ 1 11
310	Matra ★	338	341	331	− 2 07
4370	Merlin-Gerin ★	4495	4450	4440	− 1 22
195	Metaleurop ★	215 30	213	207	− 3 86
200	Michelin	203 50	204 90	204 40	+ 0 44
1400	Midi (Cie)	1365	1363	1355	− 0 73
205	Midl. Bk SA ★	207	218	212	+ 2 42
375	Min. Salsig. (Ma)	428	395	395	− 7 71
128	Moulinex ★	138	138 90	133	− 3 62
1050	Navig. Mixte ★	1049	1060	1033	− 1 53
171 40	Nord-Est ★	195 60	194	194	− 0 82
335	Nordon (Ny)	380	358	380	....
615	Nouvelles Gal. ★	624	620	606	− 2 88
860	Occid. (Gén.) ★	880	890	881	+ 0 11
1390	Omn. F. Paris ★	1520	1525	1495	− 1 64
430	Olida-Caby ★	430 10	430	430	− 0 02
4070	Oréal (L') ★	4178	4180	4119	− 1 41
490	Paribas	486	494 90	485	− 0 20
435	Paris-Réesc. ★	451	443 60	445	− 1 33
1040	Pechelbronn ★	1168	1150	1145	− 1 80
350	Pechiney CIP ★	360	358 90	358 30	− 0 19
....	Pechiney Int.	234	236	232	− 0 85
465	Penhoet ★	462	465	470	+ 1 73
1250	Pernod-Ricard ★	1277	1285	1263	− 1 10
1650	Peugeot S.A.	1687	1689	1683	− 0 24
....	Plastic Omnium	528	530	532	+ 0 76
670	Poliet ★	746	745	744	− 0 27
1110	Préfabail Sic. ★	1175	1163	1165	− 0 85
720	Primagaz ★	682	704	704	+ 3 23
645	Printemps ★	698	699	685	− 1 86
3000	Promodès ★	3100	3099	3121	+ 0 68
685	Radiotechn. ★	640	660	644	+ 0 63
123	Raff. D. Total ★	177 10	175	174	− 1 75
3430	Redoute (La) ★	3335	3350	3350	+ 0 45
575	R.-Poulenc CIP ★	595	595	590	− 0 84
335	Rober financ.	335	336	336	+ 0 30
1870	Roussel-Uclaf ★	1811	1800	1800	− 0 61
840	R.-Uclaf-CNI ★	928	938	930	+ 0 22
3590	R. Impér. (Ly)	3635	3635	3650	+ 0 41
179	Sade	187 50	188	188	+ 0 27
1600	Sagem ★	1529	1505	1500	− 1 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	Saint-Gobain	626	625	627	+ 0 16
1310	St-Louis ★	1338	1335	1358	+ 1 49
2520	Salomon	2645	2625	2600	− 1 70
805	Salvepar	810	815	815	+ 0 62
825	Sanofi ★	858	855	858	− 0 12
635	S.A.T. ★	655	660	670	+ 2 29
300	Saut.-Chât. (Ny) ★	288	296	289	+ 0 35
815	Saupiquet (Na)	830	821	821	− 1 08
760	Schneider ★	785	792	757	− 3 69
79	S.C.O.A. ★	63 50	63 50	64 30	+ 0 84
830	S.C.R.E.G. ★	948	948	940	− 0 84
1020	Seb ★	1059	1040	1042	− 1 61
440	Sefimeg ★	464	453	454	− 2 15
1740	S.F.I.M. ★	1725	1730	1725	....
240	S.G.E. ★	260	259	252 50	− 0 58
730	Sillic ★	785	760	750	− 4 46
606	Simco	535	538	540	+ 0 93
1380	Sk. Rossignol ★	1261	1261	1251	− 0 79
835	Sligos ★	950	942	948	− 0 21
470	Société Génér.	505	510	508	+ 0 53
153	Sodecco	155 20	161	161	+ 3 74
188	Sodero (Na)	186	190	190	+ 2 15
3420	Sodexho ★	3500	3612	3510	+ 0 28
116	Sogenal (Ny)	115 50	116	116	+ 0 43
460	Sogerap ★	432	435	431	− 0 23
2320	Somm.-Allib. ★	2473	2450	2450	− 0 93
1700	Source Perrier ★	1627	1634	1620	− 0 43
835	Sovac ★	792	800	806	+ 1 77
500	Spie-Batignol. ★	625	625	620	− 0 80
1070	Strafor ★	1140	1129	1135	− 0 44
310	Suez	345 50	344 50	344	− 0 43
430	Synthélabo ★	516	516	515	− 0 19
215	Thomson-C.S.F.	225 50	225 90	227 50	+ 0 89
480	Total (CFP) ★	531	532	532	+ 0 19
100	— (certific.) ★	116	113	113	− 2 59
1270	T.R.T. ★	1364	1351	1346	− 1 32
430	U.F.B.-Locab. ★	465	465	465	....
1040	U.I.C. ★	1035	1040	1040	+ 0 48
540	U.I.F. ★	580	567	575	− 0 86
880	U.I.S. ★	1011	1011	1010	− 0 10
236	U.C.B. ★	250	250	245	− 2
775	Unibail ★	759	750	758	− 0 13
735	Valéo ★	792	795	790	− 0 25
380	Vallourec ★	423	420	405	− 4 25
390	Via Banque ★	392	390	391	− 0 26
....	Zodiac	1218	1215	1230	+ 0 99
880	Elf-Gabon ★	998	995	995	....
177	Amax Inc.	173	175 50	175 50	+ 1 45
230	Amer. Express	232	235	234	+ 0 86
240	Amer. Teleph.	242	243 50	242	....
122	Anglo Amer. C.	133	132 50	132 50	− 0 38
420	Amgold	441 60	443	443	+ 0 32
335	Banco Santander	311 20	334	345	+ 10 86
1010	BASF (Akt)	1066	1072	1066	....
1000	Bayer	1061	1055	1055	− 0 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
71	Buffelsfont.	80	79 40	78 40	− 2
249	Chase Manh.	268 50	271	271	+ 0 93
67	Echo Bay Mines	97 10	98 10	98	+ 0 93
57	De Beers	102	102 50	101 50	− 0 49
1730	Deutsche Bank	1915	1902	1912	− 0 16
1085	Dresdner Bank	1113	1098	1097	− 1 44
60	Driefontein Cl.	66	64 30	64 10	− 2 88
770	Du Pont-Nem.	742	745	745	+ 0 40
235	Eastman Kodak	349	343 50	343 50	− 1 58
25	East Rand	25	....	....	....
340	Electrolux	318	318	318	....
510	Ericsson	530	536	536	+ 1 13
305	Exxon Corp.	288 80	286 50	286 50	− 0 77
335	Ford Motors	329	324 90	324 90	− 1 25
48	Freegold	51 05	46 90	46 90 c	− 8 13
129	Gencor	135	134	134	− 0 74
360	Gén. Electr.	365 10	367 80	367 80	+ 0 74
755	Gén. Belgique	790	785	785	− 0 63
290	Gen. Motors	280	281 50	281 50	+ 0 54
123	Goldfields	129 50	130 50	130 50	+ 0 77
60	Gd Metropolitan	58 25	58 50	58 50	+ 0 43
33	Harmony	35 45	35 30	35	− 1 27
81	Hitachi	75 60	75 95	75 95	+ 0 46
1020	Hoechst Akt.	1044	1033	1031	− 1 25
135	Imp. Chemical	131 10	130 70	130 70	− 0 31
750	IBM	740	738	738	− 0 27
400	ITT	404	401	401	− 0 74
175	Ito-Yokado	182 10	184 50	184 50	+ 1 32
400	Mac Donald's	393	394	394	+ 0 25
123	Matsushita	113 80	113 70	113 50	− 0 26
455	Merck	484	485	484	....
510	Minnesota M.	489	485 50	485 50	− 0 70
350	Mobil Corp.	348	347	347	− 0 29
255	Morgan J.P.	283	280	280	− 1 06
29000	Nestlé	27780	28500	28500	+ 2 59
1110	Nixdorf	1050	1060	1061 c	+ 1 05
150	Norsk Hydro	150 70	151 30	151 50	+ 0 53
125	Olivetti	131	118	119 c	− 9 16
2140	Petrofina	2110	2120	2120	+ 0 47
925	Philip Morris	952	980	960	+ 0 84
110	Philips	112	116 80	116 80	+ 4 29
67	Placer Dome	89 25	89 60	89 30	+ 0 06
515	Quilmès	496	493	495	− 0 20
320	Randfontein	300 50	307	307	+ 2 16
420	Royal Dutch	420	413 10	413 10	− 1 64
55	Rio Tinto Zinc	52 50	52 50	52 50	....
33	Saat. & Saatchi	32 85	33 90	33 90	+ 3 20
45	St Helena Co	49	48 70	48 70	− 0 61
250	Schlumberger	273 80	272 50	271 10	− 0 99
43	Shell transp.	43 40	43 50	43 50	+ 0 23
1780	Siemens A.G.	1889	1870	1888	− 0 05
350	Sony	362	362	362	....
55	Telefonica	51 60	51 60	51 60	....
245	T.D.K.	238 70	241 50	241 50	+ 1 17
64	Toshiba Corp.	65	65 20	65 20	+ 0 31
420	Unilever	419 30	418 50	419 60	− 0 02
350	Unit. Techn.	339	344	344	+ 1 47
460	Vaal Reefs	514	509	509	− 0 97
465	Volvo	434	439	439	+ 1 15
156	West Deep	186	181	181	− 2 69
445	Xerox Corp.	435	438	438	+ 0 69
172	Yamanouchi	186	184	184	− 1 20
3 01	Zambia Corp.	2 99	3	3	+ 0 33

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 40	0 410
9,80 % 78/93	101 97	3 914
10,80 % 79/94	104 90	8 228
13,25 % 80/90	104 03	0 218
16,20 % 82/90	103 85	6 624
16 % juin 82	106 61	..
14,60 % fév. 83	108 80	4 320
13,40 % déc. 83	116 30	6 241
12,20 % oct. 84	109 35	8 158
11 % fév. 85	113 25	3 255
10,25 % mars 86	107 20	2 802
OAT 12,75 % 83	2063 10	..
OAT 10 % 2000	107 85	0 356
OAT 9,90 % 1997	107 45	4 828
OAT 9,80 % 1996	105 10	3 490
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 80	3 905
CNB Paribas	102 85	3 905
CNB Suez	102 85	3 905
CNI janv. 82	101 80	3 905
PTT 11,20% 85	110 20	5 413
CFF 10,30% 86	105	3 556
CNE 11,50% 85	106 20	0 170
CNT 9% 86	99 20	1 396
CRH 10,90% déc. 85	110 35	4 327
C.N.C.A. T.P.	....	109
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2950	288
Mécalogie L. 6% 6/7	....	6 490

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1505
A.G.F. (St Cent.)	....	840
Applic. Hydraul.	....	916
Arbel	....	380
Astorg	....	250
Avenir Publicité	....	1340
Bain C. Monaco	....	328
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	361
Bénédictine	....	5000
Bon-Marché	....	767
B.T.P. (Compagnie)	....	103
Cafl	....	661
Cambodge	....	....
C.A.M.E.	....	173
Carbone-Lorraine	....	980
Case-Poclain	....	40
C.E.G.Frig.	....	480
Centen. Blanzy	....	1800
Cerabati	....	189 80
Champex (Ny)	143 30	143 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Fin. de)	....	228
C.I. Maritime	....	686
Citram (B)	1503	1475 o
Clause	....	1280
Cofradel (Ly)	1180	1200
Cogifi	....	369
Comiphos	....	351
Cie Industrielle	....	4451
Comp. Lyon-Alem.	....	435
Concorde (La)	....	1090
C.M.P.	....	15 20
Créd. Gén. Ind.	....	....
Cr. Universel (Cie)	....	550
Crédital	....	154
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	316
Delalande S.A.	....	1625
Delmas-Vieljeux (Fin.)	....	4570
Didot-Bottin	....	1022
Eaux Bass. Vichy	....	1061
Eaux Vittel	....	3288
E.C.I.A.	....	1690
Electro-Banque	....	340
El-Antargaz	....	....
E.L.M. Leblanc	....	585
Emaill.-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	781
Europ. Accumul.	....	78
Europe Soudure Indust.	....	93
Eternit	....	2810
Finalens	....	225
FPP	....	....
Fnac	....	1851
Foncière (Cie)	....	503
Fonc. Lyonnaise	....	480
Foncina	....	473
Forinter	....	1140
Fougerolle	....	774
France I.A.R.D.	....	300
France (La)	....	....
From. Paul Renard	....	834
GAN	....	1270
G.F.I.I.	....	285
Gaumont	....	....
Geneflm	....	335
Gévelot	....	520
Gr. Fin. Constr.	....	412
Gds Moulins Paris	....	819
G. Transp. Ind.	....	....
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindust	....	....
Immobail	....	395
Immobanque	....	719
Immob. Marseille	....	6420
Immofice	....	508
Invest. (Sté Cent.)	....	1151
Jaeger	....	222
Lafitte-Bail	....	....
Lambert Frères	....	400
Lille-Bonnières	....	907
Loca-Expansion	....	266
Locafinancière	....	365 c
Locatel	....	489
Louis-Vuitton	....	1105
Louvre (Sté)	....	2580

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	....	1280
Machines Bull	....	99 10
Magasins Uniprix	....	135
Magnant S.A.	....	82 o
Maritime Part.	....	400 10
Métal Déployé	....	525
Mors	....	144
Navig. (Nat. de)	....	167
Nozal	....	400
Optorg	....	481
Oréal (L') C.I.	2170	2181
Origny-Desvroise	....	1458
Palais Nouveauté	....	928
Paluel Marmont	....	772
Parfinance	....	218
Paribas-CIP	385	385
Paris France	....	264
Paris-Orléans	....	240
Partonia	....	380
Patern. Ring. Dir.	....	1405
Piper-Heidsieck	....	2200
P.L.M.	....	202
Porcher	....	700
Promodès	1550	1317 o
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4435
Rochefortaise S.A.	....	775
Rochette (La)	....	138 30
Rosario (Fin.)	....	698
Rougier et Fils	....	386 10
Sacer	....	804
SAFAA	....	380
Safic-Alcan	....	843
SAFT	....	2985
Saga	....	225 10
Salins du Midi	....	523
Satam	....	104 30
Savoisienne (M)	311	311
SCAC	....	604
Senelle Maubeuge	....	435
S.E.P. (M)	169	168
Sefi	....	582 d
Sisnor (Li)	....	....
Sindar	....	400
Siph (Plant. Hévéas)	....	400
Soleil financière	....	2500
Sofical	....	1010
Sofio	....	560
Soficomi	....	690
S.O.F.I.P. (M)	289	270
Sofragi	....	1180
Sopagri	....	160 50
Soudure Autog.	....	815
Souchal	....	600
Suez (Fin. de)-CIP	271	270
Stami	....	780
Taittinger	....	3700
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	470	514 d
Tour Eiffel	....	395
Ufiner S.M.D.	....	730
Ugine A. Chat. Gueug.	....	658 d
U.A.P.	....	430
U.T.A.	....	2220
Vicat	....	2601

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vinipix	....	1305
Viaux	....	133 80
Waterman S.A.	....	800
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	740
Akzo	411	412
Alcan Alum.	209	215 c
Algemene Bank	124	....
American Brands	449	455
Am. Petrofina	515	....
Arbed	1000	....
Asturienne Mines	185	185
Bco Pop Espanol	494	484
Banque Ottomane	1964	1958
B. Régl. Internat.	39990	39000
Br. Lambert	700	705
Canadian-Pacific	121 10	125
Chrysler corporation	158 10	159
CIR	25 95	25 50
Commerzbank	771	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	612	612
Gén. Belgique	790	785
Gevaert	1310	....
Glaxo	141 10	141 10
Goodyear	385	376
Grace and Co	220	223
GTE corporation	380	370
Honeywell Inc.	481	482
Johannesburg	950	980
Kubota	54	63 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	37 50	37 60
Mineral-Ressourc.	87 50	88 90
Noranda	123 10	125
Olivetti	24 60	25 60
Pakhoed Holding	395	....
Pfizer Inc.	407	408
Procter Gamble	680	692
Ricoh Cy Ltd	56	54 50
Rolinco	310	310
Robeco	316	316
Rodamco	490	487
Saipem	12 40	12
Sasea Group	34 20	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	545	580
Steel Cy of Can.	128	128 50
Tenneco	360	364
Thorn EMI	74 80	73 50
Toray indust. inc	44	44
Vieille Montagne	2000	2200
Wagons-Lits	1292	....
West Rand	6 70	7 20
Whitman Corporation	225	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	351	....
Buitoni	880	880
Calciphos	195	195 50
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	340 d
Cogambor	47	43 25
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	353 10	353
Gachot	49	50
Guy Degrenne	605	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marlin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Percier	364	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	184	183 30
Sarre-Matra	390	390 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	620	600
Sté Lecteurs du Monde	720	695
Uliner	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1500	....

SICAV (sélection)

8/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1012 68	987 98
Action	234 06	227 80
Actions France	537 05	517 84
Actions sélectionnées	644 62	621 32
Aedificandi	611 96	589 84
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1180 31	1151 52
A.G.F. 5000	629 91	614 55
A.G.F. ECU	1058 58	1048 10
A.G.F. Foncier	116 22	113 39
A.G.F. Interfonds	437 25	426 59
A.G.F. Invest	126 12	123 04
A.G.F. OBLIG.	1061 10	1055 82
A.G.F. Sécurité	10476 83	10476 83
Agimo	662 34	646 19
Altefi	207 13	199 64
A.L.T.O.	174 77	168 45
Amsi-Gan	6455 85	6163 10
America-Valor	755 32	736 60
Amplitude	634 25	615 78
Arbitrages court terme	5447 19	5441 75
Associc	1135 97	1135 97
Atout Futur	353 58	341 95 ◆
Aurecic	1417 13	1376 85
Avenir C.I.C.	111 09	107 85
Axa Europe	126 39	120 66
Axa Investissements	133 43	127 38
Axa Valeurs PER	126 59	120 85
Bred Associations	2534 66	2527 08
Capital Plus	1670 97	1670 97
Cardan-Pierre	33 46	32 02
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1032 17	1016 92 ◆
Comptavalor	5349 54	5341 53
Comptamonde	110	106 80
Convertimmo	394 56	379 38
Credinter	644 72	528 85
Dièse	1068 77	1023 96 ◆
Drouot-France	883 08	823 94
Drouot-Investiss.	1156 26	1103 83
Drouot-Sécurité	255 39	243 81
Drouot-Sélection	152 60	145 68
Ecocic	1127 06	1110 40
Ecureuil Monépargne	50775 25	50775 25
Ecureuil Monétaire	32371 34	32371 34
Ecureuil Privatisations	388 07	376 77
Ecureuil Trimestriel	2029 12	2008 03
Elicash	2106747	2106747 ◆
Energie	254 72	252 72
Epacic	2730 61	2730 61
Epancourt Sicav	4186 79	4176 35
Epargne Associations	24455 08	24418 45
Epargne-Capital	8447 98	8384 35
Epargne Court-Terme	526 35	526 35
Epargne Croissance	1680 23	1635 26
Epargne-Industr.	85 86	81 78
Epargne Inter	639 85	622 82
Epargne J	53360 83	53360 83
Epargne Long-Terme	187 29	182 28
Epargne Monde	1445 59	1406 90
Epargne Première	12461 28	12368 52
Epargne-Oblig.	194 75	189 54
Epargne-Quatre	1110 98	1081 25
Epargne-Unie	1359 62	1310 48 ◆
Epargne-Valeur	456 20	443 98
Epsilon	1190 82	1179 03
Eurocic Leaders	1089 35	1057 62
Eurodyn	1216 53	1176 53 ◆
Euro-Gan	6391 69	6101 85
Euro-Nelf	27 07	26 67
Finord Placement	58081 41	58081 41
Finord Valorisation	13679 03	13606 69
Fonsicav (div. par 10)	10847 23	10847 23
Foncival	263 22	254 93
France Avenir 4/4 Ret.	1 08	1 05
France-Gan	8369 74	8563
France-Garantie	261 70	261 18
France-Index Sicav	107 34	104 20
France-Investiss.	439 81	419 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	452 24	447 76
Francic	477 77	453 85
Francic Pierre	103 53	100 55
Francic Régions	1180 55	1155 88
Fructi-Associations	29 17	29 17
Fructi-Epargne	28 84	28 14
Fructicapi	33 06	32 57
Fructicourt	115941 09	115941 09
Fructidor	241 62	238 05
Fructifrance	898 78	878 84
Fructimmo	29 66	29 13
Fructivar	4249 59	4238 59
Fructi ECU	553 10	554 78
Fructi-Première	11836 11	11464 15
Futuroblig	1174 22	1135 61 ◆
Gestilion	62018 02	61853 36
Gestion Associations	158 34	154 85
Horizon	1176 79	1142 51
Interépar	106499 73	103397 80
Interoblig.	12858 28	12371 42
Interselect France	613 39	498 44
Japacic	208 30	202 23
Jeune épargne	252 25	249 51
Laffitte-Amérique	250 65	239 28
Laffitte Europe	282 92	270 09
Laffitte-Expansion	302 03	288 33
Laffitte-France	355 59	339 47
Laffitte-Immobilier	250 16	249 36
Laffitte-Japon	421	401 91
Laffitte-Oblig.	142 43	135 97
Laffitte-Rend.	197 15	188 21
Laffitte-Tokyo	369 04	352 31
Latitude	6185 13	6177 35
Lion-Associations	11335 67	11335 67
Lion-Institutionnels	23144 46	23088 73
Lionplus	781 57	764 03
Lion Trésor	2107 26	2038 40
Livret Bourse Investis.	522 34	507 13
Livret portefeuille	729 48	708 23
Méditerranée	191 17	182 50
Mensuel CIC	10101 14	10300 13
Mondiale Investissem.	442 25	422 20
Monecic	5893 58	5893 56
Monévalor	55114 95	55114 96
Moné J.	55581 24	55561 24 ◆
Mutualité Dépôts	10459 24	10438 36
Mutuelle Unie Sél.	154 91	147 89
Natio.-Epargne	13902 52	13665 88
Natio.-Epargne Trésor	6651 45	6548 15
Natio.-Court terme	214652	214652
Natio.-Inter.	1226 43	1193 61
Natio.-Obligations	556 32	541 43
Natio.-Patrimoine	1485 52	1448 76
Natio.-Placements	64601 44	64531 44
Natio.-Revenu	1049 06	1038 57
Natio.-Sécurité	11614 97	11614 97
Natio.-Valeurs	839 34	787 68
Nippon-Gan	6419 95	6128 84
Nord-Sud Développ.	1200 46	1198 08
Normactif	12951 22	12707 13
Obli Association	119 43	118 25
Oblicic Mondial	9193 19	9057 33
Oblicic Régions	1117 87	1101 35
Obligations Convert.	438 75	426 10
Oblig. toutes catég.	151 75	149 51
Oblilion	1090 54	1079 74
Oblisécurité	10498 61	10498 61
Optimavalor	239 37	232 58
Oraction	1272 18	1230 35 ◆
Orvalor	5723 69	5516 81
Paribas Croissance	634 75	609 87
Paribas Epargne	15954 12	15922 28
Paribas Obligmonde	......	......
Paribas Opportunités	126 52	121 36
Paribas Patrimoine	554 47	531 87
Paribas Revenu	92 24	91 33
Parnasse-Valor	......	......
Patrimoine Retraite	174	170 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	667 98	649 60
Phénix Placements	247 36	246 13
Pierre Investiss.	732 24	699 04
Placement A	1121 34	1121 34
Placement court-terme	70288 42	70288 42
Placement J	54814 23	54814 23
Placement Premier	52819 33	52819 33
Plénitude	112 60	109 49
Premières Obligations	10699 68	10699 09
Prévoyance Ecureuil	110 02	107 08
Pré Association	22530 23	22530 23
Quartz	127 16	124 02 ◆
Rentacic	185 95	183 50
Revenus Trimestriels	5463 90	5399 90
Revenu Vert	1179 30	1161 87 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	925 35	893 39
St-Honoré Global	279 18	266 52
St-Honoré Matignon Pl.	213 65	203 96
St-Honoré Pacifique	591 81	564 97
St-Honoré P.M.E.	518 26	494 76
St-Honoré Réel	12318 47	12269 39
St-Honoré Services	519 45	499 47
St-Honoré Technol.	836 66	798 71
St-Honoré Valor	11783 09	11783 09
Sécuricic	5790 66	5784 88
Sécuri Taux	10757 04	10757 04
Sélection Croissance	591 11	573 89
Sicardan (Cardan BP)	718 95	708 33
Sicav-Associations	1427 21	1425 07
S.F.I. fr. et étr.	712 15	691 41
Sicav 5000	412 64	401 60
S.I.G.	825 40	787 61
Silvafrance	862 26	844 54
Sivam	446 83	434 87
Sivarente	225 30	223 07
Sivinter	463 56	441 42
S.N.I.	1241 59	1205 43
Sogepargne	368 48	353 23
Sogevar	1150 88	1099 69
Soginter	1446 18	1380 58
Soleil Investissement	548 71	523 83
Stratégie Actions	1205 59	1169 22
Stratégie Rendement	1149 67	1113 48
Technocic	1232 85	1197 04
Techno-Gan	8457 63	8164 60
Thesora	512 78	507 70
Transcontinents	88 56	86 82
Trésor Réel	10970 56	10970 56
Trésoricic	108183 29	108183 29
Trilion	5342 75	5289 85
U.A.P. Investiss.	476 18	458 97
U.A.P. moyen terme	108 86	103 09
Uni-Associations	113 29	113 29 ◆
Unifrance	562 09	541 77 ◆
Unifoncier	1311 17	1263 78 ◆
Uni-Garantie	1334 35	1308 16 ◆
Uni-Régions	3126 48	3013 47 ◆
Univerte	2302 12	2226 42 ◆
Univar	186 94	186 94 ◆
Univers-Actions	1272 73	1230 88 ◆
Univers-Obligations	1688 96	1633 42 ◆
Valorem	577 48	563 40
Valorg	1626 68	1625 25
Valrel	40988 24	40865 81
Vaulcon	22588 09	22563 50

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 694	6 745	6 500	6 950
ECU	7 037	7 033	....	....
Allemagne (100 DM)	339 450	339 200	329	349
Belgique (100 F)	16 203	16 182	15 700	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	301 350	301 140	292	312
Danemark (100 krd)	87 160	87 170	83 500	91 600
Norvège (100 k)	93 590	93 730	90	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 543	10 539	10 200	11 050
Grèce (100 drachmes)	3 946	3 952	3 750	4 600
Italie (1 000 lires)	4 659	4 661	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	391 580	391 130	379	401
Suède (100 krs)	100 570	100 550	97	106
Autriche (100 sch)	48 225	48 200	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 233	5 228	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	4 070	4 070	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 592	5 637	5 400	5 800
Japon (100 yens)	4 683	4 657	4 510	4 730

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/6
Or fin (kilo en barre)	80800	80600
Or fin (en lingot)	80950	80800
Pièce française (20 fr)	462	460
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	462	460
Pièce latine (20 fr)	461	460
Souverain	585	592
Pièce de 20 dollars	2890	2885
Pièce de 10 dollars	1580	1512 50
Pièce de 5 dollars	865	.....
Pièce de 50 pesos	3010	3010
Pièce de 10 florins	481	477
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — • : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ☆ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3-4 La crise en Chine.
6 Iran : M. Rafsandjani candidat à l'élection présidentielle.
– Les suites du dialogue américano-palestinien.
8 URSS : débat à huis clos au Congrès des députés.

POLITIQUE
10 Européennes : le débat télévisé des têtes de liste des principales formations.
– « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.
12 Les principaux thèmes de campagne.
14 Les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat.

SOCIÉTÉ
18 La conférence internationale de Montréal sur le sida.
– L'enfance et la justice selon le Conseil d'Etat.
19 Le procès Orta à Montpellier.
20 *Echecs.*
25 Sports : les Internationaux de France de Tennis.

CULTURE
21 Théâtre : *le Long voyage vers la nuit,* d'Eugene O'Neill mis en scène par Ingmar Bergman au Théâtre de l'Europe.
22 Un entretien avec Thierry de Beaucé sur la politique culturelle française à l'étranger.
– Communication.

ÉCONOMIE
26 Le débat sur les fonds propres des entreprises publiques.
27 Le travail de nuit au centre de la conférence internationale du travail.
– Europe 1993.
28 Le trente-huitième Salon du Bourget.
30-31 Marchés financiers.

INFOS SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 19
Campus 20
Carnet 20
Météorologie : poursuite de la grève.
Jeux 16
Philatélie 20
Radio-télévision 24

TÉLÉMATIQUE
● *Admissibilité aux grandes écoles ?* .... RES
● *La Chine en direct 24 h/24 h* .... ETR
3615 tapez LEMONDE
● *Les corrigés du Bac philo*
3615 tapez LMBAC
● *Les offres d'emplois du Monde* .... EMPLOI
3615 tapez LM

La France est prête à accroître ses échanges militaires et civils avec l'Arabie saoudite

Le prince sultan Ibn Abdel Aziz Al Saoud, vice-premier ministre et ministre de la défense de l'Arabie saoudite, s'est entretenu, jeudi 8 juin, à l'Elysée, avec M. François Mitterrand, auquel il a remis *« un message d'amitié et de gratitude »* de la part du roi Fahd *« pour la position adoptée par la France et le président de la République française quant à la cause palestinienne ».*

En visite officielle de quarante-huit heures à Paris, le prince sultan a notamment été reçu par le premier ministre et le ministre de la défense. *« Le champ de la coopération militaire et surtout civile entre la France et l'Arabie saoudite,* a déclaré M. Michel Rocard, *peut se développer dans beaucoup de directions souhaitables. »*

Le prince sultan a également visité le Salon aéronautique du Bourget, où il s'est fait présenter l'exposition du ministère de la défense, et où il a demandé à voir le Mirage-2000, le Rafale et l'avion de surveillance maritime Atlantique-2. Les Saoudiens et les Français sont en discussions (*le Monde* du 27 mai) pour d'éventuelles fournitures militaires. Il s'agit principalement de la livraison de missiles sol-air Mistral de défense aérienne, de frégates lance-missiles de défense aérienne (mais leur équipement n'a pas été précisé et pourrait être de conception américaine) et de la possibilité d'un achat commun (par les Emirats arabes unis, Koweït, Oman et l'Arabie saoudite) d'appareils Atlantique-2 pour la surveillance des approches maritimes de ces différents Etats.

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1989 a été tiré à 528 418 exemplaires

Après le compromis de Vienne

L'OPEP se réunira en septembre pour une négociation difficile

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Tandis que les marchés pétroliers, hésitants et traumatisés, cherchaient à évaluer les conséquences du semi-échec de l'OPEP, le ministre koweïtien du pétrole a tenté, jeudi 8 juin, de rassurer les opérateurs. Soufflant le chaud et le froid, le cheikh Ali Khalifa Al Sabah, qui, la veille, s'était exclu avec éclat de la discipline du cartel en refusant le quota de production qui venait de lui être attribué, a assuré qu'il utiliserait sa *« liberté »* de façon *« responsable »* et limiterait sa production jusqu'en septembre à 1,35 million de barils/jour, soit un niveau susceptible de ne pas déséquilibrer le marché. A New-York, les cours du West Texas Intermediate, qualité de référence aux Etats-Unis remontaient jeudi à 20 dollars le baril.

En dépit du ton volontairement optimiste du ministre et des déclarations positives de la plupart de ses homologues, il apparaît clairement que l'OPEP a détruit en six jours de négociations acrimonieuses le crédit accumulé les six derniers mois et stoppé l'envolée des prix qui a poussé récemment le baril au-dessus de 20 dollars, soit moitié plus que l'an passé.

Le compromis sur un plafond de production de 19,5 millions de barils/jour, conclu en catastrophe pour éviter le pire, n'a en effet réglé aucun problème de fond. L'ambiguïté la plus complète subsiste notamment sur les objectifs de la prochaine réunion de l'OPEP, en septembre. Pour le ministre algérien du pétrole, il s'agira simplement de vérifier, selon d'état du marché, si l'on peut relever ou non le plafond à 20 millions de barils/jour, en conservant les quotas actuels.

Pour le ministre koweïtien au contraire, il faudra remettre à plat la répartition des niveaux de production par pays... et donner au Koweït la part « légitime » (7,6 % contre 5,6 %) qu'il réclame en vain aujourd'hui.

La notion de « référence »

Une ambiguïté de taille, car si la fixation d'un plafond global plus élevé n'a jamais soulevé de problèmes insurmontables, la redistribution des quotas en fonction de critères « objectifs » est un des blocages majeurs du fonctionnement du cartel. Comme l'a souligné le ministre algérien, on peut identifier quelque vingt-trois paramètres (population, revenu par habitant, volume des réserves...) dont seulement cinq ou six seront pris en compte. Un compromis forcément difficile. Le Koweït, de son côté, laisse planer le doute sur son comportement après septembre si d'ici là il n'obtient pas gain de cause sur le niveau de son quota.

Autre point de malentendu : la notion de prix de « référence » qui a remplacé, dans la résolution de l'OPEP, le prix « cible ». Pour le Koweït, les deux notions sont les mêmes et permettent de juger de l'adaptation de la production du cartel à la demande. Pour l'Arabie saoudite, qui militait avant la conférence en faveur de la suppression du prix « cible », la notion de prix de « référence » signifie que le cartel n'est plus obligé de défendre un prix, et que les « forces du marché » déterminent désormais le prix.

Un clivage de fond entre les alliés de jadis (Saoudiens et Koweïtiens) est ainsi apparu pour la première fois lors de cette conférence. Les deux pays n'ont en effet plus les mêmes objectifs économiques. Tandis que le Koweït, soucieux de protéger le marché à long terme, veut des prix aussi bas que possible, les Saoudiens souhaitent – aussi bien pour des raisons budgétaires que pour s'aligner sur les vœux américains – des cours autour de 20 dollars.

Si l'on ajoute à cette divergence – presque une hostilité – le fait que l'Arabie saoudite laisse entendre qu'elle pourrait à l'automne exiger un quota plus important, la réunion de septembre s'annonce très difficile. Officiellement ou officieusement, neuf membres du cartel sur treize risquent d'y réclamer une révision des quotas en leur faveur. Une revendication impossible à satisfaire et... qui aura pour seul effet de réduire à néant les efforts du Koweït.

VÉRONIQUE MAURUS.

Sur le vif

Plié en deux

Ils sont vraiment *pénibles,* au *Reader's Digest.* Ils arrêtent pas de nous donner des conseils qui valent pas un clou ! Comment obtenir une augmentation. Comment vaincre le cancer. Comment séduire un milliardaire. Moi, mes copines, on s'y laisse prendre à tous les coups. Hier, il y en a une qui me téléphone. Elle était dans le dernier dessous. Ses enfants sont partis et elle s'emmerde avec son vieux croûton de mari :

– Tu te souviens, la recette que tu m'as donnée pour réchauffer les restes de mon couple, tu l'avais découpée je sais plus où, eh ben je l'ai complètement ratée.

– Tiens, comment ça se fait ?

– Fallait d'abord le surprendre, Roger, avancer à pas de loup derrière lui pendant qu'il était en train de lire ou de regarder la télé et lui mettre la main sur les yeux en lui criant dans l'oreille : coucou ! qui est là ? Il a failli me mordre, figure-toi ! Je lui avais écrasé les lunettes sur le nez.

– Et les petits mots tendres, t'as essayé ?

– Parlons-en ! J'ai commencé à l'appeler Poupounet et il s'est foutu en rogne. Qu'est-ce que j'imaginais ? Qu'il était retombé en enfance ou quoi ?

– Et les fous rires du temps de vos fiançailles ?

– Le bide. Quand il est rentré hier soir, je lui ai servi une histoire que j'avais entendue aux « Grosses têtes » en faisant mon repassage. Il a grogné : elle est pas drôle, elle est mal racontée et je la connais déjà.

– Il est coriace, dis donc, ton mec. Ah ! tiens, t'as pensé à faire la vaisselle nue sous ton petit tablier, des fois que ça lui donnerait l'idée de te sauter sur le coin de l'évier ?

– Ça non ! Le strip-tease, c'est plus de mon âge.

– Et le clair-obscur d'un dîner aux chandelles devant un feu de bois dans la cheminée ?

– Ah ! tais-toi ! Je lui ai demandé de remettre une bûche, il s'est baissé, il s'est pas relevé. Depuis, il marche et il dort en équerre, rapport à un lumbago d'enfer.

– Ben voilà ! Il est plié en deux. Si tu veux égayer ton couple, qu'est-ce que tu peux souhaiter de mieux ?

CLAUDE SARRAUTE.

Le groupe publicitaire français BDDP retire son OPA sur le groupe britannique BMP

Le groupe publicitaire français Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) a retiré le 9 juin son offre publique d'achat (OPA) lancée le 29 mars sur le groupe publicitaire britannique Boase-Massimi-Pollitt (BMP). Le groupe français, qui proposait d'acheter le capital de BMP à 345 pence l'action, a pris cette décision après avoir appris que le groupe américain Omnicom, venu à la rescousse de BMP en proposant de le racheter à 365 pence l'action, était prêt à surenchérir en cas de nouvelle hausse de la part de BDDP. *« 345 pence l'action, c'est un prix déjà élevé qui représente deux fois la marge de BMP,* explique Nick Baum, directeur général pour l'international de BDDP. *Nous avions la possibilité de monter jusqu'à 400 pence mais Omnicom aurait surenchéri. Il lui était impossible de ne pas perdre. Nous préférons donc un retrait dans la dignité et conserver le respect acquis pendant cette opération auprès des financiers. »*

Hormis le retrait de son OPA, BDDP aurait pu échanger la part de capital acquis de BMP (15 %) avec la prise de contrôle de la filiale américaine du groupe anglais, Ammirati and Puris. Mais le *takeover panel* britannique s'y serait opposé. L'OPA terminée pour lui, BDDP s'apprête donc à revendre les 15 % de BMP qu'il possède et qui, compte tenu de la plus-value acquise pendant l'OPA, représente 4 millions de livres (soit 43 millions de francs).

Dans l'opposition

Naissance de l'Entente réformiste

Inquiets d'une « dérive droitière » du Parti républicain, mais croyant toujours à la pérennité de l'UDF après le 18 juin avec ou sans le CDS, ayant également en tête pour l'avenir une unification de leurs deux formations pour occuper l'aile gauche de l'opposition, MM. Yves Galland, président du Parti radical valoisien, et André Santini, secrétaire général du PSD, ont annoncé, jeudi 8 juin, la création d'une « Entente réformiste ».

Membres tous deux des adhérents directs, MM. Pierre-André Wiltzer, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, et Jean-Philippe Lachenaud se sont associés à cette démarche qui entend privilégier *« les problèmes de fond »* sur ceux des structures internes de l'opposition.

M. Juppé face aux « rénovateurs »

La rencontre de la Grande-Chartreuse s'ouvrira-t-elle sous le signe d'un malentendu ? Les dirigeants des formations de l'opposition qui seront les hôtes de M. Carignon, président du conseil général de l'Isère, dans son département sont-ils en communion avec lui ? Le maire de Grenoble ayant affirmé que la jeune génération faisait retraite en ce monastère pour étudier son rôle dans *« un gouvernement d'alternance »* (*le Monde* du 9 juin) l'un des pèlerins, M. Alain Juppé, a vivement réagi à cet ordre du jour inattendu.

Le secrétaire général du RPR a tenu à préciser jeudi 8 juin qu'il avait répondu *« ainsi que François Léotard à l'appel de quelques intellectuels pour réfléchir sur l'évolution de la société française et sur son adaptation à la situation politique actuelle ».* Il a même précisé : *« Je n'y vais pas pour préparer le futur gouvernement. S'il s'agit de cela, j'écouterai mais je ne participerai pas. »* De son côté le président du Parti républicain juge que les « rénovateurs » *« ont autant besoin de nous que nous d'eux ».* Le maire de Fréjus voudrait-il être investi d'une mission pour devenir le *« trait d'union entre jeunes centristes et jeunes RPR »* ?

A. P.

Deux militants du PR écroués à Nancy

NANCY
de notre correspondant

Deux responsables du Parti républicain dans la région de Nancy ont été écroués, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin, après avoir été présentés à M. Vincent Turbeaux, juge d'instruction. Il s'agit de M. Jean-Pierre Moret, quarante-deux ans, président de la section PR de Jarville (Meurthe-et-Moselle), et de son épouse, Chantal, également âgée de quarante-deux ans.

M. et M^{me} Moret avaient été placés en garde à vue après le dépôt d'une plainte par une autre militante du PR, qui aurait été droguée avant de subir des violences sexuelles.

Les faits se sont produits samedi 3 juin au soir, à l'issue d'une réunion du bureau d'arrondissement du Parti républicain à laquelle participait le président départemental du PR, M. Claude Gaillard, député de Meurthe-et-Moselle. Celui-ci s'est déclaré *« surpris et choqué »* lorsqu'il a appris *« ces événements graves ».*

S. M.

EN BREF

● **Quatre tués dans une explosion à Beyrouth-Ouest.** – Quatre civils ont été tués et six autres blessés dans l'explosion, vendredi matin 9 juin, de deux voitures piégées près d'un barrage de l'armée syrienne dans le secteur à majorité musulmane de Beyrouth, a annoncé la police. La BMW et la Renault, garées côte à côte et bourrées au total de 150 kilos de dynamite, ont explosé à 10 heures locales. Les deux voitures étaient stationnées sur la corniche du bord de mer à Raouché, où se trouvaient de nombreux promeneurs. – *(AFP.)*

● **Les « dix » cégétistes de Renault en référé.** – Les dix militants CGT licenciés de Renault-Billancourt, qui campent dans l'usine depuis le 16 mai, ont été assignés en référé devant le tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), par la direction de la Régie : celle-ci demande leur départ, sous astreinte de 10 000 F par jour de retard. L'audience est prévue vendredi 14 juin. Les « dix » avaient été réintégrés provisoirement par le tribunal des prud'hommes, mais la cour d'appel de Versaille a confirmé leur licenciement.

● **Grève aux Potasses d'Alsace.** – Les mineurs des Mines de potasse d'Alsace (MDPA) ont fait grève, jeudi 8 juin, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-CGC. Ils réclament une hausse des salaires de 1 200 francs par mois. L'exploitation a été arrêtée jeudi, au début du poste du matin.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

EX.CO.SUP
MÉDECINE - PHARMACIE
De la Terminale à la 2e année
10 centres de préparation
CLASSES PRÉPARATOIRES
Recyclage - Encadrement - Révisions
12, rue Hautefeuille - 75006 PARIS - Tél. : 46.34.06.33

Préservez votre dos fragile
avec le sommier articulé à lattes de bois
PIRELLI
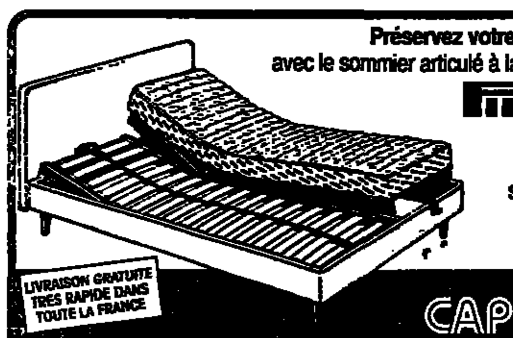
inclinable
tête et pied
soutient bien
la colonne
vertébrale
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
CAPÉLOU
37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL : 43 57 46 35+ METRO PARMENTIER

TISSUS D'AMEUBLEMENT : LE TEST DES PRIX !
(Ou comment réaliser des économies se chiffrant à des centaines ou des milliers de francs...)
▶ Notez les prix de beaux tissus actuels – Chintz, Jacquards, Toiles, etc – dans des boutiques proposant des tissus "griffés".
▶ Comparez ces prix avec les prix Rodin, pour des tissus similaires (et parfois identiques) en stock.
▶ Vous serez stupéfaite de constater des différences de prix souvent énormes.
▶ Des qualités et des dessins superbes, depuis 70 F le mètre.
RODIN
36, CHAMPS-ELYSEES PARIS

Etudes en SUISSE
BACCALAUREAT
(séries A, B, C, D)
Statut officiel de Lycée français à l'étranger.
Autres cours sur demande.
Admission dès 10 ans.
Aussi avec internat dès 15 ans.
Ambiance calme et studieuse.
Excellents résultats.
Accès aux bourses officielles.
Une grande école fondée en 1908.
Ecole Lémania Lausanne
3, ch. de Préville - 1001 Lausanne (Suisse)
Tél. 021 20 15 01 - Télex 450 600 el ch
Télécopie 021 22 67 00

Délicate...
Fine, fraîche et particulièrement pure, VOLVIC accompagne les meilleurs plats de Paris.

À L'AMBROISIE
Paris 4e
·VOLVIC·

GLOBE
DE JUIN
33 RAISONS DE DÉTESTER LES VERTS

GLOBE
DE JUIN
28 PAGES SUR LA CHINE

Demain, l'été...
chemises voile suisse, chemisettes, polos, 100 % coton
costumes légers
les meilleures griffes parisiennes choisies à :
LA VOGUE
38, bd des Italiens (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 – Détaxe à l'exportation

A C D E F G H

هكذا من الأصل